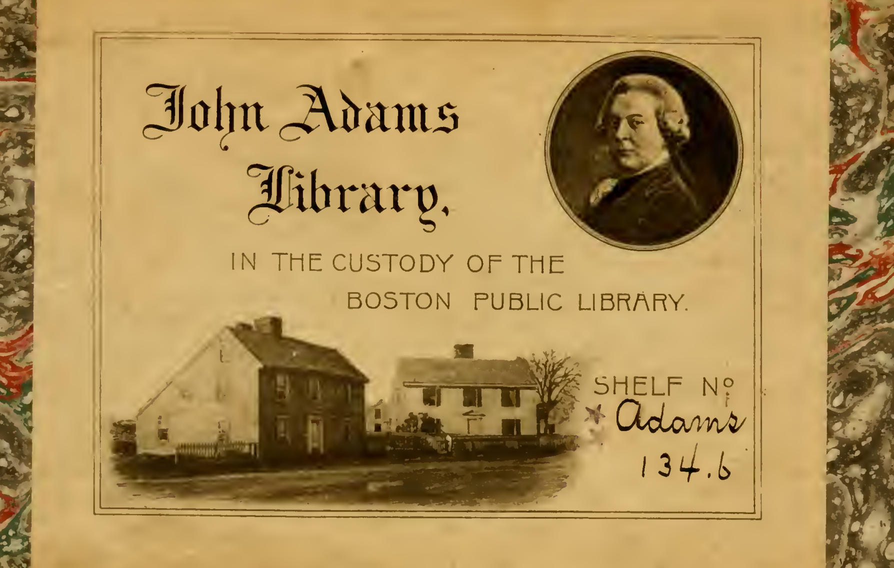
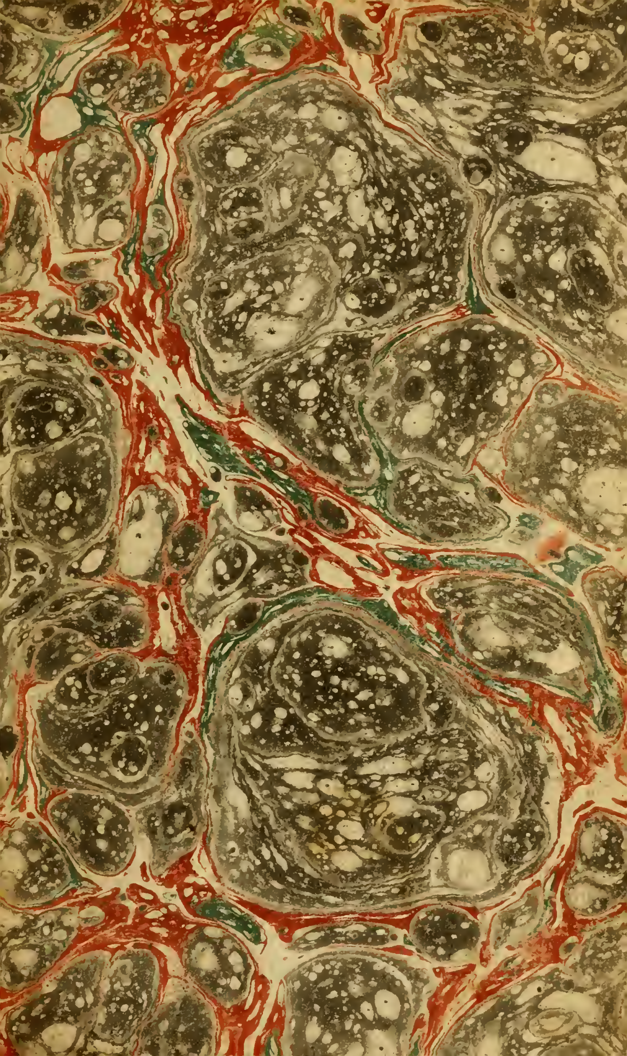








John Adams 1815

OCELLUS LUCANUS

EN GREC ET EN FRANÇOIS

avec

DES DISSERTATIONS

SUR LES PRINCIPALES QUESTIONS DE la Metaphyſique, de la Phiſique, & de la Morale des anciens; qui peuvent ſervir de ſuite

à la

Philoſophie du Bon Sens,

par

Mr. LE MARQUIS D'ARGENS

CHAMBELLAN DE S. M. LE ROI DE PRUSSE de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, Directeur de la Claſſe de Philologie.



A UTRECHT, 1762.

Aux depens des Libraires aſſociés.

AVERTISSEMENT.

Tout ce qu'on pourroit dire de plus flatteur ſur cette nouvelle production de Mr. le Marquis d'Argens, ſe trouve dans deux extraits qu'en a donné le *Journal Enciclopedique*, *en Janvier* 1762. Un accueil auſſi diſtingué excitera ſans doute le docte & aimable Auteur de cette Traduction *d'Ocellus*, à hater l'ouvrage qu'il promet ſur *Timée*, & qui ſe fait deſirer avec empreſſement.

John Adams.
1815.

A

SON ALTESSSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE

PRINCE HENRI

FRERE DU ROI.

MONSEIGNEUR!

Il-y-a des Héros qui ſe ſont éleves par leurs grandes qualités, à un point de gloire au deſſus de toutes les louanges; leur nom ſeul, en le prononçant, fait leur panegirique. C'eſt ainſi qu'en nommant Ceſar, on a d'abord l'idée d'un Général

néral au dessus de tous ceux des Romains & des Grecs. En faisant mention de Titus, toutes les vertus humaines se présentent à nôtre esprit; & l'on ne peut penser à Marc-Aurele, sans songer à cette sage philosophie, qui régloit toutes les actions de cet illustre Empereur. VOTRE ALTESSE ROYALE *réunit dans Elle toutes les grandes qualités de ces Heros illustres. L'Europe entiere n'a qu'une seule voix sur son sujet, & les ennemis de l'Etat sont forcés de joindre leur suffrage à celui de nos Alliés. Quand l'Univers a parlé, & qu'il a porté son jugement, à quoi peut servir celui d'un particulier? c'est une goutte d'eau de plus dans l'immense Ocean. Je ne prendrai donc pas,* MONSEIGNEUR, *la liberté, en Vous offrant cet Ouvrage, de Vous exprimer toute l'admiration que j'ai pour Vos talents militaires, pour Vôtre grandeur d'ame, pour Vôtre bonté pour*

les malheureux, pour Vos connoissances litteraires, qui rendent Vôtre esprit aussi brillant, que Votre cœur est bon & vertueux. Je me contenterai de prier VOTRE ALTESSE ROYALE de me continuer la glorieuse protection dont Elle a toujours daigné m'honorer.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

MONSEIGNEUR

DE

VOTRE ALTESSE ROYALE.

Berlin.
ce 6 Novembre
1761.

Le très-humble, très-obeissant & très-devoué Serviteur,

Le Marquis d'Argens.

Un Philosophe Adulateur.



DISCOURS PRELIMINAIRE.

J'AI ſouvent penſé, que pour aprendre la philoſophie des anciens, il étoit beaucoup plus utile de lire, dans quelques Auteurs grecs, ce qu'ils en avoient dit, que de conſulter les ouvrages modernes, qui ont été écrits ſur ce ſujet, dont la plupart ſont fort étendus, & quoique bons peut-être trop diffus. Je formai donc le deſſein de traduire deux Auteurs, qui raſſemblaſſent dans leurs ouvrages toutes les principales idées, que les anciens ont eues ſur la metaphiſique, ſur la phiſique, & ſur la morale; & je reſolus de faire de ces traductions deux Volumes, qui ſerviroient de ſuite à la *Philoſophie du bon ſens*. C'eſt ce que j'exécute aujourdhui en partie, en donnant la traduction de l'ouvrage d'Ocellus ſur l'Univers; & j'eſpere, ſi ma foible ſanté me le permet, publier dans peu de tems la traduction de Timée de Locre; ce ſont les deux plus anciens philoſophes qui nous reſtent. Ils ont vecu avant Socrate, Platon, Ariſtote, & l'on trouve dans leurs ouvrages le germe de toutes les idées, que ces philoſophes ſoutinrent après eux.

On ne ſait pas préciſément le tems où a vecu Ocellus, mais l'on peut conjecturer que

c'étoit quatre vingt ou cent ans avant Socrate, par une lettre d'Archytas écrite à Platon, que nous a conservé Diogene Laerce. Comme elle est fort courte, & qu'elle concerne uniquement Ocellus, je la raporterai ici en entier.

[1] Archytas à Platon
Santé.

„ Je suis charmé d'aprendre par vous, & „ par Damiscus, que vous vous portez mieux. „ J'ai eu soin des écrits dont vous m'aviez „ parlé, & j'ai été en Lucanie chez les Des- „ cendans d'Ocellus; j'ai actuellement entre „ les mains ses Commentaires sur la Loi, la „ Roiauté, la Pieté, & la Génération de tou-

tou-

[1] Ἀρχύτας πλάτωνι ὑγιαίνειν.

Καλῶς ποιεῖς ὅτι ἀποπέφευγας ἐκ τᾶς ἀῤῥωσίας· ταῦτα γὰρ αὐτός τε ἐπέσταλκας, καὶ τοὶ περὶ Δαμησκὸν ἀπάγγελον. περὶ δὲ τῶν ὑπομνημάτων ἐπεμελήθημες, καὶ ἀνήλθομες ὡς Λευκανὼς, καὶ Ἐνετύχομες τοῖς Ὀκέλλω ἐκγόνοις· τὰ μὲν ὦν περὶ νόμω, καὶ βασιληΐας, καὶ ὁσιότατος, καὶ τᾶς τῶ παντὸς γενέσιος, αὐτοί τε ἔχομες, καὶ τινα ἀπεστάλκαμες. τὰ δὲ λοιπὰ οὔται νῦν γε

Archytas Platoni valere.

Facis tu quidem recte quod nobis, te convaluisse ex ægritudine, epistola significaris; & Damiscus idem nuntiaverit. De commentariis autem curavimus, venimusque ad Lucanos, ibique convenimus Ocelli nepotes. Quæ autem ipsius de legibus, & de regno ac pietate, omniumque generatione, ipsi habemus, eorum quædam misimus. Reliqua modo reperiri non

δύνα-

„ tes choſes : je vous en ai deja envoié une partie, mais je n'ai pû jusques ici recouvrer les autres ouvrages : ſi je les trouve, ſoiez aſſuré que je ne manquerai pas de vous les envoier."

Nous voions par cette lettre le cas, que Platon faiſoit des ouvrages d'Ocellus ; mais nous l'aprenous mieux, par la reponſe qu'il fit à Archytas & que Diogene Laerce nous a encore conſervée. Cette lettre nous inſtruit de la famille & du païs d'Ocellus.

[2] Platon à Archytas
Sageſſe.

„ Je ne puis vous exprimer le plaiſir, que m'ont fait les ouvrages que vous m'avez en-

a 5 „ voiés :

δύναται εὑρεθῆμεν. ἂν δέ κα εὑρεθῇ ἥξει τοι.

Ὧδε μὲν ὁ Ἀρχύτας. ὁ δὲ Πλάτων ἀντεπιστέλλει τοῦτον τὸν τρόπον.

poſſunt : cum inventa fuerint, ad te deferentur.

In hunc modum Archytas. Plato autem ita reſcripſit. *Diog. Laert. in Vit. Archyt. VIII. S.* 80. tom. I. pag. 540.

[2] Πλάτων Ἀρχύτᾳ εὖ πράττειν.

Τὰ μὲν παρὰ σοῦ ἐλθόντα ὑπομνήματα θαυμαστῶς ἄσμενοί τε ἐλάβομεν, καὶ τοῦ γράψαντος αὐτὰ ἠγάσθημεν ὡς ἔνι μάλιστα. καὶ ἔδο-

Plato Archytæ recte agere.

Quæ abs te nobis allata ſunt commentaria, dici non poteſt quam libenter acceperimus, eumque qui illa ſcripſit, in primis admirati ſumus. Oſtendit enim pro-

ξαν

„ voiés: j'eſtime infiniment l'Auteur: je l'ad-
„ mire, parcequ'il eſt veritablement digne de
„ ſes ancetres du vieux tems, qui étoient ſi
„ eſtimables par leur vertu. On les dit origi-
„ naires de Myrra: du nombre de ces Troyens,
„ qui ſuivirent Laomedon, & qui étoient de
„ très-honnêtes gens, comme l'Hiſtoire nous
„ l'aprend. Quant aux Commentaires que j'ai,
„ & pour les quels vous m'avez écrit, ils ne
„ ſont pas encore en aſſés bon état; je vous les
„ envoie cependant tels qu'ils ſont. Nous ſom-
„ mes également convaincus tous les deux de
„ l'attention qu'ils meritent: ainſi je n'ai rien à
„ vous recommander à ce ſujet. Portez vous
„ bien."

Voila

ξεν ἡμῖν ἀνὴρ ἄξιος ἐκείνων τῶν παλαιῶν προγόνων. λέγονται γὰρ οἱ ἄνδρες οὗτοι Μυραῖοι εἶναι. οὗτοι δ' ἦσαν τῶν ἐπὶ Λαομέδοντος ἐξαναςάντων Τρώων, ἄνδρες ἀγαθοὶ, ὡς ὁ παραδεδομένος μῦθος δηλοῖ· τὰ δὲ παρ' ἐμοὶ ὑπομνήματα περὶ ὧν ἐπέςειλας, ἱκανῶς μὲν οὔπω ἔχει. ὡς δέ ποτε τυγχάνει ἔχοντα, ἀπέςαλκά σοι. περὶ δὲ τῆς φυλακῆς ἀμφότεροι συμφωνοῦμεν. ὥςε οὐδὲν δεῖν παρακελεύσθαι. Ἔρρωσο.

fecto Vir ille, dignum ſe majoribus illis ſuis antiquiſſimis atque optimis viris. Feruntur autem iſti viri Myræi fuiſſe. Hi autem ex illis fuere Trojanis, qui cum Laomedonte migrarunt, viri boni, ut de illis tradita ſignificant. Quæ apud me ſunt commentaria, de quibus ſcripſiſti, nondum ſatis elucubrata ſunt, utcunque tamen nunc ſe habent, ad te miſi. De cuſtodia vero ambo conſentimus. Nihil itaque adhortatione opus eſt. Vale. *Id. ib. S.* 81. *pag.* 541.

3 "Ει

Voila toutes les particularités qui nous reſtent ſur Ocellus & ſur ſa famille. Quant à ſes Ouvrages, nous avons une ſuite de temoignages, d'aprobations, & de louanges, que les plus illuſtres Savans lui ont donnés dans tous les tems. „ Il y a des Auteurs, *dit Philon*, [3] qui „ ont prétendu qu'Ariſtote n'étoit pas le premier, qui eut ſoutenu l'éternité de l'Univers, mais que pluſieurs Pythagoriciens, „ plus anciens que lui, avoient été de cette „ opinion. J'ai vu un Commentaire ſur la nature de l'Univers, écrit par Ocellus de Lucanie, dans lequel non ſeulement l'éternité „ de l'Univers étoit ſoutenue, mais prouvée „ par d'excellentes raiſons."

Lu-

3 Ἔνιοι δ' οὐκ Ἀριστοτέλη τῆς δόξης εὑρετὴν λέγουσιν, ἀλλὰ καὶ τῶν Πυθαγορείων τινάς. ἐγὼ δὲ καὶ Ὠκέλλου συγγράμματι, Λευκανοῦ γένος, ἐπιγεγραμμένῳ περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως ἐνέτυχον, ἐν ᾧ ἀγέννητόν τε καὶ ἄφθαρτον οὐκ ἀπεφαίνετο μόνον, ἀλλὰ καὶ δι' ἀποδείξεως κατεσκεύαζεν τὸν κόσμον εἶναι.

Cæterum ſunt, qui tradant opinionis hujus non Ariſtotelem primum auctorem, ſed Pythagoreos quoſdam fuiſſe. At mihi Ocelli, genere Lucani, inſcriptum de univerſi natura, commentarium oblatum eſt, in quo quidem mundum eſſe ingenitum, & nunquam interiturum non ſolum protulit, verum etiam exquiſitiſſimis rationibus comprobavit. *Philo Judæus in Lib.* περὶ ἀφθαρσίας κόσμου. *Pag.* 233.

Lucien fait auſſi mention d'Ocellus. „ Le „ divin Pythagore, [4] dit-il, ne nous a laiſſé „ aucun ouvrage, comme il paroit par ce que „ nous voions dans Ocellus & dans Archytas.“ Stobée, qui vivoit dans le cinquieme ſiecle nous donne un extrait de l'ouvrage dont je donne ici la traduction. „ Ocellus, [5] dit-il, „ fait le monde éternel dans ſon livre de la „ nature de l'Univers; & il prouve que le „ monde eſt éternel, & que le mouvement, „ le tems, & la figure de l'Univers ont tou„ jours exiſté ainſi que lui. Car la figure du „ monde eſt circulaire, qui eſt égale & ſem„ blable de tout côté, & par conſéquent qui „ n'a

4 Ὁ μέντοι θεσπέσιος ὁ πυθαγόρας, εἰ καὶ μηδὲν αὐτὸς ἡμῖν ἴδιον καταλιπεῖν τοῦ αὐτοῦ ἠξίωσεν. ὅσον Οἰκέλλῳ τῷ λευκανῷ. καὶ Ἀρχύτᾳ, καὶ τοῖς ἄλλοις ὁμιληταῖς αὐτοῦ τεκμαίρεσθαι.

Divinus quidem Pythagoras, tametſi nullam nobis reliquit literam, ut ex Ocello Lucano, & Archita, aliisque ejus diſcipulis licet conjicere. *Lucian. oper. tom. I. pag.* 248.

5 Ὄκελλος αἴδιον τὸν κόσμον· ὧδε γὰρ ἐν τοῖς περὶ τοῦ παντὸς φύσεως λέγει. ἔτι δὲ καὶ τὸ ἀτελεύταον καὶ τῶ σχήματος καὶ τᾶς κινάσιος, καὶ τῶ χρόνω, καὶ τᾶς ὠσίας τοῦτο πιστοῦται, διότι ἀγένητος ὁ κόσμος, καὶ ἄφθαρτος. ἅ τε γὰρ τῶ σχήματος ἰδέα κύκλος οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσος καὶ

Ocellus æternum facit mundum. Sic enim ait libro de univerſi natura: Præterea figuræ, motus, temporis ac naturæ æternitas initii finiſque expertem eſſe mundum confirmat. Nam & figura circuli eſt, qui ab omni parte ſimilis & æqualis

„ n'a ni commencement ni fin. Le mouvement de même n'a pu avoir un commencement, puisqu'il a co-existé avec l'Univers; il n'aura donc aucune fin, l'Univers étant éternel. Le tems est également infini & impérissable, parcequ'il est avec le mouvement. La nature ne peut donc recevoir aucun changement, ni passer d'un état bon à un mauvais, ni d'un mauvais à un meilleur; mais elle restera éternellement telle qu'elle a toujours été.“

Lors du renouvellement des Sciences en Italie, Ocellus fut un des Auteurs les plus estimés. „ Au jugement de Platon, [6] dit l'illustre Pic de

καὶ ὅμοιος· διόπερ ἄναρχος καὶ ἀτελεύτατος, ἅ τε τᾶς κινάσιος κατὰ κύκλον· αὐτὰ δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος, ὅτε χρόνος ἄπειρος ἐν ᾧπερ ἁ κίνασις, διὰ τὸ μήτε ἀρχὰν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὰν λάμψειν. ὁ δὴ ἅ τε μὰν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβακτος καὶ ἀμετάβλατος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τῶ χείρονος εἰς τὸ βελτίον, μήτε ἀπὸ τῶ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πέφυκεν μεταβάλλεν.

est, ideoque principii finisque expers, & motus in orbem fertur, qui quidem finem non habet: & infinitum est motus tempus, quod nec principium habuerit, quod movetur, nec finem sit habiturum. Jam natura rerum nullam mutationem recipit, quod nec ex deteriore melior, nec ex meliore deterior fieri possit. *Stobæus eccl. phisic. Lib. I. cap.* 24.

[6] Cur & Ocellus idem Lucanus in libro de Mundo, testimonio etiam ipse Platonis eminentissimus. *Joan. Picus Mirandulanus. Lib. I. cont. Astrolog.*

7 Ne

„ de la Mirandole, Ocellus eſt un Ecrivain
„ très-excellent, & ſon livre de la nature de
„ l'Univers eſt un ouvrage pretieux.“

Dans l'édition que Gale, Anglois très-ſavant, a donnée de l'ouvrage d'Ocellus, & de celui de Timée de Locre; il appelle ces deux Auteurs, *des Ecrivains ſortis de la plus ſainte diſcipline de Pythagore.* „ Ocellus Lucanus
„ & Timaeus Locrus ex ſanctiſſima Pythago-
„ rae diſciplina profecti ſunt.“

C'eſt aſſés parler d'Ocellus, je viens à ma traduction: tous ceux qui ſavent le grec verront, qu'il eſt impoſſible d'en faire une qui ſoit plus fidele. Je ne me ſuis pas permis la moindre licence & j'ai rendu partout mon Auteur tel qu'il eſt dans l'original. Je n'ai pas cherché à lui faire dire de jolies choſes. Admirant partout ſon bon ſens, ſes lumieres, ſes grandes vues, ſes excellens principes de morale, je n'ai été attaché, comme lui, qu'à rendre ſes raiſons claires. Il y a deux-mille & cinq-cens ans que les philoſophes n'écrivoient, que pour mettre au jour la verité le plus ſimplement qu'ils pouvoient: aujourd-hui cette verité ſi reſpectable n'oſeroit paroître nue, que dis-je, nue! Ce n'eſt pas aſſés que de lui donner des habillemens couverts de clinquants, on la ſurcharge de pompons.

J'aurois pu donner aux reflections d'Ocellus un air d'epigrammes: lui faire dire un bon mot à la fin de chaque article, mais j'euſſe préſenté à mes Lecteurs un ouvrage *pariſien-grec*, & non pas celui d'Ocellus. J'ai crû

que

que les gens du monde, qui ſe plaiſent à la lecture des anciens, & que quelques hommes de Lettres qui n'entendent pas le grec, cette langue n'étant que trop negligée aujourdhui, me ſauroient bon gré de leur montrer, comment l'on écrivoit dès la naiſſance de la philoſophie. Je me ſuis cependant vu obligé, dans deux ou trois endroits, d'étendre un peu ma traduction, & même d'y joindre quelques phraſes, pour rendre plus clair le ſens de l'Auteur, ſa brieveté en grec ne pouvant être exprimée qu'obſcurement en françois; mais lorsque j'ai pris cette licence, j'ai mis en caracteres italiques, ce que j'ai ajouté au texte.

Il n'y a jamais eu aucune traduction d'Ocellus en langue vulgaire, & je n'en connois qu'une ſeule latine, faite par le Comte Nogarella, Italien. Vizanius, de la même nation, a donné une édition d'Ocellus; il s'eſt ſervi de la traduction de Nogarella, qu'il a retouchée en pluſieurs endroits: mais trouvant cette traduction encore trop obſcure, il a fait à chaque article une paraphraſe, pour expliquer plus clairement les penſées d'Ocellus, qui ſont rendues en grec d'une maniere très-conciſe; à cette paraphraſe, qui eſt ſouvent moins claire que la ſimple traduction, Vizanius y a joint un Commentaire, qui forme un volume *in quarto*, dans le quel il n'y a que des choſes fort triviales, & qui ont preſque toujours raport à la philoſophie peripateticienne. L'ouvrage de Vizanius eſt en général fort mauvais, ſans goût, presque toujours

jours

jours ſans juſteſſe dans le raiſonnement: auſſi eſt-il entierement tombé. Quand à la traduction de Nogarella, elle eſt fidele & exacte, excepté dans quelques endroits où elle devient un peu prolixe, & s'éloigne trop de la ſublime ſimplicité d'Ocellus. La meilleure édition que nous aions de l'ouvrage de cet Auteur grec, & de la traduction de Nogarella, eſt celle qu'a donné Thomas Gale Anglois, dans les Opuscules mythologiques, phiſiques & moraux imprimés à Amſterdam 1688. Aux ſoins que ſe donna Thomas Gale pour cette édition Meibomius, ſi connu par ſa grande érudition, ajouta les ſiens.

Je viens actuellement aux notes, ou plutôt aux diſſertations que j'ai faites ſur quelques maximes d'Ocellus; je m'y ſuis propoſé d'éclaircir les points les plus eſſentiels de la theologie, de la phiſique & de la morale des anciens, & de montrer le plus ou le moins de reſſemblance qu'il ſe trouve entre leurs ſentiments & ceux des modernes. Je crois qu'en examinant avec impartialité toutes ces diférentes queſtions, depuis le tems de leur naiſſance jus-

7 Neceſſarium eſt homini accipere per modum fidei, non ſolum ea quæ ſunt ſupra rationem, ſed etiam ea quæ per rationem cognoſci poſſunt propter certitudinem. Ratio enim humana in rebus divinis eſt multa deficiens; cujus ſignum eſt, quia philoſophi de rebus humanis naturali inveſtigatione perſcrutan-

jusqu'à present, on peut faire une histoire abregée de l'esprit humain.

Pour éclaircir certaines opinions, & les examiner de tous les diférents côtés, j'ai été quelque fois obligé de combattre certains dogmes philosophiques que la Religion a adoptes; mais après avoir montré que les raisons, que l'esprit humain aporte pour prouver ces dogmes, ne sont point évidentes, j'ai soumis ma croïance à ce que nous en dit la revelation. Je pense avec les plus illustres Peres de l'Eglise, qu'il est un nombre d'opinions, qu'il faut recevoir simplement par la foi, parceque les raisonnemens des hommes ne sont pas capables de nous en demontrer la verité, qui cependant n'en est pas moins sure, puisqu'elle nous est revelée par les Ecritures. S. Thomas prétend non seulement que les hommes ne peuvent recevoir, que par la foi, les verités qui paroissent douteuses par les preuves des philosophes, mais encore qu'ils ne doivent donner leur croïance que par cette même foi à celles qui leur paroissent claires : „ Il est ne„ cessaire, [7] dit ce grand Philosophe, que les „ hommes reçoivent par l'autorité de la foi, non

tantes, in multis erraverunt, & sibi ipsis contraria senserunt. Ergo ut esset indubitata & certa cognitio apud homines de Deo, oportuit quod divina eis per modum fidei traderentur, quasi a Deo dicta, qui mentiri non potest. *S. Thom. II. 2. Quæst. 2. & 4.*

„ non ſeulement les choſes qui ſont au deſſus „ de la raiſon, mais même celles que la rai- „ ſon peut connoître, à cauſe de la certitu- „ de; car la raiſon humaine eſt fort défec- „ tueuſe dans les choſes divines; auſſi voit-on „ que les philoſophes ſont tombés dans plu- „ ſieurs erreurs, en voulant aprofondir la na- „ ture, & l'eſſence des choſes humaines, & „ ſe ſont contredits mutuellement; l'un ſoute- „ nant un ſentiment qu'un autre condamnoit. „ Afin donc que les hommes connuſſent d'u- „ ne maniere certaine & indubitable l'exis- „ tence de Dieu, il a été neceſſaire, que la „ foi leur enſeignat les choſes divines, com- „ me aiant été enſeignées de Dieu-même qui „ ne peut mentir."

Comment a-t-on donc pu faire, dans ces derniers tems, un crime à quelques philoſophes qui ſe ſont ſervis du ſage conſeil de Saint Thomas, & qui après avoir montré dans leurs ouvrages, la foibleſſe des raiſonnemens des philoſophes ſur certaines opinions, ont reconnu cependant la verité de ces mêmes opinions, parceque la revelation la leur aprenoit. Je

[8] Videte ne quis vos decipiat per philoſophiam & inanem fallaciam, ſecundum traditiones hominum, ſecundum elementa mundi, & non ſecundum Chriſtum. *Ep. D. Pauli ad Coloſſ. Cap XI. v.* 8.

[9] Τί τοίνυν ἄιτιον τοῦ μὴ πρὸς ἀλλήλυς μόνον, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἑαυτοὺς στασιάζειν τους παρ' ὑμῖν νο-

Quænam igitur afferri poteſt cauſa, ut qui apud vos reputati ſunt ſapientes, non tantum

σιά-

Je crois devoir remarquer ici, que le sentiment de S. Thomas a été celui tous les plus illustres Theologiens anciens & modernes. Commençons par S. Paul: „ Prenes garde, „ *dit cet Apôtre*, [8] que personne ne vous trom-„ pe par les raisonnemens de la philosophie, & „ de cette vaine tromperie conforme aux tra-„ ditions des hommes, & aux élémens du mon-„ de, & non pas à Christ.“

Les premiers Chretiens mépriserent infiniment toutes les preuves, qui n'étoient pas fondées purement & simplement sur la revelation. [9] „ Comment voulez-vous, *dit S. Justin*, „ qu'on ajoute aucune croïance aux philoso-„ phes, qui non seulement disputent avec ceux „ des autres sectes, mais qui ne sont pas d'ac-„ cord avec eux-mêmes?“

„ L'homme, [10] *dit Arnobe*, est un animal „ aveugle, & qui n'a aucune connoissance de „ lui-même, & qui ne sauroit connoître par „ aucune raison ce qu'il doit faire, en quel „ tems, & de quelle maniere.“

Lactance est encore plus précis sur la necessité de ne croire une opinion que parcequ'elle

μισθέντας γεγενῆσθαι σοφούς. inter se mutuo non sint factionibus conflictati, verum sibi ipsis etiam per se non repugnarint? *S. Justin. Mart. ad Græc. cohort. pag.* 8.

[10] Esse animal cæcum, & ipsum se nesciens, nullis possit rationibus consequi quid oporteat fieri, quando, vel quo genere. *Arnob. Disp. adv. Gent. Lib. I. cap.* 1.

eſt relevée. „ Les Livres ſaints, *dit-il*, [11] nous „ aprennent, que toutes les penſées des philoſophes ſont des folies: on ne ſauroit trop „ conſtater cette verité par les effets & par „ les raiſons, dans la crainte que quelqu'un „ trompé, & ſeduit par le nom brillant de la „ ſageſſe, & êgaré par l'éclat d'une éloquence flateuſe, ne préfere les opinions qu'on „ apuie ſur l'autorité de la raiſon & de la „ lumiere naturelle, à celles qui n'ont d'autre „ fondement que la revelation.“ Cet Auteur ne ſe contente pas de nous dire, qu'il ne faut recevoir une opinion, que parcequ'elle eſt revelée: il donne, dans un autre ouvrage, une preuve de l'incertitude des philoſophes ſur les queſtions les plus importantes, de la verité des quelles la ſeule revelation a pu nous inſtruire. „ Qui ne ſait, *dit Lactance*, [12] que „ la nature de l'ame eſt incompréhenſible; celui qui croit en avoir connoiſſance montre „ qu'il n'en a aucune. Nous devons donc „ com-

[11] Cum ſit nobis divinis Litteris traditum, cognitiones philoſophorum ſtultas eſſe, id ipſum re & argumentis docendum eſt; ne quis honeſto ſapientiæ nomine inductus, aut inanis eloquentiæ ſplendore deceptus, humanis malit quam divinis credere. *Lactant. Inſt. Lib. 1. cap.* 1.

[12] Mentis quoqne rationem incomprehenſibilem eſſe quis neſciat, niſi qui omnino illam non habet: cum ipſa mens quo loco ſit, aut cujusmodi, neſciatur? Varia ergo a philoſophis de natura ejus ac loco diſputata ſunt; at ego non

„ comprendre la grandeur des ouvrages de „ Dieu, par la difficulté qu'il-y-a de les con- „ noître.“

Aujourdhui le plus petit Regent de Colege prétend expliquer clairement, quelle eſt la nature de l'ame, & ſavoir le lieu où elle fait ſa demeure. Il n'eſt pas beſoin, ſelon lui, que l'homme ſoit guidé par la révélation, ſes foibles raiſonnemens valent l'autorité des Ecritures ſaintes. Dans quels travers ne doivent pas donner des ignorans auſſi préſomptueux, puisqu'un des plus grands Peres de l'Egliſe, nous a apris que l'orgueil des raiſonnemens philoſophiques avoit penſé le jetter dans une erreur mortelle. „ Je parlois beaucoup, [13] *dit ce* „ *Pere*, & je me regardois comme un grand „ philoſophe, mais ſi je n'euſſe pas eu dans „ Chriſt un ſecours contre ma vanité, au lieu „ de la ſcience, j'aurois trouvé ma perte: car „ je commençois deja à vouloir paſſer pour „ un Sage, gonflé d'orgueil de mes connois-

 ſan-

non diſſimulabo quid ipſe ſentiam, non quia ſic eſſe adfirmem; (quod eſt inſipientis in re dubia facere) ſed ut expoſita rei difficultate, intelligas, quanta ſit divinorum operum magnitudo. *Lactant. de Officio Dei cap.* 16.

[13] Garriebam plane quaſi peritus, & niſi in Chriſto Salvatore noſtro viam tuam quærerem, non peritus, ſed periturus eſſem. Jam enim coeperam velle videri ſapiens, plenus poena mea; & non flebam inſuper, & inflabar ſcientia. *D. Aug. Conf. Lib. VII. cap.* 20.

[14] Quia

„ sances, sur les quelles j'aurois du pleurer."
Le même S. Augustin aiant reconnu par lui-même, que la seule autorité des Ecritures est ce qui doit obliger un chretien à soumettre sa croiance, & non pas les preuves philosophiques, qui n'ont jamais une certitude évidente, remarque dans [14] un autre ouvrage, que l'entendement humain est obscurci par l'habitude des tenebres, dont il est envelopé dans la nuit du peché; il ne peut envisager fixement la clarté, l'évidence lui manque: c'est un bonheur pour lui d'être conduit vers la verité par la voix de l'autorité.

Il est facheux que les Jesuites ne lisent jamais les ouvrages de S. Augustin, sans cela on eut pû esperer, que les Journalistes de Trevoux n'attaqueroient plus, avec autant d'indécence que de mauvaise foi, plusieurs auteurs, qui ont déclaré & qui déclarent tous les jours, qu'ils croient toutes les verités révélées, parcequ'elles sont révélées, mais non pas parcequ'elles sont fort mal prouvées par les raisonnemens de quelques philosophes, aussi mauvais que ceux de l'Auteur du Journal Chrêtien, & de quelques autres Savans de cette espece.

Parmi les Theologiens modernes, qui ont rejetté toutes les preuves philosophiques, choisissons le plus savant & le plus vertueux qu'il y ait

14 Quia caligantes hominum mentes consuedine tenebrarum, quibus in nocte peccatorum vitiorumque velantur, perspicuitati sanctitatique rationis aspectum idoneum intendere nequeunt,

y ait eu dans ces derniers tems; l'illuſtre Mr. Huet, Evêque d'Avranches, a fait un Traité qu'il a intitulé *de la foibleſſe de l'Eſprit humain:* il l'a composé en françois, & en latin, pour qu'il put avoir plus de lecteurs. Ce ſavant Prêlat prouve invinciblement, dans cet ouvrage, la neceſſité de ne pas donner un entier conſentement à aucune opinion ſoutenue par les philoſophes. Il a diviſé ſon livre en trois parties: dans la premiere il ſoutient qu'il eſt impoſſible, que l'eſprit humain puiſſe être aſſuré d'une maniere évidente de la verité: dans la ſeconde il examine quelle eſt la façon la plus utile d'étudier la philoſophie: dans la troiſieme il refute les Savans qui ont voulu décider avec trop de hauteur. Lorsque ce livre parut, après la mort de Mr. Huet, les Jeſuites ſoutinrent que ce Prêlat n'en étoit pas l'auteur; c'eſt là leur façon d'agir ordinaire, ils commencent toujours par nier, quitte enſuite à convenir de ce qu'ils ſoutenoient être faux; ainſi que cela arriva à l'occaſion de l'ouvrage de Mr. Huet, dont le manuſcript original fut remis par Mr. l'Abbé d'Olivet à l'Académie françoiſe, qui décida que l'Ouvrage étoit veritablement de cet illuſtre Evêque. Comme il eſt mort, qu'il a vecu plûſieurs années chez les Jeſuites, & qu'il y a composé ce Traité ſur la foibleſſe de l'eſprit humain, ces Reverends Peres n'ont pas

queunt, ſaluberrime comparatum eſt, ut in lucem veritatis aciem titubantem, & veluti ramis humanitatis opacatam inducat autoritas. *D. Auguſtin. de Morib. Eccl. Cath. cap.* 2.

15 Quis-

jugé à propos de ſe vanger de leur confuſion, en cherchant à décrier cet ouvrage dans leurs écrits, & dans ceux des auteurs ſubalternes qui leur ſont devoués, tels que le Moine Chomeix, qui ſeroit inconnu, ſi Mr. de Voltaire ne l'avoit immortaliſé en plaçant ſon nom dans un ouvrage, où il fait mention de quelques Auteurs également mépriſables par leur ignorance, & par leurs calomnies. Ces ſortes d'écrivains ſont veritablement faits, pour être les goujats & Cuiſtres ſoumis à la ferule des Journaliſtes de Trevoux; & pour avoir les mêmes partiſans, & les mêmes lecteurs qu'eux. *Qui Bavium non odit amet tua carmina Mevi.*

Il y a encore une choſe, ſur la quelle quelques perſonnes trop délicates pourroient peut-être me faire des reproches, ſi je n'avois pour moi l'autorité & l'exemple de S. Auguſtin. J'ai été obligé, dans ma traduction du quatrieme chapitre d'Ocellus ſur la génération, d'agiter dans mes Notes certaines queſtions fort libres; mais Ocellus a écrit pour des philoſophes; ce n'eſt pas pour les Religieuſes de Fontevraux & pour les Novices Benedictines que j'ai commenté ce chapitre; je n'ai pas expliqué pour les financiers, & pour les Abbés de Cour celui de la poſſibilité de la transmutation des élémens; & de même je n'ai pas recherché l'ori-

[15] Quisquis ergo ad has literas impudicus accedit, culpam refugiat, non naturam: facta denotet ſuæ turpitudinis, non verba noſtræ neceſſitatis, in quibus mihi facillime pudicus & ex-

l'origine des Dieux & des demons, dont parle Ocellus, pour donner des éclairciſſemens aux petits maitres ſur les demons & les Dieux de l'Opera de Paris. Mon livre eſt écrit pour les perſonnes, qui aiment les belles Lettres & la philoſophie, & pour tous les gens du monde, qui liſent dans le deſſein de s'inſtruire & qui ne ſont pas aſſés ſcrupuleux pour condamner la Cité de Dieu de S. Auguſtin, livre rempli d'érudition, & de choſes intéreſſantes. Il n'y a rien dans mes notes d'auſſi libre, que les endroits que j'ai pris de cet ouvrage. Mais, dira peut être quelqu'un, S. Auguſtin a écrit en latin, & par conſéquent il n'a pû être lû que des gens de Lettres. Celui qui raiſonneroit ainſi, montreroit qu'il a peu de connoiſſance de l'Hiſtoire. Lorsque S. Auguſtin a fait ſon livre de la Cité de Dieu, le latin étoit la ſeule & générale langue de tout l'Empire d'Occident: la plus jeune fille, qui ſavoit lire, pouvoit entendre ſon ouvrage auſſi facilement, que le mien peut être entendu aujourdhui. Ce Saint ne s'arêta pas à des préjugés mal fondés, & aiant à parler ſur des matieres philoſophiques, il crut qu'il y auroit de la foibleſſe à ſe contraindre par rapport aux ſcrupules ridicules de certaines gens. „ Quiconque, *dit S Au-* „ *guſtin*, [15] lit ceci avec une mechante diſpoſition

religioſus lector vel auditor ignoſcet, donec infidelitatem refellam, non de fide rerum inexpertarum, ſed de ſenſu expertarum argumentantem. Leget enim hoc ſine offenſione, qui non exhor-

„ tion d'esprit, qu'il se blâme lui-même & „ non la nature; qu'il condamne l'impureté de „ son cœur, non les paroles dont la necessité „ nous oblige de nous servir; car celui qui „ n'est point scandalisé d'ouir S. Paul parler „ de l'impudicité monstrueuse de ces femmes, „ qui changeoient l'usage, qui est selon la na- „ ture, en un autre qui est contre la nature, „ lira ceci sans scandale, vu particulierement „ que nous ne parlons pas ici comme lui de „ de cette abominable infamie; mais qu'en ex- „ pliquant, selon nôtre pouvoir, ce qui se pas- „ se dans la génération des enfans, nous évi- „ tons comme lui toutes les paroles dèshon- „ nêtes.“

Je ne sais ce que l'on pourroit repondre de raisonnable, pour détruire ce qu'avance ici si sagement S. Augustin. Dira-t-on, que nôtre langue est plus chaste que la latine? avoir recours à une aussi foible raison, c'est prétendre que la matieres qui regardent la phisique, comme l'anatomie, la génération, la description des animaux &c. ne peuvent être traitées en françois. Les gens veritablement sages & vertueux ne s'arrêtent pas à de si foibles objections. L'on a vu sortir de la plume d'un des principaux Ecrivains de Port Royal, une traduction de la Cité de Dieu, où tous les endroits

exhorret Apostolum horrenda foeminarum flagitia reprehendentem, quæ immutaverunt naturalem usum, in eum usum qui est contra naturam: præcipue quia nos non damnabilem obscœ-

droits les plus libres ſont fidelement rendus, & ce Traducteur a donné de très bonnes raiſons pour juſtifier ſa conduite à ce ſujet. „ Si S. „ Auguſtin, *dit-il*, eut été du ſentiment, que „ ces ſortes de choſes étoient inutiles & nui- „ ſibles à la poſterité, il n'auroit pas manqué „ d'en avertir dans ſes retractations, de peur „ de tendre ce piege à ceux, qui viendroient „ après lui: & lui qui a été aſſés humble pour „ ſe dedire de certaines choſes, où la mépriſe „ étoit indiférente, n'auroit eu garde d'ou- „ blier celles qui pouvoient être d'une dange- „ reuſe conſéquence; car je ſuplie de conſidé- „ rer que la langue, en la quelle ce Saint a „ écrit, étoit celle de ſon pais & de tout l'Em- „ pire Romain, c'étoit la langue vulgaire de „ ce tems-là: c'étoit celle des filles, des reli- „ gieuſes, & ſes ouvrages étoient entre les mains „ de ces ſortes de perſonnes, qui bien loin de s'en „ ſcandaliſer en étoient extrèmement édifiées."

Je ne demande donc aux perſonnes des deux ſexes, qui liront mon ouvrage, que de n'être pas plus ſcrupuleuſes que l'étoient les religieux, & les vierges conſacrés aux autels du tems de S. Auguſtin. Cependant pour éviter tous les reproches, & prévenir toutes les critiques d'une fauſſe ſageſſe, couverte du maſque de l'hypocriſie; je declare encore que je n'ai écrit que pour

cœnitatem nunc, ſicut ille, commemoramus atque reprehendimus, ſed in explicandis quàntum poſſumus humanæ generationis affectibus, verba tamen, ſicut ille, obſcœna devitamus. *Aug. de Civ. Dei Lib. XIV. Cap.* 23.

pour les gens, qui aiment la philoſophie & qui cultivent les lettres.

J'ai fait imprimer les reflections priſes dans le texte, & qui ſont le ſujet des remarques, ſans y mettre d'accens, comme on a fait depuis quelque tems en diférents ouvrages, où les citations, à cauſe de la petiteſſe du caractere ſont ſans accens; car il eſt presque impoſſible qu'on ne ſe brouille lors de l'impreſſion, & cela fait une confuſion plutôt qu'une exactitude. Ce qui m'a déterminé à ſuivre cette methode, c'eſt que ces mêmes paſſages ſe trouvent accentés dans le texte qui eſt imprimé en plus gros caractere: ainſi, ſi j'ai fait une faute en ſuivant le nouvel uſage, cette faute eſt toute reparée dans le Texte d'Ocellus.

Le grec & latin qui ſe trouvent neceſſairement, & même indiſpenſablement mêlé avec le françois dans cet ouvrage, ne doivent point embaraſſer ceux, qui n'entendent pas ces langues: tous les paſſages cités ſont fidelement traduits, & le ſens eſt toujours lié indépendamment des citations grecques & latines, faites uniquement pour les Savans qui ne veulent pas toujours ſe donner la peine de les verifier & qui ſouvent ne le peuvent pas, par le défaut des livres. On peut donc lire cet ouvrage en françois, ſans trouver aucune interruption, & avec la même facilité, que s'il n'y avoit ni grec ni latin.

Réflec-



Reflections D'OCELLUS DE LUCANIE sur l'Univers.

Chapitre I.

§. 1.

Ocellus de Lucanie a écrit ces reflections sur le monde : quelques unes lui ont été suggerées par les indices manifestes de la nature, quelques autres par l'opinion, & par le raisonnement ; & quelques autres par les reflections & par les conjectures sur ce qui est le plus probable.

§. 2. Le Monde me paroit n'avoir jamais

Ὤ'ΚΕΛΛΟΣ Ὁ ΛΕΥΚΑΝΌΣ Περὶ τοῦ παντός

Κιφ. ά.

§. 1.

Τάδε συνέγραψεν Ὤκελλος ὁ Λευκανὸς, περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως. Τὰ μὲν τεκμηρίοις σαφέσι παρ' αὐτῆς τῆς φύσεως ἐκμαθών· τὰ δὲ καὶ δόξη, μετὰ λόγου τὸ εἰκὸς ἀπὸ τῆς νοήσεως ςοχαζόμενος.

§. 2. Δοκεῖ γάρ μοι τὸ πᾶν ἀνώλεθρον εἶναι

καὶ ἀγένητον. ἀεί τε γὰρ ἦν, καὶ ἔσται. εἰ γὰρ ἔγ-

été produit, [1] & devoir être impérissable ;

[1] Δοκει γαρ μοι το παν ανωλεθρον ειναι και αγενητον. *Le monde me paroit n'avoir jamais été produit & devoir être impérissable.*

Les Philosophes anciens ont été partagés sur la nature du monde; les uns lui ont donné un commencement, les autres ont prétendu au contraire qu'il avoit été de tout tems, tel qu'il est aujourd'hui. Thales, Anaxagore, Empedocle, Democrite, Melissus, Platon, crurent que l'arrangement du monde, avoit eu un commencement. Aristote, s'il faut l'en croire, fut le premier qui soutint & demontra l'éternité du monde; & les plus celebres commentateurs, fondés sur son autorité, disent la même chose. Le Jesuite Toleta, qui fut Cardinal, & qui composa un excellent commentaire sur les ouvrages d'Aristote, assure qu'avant ce Philosophe grec tous les philosophes avoient admis le commencement de l'arrangement du monde. *Mundum esse genitum omnes antiqui philosophi ante ipsum Aristotelem posuerunt, ut Anaxagoras, Democritus, Empedocles, Melissus, Plato cum cæteris, sed ipse Aristoteles omnium primus ingenitum & æternum fecit, ut de se ipsemet ait, I. de Cœlo Text.* 102. *Francis. Toletæ Societatis Jesu Commentarii in octo Libros Aristotelis &c. coment. in Lib. VIII. Phys. cap.* 2. *fol.* 209. *vers.* Mais comment Aristote a-t-il pu dire qu'il avoit été le premier à connoître l'éternité du monde, & comment les Commentateurs l'ont ils cru sur sa parole, puisqu'ils pouvoient se convaincre évidemment de la fausse assertion de leur Maître, ayant devant leurs yeux l'ouvrage d'Ocellus qu'ils

ne

comme il a toujours été, [2] de même il sub-

ἔγχρονον, οὐκ ἂν ἔτι ἦν. οὕτως οὖν ἀγένητον τὸ

ne pouvoient ignorer, & Ariſtote encore moins qu'eux? On ſera moins étonné de cette aſſertion d'Ariſtote, ſi l'on conſidere que les hommes ont dû être tels dans tous les tems qu'ils ſont aujourd'hui: n'a t'on pas vû de nos jours Neuton & Leibnitz diſputer ſur la decouverte du Calcul diférentiel, & pretendre tous les deux l'avoir decouvert longtems l'un avant l'autre? cette dispute partagea la Republique des Lettres; & quelle rumeur n'a pas cauſé, en dernier lieu dans cette même Republique, le Principe de la moindre action, preſenté au Public par Mr. de Maupertuis ſous une forme diférente de celle, où il avoit été adopté & ſoutenu par tant d'autres Philoſophes! Ariſtote étoit bien aiſe de paſſer pour l'auteur d'un ſiſteme entierement nouveau: ſes partiſans dans la Grece firent ce que les partiſans des Philoſophes modernes font en France, en Angleterre, & en Allemagne.

[2] Αει τε γαρ ην και εσαι, *il a toujours été, de même il ſubſiſtera toujours.* Je ne ſuis point étonné que les Philoſophes, qui ont admis l'éternité du monde, ayent eu beaucoup de Sectateurs. Leur ſiſteme étoit plus naturel, & moins ſujet à une infinité de difficultés, que ceux des Philoſophes, qui lui donnoient un commencement. Car ces Philoſophes admettoient tous l'éternité de la matiere; aucun d'eux n'avoit eu l'idée, que de rien on peut faire quelque choſe: ils regardoient comme le comble de l'abſurdité de penſer qu'une choſe peut ſortir du néant. Or en admettant l'exiſtence de la matiere de tout tems, n'eſt-il pas plus naturel de croi-

πᾶν καὶ ἀνώλεθρον. σύ- sistera toujours. S'il
τε γὰρ, εἰ γενόμενον étoit soumis au tems,
τις

re, que l'ordre est co-éternel avec elle, que de laisser cette même matiere inutile & dans l'inaction.

Il faut que cette matiere premiere, si le monde n'est pas éternel, ait été mise en mouvement & arrangée ou par le hazard, ou par un Etre intelligent. Ces deux opinions paroissent également fausses. Car pourquoi, si c'est le hazard qui a produit l'univers, l'ordre est-il conservé dans l'univers? pourquoi les semences des choses sont elles inalterables? pourquoi le même hazard ne produit-il pas tous les jours de nouveaux êtres? cela arriveroit sans doute si le hazard avoit produit l'arrangement de l'univers, & c'est ce que nous examinerons dans la suite de l'ouvrage d'Ocellus. Si c'est un Etre intelligent qui a arrangé l'Univers, pourquoi co-existant de tout tems avec la matiere a-t-il laissé dans l'inaction (pendant toute l'éternité anterieure à l'arrangement du monde) cette même matiere.

Le monde étoit bon & necessaire, ou il n'étoit ni bon ni necessaire; si le monde étoit bon & necessaire, pourquoi l'Etre intelligent a-t-il tardé à faire une chose bonne & necessaire? cela n'est pas de l'essence d'un Etre juste & intelligent. Si le monde n'étoit ni bon ni necessaire, pourquoi un Etre intelligent a-t-il fait une chose mauvaise & inutile? cela est encore contraire à son essence. Ainsi l'arrangement du monde ne peut avoir eu un commencement, & ne peut avoir été fait ni par le hazard, ni par un Etre intelligent.

Voilà comme raisonnoient les anciens Philosophes, qui admettoient l'éternité de l'univers: ils apuïoient

il n'existeroit plus. τις αὐτὸ δοξάζει, εὐ-
Ainsi donc il est increé, ροιτο ἄν εἰς ὃ φθαρείη
A 3 καὶ

apuïoient encore leur sentiment de plusieurs raisons, que nous verrons dans la suite : lesquelles sans la revelation, qui nous aprend à soumettre notre esprit, & qui nous a instruit de ce que nous devons croire, nous paroitroient invincibles. Car quel est, je ne dis pas le Philosophe, mais l'homme tant soit peu éclairé qui, sans la foi, peut croire la premiere vérité qu'elle nous apprend, sur la creation de la matiere sortie du neant. Ce dogme paroissoit contraire à toutes les notions les plus claires, non seulement aux Philosophes qui admettoient l'éternité du monde, mais encore à ceux qui lui donnoient un commencement : C'est ce que remarque le Cardinal Toleta, *nihil*, dit-il, *ex nihilo fieri posse putabant*, *etiam a prima causa*, *sed ex aliqua materia* ; *ob id mundum æternum*, *aut materiam æternam ex qua mundus in tempore fieri posset*, *constituebant*.

Le Pere Mourgues, autre Jesuite fort celebre, convient non seulement que les Philosophes anciens ont cru la matiere éternelle, mais il prouve encore que tous ceux qui croioient qu'un Etre intelligent avoit arrangé cette matiere premiere, faisoient materiel cet Etre intelligent. Ainsi tous ces Philosophes non seulement admettoient la matiere du monde éternelle, mais ils croioient encore que l'Intelligence, qui lui avoit donné la forme, étoit composée d'une matiere plus subtile à la verité, mais cependant veritablement matiere. Quand nous trouvons donc dans les ouvrages d'un Philosophe ancien le mot ασωματοι, que les latins appellent *in-*

cor-

καὶ διαλυθείη. ἐξ οὗ & impériſſable. Si γὰρ γέγονεν, ἐκεῖνο quelqu'un penſe qu'il πρῶ-

corporeus & les françois *incorporel*; il faut en rendre le ſens par *matiere ſubtile*. Ecoutons parler le ſavant Jeſuite que je viens de citer : *Les Philoſophes croient avoir beaucoup fait d'avoir choiſi le corps le plus ſubtil* (*le feu*) *pour en compoſer l'intelligence, ou l'eſprit du monde, comme on le peut voir dans Plutarque. Il faut entendre leur langage, car dans le nôtre ce qui eſt eſprit n'eſt pas corps, & dans le leur au contraire, on prouvoit qu'une choſe étoit corps parcequ'elle étoit eſprit.*

Nous avons dans Tertullien une preuve bien évidente de ce que dit ici le Pere Mourgues, car quoique cet ancien écrivain chretien vecut dans le troiſieme ſiecle de l'Egliſe, il n'avoit encore d'autre idée de la ſpiritualité de Dieu, que celle des Philoſophes payens. Et il prouvoit que Dieu étoit *un Eſprit* parcequ'il étoit un Corps. *Qui peut nier*, diſoit-il, *que Dieu ne ſoit un Corps : quoiqu'il ſoit un eſprit; tout eſprit eſt corps, & a une forme & une figure qui lui eſt propre.* „ Quis autem negabit Deum „ eſſe Corpus, & ſi Deus Spiritus? Spiritus etiam „ corporis ſui generis, in ſua effigie. *Tertullian. ad-* „ *vers. prax. cap.* 7." Et qu'on ne diſe pas, que Tertullien étoit le ſeul Ecrivain celebre qui dans le troiſieme ſiecle penſoit encore comme les philoſophes anciens. Origene s'expliquoit ainſi que lui, & ce ſavant auteur après avoir remarqué, que le mot *incorporel* ἀσώματον ne ſe trouvoit dans aucun auteur ſacré (*appellatio* ἀσώματον *apud noſtros Scriptores eſt inuſitata & incognita*, *Orig. in proëm. ad lib. princip.*) explique ce mot par ceux de matiere

ſubtile.

est produit, certainement il ne pourra con- | πρῶτον τοῦ παντός ἐςιν· εἰς ὅ τε πάλιν φθα-

ſubtile. Mr. Huet, Prelat egalement illuſtre & par ſa pieté & par ſes lumieres, ſera mon garand. *Nous montrerons*, dit-il, *que quoiqu'Origene ſemble faire l'ame incorporelle; ce n'eſt que par rapport à la matiere épaiſſe & craſſe dont les Corps ſont composés, car d'ailleurs il la fait cependant materielle, ce qui eſt évident par la maniere dont il s'explique dans le Livre des principes. Car expliquant dans cet ouvrage le mot* ſpirituel *ἀσώματον il enſeigne qu'il faut entendre par cette expreſſion, une ſubſtance qui n'éſt pas ſemblable à la matiere craſſe & viſible qui compoſe les corps; mais qui eſt une matiere ſubtile, & deliée comme l'air:* Oſtendemus in ſequentibus, animam licet incorporalem ſtatuere videatur, talem tamen reſpectu craſſiorum corporum, ab eo prædicari revera corpore præditam decerni; quemadmodum vel ex priore capite librorum de principiis perſpicuum eſt, ubi vocis ἀσώματον vim exponens, accipi docet pro eo quod non eſt ſimile huic noſtro craſſiori & viſibili corpori, ſed quod eſt naturaliter ſubtile, & velut aura tenue. *Origenis in ſacras ſcripturas, Commentarii &c. Pet. Daniel Huetius &c. notis & obſervationibus illuſtravit. Tom. I. quæſt. V. de Deo. pag. 29.*

Il ſeroit aiſé de prouver ici que tous les Peres de l'Egliſe, juſqu'au tems de S. Auguſtin, ont fait la Divinité corporelle, mais je me contenterai de citer encore ici un célébre Pere de l'Egliſe, qu'elle a placé comme martir au rang de ſes Saints & qui s'explique ainſi qu'Origene & Tertullien: *Toute ſubſtance*, dit-il, *qui ne peut être ſoumiſe à une autre à cau-*

φθαρήσεται, ἐκεῖνο ἔσχατον τοῦ παντὸς ἔσαι.

Τόγε δὲ πᾶν γινόμενον, σὺν πᾶσι γίνε-

cevoir ce dans quoi il sera dissous, & comment il finira. Car de même que ce dont il aura été produit aura

Τόγε

à cause de sa legereté, a cependant un corps qui constitue son essence. Si nous appellons Dieu incorporel, ce n'est pas qu'il le soit: mais c'est parceque nous sommes accoutumés d'aproprier certains noms à certaines choses, à designer le plus respectueusement qu'il nous est possible les attributs de la Divinité.... ainsi parceque l'essence de Dieu ne peut être aperçue, & ne nous est point sensible, nous l'appellons incorporel. „ Quidquid est substantiale quod ab aliquo pre-„ hendi non potest, corpus ei est quod id prehendit: „ & divinitatem dicimus esse incorpoream, non „ quod incorporea, sed quem admodum soliti sumus „ in rebus materialibus, quæ apud nos sunt, pro „ stabilioribus deitatem cohonestare, ita etiam in „ nominibus facimus, non quod illis Deus indi-„ geat, sed ut per ea nostram de ipso mentem de-„ claremus..... consimiliter vero, quia non pre-„ hendi honorificentius est, idcirco eum vocamus „ incorporeum. *St. Justini Philosoph. Martyr. O-„ per. quæst. græcanicarum ad Christianos de incorpo-„ reo & Deo &c. lib. p.* 203."

Il n'est pas étonnant que tous les anciens chretiens ne trouvant, comme le remarque Origene, aucune marque de cette spiritualité, telle que nous l'admettons aujourd'hui, dans les Auteurs sacrés; & le mot *incorporel* ασωματον ayant encore été inconnu pendant plus de trois siecles dans la langue

latine;

éte la premiere partie du monde, de même ce dans quoi il fera dif-fous en fera la derniere partie. Mais le

ται· καὶ τὸ φθειρόμενον, σὺν πᾶσι φθείρεται. καὶ τοῦτό γε δὲ ἀδύνατον. ἄναρχον ἄρα καὶ ἀτελεύτητον τὸ

latine; les Chretiens, & même leurs plus illuftres auteurs, ayent continué à regarder comme abfurde d'admettre, qu'une fubftance pouvoit exifter fans exifter dans aucun lieu, qu'elle pouvoit mouvoir le corps fans avoir des parties étendues, qui puffent agir fur ce même corps: & enfin qu'elle pouvoit, elle qui n'avoit point d'étendue, de profondeur, ni de largeur, être muë & afectée par une fubftance corporelle. Il a fallu du tems à l'Eglife pour découvrir & pour établir ces verités, ainfi que plufieurs autres, qui peu à peu ont été revelées aux fideles par les diférents Conciles, comme les miracles operés par les images, la préfence réelle, la tranfubftantiation: ces verités qui dans les premiers tems du Chriftianisme auroient pû revolter l'efprit des Payens, les éloigner de notre fainte Religion, ne pouvant plus produire dans la fuite le même effet, elles ont pû & dû être établies.

Si l'on confidere à prefent, que bien loin que les Anciens ayent penfé, que la matiere ait pû fortir du néant, ils ont au contraire cru que l'Intelligence, qui l'avoit arrangée, n'avoit pu fubfifter fans être elle-même materielle, on verra qu'il étoit naturel qu'ils foutinfent que cette matiere, ayant été de tout tems, avoit dû être arrangée de même de tout tems, par les raifons que j'ai rapportées au commencement de cette note, & par celles qu'on verra dans Ocellus.

πᾶν. οὐ μὲν οὖν ἄλλως ἔχει ἢ οὕτως.

monde étant produit il doit l'être avec toutes ſes parties, & ſi il eſt détruit il doit auſſi l'être dans toutes ſes parties, ce qui eſt impoſſible, [3] *puiſqu'il faut que ce dont il a été produit, ait été ſa premiere partie, & que ce dans quoi il ſera diſſous ſoit ſa dernière partie, la premiere de ces parties aura donc éxiſté avant le monde, la ſeconde éxiſtera après ſa deſtruction, puiſqu'elle eſt ce dans quoi il ſera diſſous: ni l'une, ni l'autre de ces choſes ne peut l'être.* Le monde donc n'a point de commencement, & n'aura point de fin, il eſt impoſſible que cela ſoit autrement.

§. 3. Πᾶν τε τό γενέσεως ἀρχὴν εἰληφὸς, ϗ διαλύσεως ὀφεῖλον κοινωνῆσαι, δύο ἐπιδέχεται μεταβολάς· μίαν μεν τὴν ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. καλεῖται δὲ τὸ μὲν ἀφ' οὗπερ ἂν ἄρξηται μεταβάλλειν,

§. 3. Toute choſe qui a reçu un commencement de production & qui doit participer à la deſtruction reçoit deux changemens; l'un ſe fait du moindre au plus grand, & du pire au meilleur. Et ce par quoi ce changement commence à s'operer

γένε-

[3] *Puiſqu'il faut que ce dont il a été produit.* J'ai ajouté cela & les deux phraſes ſuivantes pour rendre le ſens de l'auteur plus clair.

s'apelle production, & ce en quoi il parvient s'apelle vigueur. Le second changement se fait du plus grand au moindre, & du meilleur au pire, & la fin de ce changement est nommée destruction & dissolution.

γένεσις· τὸ δὲ εἰς ὃ ἀφικνεῖται, ἀκμή. δευτέραν δὲ τὴν ἀπὸ τοῦ μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. τὸ δὲ συμπέρασμα τῆς μεταβολῆς ταύτης ὀνομάζεται φθορά καὶ διάλυσις.

§. 4. Si l'Univers donc est engendré & corruptible, il doit par conséquent changer du moindre au plus grand & du plus mauvais au meilleur; & dans la suite il doit aussi changer du plus grand au moindre, & du meilleur au pire: il faut encore que le monde, s'il a été produit, prenne un accroisement & une plus grande force, & ensuite il déperira & finira, puisque toute nature *produite* a une progression de trois

§. 4. Ἐὰν οὖν καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν γενητόν ἐστιν καὶ φθαρτὸν, γενόμενον, ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον μετέβαλλε, καὶ ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. ὥστε καὶ ἀπὸ (τοῦ) μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον μεταβαλεῖ, καὶ ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. γενόμενος ἄρα ὁ κόσμος αὔξησιν ἔλαβε καὶ ἀκμὴν, καὶ πάλιν λήψεται φθίσιν καὶ τελευτήν. ἅπασα γὰρ φύσις, ἡ ἔχουσα διέξοδον, ὅρους ἔχει τρεῖς, καὶ δύο διαστήματα.

ματα. ὅροι μὲν οὖν εἰσὶ τρεῖς, γένεσις, ἀκμὴ, τελευτή· διαστήματα δὲ, τό τε ἀπὸ τῆς γενέσεως μέχρι τῆς ἀκμῆς, καὶ τὸ ἀπὸ τῆς ἀκμῆς μέχρι τῆς τελευτῆς.

termes & de deux intervales. Les trois termes ſont la génération, la force, & la fin : les intervales ſont celui depuis la naiſſance jusqu'à la force, & celui depuis la force jusqu'à la fin.

§. 5. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν, οὐδὲν ἡμῖν ἐξ αὐτοῦ παρέχεται τεκμήριον τοιοῦτον· οὔτε γὰρ γενόμενον αὐτὸ εἴδομεν, οὔτε μὲν ἐπὶ (τὸ) βέλτιον καὶ τὸ μεῖζον μεταβάλλον, οὔτε χεῖρον ποτὲ ἢ μεῖον

§. 5. Le Monde ne nous donne aucun indice pareil, & nous ne voïons pas qu'il ſoit engendré, puisqu'il ne change point en mieux ni en grand, & qu'il ne devient ni pire ni moindre. 4 Mais il per-

4 Αλλ αει κατα τ' αυτο και ωσαυτως διατελει και ισον και ομοιον αυτο εαυτου, *mais il perſevere toujours dans le même état*, & il eſt toujours *égal & ſemblable à lui même.*

L'ordre de l'Univers eſt immuable, & les changemens journaliers, qui s'opérent en lui n'influent point ſur ſon harmonie generale; malgré l'inconſtance des choſes qu'il renferme, & qui ſont ſujetes à changer, ſon arrangement eſt toujours le même: nous voyons perpetuellement les mêmes proportions dans les mouvemens celeſtes, dans la marche de la terre & des planetes: le

ſévere toûjours dans le même état ; & il eſt toûjours égal & ſemblable à lui même.

μεῖον γενόμενον· ἀλλ' ἀεὶ κατὰ τὸ αὐτὸ καὶ ὡσαύτως διατελεῖ, καὶ ἴσον καὶ ὅμοιον αὐτὸ ἑαυτοῦ.

§. 6. Les marques & les indices évidens de cette verité ſont les arrangemens, les ſimétries, les formes, les ſituations, les diſtances, les puiſſances, les viteſſes, & les lenteurs reciproques : car toutes ces choſes, & leurs ſemblables, reçoivent un changement & une

§. 6. Τὰ σημεῖα δὲ καὶ τεκμήρια αὐτοῦ ἐναργῆ, (αἱ) τάξεις, (αἱ) συμμετρίαι, σχηματισμοὶ, θέσεις, διαστάσεις, δυνάμεις, ταχύτητες πρὸς ἄλληλα καὶ βραδύτητες, ἀριθμοὶ γοῦν καὶ χρόνων περίοδοι. πάντα γὰρ τὰ τοιαῦτα μεταβολὴν καὶ μείωσιν ἐπιδέχεται, κατα.

le retour des Saiſons eſt éternellement reglé, la longueur des jours & des nuits eſt toujours conforme au tems de ces mêmes ſaiſons. Les plantes, les animaux, les hommes ſont ſujets aux mêmes loix, que la nature leur a impoſées dans tous les tems. Ainſi les changemens particuliers n'influent point ſur l'ordre immuable de l'Univers, qui ſera toujours tel qu'il a toujours été, au lieu que les êtres qui ont été créés ſont ſujets au changement par une loi, impoſée à tout ce qui doit mourir. Dans les revolutions, amenées par le cours des années, la face de la terre eſt per-

τὰ τὴν τῆς γενητῆς φύσεως διέξοδον. τῇ μὲν γὰρ ἀκμῇ διὰ τήν δύναμιν τὰ μείζονα καὶ τὰ βελτίονα παρέπεται, τῇ δὲ φθίσει διὰ ἀσθένειαν τὰ μείονα, καὶ τὰ χείρονα.

diminution selon la progression d'une substance produite : & parmi elles les meilleures suivent l'état de force à cause de leur puissance, & les plus petites & les plus mauvaises tendent à la destruction à cause de leur foiblesse. *Mais dans l'essence & la nature stable du monde l'on n'aperçoit rien de pareil.*

§. 7.

perpetuellement changée, & depouillée des Nations qui la couvroient, aux quelles d'autres succèdent. Le monde par ces alterations n'en reçoit jamais aucune, il conserve toujours sa même nature, il n'est point sujet à la vieillesse, son mouvement n'est ni accelleré ni retardé, il sera toûjours le même qu'il a été, & nos arrieres neveux le verront tel, que nos ancêtres. C'est ce que le Poëte Manile a exprimé élégamment dans ces Vers,

Omnia mortali mutantur lege creata,
Nec se cognoscunt terræ vertentibus annis,
Exutae variam faciem per Sæcula gentes.
At manet incolumis mundus, suaque omnia servat;
Quæ nec longa dies auget, minuitque senectus,
Nec motus puncto currit, cursusque fatigat:
Idem semper erit, quoniam semper fuit idem;
Non alium videre patres, aliumve nepotes
Aspicient, *Manil. Astron. lib.* 1.

§. 7. J'apelle le monde, ce que l'on nomme *le Tout*, l'Univers; [f] c'eſt à cauſe de cette univerſalité qu'il a obtenu le nom qu'on lui a donné. Il eſt orné de toutes les perfections. Il eſt enfin l'aſſemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les ſub-

§. 7. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὀνομάζω τὸν σύμπαντα κόσμον. διὰ γὰρ τοῦτο καὶ τῆς προσηγορίας ἔτυχε ταύτης, ἐκ τῶν ἁπάντων δὴ κοσμηθείς. σύστημα γάρ ἐστιν τῆς τῶν ὅλων φύσεως αὐτοτελὲς, καὶ τέλειον· ἐκτὸς γὰρ

[f] Το δε γε ολον και το παν ονομαζω τον συμπαντα κοσμον, *j'apelle le monde ce que l'on nomme le tout :* mot à mot. Δε γε ονομαζω το ολον και το παν τον κοσμον συμπαντα *je nomme le tout, & l'univers, le monde univerſel.*

Voilà donc la definition exacte de ce qu'Ocellus entend par le mot de *monde* κοσμος. Le monde c'eſt *l'Univers*, c'eſt *tout* ce qui exiſte, συμπας κοσμος. La terre, le ſoleil, les planetes peuvent ſouffrir quelques changemens; mais le *tout*, mais *l'Univers*, n'en eſt ni troublé, ni diminué, ni augmenté; il ne peut être troublé, parce qu'il eſt l'aſſemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les ſubſtances, συστημα γαρ εστιν της των ολων φυσεως αυτοτελες: il ne peut être diminue, *parceque rien n'eſt hors de lui*, εκτος γαρ του παντος ουδεν: il ne peut être augmenté, *parceque s'il exiſte quelque choſe elle exiſte dans lui & avec lui:* ει γαρ τι εστιν εν τω παντι εστι και συν τουτω: & rien enfin

γὰρ τοῦ παντὸς οὐδὲν. εἰ γάρ τι ἐςὶν, ἐν τῷ παντί ἐςιν, σὺν τούτῳ τὸ πᾶν. καὶ σὺν τούτῳ (τὸ) πάντα ἔχειν, τὰ μὲν ὡς μέρη, τὰ δὲ ὡς ἐπιγεννήματα.

stances. Rien n'est hors de lui. Si quelque chose existe, elle existe dans lui & avec lui. Il comprend tous les Etres diférens, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.

§. 8. Τὰ μὲν οὖν ἐμπεριεχόμενα τῷ κόσμῳ, πρὸς τὸν κόσμον ἔχει τὴν συναρμογήν, ὁ δὲ κόσμος πρὸς οὐδὲν ἕτερον, ἀλλ' αὐτὸς πρὸς ἑαυτόν. τὰ μὲν γὰρ ἄλλα πάντα, τὴν φύσιν

§. 8. Il s'ensuit de là que les choses contenuës dans le monde ont une afinité & un accord avec lui. Le monde au contraire n'a aucune afinité & aucun accord qu'avec lui-même: toutes les autres choses subsistent ayant une nature non par-

enfin ne peut-être sans lui *parce qu'il comprend tous les êtres diférents, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.* Και το παν παντα εχειν, τα μεν ως μερη, τα δε ως επιγεννηματα.

[6] *Avec la partie de l'arrangement general des choses.* Mot à mot, *avec la partie du commun arrangement de lui*,

faite en ſoi, & elles ont encore beſoin d'une liaiſon avec les choſes qui exiſtent hors d'elles, comme les animaux avec la reſpiration, la vuë avec la lumière, les autres ſens avec l'objet ſenſible qui leur eſt propre, les plantes avec la naiſſance & l'acroiſſement; le ſoleil, la lune, les planetes, les étoiles fixes avec la partie [6] de l'arrangement general des choſes. Mais le monde au contraire n'a aucun raport avec aucune choſe qu'avec lui-même; & ſa nature eſt

σιν οὐκ αὐτοτελῆ ἔχοντα συνέστηκεν, ἀλλ' ἔτι δεῖται τῆς πρὸς τὰ ἐκτὸς ἐχόμενα συναρμογῆς. ζῶα μὲν πρὸς ἀναπνοὴν, ὄψις δὲ πρὸς τὸ φῶς, αἱ δὲ ἄλλαι αἰσθήσεις πρὸς τὸ οἰκεῖον αἰσθητόν. τὰ δὲ φυτὰ πρὸς τὸ φύεσθαι. Ἥλιος δὲ καὶ σελήνη, καὶ οἱ πλάνητες, καὶ (οἱ) ἀπλανεῖς κατὰ τὸ μέρος μὲν τῆς (κοινῆς) διακοσμήσεως αὐτοῦ: αὐ-

τὸς

lui, c'eſt à dire, *du monde*, *κατα το μερος μην της (κοινης) διακοσμησεως αυτου*. Le Traducteur latin n'a pas traduit ce paſſage, il l'a paraphraſé inutilement, car il eſt fort clair dans ſa brieveté; voici ſa traduction. *Cum mundo, quem ipſæ tanquam partes diſtinguunt, atque exornant, cognatione quadam junctæ & continentes ſunt*. Il n'y a pas le quart de tout cela dans l'original.

τὸς δὲ πρὸς οὐδὲν ἕτερον ἀλλὰ πρὸς αὐτοῦ.

§. 9. Ἔτι δὲ καὶ οὕτως εὔγνωστον ἔσαι τὸ λεγόμενον, ὅτι ἀληθές ἐσι. τό τε γὰρ πῦρ ἑτέρῳ θερμαντικὸν ὄν, αὐτὸ ἐξ αὐτοῦ θερμόν ἐσι: καὶ τὸ μέλι γλυκαντικὸν γενόμενον, αὐτὸ ἐξ αὐτοῦ γλυκύ ἐσι. καὶ αἱ ἀρχαὶ τῶν ἀποδείξεων τῶν ἀφανῶν σημαντικαὶ οὖσαι, αὐταὶ ἐξ ἑαυτῶν ἐμφανεῖς τέ καὶ γνωσικαὶ εἰσίν. οὕ-

independante de celle de tous les êtres particuliers.

§. 9. Il nous sera aisé de connoître cette verité par une simple comparaison. Si nous considerons, que le soleil échauffant les autres corps doit necessairement être chaud lui-même & par lui-même; le miel étant adoucissant doit être doux lui-même; les principes des demonstrations, étant significatifs pour expliquer les choses obscures, doivent être clairs & sensibles par eux mê-

τως

7 Ο δε γε κοσμος αιτιος εσι τοις αλλοις του ειναι και του σωζεσθαι και του αυτοτελη ειναι. *Mais le monde est la cause de l'existence de la conservation & de la perfection de toutes les choses* αρα αυτος εστι αιδιος εξ εαυτου, *il est donc immortel par lui même.* Philon le Juif a emploié a peu près le même argument dans l'ouvrage, qu'il a fait pour prouver, que le monde sera éternel.

Crito-

mes. *Si nous considerons, dis-je, toutes ces choses, nous devons en conclure:* qu'une substance étant la cause aux autres de leur perfection doit être parfaite en soi, & par elle même; & qu'une substance étant la cause aux autres de leur conservation & de leur durèe, doit être conservée & persévérante par elle-même; & qu'enfin une substance étant la cause aux autres de l'harmonie & de l'arrangement, est harmonique & arrangée par elle même. 7 Or le

τως οὖν καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς αὐτοτελείας, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ αὐτοτελές ἐστι· καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς σωτηρίας καὶ διαμονῆς, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ σωζόμενον, καὶ διαμένον ἐστί. καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς συναρμογῆς, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ συνηρμοσμένον ἐστίν. ὁ δέ γε κόσμος, αἴτιός ἐστι τοῖς ἄλλοις τοῦ εἶναι καὶ

Critolaus, *dit il*, avoit accoutumé de se servir souvent dans la dispute de cette preuve: une substance qui est à soi-même la cause de sa santé ne peut être malade, & une substance qui a dans elle la puissance de veiller toujours, est exempte du sommeil. De même aussi, une substance qui est la cause efficiente de son existence doit être éternelle. Or le monde est

τοῦ σώζεσθαι, καὶ τοῦ αὐτοτελῆ εἶναι· αὐτὸς ἄρα ἐξ ἑαυτοῦ ἀΐδιός ἐςι καὶ αὐτοτελής, καὶ διαμένων τὸν πάντα αἰῶνα, καὶ δι' αὐτὸ τοῦτο τοῖς ἄλλοις παραίτιος γινόμενος τῆς διαμονῆς (τῶν ὅλων.)

monde étant la cauſe de l'exiſtence, de la conſervation, & de la perfection de toutes les choſes eſt donc impériſſable, & durera toute l'éternité, puiſqu'il eſt par lui-même la cauſe [8] de la durée de toutes les choſes.

§. 10. Ὅλως δὲ εἰ καὶ διαλύεται τὸ πᾶν, ἤτοι εἰς τὸ ὂν, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν διαλυθήσεται. καὶ εἰς μὲν τὸ ὂν, ἀδύνατον· οὐ γὰρ ἔςαι τοῦ παντὸς φθορὰ, ἐὰν εἰς τὸ ὂν διαλύηται. τὸ γὰρ

§. 10. Si l'Univers vient à être diſſous, il faut qu'il ſoit diſſous dans ce qui eſt ou dans ce qui n'eſt pas: il eſt impoſſible qu'il ſoit diſſous dans ce qui eſt, puiſque ce qui eſt, eſt l'Univers-même, ou

la cauſe efficiente de ſon exiſtence, il eſt éternel. Ἐπαγωνιζόμενος δὲ Κριτόλαος ἐχρῆτο καὶ τοιούτῳ λόγῳ. τὸ αἴτιον αὐτῷ τοῦ ὑγιαίνειν ἄνοσον ἐςιν ἀλλὰ καὶ τὸ αἴτιον αὐτῷ τοῦ ἀγρυπνεῖν, ἄγρυπνον ἐςιν. εἰ δὲ τοῦτο, καὶ τὸ αἴτιον αὐτῷ τοῦ ὑπάρχειν, ἀΐδιον ἐςιν. αἴτιος δὲ ὁ κόσμος αὐτῷ τοῦ ὑπάρχειν εἴγει καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν. ἀΐδιος ἄρα ὁ κόσμος ἐςιν. Critolaus autem diſputans hac ratione utebatur: quod ſibi ipſi bonæ valetudinis cauſa eſt, id nullo affligitur morbo; quin etiam quod ex ſe habet ut vigilet, ſomni expers eſt. Quod

du moins une certaine partie de l'Univers : il ne peut pas auſſi être diſſous dans ce qui n'eſt pas, car de même qu'il eſt impoſſible, que ce qui eſt ſoit compoſé de parties non exiſtantes, il l'eſt auſſi que ce qui exiſte ſoit diſſous dans ce qui n'exiſte pas. Donc l'univers eſt indeſtructible & impériſſable.

γὰρ ὄν, ἤτοι τὸ πᾶν, ἤ τὸ μέρος τί ἐςι τοῦ παντός. καὶ μὴν οὐδὲ εἰς τὸ μὴ ὄν. ἀμήχανον γὰρ τὸ ὂν, ἀποτελέσθαι ἐκ τῶν μὴ ὄντων, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν ἀναλυθῆναι. ἄφθαρτον ἄρα καὶ ἀνώλεθρον τὸ πᾶν.

§. 11. Si quelqu'un penſe que le monde ſera détruit, *il faut qu'il convienne* qu'il ſera détruit étant ſurmonté

§. 11. Εἰ δὲ καὶ δοξάζοι τις αὐτὸ φθείρεσθαι, ἤτοι ὑπό τινος τῶν ἔξω τοῦ παντὸς, φθαρήσεται

Quod ſi ita res ſe habeat, id quoque quod ſibi ipſi cauſa eſt cur ſit, perpetuum eſt; atqui mundus ſicuti cæteris rebus, ſic etiam ſibi ipſi in cauſa eſt ut ſit, nimirum ipſe æternus eſt. Philo lib. Περὶ ἀφθαρσίας κόσμου.

[8] Και δε αυτο τουτο τοις αλλοις παραιτιος γινομενος της διαμονης των ολων, *puis qu'il eſt lui même la cauſe de la durée de toutes les choſes.* Mot à mot, γινομενος τοις αλλοις αιτιος της διαμονης των ολων, *étant la cauſe aux autres de la durée de toutes les choſes.*

9 Le

ται δυναστευόμενον, ἢ ὑπό τινος τῶν ἐντός. οὔτε δὲ ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν. ἐκτὸς γὰρ τοῦ παντὸς, οὐδέν. τὰ γὰρ ἄλλα πάντα ἐν τῷ παντὶ, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὁ Κόσμος. οὔτε ὑπὸ τῶν ἐν αὐτῷ: δεή-

par quelqu'une des choſes hors du Tout, ou par quelqu'une qui eſt dans le Tout. Ce ne ſera pas par une des choſes hors du Tout, car rien ne peut être hors du Tout, tous les êtres étant dans le Tout, & le monde ou l'Univers c'eſt le Tout. Ce ne ſera pas non plus

9 Le Tout ne pouvant donc être détruit ni par quelqu'une des choſes au dehors ni par quelqu'une des choſes au dedans, le monde doit être éternel. *Ει δε ουτε υπο τινος των εξωθεν ουτε υπο τινος των ενδοθεν φθαρησεται το παν, αφθαρτος αεὶ, και ανωλεθρος ο κοσμος. τουτο γαρ εφαμεν ειναι το παν.*

Les Philoſophes anciens, qui ſoutenoient l'éternité du monde, non ſeulement prétendoient qu'il ne pouvoit être détruit par aucune cauſe interieure ou exterieure, mais encore par le pouvoir divin. Voici la preuve qu'en donne Ariſtote: ſi le monde pouvoit être diſſous, ce ſeroit par celui qui l'auroit crée, mais cela ne ſe peut pas, donc il ne peut être détruit par aucune choſe. Car en ſupoſant que Dieu a crée le monde, il eſt contre ſon Eſſence de l'anéantir. En voici la preuve. Ou le monde eſt parfait, ou il eſt imparfait. S'il eſt imparfait, Dieu n'a pû le créer, parcequ'une cauſe parfaite ne peut rien produire d'imparfait, & que pour pro-

par une chose qui soit dans lui, car il faudroit que cette chose fut plus puissante, & plus grande que le Tout, & cela ne peut être, car toutes les choses sont nécessairement entrainées par le Tout, elles ont par lui leur existence; [9] le Tout ne pouvant donc être

δεήσει γὰρ ταῦτα μείζονά (τε) καὶ δυναμικώτερα εἶναι τοῦ παντός. τοῦτο δὲ οὐκ ἀληθεύει. ἄγεται γὰρ τὰ πάντα ὑπὸ τοῦ παντὸς, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ σώζεται καὶ συνήρμοσαι, καὶ βίον ἔχει, καὶ ψυ-

produire un mauvais monde il faudroit que Dieu fut defectueux, ce qui est absurde. Si le monde au contraire est parfait, Dieu ne peut le détruire, parceque la mechanceté est contraire à son essence, & que c'est le propre d'un Etre mauvais de vouloir nuire aux bonnes choses. Donc Dieu ne peut pas nuire au monde qui est parfait, donc le monde sera éternel. *Si mundus corrumpi posset, maxime ab eo qui fecit eum; sed ab hoc non potest, ergo a nullo: probatur minor. Si a Deo corrumpi potest, & id est possibile, ponatur in esse: tunc vel mundus erat perfectus vel non. Si non: ergo nec causa fuit perfecta, quod absonum est. Si autem perfectus fuit, ergo a Deo solvi non potest; quia pravi hominis est & vitium, perfecta destruere: at Deus nullam potest committere pravitatem, & sic nec mundum destruere. Francisci Toletæ, Societ. Jesu, commentaria una cum quæstionibus in octo libros de Auscultatione &c. comment. in lib. VIII. phis. Cap. 2. fol. 209. vers.*

Après

ψυχήν. εἰ δὲ οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν, οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔνδοθεν φθαρήσεται τὸ πᾶν, ἄφθαρτος ἄρα καὶ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος. τοῦτο γὰρ ἔφαμεν εἶναι τὸ πᾶν.

détruit ni par quelqu'une des choſes au dehors, ni par quelqu'une de celles en dedans; le monde doit être éternel, indeſtructible, & impériſſable, puisque l'Univers ou le monde eſt le Tout.

§. 12.

Apres qu'Ariſtote avoit prouvé que quand bienmême Dieu auroit crée le monde il ne pouroit le detruire, il ſoutenoit que Dieu n'avoit pû le créer. Ainſi il prouvoit également les deux éternités du monde l'anterieure & la poſterieure. Voici ſon Argument pour l'éternité anterieure. Je demande, dit ce Philoſophe, ſi Dieu aïant été de tout temps, s'il a pû & s'il a voulu produire le monde de tout tems, ou s'il ne l'a pas pu, & ne l'a pas voulu. S'il l'a pu & voulu, ſans doute le monde eſt de tout tems. S'il ne l'a pas voulu, & ne l'a pas pu, il s'enſuit que dans la ſuite il n'a pu ni le pouvoir ni le vouloir. Car il faudroit dire que Dieu a été pendant un tems imparfait & enſuite plus parfait, ce qui eſt abſurde. Si l'on repond qu'il l'a voulu, mais qu'il ne l'a pas pû, Dieu aura toujours été également imparfait, ce qui repugne à la raiſon: & s'il a pu créer le monde & qu'il ne l'ait pas voulu, Dieu eſt donc un Etre envieux & méchant, puisque pouvant faire un grand bien il n'a pas voulu le faire. Or aucune de ces diférentes opinions ne peut ſe ſoutenir, donc le monde eſt éternel. *Si Deus fuit ab æterno, & mundum non produxit, id petitur ſtatim: aut potuit & voluit,*

§. 12. Maintenant si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, [10] & les plus excellentes; elle atenuë cette continuité dans

§. 12. Ἔτι δὲ καὶ ὅλη δι' ὅλης ἡ φύσις θεωρουμένη, τὸ συνεχὲς ἀπὸ τῶν πρώτων καὶ τιμιωτάτων ἀφαιρεῖ, κατὰ λόγον ἀπομαραινο-

luit, aut nec potuit, nec voluit: aut voluit sed non potuit: aut potuit, sed non voluit. Si primum detur, profecto mundus fuit ab æterno. Si vero alterum, quod non voluit nec potuit, tunc sequitur quod nec postea vellet nec posset, & esset imperfectus, & perfectior postea. Si tertium, quod voluit sed non potuit, pariter esset id imperfectionis quæ repugnat primo principio. Si quartum, potuit sed non voluit, fuit invidus, quia cum posset bonum communicare noluit id facere. Cum igitur nihil ex his dici possit, sequitur quod mundus æternus fuit. Id. ibid.

[10] Επι δε και ολη δι ολης η Φυσις θεωρουμενη το συνεχες απο των πρωτων και τιμιωτατων αφαιρει. *Si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, & les plus excellentes.* Par les termes *des choses premieres & les plus excellentes*, των πρωτων και τιμιωτατων, Ocellus entend les élemens, qui sont changés, par leur melange qui détruit la continuité des choses premieres & très excellentes & qui atenue cette continuité απομαραινομενη το συνεχες. Ocellus explique le changement, la dissolution & le renouvellement des élemens dont il va parler.

ραινομένη τὸ συνεχὲς, καὶ προσάγουσα ἐπὶ πᾶν τὸ θνητὸν, καὶ διέξοδον ἐπιδεχομένη τῆς ἰδίας συστάσεως. τὰ μὲν γὰρ πρῶτα κινούμενα κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως κύκλον ἀμείβει. διέξοδον, οὐκ ἐφεξῆς καὶ συνεχῶς, οὐ μὴν τὴν κατὰ τόπον, ἀλλὰ τὴν κατὰ μεταβολήν.

§. 13. Πῦρ μὲν γὰρ εἰς ἓν συνερχόμενον, ἀέρα ἀπογεννᾷ, ἀὴρ δὲ ὕδωρ, ὕδωρ δὲ γῆν· ἀπὸ γῆς δὲ ἡ αὐτὴ περίοδος τῆς μεταβολῆς (μέχρι πυρὸς) ὅθεν ἤρ-ξα-

une certaine proportion, la ramenant à la mortalité, & recevant une progreſſion de ſa conſtitution propre. Car les choſes premieres étant mues changent leur nature ſelon leurs qualités, & changent pareillement leur cercle, qui eſt une progreſſion, qui n'eſt ni de ſuite, ni continuelle, & qui n'eſt pas de l'eſpece de celle qui ſe fait dans le lieu, mais de celle qui ſe fait par changement.

§. 13. Par exemple, le feu étant raſſemblé dans un *point de réunion* engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre· & *le même retour* ou le même periode de changement a lieu de la ter-

11 Αντιπεριστασις ουδε μεταβολης, *d'antiperiſtaſe & de changement* εις αλληλα *en des choſes reciproques*, le Texte ajoute ces dernières expreſſions eſſentielles pour montrer qu'il paroit qu'Ocellus admet

re jusqu'au feu, d'où il a commencé de changer. De même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes; ensuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils font de nouveau leur resolution dans leur germe, la nature accomplissant cette progression par la même chose & dans la même chose.

ξατο μεταβάλλειν. οἱ δὲ καρποὶ, καὶ τὰ πλεῖστα τῶν ῥιζοφύτων, ἀπὸ σπερμάτων ἀνέλαβον τὴν ἀρχὴν τῆς γενέσεως, καρπωθέντα δὲ καὶ τελεσφορήσαντα, πάλιν ἐπὶ (τό) σπέρμα τὴν ἀνάλυσιν ποιεῖται, ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ, καὶ ἐπὶ τὸ αὐτὸ τὴν διέξοδον ἐπιτελουμένης τῆς φύσεως.

§. 14. Les hommes & les autres animaux changent successivement, & courent plus vite au terme de la nature. Car il n'y a point pour eux de retour vers le premier âge, ni d'antiperistase & de changement [11]

§. 14. Οἱ δὲ ἄνθρωποι καὶ τὰ λοιπὰ ζῶα μᾶλλον ὑποβεβηκότως τὸν καθόλου ὅρον τῆς φύσεως ἀμείβουσιν. (οὐ γάρ ἐστιν ἐπανάκαμψις αὐτοῖς ἐπὶ τὴν πρώτην ἡλικίαν,) οὐδὲ

admet ici également la mortalité de l'ame & du corps, bien loin d'établir la metempsicose des Pithagoriciens, dont il ne dit pas un seul mot dans tout son ouvrage.

11 Ils

δὲ ἀντιπερίστασις μεταβολῆς εἰς ἄλληλα, καθάπερ ἐπὶ πυρὸς καὶ ἀέρος, comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau, & la terre, mais ayant achevé le cercle divisé en qua-

[11] *Ils périssent & ne sont plus engendrés*, διαλυεται και απογινεται. Voilà qui est clair, & il n'y a pas de doute qu'Ocellus n'ait admis la mortalité de l'ame: ce qui rend encore ce passage plus clair c'est la fin du paragraphe, dans lequel l'Auteur dit, tous ces diférents changemens sont des marques & des indices que l'Univers ou le Tout contient toutes les substances, demeure toujours, est toujours conservé, & que les diverses choses qui sont contenues dans lui, & celles qui y surviennent perissent & sont detruites. Ταυτα ουν εςι σημεια τε και τεκμηρια του το μεν ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, τα δε επι μερους και επιγινομενα (αυτοῦ φθειρεσθαι και διαλυεσθαι.

L'ame n'est pas plus exceptée dans cet endroit que toutes les autres choses sujettes à la destruction. Enfin soit qu'Ocellus ait cru que l'ame subsistoit après la mort, soit qu'il ait cru qu'elle étoit mortelle, il est certain qu'il n'en a fait aucune mention, ce qui est assez singulier dans un ouvrage tel que le sien. Peut être est-ce par prudence, qu'il n'a pas voulu s'expliquer sur une matière aussi obscure, que l'étoit la nature de l'ame pour les philosophes anciens. Nous savons aujourdhui que l'ame est spirituelle & immortelle, parceque la Revelation nous l'a appris, & que nous devons nous soumettre à ce qu'elle nous enseigne. Mais combien de difficultés les Philosophes payens, qui n'étoient éclairés que de la lumiere de la raison, n'avoient ils pas à surmonter pour connoître la nature de l'ame; ils ne pouvoient la faire spiri-

tre parties par les quatre âges, & essuïé les changemens de ces âges, ils périssent, [12] & ne

ἀέρος, καὶ ὕδατος, καὶ γῆς, ἀλλὰ τὸν διὰ (τῶν) τεσσάρων τετραμερῆ

spirituelle, puisqu'ils ne connoissoient pas de substance, qui ne fut & qui ne dut être étenduë : l'ame, quoi que composée d'une matiere très-subtile, occupoit necessairement un lieu, & par consequent étoit étendue, car tout ce qui occupe une place ne sauroit n'être pas étendu, & ce qui est étendu a de la profondeur & de la largeur. Par conséquent selon eux l'ame devoit avoir les trois dimensions du corps, la largeur, la longueur & la profondeur. Or tout ce qui est corps a des parties différentes, tout ce qui a des parties diférentes est sujet à la destruction ; l'ame étoit donc mortelle, sujette à la destruction, ainsi que les autres substances corporelles. Si la foi ne nous aprenoit son immortalité par le moyen de sa spiritualité, nous penserions sans doute encore comme presque tous les Philosophes anciens. Et quoique la revelation ait fixé aujourdhui nôtre croïance, elle n'a point éclairé notre esprit, elle s'est contentée de nous aprendre une vérité, sans nous instruire des raisons naturelles, qui devoient nous la faire croire, elle a fixé notre croïance, mais elle ne l'a point instruite. Car quel est l'homme, qui puisse avoir la moindre veritable idée claire d'un être, qui n'a point d'étenduë, qui par conséquent n'occupe aucun lieu, la raison ne nous montre-t-elle pas qu'une chose qui existe doit exister dans un lieu ; & si l'ame existe dans un lieu, elle a donc l'etendue qu'il faut pour occuper ce lieu : & si elle a de l'étendue elle est donc materielle, car tout ce qui est étendu a des parties,

parties, & tout ce qui a des parties est corporel.

A cette premiere difficulté, joignons-en quelques autres qui sont aussi fortes. Voici la raison la plus probable, que l'on donne pour montrer que l'ame doit être d'une nature diférente de celle du corps. Nous avons, dit-on, deux idées distinctes: une de nous mêmes, comme étant une chose qui pense & qui n'est point étendue, & l'autre de notre corps comme étant une substance non pensante & étenduë. Je reponds à ceux qui disent cela, comment peut-on savoir que la matiere ne peut penser? Si c'est par la révélation, je réponds, que j'en suis persuade: si c'est par les lumieres de la raison, je nie que l'on en ait aucune preuve, & que l'on puisse même jamais en avoir; car il faut auparavant que l'on montre, que l'on connoit parfaitement toutes les qualités dont la matiere peut-être douée, selon les diférentes modifications où elle se trouve: sans cela l'on ne peut établir une distinction entre une substance pensante & non étendue, & une substance étendue & non pensante: qui peut nous assurer que nôtre ame n'est pas une matiere extremement subtile & pensante? Je placerai ici ce que disoit Gassendi à Descartes, qui vouloit établir ces diférentes substances. „ Par quel „ moyen, si vous étes une chose sans étendue, pouvés „ vous recevoir dans vous l'idée d'une chose éten- „ due? d'où vous vient cette notion? Si elle procede „ du corps, il faut que vous ne soyez pas sans exten- „ sion; aprenez-nous comment il se peut faire que „ l'espace ou l'idée du corps, qui est étendu, puisse „ être reçue dans vous, c'est à dire, dans une sub- „ stance non étendue. Ou cette idée est produite „ par le corps ou elle vient d'ailleurs? Si elle est pro- „ duite par le corps, il faut absolument qu'elle soit „ corporelle, qu'elle ait ses parties les unes hors des

„ autres

„autres, & par consequent qu'elle soit étenduë : si „ elle vient d'ailleurs, & qu'elle émane d'un autre „ endroit, comme il est necessaire qu'elle vous re- „ présente un corps étendu, il faut absolument qu'el- „ le ait des parties, & qu'elle soit par conséquent „ étendue ; car si elle n'avoit point de parties com- „ ment pourroit-elle vous en representer ? Si elle „ étoit sans extension, comment vous ofriroit elle „ une chose étendue ? Si elle n'avoit point de figure „ comment vous representeroit elle une chose figu- „ rée ? Si elle n'avoit pas de situation comment vous „ montreroit-elle une chose qui a des parties dife- „ rentes, dont les unes sont basses les autres hautes, „ les unes courbées les autres droites, &c. Si elle „ étoit enfin sans varieté, comment vous feroit-elle „ connoître la varieté & la diférence des couleurs ? „ Il faut donc avouer que l'idée du corps n'est point „ entiérement destituée d'extension : or si elle en a, „ & que vous soyez une chose qui n'en ait point, „ par quel moyen pouvez-vous la recevoir & vous „ en servir ; & par quelle raison éprouvez-vous „ qu'elle s'efface, s'éclipse & s'évanouit peu à peu ?

„ Il est vrai, *poursuit Gassendi*, que vous connois- „ ses que vous pensez ; mais vous ignorez quelle es- „ pece de substance vous étes, vous qui pensez. „ Ainsi quoique l'opération de la pensée vous soit „ connue, le principal de vôtre essence vous est ca- „ ché, & vous ne savez point quelle est la nature de „ cette substance, dont l'une des opérations est de „ penser. Vous ressemblez à un aveugle, qui sen- „ tant la chaleur du soleil, & étant averti qu'elle est „ causée par le soleil, croiroit avoir une idée claire & „ distincte de cet astre ; parce que si on lui deman- „ doit ce que c'est que le soleil il pourroit repondre „ que c'est une chose qui echauffe.

„ Peut

„Peut être, direz-vous, que vous n'aſſurez pas „ſimplement que vous êtes une choſe qui penſe; „mais que vous ajoutez que vous êtes une choſe „ſans étendue. Je pourrois vous repondre que vous „avancez cela ſans preuve, & que vous poſez pour „principe ce dont nous ſommes en diſpute; mais „quand même je vous paſſerois cette ſupoſition, „penſeriez-vous pour cela avoir une idée claire & „diſtincte de vous-même? En verité vous vous „tromperiez. Vous dites que vous étes une choſe „ſans étendue: vous m'aprenez par-la ce que vous „n'êtes point; mais non pas ce que vous êtes. N'eſt- „il pas neceſſaire, pour connoître une choſe claire- „ment & diſtinctement, pour en avoir une notion „juſte, évidente & poſitive, de ſavoir préciſément „& ſans confuſion quelle eſt ſa nature, & en quoi „conſiſte ſon eſſence, enfin ce par quoi elle eſt „telle qu'elle eſt? Pour en parler affirmative- „ment, eſt ce aſſez de connoître ce qu'elle n'eſt „pas? Un homme qui diroit que Bucephale n'eſt „pas une mouche, & qui n'auroit aucune autre „connoiſſance de lui, en auroit-il une idée claire „& diſtincte?

„Mais allons plus avant. Vous êtes, dites vous, „une choſe qui n'a aucune extenſion: je vous, de- „mande donc ſi vous n'êtes pas diffus par tout le „corps? J'ignore ce que vous pouvez repondre; „car quoique je vous aye conſideré pendant un „tems, comme reſidant dans le cerveau, c'étoit „plutôt par conjecture que par une veritable „croyance que j'ai ſuivi vôtre opinion. J'avois „fondé ma conjecture ſur ce que vous dites, que „l'ame ne reçoit pas immediatement l'impreſſion „de toutes les parties du corps, mais ſeulement „du cerveau ou de l'une de ſes plus petites parties.

„Je

„Je n'étois point cependant assuré, & je ne le suis
„ point encore, que vous y fassiez vôtre demeure; car
„ vous pouvez être repandu dans tout le corps, & ne
„ sentir qu'en une seule partie; nous disons même assez souvent que l'ame est diffuse par tout le corps,
„ & que néanmoins elle ne voit que dans l'œuil.

„ Suposons donc un moment que vous soyez diffus par tout le corps, comment est il possible que
„ vous n'ayez point d'étendue, vous qui êtes étendu
„ depuis la téte jusqu'aux pieds, qui êtes de la même
„ grandeur que vôtre corps, & qui avez assez de
„ parties pour correspondre à toutes celles de vôtre
„ corps? Si vous dites que vous n'avez point d'étendue, parceque vous êtes tout entier dans chaque
„ partie, comment comprenez-vous une pareille
„ merveille? Est-il possible qu'une seule & même
„ chose puisse se trouver entière tout à la fois en plusieurs lieux? Je conviens que la foi nous enseigne
„ cela du mystere de l'Eucharistie; mais vous n'êtes
„ point une chose miraculeuse, vous êtes au contraire une substance naturelle, & nous ne considerons
„ ici les choses que par le seul secours de la lumiere
„ naturelle: comment peut-on donc concevoir qu'il
„ y ait plusieurs lieux, & qu'il n'y ait pas plusieurs
„ choses logées? Cent lieux ne sont ils pas plus qu'un,
„ & si une chose se trouve toute entiere dans un seul
„ comment pourra-t-elle être dans les autres, si elle
„ n'est réellement hors d'elle même, comme le lieu
„ qui la contient est hors des autres lieux? Repondez
„ à cela tout ce que vous voudrez, vous ne prouverez jamais qu'il ne soit pas très-incertain & très-difficile à croire que vous soyez tout entier dans
„ chaque partie. Or, comme il est beaucoup plus
„ raisonnable, & beaucoup plus probable d'admettre, que rien ne peut être tout à la fois en plusieurs

„ lieux, que de soutenir le contraire: il est donc
„ aussi plus évident que vous n'êtes pas tout entier
„ dans chaque partie, mais diffus par tout le corps;
„ par conséquent vous êtes étendu & vous avez la
„ même extension que vôtre corps.

„ Mais suposons actuellement que vous soyez seu-
„ lement dans le cerveau, dans quelqu'une de ses plus
„ petites parties, & considerons dans les diférents
„ systemes qu'on peut établir si vous pouvez être
„ sans extension. Il se presente d'abord des difficultés
„ insurmontables; car quelque petite que soit cette
„ partie que vous occupez, elle est néanmoins éten-
„ due, & vous necessairement vous l'êtes autant
„ qu'elle; vous n'êtes donc point sans extension, &
„ vous avez des parties, quelques deliées qu'elles
„ soient, qui correspondent aux siennes.

„ Je ne crois pas que vous disiez par hazard, que
„ vous prenez pour un point la petite partie à laquel-
„ le vous êtes uni; mais suposons que vous ayez re-
„ cours à ce subterfuge; il faut alors que ce point
„ soit phisique ou mathematique: s'il est phisique,
„ la dificulté n'est point ôtée, parceque ce point est
„ étendu, quelque petit qu'il soit, & n'est pas entié-
„ rement sans parties; s'il est mathematique, c'est un
„ point imaginaire, qui n'a aucune existence que
„ dans nôtre imagination, & qui n'existe pas réelle-
„ ment. Mais poussons les choses à l'extrême, &
„ feignons qn'il est possible qu'il se trouve dans le
„ cerveau un de ces points mathématiques auquel
„ vous êtes étroitement uni, & dans lequel vous re-
„ sidez: cette fiction deviendra inutile; car malgré
„ que nous feignions, il faut cependant que vous
„ vous trouviez dans le concours des nerfs, par le-
„ quel les parties, que l'ame informe, transmettent
„ au cerveau les notions & les especes des choses qui
„ ont

„ été aperçues & decouvertes par les ſens. Or prenez garde d'abord que tous les nerfs n'aboutiſſent pas à un ſeul point ; le cerveau étant continué, & s'étendant juſquà la moëlle de l'épine du dos, plusieurs nerfs qui ſont repandus dans le dos aboutiſſent, & ſe terminent ſimplement à cette moelle : d'ailleurs ceux, qui tendent vers le milieu de la tête, ne vont point finir également dans le même endroit du cerveau, & aboutiſſent en diférents lieux ; & quand il feroit vrai qu'ils ſe terminaſſent tous au même, il feroit ridicule de prétendre les réunir à un point mathematique, puisqu'ils ſont des corps & non pas des lignes mathématiques.

„ Mettons pour un inſtant que cela ſoit poſſible ; alors les eſprits animaux qui s'écoulent le long des nerfs ne pourront ni en ſortir ni y entrer, puisqu'ils ſont des corps, & que le corps ne ſauroit n'être point dans un lieu, ce qui arriveroit s'il étoit dans un point mathématique qui n'a qu'une exiſtence imaginaire. Mais enfin je pouſſe les choſes à l'extrême & je veux qu'il y puiſſe être. Je demande comment il eſt poſſible que vous, qui exiſtés dans un point, où il n'y a ni contrées, ni régions, où il n'eſt rien qui ſoit à droite, à gauche, en haut ou en bas, puiſſiés diſcerner d'où vous viennent les choſes, & reſſentir leur impreſſion? La même difficulté regarde encore les eſprits, que vous devez envoyer dans tout le corps, pour lui communiquer le ſentiment & le mouvement. N'eſt-il pas impoſſible que cela puiſſe arriver, ſi vous exiſtez dans un point mathématique, ſi vous n'êtes point corps, ou ſi vous n'en avez pas un par le moyen duquel vous touchiez & pouſſiez celui que vous animez. Si vous dites que les eſprits ſe meuvent d'eux mêmes, & que vous dirigez ſeulement leur mouve-

„ ment, je vous prierai de vous ſouvenir, que vous „ convenez que le corps ne ſe meut point ſoi même; „ ainſi par vos propres principes je ſuis en droit de „ conclure que vous êtes la cauſe de ſon mouve- „ ment. Aprenez nous de grace comment la condui- „ te & la direction des eſprits peuvent ſe faire ſans „ quelque ſorte de contention, & par conſéquent „ ſans quelque mouvement & quelque impulſion de „ vôtre part? Dites-nous par quel moyen une choſe „ peut agir ſur une autre, faire effort ſur elle, la met- „ tre en mouvement, ſans un mutuel contact du „ moteur & du mobile, & une pulſation réelle: or „ comment cette pulſation peut elle ſe faire ſans „ corps; car enfin la lumière naturelle nous aprend, „ & nous fait voir évidemment qu'il n'y a que les „ corps qui peuvent toucher & être touchés?"

Cette derniere objection de Gaſſendi eſt frapante, & quoique toutes les autres ſoyent d'une grande force, il faut convenir qu'elle eſt la plus victorieuſe, & j'oſe dire la plus évidente; car enfin jamais on ne pourra donner aucune raiſon évidente pour prouver qu'une choſe qui n'a point d'étendue, qui eſt denuée de parties, puiſſe agir ſur une qui en a, la frapper, la toucher, & la mettre en mouvement.

Tout ce que les Theologiens diront, pour établir par des raiſons philoſophiques l'impoſſibilité que la matiere puiſſe être douée de la penſée & de la force motrice, ne ſera jamais qu'un vain ramas de paroles, tandis qu'ils ſeront forcés d'avouer, comme ils le ſeront toujours, qu'ils ne connoiſſent pas toutes les proprietés de la matiere: tous leurs beaux raiſonnemens tant de fois repetés ſe reduiſent à céci. Je ne connois que très-peu la matiere: j'en ai quelque notion très-confuſe; j'en ſais quelques qualités & quelques proprietés; j'ignore entierement ſi ces proprie-

tés peuvent être jointes à la pensée, & si elle peut leur être reunie : Or parce que je ne suis rien de tout cela ; j'assure fort hardiment que l'esprit ne sauroit être étendu, & je fonde l'impossibilité qu'il y a que la matiere puisse penser, sur l'ignorance où je suis de ses qualités, & de ses attributs.

Un philosophe Jesuite, & Professeur au Colege d'Anvers, me paroit avoir tourné très-bien en ridicule ceux, qui croïant connoître l'essence de toutes les qualités de la matiere en concluent qu'elle ne sauroit penser. Je placerai ici ce que dit ce Jesuite avec d'autant plus de plaisir, que l'on verra que des gens d'une grande pieté n'ont pas fait difficulté de soutenir, ainsi que je le fais, que c'est par la seule revelation, que nous pouvons être instruits de la spiritualité de l'ame, & que toutes les lumieres de la raison, ne sauroient nous en donner aucune preuve claire, & assurée. „Un homme rustique & fort „simple, dit ce Professeur, aperçut un loup, très- „éloigné de lui : il demanda à son maitre, jeune „homme fort doux & fort poli : dites-moi, je vous „prie, qu'est-ce que je vois ? Sans doute c'est un „animal, puisqu'il remue & qu'il marche ; par con- „séquent c'est un de ceux que je connois, qui sont „le bœuf, le cheval, la chevre, & l'ane. Est-ce un „bœuf ? non, il n'a pas de cornes. Est-ce une che- „vre ? non, il n'a pas de barbe. Est-ce un cheval ? „non il a la queue trop petite. C'est donc un ane, „puisque ce n'est ni une chevre, ni un bœuf, ni un „cheval. Vous riez ? Attendez, je vous prie, la fin „de la fable. Le maître voyant l'imbecilité de son „valet lui dit, tu aurois pu également soutenir que „c'étoit un cheval. Comment aurai-je pu faire re- „partit le rustre ? Ecoute repondit le maître : Ce „n'est point un bœuf, il n'a point de cornes : ce

„ n'eſt pas une chevre, il n'a point de barbe: ce n'eſt „ point un ane, il a les oreilles trop courtes, c'eſt „ donc un cheval. Le païſan frappé & ſurpris de „ cette nouvelle analyſe, s'écrie d'abord: ce n'eſt „ point un animal, car tous les animaux que je con- „ nois ſe reduiſent au bœuf, au cheval, à la chevre „ & à l'ane: or ce n'eſt ni un bœuf, ni un cheval, „ ni une chèvre, ni un ane; donc ce n'eſt point un „ animal. Cet homme ruſtique étoit bon philoſophe „ pour des payſans; mais non pas pour des perſonnes „ ſorties du Lycée. Prenez garde que vous lui res- „ ſemblez parfaitement, & qu'une goute de lait „ n'eſt pas plus ſemblable à une autre goute. Ne rai- „ ſonnez-vous pas comme lui, lorsque vous dites: „ *Je connois ce qui apartient au corps*: ou, *rien n'a-* „ *partient au corps, que ce que j'ai connu autrefois lui* „ *apartenir*? Car ſi vous n'avez pas tout connu, s'il „ y a la moindre choſe que vous ignoriez, ſi vous „ avez attribué à l'eſprit quelques qualités du corps, „ & ſi vous en avez retranché quelques unes de ce „ dernier, ſoit en privant la matiere de la force mo- „ trice & de la ſenſation, ſoit en la croyant incapá- „ ble de pouvoir jamais recevoir la penſée: ne de- „ vez-vous pas craindre d'avoir tiré de vos principes „ une concluſion auſſi fauſſe, que celle que ce pay- „ ſan tiroit des ſiens?" Comme le ſentiment de ce Jeſuite eſt eſſentiel; je placerai ici ſes propres ex- preſſions. „ *Si omiſiſti aliquid olim, ſi cenſuiſti male* „ (*homo es, & humani a te nihil alienum putes*) *ſuper-* „ *vacaneus erit omnis ille labor tuus, atque omnino* „ *vereri debes, tibi ut ne contingat quod ruſtico nu-* „ *per. Is ubi primum vidit lupum a longe, hæſit, &* „ *egit ita cum hero ſuo adoleſcente ingenuo, quem* „ *comitabatur: Quid video? Animal haud dubie.* „ *Movetur, ingreditur. Quodnam vero animal?*

„ *Nempe*

" *Nempe unum aliquod eorum, quæ novi. Quæ porro*
" *illa sunt? bos, equus, capra, asinus. An est bos?*
" *Non, cornua non habet. An equus? vix caudatum*
" *est, non equus est. An capra? barbata illa, hoc*
" *imberbe, capra non est. Asinus ergo est, cum nec*
" *bos, nec equus, nec capra sit. Quid rides? exitum*
" *fabulæ exspecta. At enim, ait adolescens herus:*
" *quidni esse equum perinde conficis, atque asinum?*
" *Age. An est bos? Non, cornua non habet. An asi-*
" *nus? Minime, auriculas non video. An capra? Ni-*
" *hil barbæ habet: capra non est; est ergo equus. Turbatus nonnihil rusticus analysi illa nova, ut & exclamarit: non est animal; nempe animalia quæ novi, sunt bos, equus, capra, asinus; non est bos, non equus, non capra, non asinus: ergo assiliens & triumphans, non est animal; ergo aliquid non animal. Strenuum sane philosophum, non ex Lycæo, sed ex armento! Vis peccatum illius? Sat, ais, video. Male posuit apud se in animo, etsi reticuit: novi animalia omnia, aut, nullum est animal præter ea quæ novi. At quid illud nostrum ad institutum. Nempe lacti lacte non videtur similius. Ne dissimules. Taces non nihil, quod habes in animo. An non istud, novi omnia quæ spectant & spectare possunt ad corpus; aut illud, nihil ad corpus pertinet, præter illud, quod olim pertinere intellexi? Et vero si omnia non nosti: si omisisti, vel unum; si aliquid quod revera sit corporis, aut rei corporeæ, ut animæ, menti tribuisti: si cogitationem, si sensum, si imaginationem male removisti a corpore, aut anima corporea: addo si vel suspicaris aliquid illorum a te commissum; an vereri non debes eundem exitum, ut quidquid concludas, sit conclusum male? Object. advers. medit. metaph Renat. Cartes. object. 6.*

En considerant la façon plaisante, & énergique en même tems, dont ce Jesuite se sert pour prouver que

la matiere peut-être susceptible de la pensée, je ne sais pas pourquoi ses confreres en Dieu, les Journalistes de Trevoux, qui sont de très-honêtes gens, pleins d'esprit & de connoissances, mais qui malheureusement disent trop d'injures aux personnes qu'ils n'aiment pas, en ont tant dit aux philosophes, qui dans ces derniers tems ont soutenu, que l'on ne pouvoit pas prouver que la matiere n'est pas susceptible de la pensée. Ces philosophes ont écrit modestement, ainsi que l'a fait Mr. Locke, homme dont toute l'Angleterre a connu la pieté & la religion. Quiconque voudra se donner la peine d'examiner, & de considerer librement les embarras, & les obscurités impenetrables de ces deux hypotheses, n'y pourra guere trouver de raison capable de le determiner entiérement pour ou contre la materialité de l'ame; puisque de quelque manière qu'il regarde l'ame, ou comme une substance non étendue, ou comme la matiere étendue qui pense, la difficulté qu'il aura de comprendre l'une ou l'autre de ces choses l'entrainera toujours vers le sentiment opposé, lorsqu'il n'aura l'esprit apliqué qu'à l'un des deux.

Gassendi n'a été ni injurié ni attaqué indécemment, cependant il a dit en termes exprès, que l'on n'avoit aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame par la lumiere naturelle. *Rationes immortalitati astruendæ allatæ mathematicæ evidentiæ, ut sumus initio testati, non sunt. Gassend. Syntagma philos. Epicur.*

Descartes, qui avoit employé la sagacité de son esprit à prouver la spiritualité & l'immortalité de l'ame, avouoit de bonne foi aux personnes, avec les quelles il parloit à cœur ouvert, qu'il ne voyoit aucune preuve évidente de son immortalité. Voici comment il écrivoit à l'illustre Elisabeth Princesse

Pala-

Palatine; „ Pour ce qui est de l'état de l'ame après „ cette vie, j'en ai bien moins de connoissance que „ Mr. Digbi : car laissant à part ce que la Foi nous „ enseigne, je confesse que par la seule raison natu„ relle nous pouvons faire beaucoup de conjectures „ à nôtre avantage, & avoir de flateuses esperances; „ mais non pas aucune assurance." *Lettres de Descartes Tom. 2. pag.* 173. Cette marque de la sincerité de Descartes doit paroître d'autant moins surprenante, que les plus grands Saints & les plus illustres Peres de l'Eglise, qui se sont acquis une grande reputation non seulement par leur pieté, mais encore par leurs lumières, ont tous parlé ainsi que Locke, Gassendi, Descartes, & sont convenus que nous n'avons par la lumiere naturelle aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame, & que c'est à la seule revelation, que nous devons la connoissance & la certitude de cette verité.

St. Thomas s'explique précisement sur cet article: „ Il a été necessaire, *dit-il*, que l'esprit humain fut „ élevé par la foi à la connoissance de plusieurs cho„ ses qui sont trop élevées, pour qu'elles puissent „ être comprises par nôtre raison. Et parmi ces cho„ ses on doit mettre principalement ce que la reli„ gion nous aprend des biens spirituels & éternels, „ qu'elle nous promet après la mort, car il y a dans „ ces biens éternels plusieurs choses qui excedent la „ portée de la raison humaine." *Oportuit mentem evocari in aliquid altius, quam ratio nostra in præsenti possit pertingere, ut sic disceret aliquid desiderare, & studio tendere in aliquid quod totum statum præsentis vitæ excedit; & hoc præcipue christianæ religioni competit quæ singulariter bona spiritualia & æterna promittit: unde & in ea plurima humanum sensum excedentia proponuntur. Sancti Thomæ Aqui-*

natis, ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib. I. cap. V. pag. 13.

Le même St. Thomas dit ensuite : „ Cette incertitude, ou flote la raison humaine, sur les choses „ qui regardent les biens spirituels & éternels après „ la mort, est très-utile aux hommes, car elle leur „ aprend à reprimer la vanité, qui est la source de „ de toutes les erreurs. Il y a des hommes, qui pre- „ sument si fort de l'étendue de leur esprit, qu'ils „ croïent pouvoir mesurer celle de la nature divine, „ & en connoître toutes les qualités; ils se persua- „ dent que tout ce qu'ils pensent être veritable doit „ l'être, & que tout ce qu'ils croyent faux doit l'être „ aussi. Il faut donc pour corriger l'esprit humain „ de sa vanité, & pour le ramener à une recherche „ modeste de la verité, qu'il y ait bien des choses „ qui lui soient proposées divinimeat & qui passent „ entierement les bornes de la raison." *Utilitas enim provenit, scilicet præsumptionis repressio, quæ est mater erroris. Sunt enim quidam tantum de suo ingenio præsumentes, ut totam naturam divinam se reputent suo intellectu posse metiri, æstimantes scilicet totum esse verum quod eis videtur, & falsum quod eis non videtur; ut ergo ab hac præsumptione humanus animus liberatus ad modestam inquisitionem perveniat necessarium fuit homini proponi quædam divinitus quæ omnino intellectum ejus excederent. id. ibid. pag.* 13 *&* 14.

St. Augustin avoit parlé, ainsi que St. Thomas, long tems auparavant, car il avoue dans ses Retractations qu'ayant voulu écrire en philosophe sur l'immortalité de l'ame, son ouvrage étoit si obscur qu'en beaucoup d'endroits il ne l'entendoit pas lui-même. C'est cet aveu de St. Augustin qui a fait dire à un sage philosophe (la Motte le Vayer.) „ St. Augustin „ nous

„ nous a plus instruit de la foiblesse humaine par les „ fautes, qu'il a faites dans son Traité de l'immortalité de l'ame, que de la nature de l'ame. C'est ce „ qui m'a toujours fait penser qu'on n'en pouvoit „ parler avec trop de soumission, & que le plus sur „ étoit d'en remettre la decision aussi bien que les „ articles de la Trinité, de l'incarnation, de la resurrection des corps, & du peché originel, à ce que „ nos Ecoles chrétiennes en ont determiné, & St. „ Augustin est d'avis que nous tenions de la religion les preceptes que la philosophie rend dou- „ teux, & qu'elle ne peut éclaircir."

Après avoir prouvé évidemment dans cette note, qui n'est deja que trop longue, qu'il étoit impossible, que les philosophes anciens pussent connoitre d'une maniere distincte la veritable nature de l'ame, & avoir aucune idée de sa spiritualité; puisque les plus grands philosophes parmi les modernes, & parmi les Saints sont convenus qu'ils n'en ont aucune connoissance certaine, que celle qu'ils ont acquis par la révélation; l'on voit qu'il étoit naturel qu'Ocellus embrassa le sentiment le plus raisonnable, qui étoit celui de croire que l'ame ayant eu un commencement, elle périssoit par la destruction du corps. C'étoit l'opinion des Peripateticiens, des Epicuriens & de presque toutes les Sectes philosophiques. Il est aisé de voir, dit Aristote, que l'ame ne peut subsister sans le corps; *animam igitur non esse separabilem à corpore.... non est obscurum. Arist. de anima. lib. 2. cap. 1.* Nous montrerons dans la note suivante, que n'admettant pas la revelation, dont les payens étoient privés, le sentiment des Peripateticiens & des Epicuriens étoit beaucoup plus consequent, que celui des Platoniciens qui accordoient l'immortalité à l'ame.

13 *Tous*

μερῆ κύκλον ἀνύσαν- sont plus engendrés.
τα, καὶ τὰς μεταβο- Tous ces antiperista-
λὰς

[13] *Tous ces antiperistases & ces changements, sont des marques & des indices que l'Univers, ou le Tout qui contient tous les corps, demeure & est toujours conservé, & que les diverses choses qui sont contenues dans lui périssent & sont détruites.* Voici la construction greque: Συν ταυτα εϛι σημεια τε και τεκμηρια τȣ μεν το ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, δε τα αυτου επι μερȣς, και επιγινομενα φθειρεσθαι, και διαλυεσθαι. Mot à mot: *ce sont donc-là les signes & les indices de ceci que l'univers & ce qui environne demeure toujours, est conservé & que les choses du monde, qui sont des parties faites dans lui, perissent & sont dissoutes.* Il faut faire attention qu'Ocellus confond également ici tous les êtres sublunaires, & qu'il ne fait aucune distinction des ames & des corps: il dit simplement, que les choses faites dans le monde sont *detruites & dissoutes* φθειρεσθαι, και διαλυεσθαι.

Voila encore une nouvelle preuve qu'Ocellus a cru la mortalité de l'ame, nous placerons ici les raisons qu'aportoient les philosophes qui nioient la possibilité de son immortalité: il faut, disoient ils, que tout ce qui subsiste par l'avantage de son immortalité, soit capable, par la solidité de son corps, de se soutenir d'une maniere inviolable contre les coups qu'il reçoit, & qu'il soit tellement inaccessible à la pénétration, que rien ne puisse pénétrer au dedans pour dissoudre l'étroite union de ses parties; mais l'ame est composée de parties, puisqu'elle est un corps, que tout corps est étendu, & que tout ce qui est étendu a des parties; or elle est donc sujette à la division, parceque tout ce qui a des parties peut être divisé. Aussi voyons nous

ſes ; [13] & ces diférents λὰς τῶν ἡλικιῶν , δια-
changemens ſont des λύεται ἢ ἀπογίνεται.
ταῦτα

nous tous les jours, que la nature de l'ame & ſa durée ſont dependantes de la nature & de la durée du corps: l'ame partage les maladies du corps ; ajoutés à toutes ces maladies ordinaires, & à tant d'infirmités diférentes, la fureur qui trouble quelque fois l'eſprit ; joignez y la perte de la memoire, l'oubli total des choſes paſſées, les noires vapeurs de lethargie qui étouffent ſes lumieres & détruiſent ſes connoiſſances ; & jugés après cela ſi l'ame peut reſiſter aux coups, & aux impulſions qui peuvent lui nuire.

Scilicet a vera longe ratione remotum'ſt.
Præter enim quam quod morbis tum corporis ægrit,
Advenit id, quod eam de rebus ſæpe futuris
Macerat, inque metu male habet, curisque fatigat:
Præteritisque admiſſa annis peccata remordent.
Adde furorem animi proprium, atque oblivia rerum,
Adde quod in nigras Lethargi mergitur undas.
T. Lucret. lib. 3. verſ. 835. & ſeq.

Le corps & l'ame ſont d'un même age, leur alliance inſeparable reçoit une mutuelle augmentation, & le tems les aſſujetit également aux infirmités de la vieilleſſe. Ne voyons nous pas que la faculté ſpirituelle eſt uniforme dans le corps tendre & foible des enfans, & que les parties étant fortifiées par un âge plus avancé, le jugement devient dans toute ſa force. Alors l'eſprit donne des marques de ſon augmentation, mais lorſque le corps devient affoibli par l'âge, l'ame redevient foible, ſon jugement n'a plus ni juſteſſe ni force. La langue n'eſt plus que l'interprête dereglé d'un

ταῦτα οὖν ἐστι σημεῖα marques & des indices τε καί τεκμήρια τοῦ que l'Univers, ou le τὸ

d'un esprit qui retourne à sa premiere enfance. Tout vient à manquer à la fois, tout tend également à sa fin, & l'ame & le corps Il faut donc convenir que comme la fumée s'evanouit dans l'air; l'ame n'est point exempte de la dissolution dans sa retraite du corps, & ayant eu le même commencement avec lui, & la même augmentation; elle doit avoir la même fin.

Præterea gigni pariter cum corpore, & una
Crescere sentimus, pariterque senescere mentem.
Nam velut infirmo pueri, teneroque vagantur
Corpore: sic animi sequitur sententia tenuis.
Inde ubi robustis adolevit viribus ætas:
Consilium quoque majus, & auctior est animi vis.
Post ubi jam validis quassatum est viribus ævi
Corpus, & obtusis ceciderunt viribus artus:
Claudicat ingenium, delirat linguaque, mensque:
Omnia deficiunt atque uno tempore desunt.
Ergo dissolvi quoque convenit omnem animaï
Naturam, ceu fumus in altas aëris auras.
Quandoquidem gigni pariter, pariterque videmus
Crescere. *Lucret. lib. 3. de rer. nat. vers. 446.*

L'union étroite du corps & de l'ame a paru aux Peripateticiens, ainsi qu'aux Epicuriens, une source d'arguments invincibles pour prouver la mortalité de l'ame. Tout ce qui est engendré est corruptible, dit Aristote, tout ce qui a un commencement doit avoir une fin; or l'ame a commencé avec le corps, elle doit donc être mortelle. *Omne genitum est corruptibile: omne quod habuit principium debet habere finem: anima ergo incipit esse cum corpore habebitque finem. Ari-*

Tout qui contient tous les Corps, demeure τὸ μὲν ὅλον καὶ τὸ περιέχον μένειν ἀεὶ καὶ σώ-

Ariſtot. de celo tex. 126. Ce même Ariſtote dit encore, ſi l'ame ne peut penſer dans un corps vivant ſans l'imagination, elle ne peut jamais exiſter ſans le corps, qui par le moïen des ſens lui fournit l'imagination ; donc l'ame périt & ceſſe de penſer dèsque les ſens ſont détruits par la diſſolution du corps.

Tout ce que les philoſophes, qui admettoient l'immortalité de l'ame, repondoient à ces objections étoit pitoïable ; comme ils étoient privés du ſecours de la révélation, ils n'aportoient pour ſoutenir leur opinion que de frivoles conjectures. Les Pythagoriciens & les Platoniciens ſoutenoïent l'abſurde dogme de la metampſicoſe, & c'eſt par cette doctrine ridicule qu'ils prétendoient prouver l'immortalité de l'ame. Auſſi les premiers Chretiens, éclairés par la revelation ſe mocquerent ils des arguments par lesquels les Platoniciens, les Pythagoriciens & les Stoiciens vouloient prouver l'immortalité de l'ame. Lactance remarque avec raiſon que quoique les philoſophes, qui admettoient la metampſicoſe, cruſſent l'immortalité de l'ame, ils la ſoutenoient cependant par de très mauvaiſes raiſons, & qu'ils avoient decouvert une verité non par un raiſonnement juſte, mais par hazard, & par cas fortuit .... (*Philoſophi*) *autem contraria his diſſerunt, ſuper eſſe animos poſt mortem ; & hi ſunt maxime Pythagorici ac Stoici : quibus & ſi ignoſcendum eſt quia verum ſentiunt; non poſſum tamen non reprehendere eos, qui non ſententia, ſed caſu inciderunt in veritatem. Lact. inſtit. lib.* 3. *cap.* 18. *de falſa ſapientia.*

Le même Lactance s'explique encore d'une maniere

σώσεσθαι, τὰ δ' ἐπὶ μέρους καὶ ἐπιγινόμενα (αὐτοῦ) φθείρεσθαι καὶ διαλύεσθαι.

toujours, & eſt toujours conſervé, & que les diverſes choſes qui ſont contenues dans lui, & celles qui y ſurviennent, périſſent & ſont détruites.

§. 15.

niere plus préciſe dans un autre endroit, car il dit que la cauſe des erreurs des philoſophes qui admettoient l'immortalité de l'ame & la prouvoient par ſes transmigrations, venoit de ce que les hommes ne pouvoient connoitre la nature de l'ame ſans le ſecours de la revelation: *Non putaverunt philoſophi aliter fieri poſſe, ut ſuperſint animæ poſt corpora: niſi videantur fuiſſe ante corpora: par igitur ac prope ſimilis error eſt partis utriusque. Sed hæc in præterito falſa eſt, illa in futuro; nemo enim vidit quod eſt veriſſimum, & naſci animos & non occidere: quia cur id fieret aut quæ ratio eſſet, homines neſcierunt. Lact. de falſa ſapientia lib. 3. cap. 18.*

Convenons donc, que c'eſt à la ſeule revelátion que nous devons les connoiſſances de tout ce qui regarde l'éternité, la nature divine, la durée de l'ame. Et au lieu de chercher à nous enorgueilir de quelques foibles raiſonnemens, que la lumière naturelle peut nous fournir ſur ces verités revelées; diſons avec St. Thomas qu'il a fallu éclairer & fixer l'eſprit des hommes par la foi, & leur donner par elle une veritable certitude de tout ce qui regarde les choſes divines. C'eſt ce qu'a fait pour nous la celeſte providence, qui nous a révélé & inſtruit par la foi des choſes que nôtre raiſon ne pouvoit comprendre. En ſorte que par ce

§. 15. La forme du monde, le mouvement, le tems, & la ſubſtance n'ayant ni commencement ni ſin, nous ſont des garants aſſurés, que

§. 15. Ἔτι δὲ τὸ ἄναρχον καὶ ἀτελεύτητον, καὶ τοῦ σχήματος καὶ τῆς κινήσεως, καὶ τοῦ χρόνου καὶ τῆς οὐσίας, τοῦτο πιστοῦται, διότι ἀγέ-

moyen tous les hommes peuvent participer à la veritable connoiſſance de la nature divine, ſans aucun doute & ſans aucune erreur. C'eſt ce que S. Paul nous aprend, lorſqu'il dit: *Vous ne marcherez plus actuellement comme les nations qui marchent dans la vanité de leurs opinions, & dont l'eſprit eſt obſcurci par les ténébres.* Et Dieu lui-même ne dit-il pas par la bouche du Prophete Iſaie: *Je rendrai tous vos Enfans ſavans par le Seigneur. Et ideo oportuit per viam fidei fixa certitudine ipſam veritatem de rebus divinis hominibus exhiberi. Salubriter ergo divina providit clementia, ut ea, quæ ratio inveſtigare non poteſt, fide tenenda præciperet: ut ſic omnes de facili poſſent divinæ cognitionis participes eſſe, & absque dubitatione & errore. Hoc eſt quod Epheſ. 4. dicitur; Iam non ambuletis ſicut & gentes ambulant in vanitate ſenſus ſui, tenebris obſcuratum habentes intellectum Et Eſaiæ 54. Ponam univerſos filios tuos doctos a domino. Sancti Thomæ Aquinatis ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib I. cap. IV. pag.* 10.

Je prie donc tous ceux qui liront les diférentes notes, que j'ai placées dans cet ouvrage, d'être perſuadés qu'en cherchant à montrer la foibleſſe de tous les raiſonnemens des Philoſophes ſur les choſes divines & ſur la nature de l'ame, je n'ai eu d'autre but que de prouver, que ſans la revelation nous ne ſommes que

ἀγένητος ὁ κόσμος καὶ ἄφθαρτος. ἥτε γὰρ τοῦ σχήματος ἰδέα, κύκλος. οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσος καὶ ὅμοιος. διόπερ ἄναρχος καὶ ἀτε-

l'Univers n'a jamais été produit, & qu'il ne sera jamais dissous. La forme du monde est ronde & fait un cercle, ce cercle est pareil & semblable de tout côté,

des aveugles, dont les connoissances incertaines & trompeuses ne peuvent nous conduire que d'une erreur dans l'autre. *Perdam sapientiam sapientum & prudentiam prudentum reprobabo.* Je perdrai la sagesse des sages, & je reprouverai la prudence des prudens, Isaie cap. I. vers. 19.

14 Ητε (ιδεα) της κινησεως (εστι) κατα κυκλον; αυτη δε απαραβατος και αδιεξοδος. *De même l'espece ou la nature du mouvement étant aussi en cercle, elle est éternelle & ne peut recevoir d'altération.*

S'il y a, disoit Aristote, un premier mouvement, comme tout mouvement supose un mobile, il faut absolument que ce mobile soit ou engendré ou éternel, mais pourtant en repos à cause de quelque empechement. Or de quelque façon qu'on supose que cela soit, il s'ensuit une absurdité: car si ce premier mobile est engendré, il l'est donc par le mouvement, lequel par consèquent sera anterieur au premier; & s'il a été en repos éternellement, l'obstacle n'a pu être ôté sans un mouvement, lequel derechef aura été anterieur au premier. Aristote fait encore à peu près le même argument sur la necessité de l'éternité du tems. Si le monde, dit-il, a commencé, il faut que pareillement le tems ait commencé, or le tems ne peut avoir de commencement, donc le monde est éternel.

il est donc par conséquent sans commencement & sans fin; de même l'espece ou la nature du mouvement étant aussi en cercle, elle est éternelle, [14] &

ἀτελεύτητος. ἥτε τῆς κινήσεως κατὰ κύκλον. αὕτη δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος. ὅτε χρόνος (ὁ) ἄπειρος, ἐν ᾧπερ ἡ κίνησις, διὰ τό

éternel. Car si le tems a eu un commencement il y aura donc un tems, où le tems n'aura pas été, & par conséquent il y aura eu un tems avant le premier tems. Il faut donc que le tems soit éternel, ainsi que le mouvement, qui a toujours coexisté dans le tems & avec le tems. *Si mundus incepit, pariter etiam tempus: sed hoc non potuit habere initium, ergo nec ipse mundus. Minor probatur: incepit tempus, ergo dabitur primum Nunc ante quod non fuit tempus. Tunc si cuilibet Nunc correspondet mutatum esse in motu (non enim tempus est extra motum:) ergo illi primo Nunc respondet mutatum esse in aliquo motu. At ante quodlibet mutatum esse, est motus: ergo etiam ante illud Nunc erit tempus, quod sit in illo motu. Et sic nunquam dabitur primum Nunc ante quod non sit tempus: non igitur principium habere potest. Francisci Toletæ, Societ. Jesu commentaria in octo libros Aristotelis de phisica auscultatione &c. Comment. in lib. VIII. physs. cap. 2. fol. 209. vers.* Voila encore une des preuves dont Aristote se sert pour prouver l'éternité du monde, de la quelle il paroit avoir été plus assuré que de toutes les autres opinions, qu'il a soutenues. Il se moquoit de ceux qui soutenoient le contraire, & disoit en plaisentant que ces philosophes lui faisoient craindre une chûte bien plus terrible que celle de sa maison.

μήτε ἀρχὴν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὴν λήψεσθαι. ἥ γε μὴν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβατος καὶ ἀμετάβλητος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον, μήτε ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πεφυκέναι μεταβάλλειν. ἐκ τούτων οὖν ἁπάντων σαφῶς πιστοῦται, ὅτι ὁ κόσμος ἀγένητος καὶ ἄφθαρτος. καὶ περὶ μὲν τοῦ ὅλου καὶ τοῦ παντὸς ἅλις εἰρήσθω.

ne peut recevoir d'alteration. Quant au tems dans lequel eſt ce mouvement il eſt infini, parceque ce qui eſt mu dans lui n'a pas eu de commencement & ne prendra point de fin ; puiſque l'Univers n'eſt ni paſſager ni muable, & qu'il n'eſt pas de nature (*comme nous l'avons déja prouvé*) à changer ni de pire en meilleur, ni de meilleur en pire ; il eſt donc manifeſtement certain, par tout ce que nous venons de dire, que le monde eſt improduit & indeſtructible. Et nous ne dirons rien de plus à ce ſujet.

κεφά-

[1] Il eſt donc manifeſte que le *faire* & le *mouvoir apartiennent à la cauſe de la generation & que l'état de paſſion & d'être mis en mouvement apartiennent à ce qui reçoit la génération.* φανερον οτι περι μεν των

αιτιων

Chapitre II.

§. 1.

C'est dans le *Tout*, ou dans l'Univers, qu'est la génération, & la cause de la génération. La génération est là, où est le changement, & où est le passage & la transmutation des substances. La cause de la génération est là où il-y-a identité de substance. Il est donc manifeste [1] que le *faire* & le *mouvoir* apartiennent à la cause de la génération, & que l'état de *passion* & d'être mis en mouvement apartient à ce qui reçoit la génération.

Κεφάλαιον β'.

§. 1.

Ἐπεὶ δὲ ἐν τῷ παντὶ, τὸ μέν τοι γένεσις, τὸ δὲ αἰτία γενέσεως· καὶ γένεσις μὲν, ὅπου μεταβολὴ καὶ ἔκβασις τῶν ὑποκειμένων· αἰτία δὲ γενέσεως, ὅπου ταυτότης τοῦ ὑποκειμένου· Φανερὸν ὅτι περὶ μὲν τὴν αἰτίαν τῆς γενέσεως τὸ ποιεῖν καὶ (τὸ) κινεῖν ἐστί. περὶ δὲ τὸ δεχόμενον τὴν γένεσιν, τό τε πάσχειν καὶ τὸ κινεῖσθαι.

αιτιαν της γενεσεως το ποιειν, και (το) κινειν εστι. περι δε το δεχομενον την γενεσιν, το τε πασχειν και το κινεισθαι. Ciceron fait mention de cette distinction, que les philosophes faisoient des deux principes de la nature: Ils

§. 2. Αἱ δὲ μοῖραι αὐταὶ διορίζουσι καὶ τέμνουσι τό τε ἀπαθὲς μέρος

§. 2. Les deſtins [2] diſtinguent eux mêmes, & ſéparent la

Ils la diviſoient, dit il, en deux choſes, l'une étoit efficiente &, l'autre étoit paſſive & ſe pretoit à la premiere. *De natura autem (philoſophi) id dicebant ut eam dividerent in res duas, ut altera eſſet efficiens, altera quaſi huic ſe præbens : eam qua efficeretur aliquid in eo quod efficeret vim eſſe cenſebant, in eo autem quod efficeretur materiam quandam. Cicer. acad. quæſt. pag.* 23.

Nous placerons ici une remarque, qui ſera utile dans la lecture de cet ouvrage, & qui fixera la veritable idée que l'on doit avoir des termes *actif*, *paſſif*, *reactif*, & nous en donnerons l'explication en les definiſſant ſous les noms d'*action*, de *paſſion*, de *réaction*, qui ſont les effets qu'ils produiſent. L'*action*, eſt la cauſe produite par la vertu eſſentielle de l'agent ſur le paſſif. La *paſſion*, eſt l'operation par laquelle le paſſif, qui eſt la choſe ſur la quelle l'agent agit, reçoit cette operation. La *réaction*, eſt l'operation que le paſſif fait à ſon tour ſur l'actif, c'eſt à dire ſur l'agent. *Sunt igitur notanda tria vocabula, puta actio, paſſio, & reactio Actio eſt ipſius agentis principalis & majoris virtutis, qua in paſſum agit. Paſſio vero eſt ipſius paſſi operatio, quia patitur; at illa actio qua paſſum agit in agens fortius & principalius, reactio dicitur; Franciſ. Toletæ ſociet. Jeſu. Comment. in duos libros Ariſtotelis de generat. & corruptione, pag.* 40 *fol. verſ.*

[2] *Les deſtins diſtinguent eux-mêmes, & ſeparent la partie impaſſible du monde & qui eſt immobile.* Αἱ δὲ μοῖραι αὐταὶ διορίζουσι καὶ τέμνουσι τό τε ἀπαθὲς μέρος

partie impassible du monde & qui est immobile. Car le cercle

ρος τοῦ κόσμου καὶ (τὸ) ἀκίνητον. ἰσθμὸς γὰρ ἐστιν ἀθανασίας καὶ γενέσεως

ρος του κοσμου και (το) ακινητον. Vizzanius a cru trouver une grande difficulté à expliquer, ce qu'Ocellus a entendu par le mot *μοῖραι les destins.* Il a fait une longue dissertation de trois pages, pour prouver que par les *destins* Ocellus avoit voulu dire la providence qui gouverne tous les êtres *Voce, dit-il, μοίρας, hic fata certe expressa nemini dubium erit: at quid fatorum nomine significare voluerit, certo asserere difficillimum, hac enim voce auctorem alibi usum fuisse non apparet; crediderim sane ipsum pro lege eorum, quæ in universo eveniunt, & per providentiam reguntur, fati nomen usurpasse, &c* Il n'y a rien de si clair & de si naturel que ce passage, & je ne vois pas comment Vizzanius ne l'a pas d'abord compris. Ocellus, admettant l'éternité du monde, dit simplement ce qui est une suite necessaire de cette éternité, savoir que dans tous les tems il avoit été *destiné*, & *arrêté* que la partie du monde *impassible*, qui est au dessus de la lune, seroit separée de la partie *passible* qui est au dessous: la pensée d'Ocellus se présente naturellement, ainsi en disant que les destins ont separé la partie du monde, &c. c'est dire que tout tems la partie du monde impassible a été destinée à être separée, &c. Il y a cent dissertations dans l'ouvrage de Vizzanius aussi peu importantes, que l'est celle dont je viens de montrer l'inutilité. Le Commentateur Nogarola a jugé la remarque de Vizzanius si peu interessante, qu'il n'y a fait aucune attention, ni même au mot *μοιραι*, qui a paru à Vizzanius un mistere difficile à penetrer.

νέσεως ὁ περὶ τὴν σελήνην δρόμος. τὸ μὲν ἄνωθεν ὑπὲρ ταύτης πᾶν, καὶ τὸ ἐπ' αὐτὴν, θεῶν κατέχει γένος.

que decrit la Lune eſt la ſéparation [3] des choſes increées & crées; tout ce qui eſt en haut au deſſus d'elle, & tout ce qui eſt en elle, contient le genre des Dieux: [4] mais tout ce

[3] Le cercle que decrit la lune eſt la ſeparation des choſes crées & increées. Ισθμος γαρ εστιν αθανασιας και γενεσεως ο περι την σεληνην δρομος. mot a mot γαρ ο δρομος περι την σεληνην εστιν ισθμος αθανασιας και γενεσεως. *Car la courſe autour de la lune eſt l'iſtme de l'immortalité & de la generation.* L'expreſſion du mot ισθμος eſt heureuſe, pour exprimer la ſéparation qui ſe fait entre deux grands corps, tels que ceux qui compoſent les deux parties de l'Univers.

[4] *Mais tout ce qui eſt ſous la lune contient le genre de la diviſion & de la nature, où ſe fait le changement & le depériſſement des choſes qui furent engendrées, & la génération des êtres qui avoient exiſté autre fois.* Το δε υπακατω σεληνης νεικεος και φυσεως. το μεν (γαρ) εστιν εν αυτη διαλλαγη γεγενοτων, το δε γενεσις απογεγονοτων. J'ai ajouté l'épithete de *nouvelle* au mot generation, pour mieux faire ſentir la penſée de l'auteur, qui par cette generation nouvelle entend ce qu'il a deja expliqué dans le premier chapitre, lorsqu'il dit: *Le feu étant raſſemblé dans un point de reunion, (il y a dans le grec le feu venant enſemble dans un;* πυρ μεν γαρ εις εν συνερχομενον) *engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre; & le même retour, ou le même periode de changement a lieu* de

qui est sous la Lune contient le genre de la division, & de la nature où se fait le changement & le deperissement des choses, qui furent engendrées, & la génération nou-

νος· τὸ δ' ὑποκάτω σελήνης, νείκους καὶ φύσεως. τὸ μὲν (γάρ) ἐστιν ἐν αὐτῇ διαλλαγὴ γεγονότων, τὸ

de la terre jusqu'au feu. d'où il a commencé de changer, de même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes, ensuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils font de nouveau leur resolution dans leur germe, la nature accomplissant cette progression par la même chose & dans la même chose. Je place ici sous les yeux des lecteurs ce paragraphe troisieme du chapitre précedent, parce qu'il n'y a point de meilleur commentaire, pour expliquer ce qu'entend Ocellus par cette generation nouvelle des êtres qui avoient été autre fois: & il ne faut pas croire qu'il admette les ames des hommes, ni celles des animaux dans cette nouvelle generation, car dans le paragraphe suivant il dit expressement, comme nous l'avons remarqué, qu'il n'y a point pour les hommes & pour les animaux de retour vers le premier age, ni d'antiperistase & de changement comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau & la terre, mais ayant achêvé le cercle divisé en quatre parties par les quatre âges, & essuïé les changements de ces ages, ils sont dissous & ne sont plus engendrés. Διαλυεται και αποιγινεται. cela est clair, & n'est susceptible d'aucune objection.

5 Il

δὲ γένεσις ἀπογεγονότων.

§. 3. Ἐν ᾧ δὲ μέρει τοῦ κόσμου φύσις τε καὶ γένεσις ἔχουσι τὴν δυναςείαν, τρία δεῖ ταῦτα ὑπεῖναι· πρῶτον μὲν τὸ πρὸς ἀφὴν ὑφιζόμενον σῶμα πᾶσι τοῖς εἰς γένεσιν ἐρχομέ-

velle des êtres qui avoient existé autre fois.

§. 3. Il faut necessairement [5] que trois choses soient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exerçent leur pouvoir.

Premierement le corps, se pretant au contract dans toutes les choses qui sont susceptibles de généra-

[5] *Il faut necessairement que trois choses soient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exercent leur pouvoir :* Εν ω δε μερει τȣ κοσμου φυσις τε και γενεσις εχȣσι την δυναςειαν, τρια δει ταυτα υπειναι Platon & Aristote ont établi les mêmes principes de la génération qu'Ocellus. Il faut, dit Platon, considerer trois diférens genres, l'un qui engendre, l'autre dans lequel il est engendré ; & le troisieme d'où ce qui est engendré tire sa ressemblance. On peut comparer le genre qui reçoit la génération *à la mere ;* le genre qui engendre *au pere.* Le troisieme genre est une nature qui tient le milieu entre les deux premiers genres, & qui peut être comparé à la race ou à *la lignée, qui vient de l'union du pere & de la mere.* Mais il est necessaire de considerer que

tion; il faut encore que ce même corps ſoit capable de tout recevoir dans lui, & qu'il ſoit l'image de la génération, même à l'égard des choſes nées de lui. Ainſi qu'il en eſt de l'eau pour la ſaveur, du bruit pour le ſilence, des ténébres pour la lumiere, & de la matiere pour les choſes artificielles; car l'eau

χομένοις. τοῦτο δ' ἂν εἴη πανδεχὲς, καὶ ἐκμαγεῖον αὐτῆς τῆς γενέσεως, οὕτως ἔχον πρὸς τὰ ἐξ αὐτῶν γενόμενα, ὡς ὕδωρ πρὸς χύλον, καὶ ψόφος πρὸς σιγὴν, καὶ σκότος πρὸς φῶς, καὶ ὕλη πρὸς τεχνιτόν. τό τε γὰρ ὕδωρ, ἄχυ-

que comme la figure de toutes les diférentes choſes doit été diſtincte par la varieté, jamais le germe de cette formation ne ſera bien preparé s'il n'eſt auparavant informe & privé de toutes les diférentes formes qu'il eſt capable de recevoir. *Tria in præſenti genera ſumenda ſunt: unum quod gignitur, aliud in quo gignitur, aliud a quo ſimilitudinem trahit, quod naſcitur: id circo comparere hæc tria decet, quod recipit matri; unde recipit patri: naturam iſtorum mediam, proli. Sed ita intelligendum eſt, quod cum eſſe debeat effigies rerum omni formarum varietate diſtincta, nunquam illud ipſum formationis hujus gremium benè erit præparatum, niſi informe ſit, & ſuapte natura omnibus formis quas recepturum eſt careat, Plato in Tim. pag.* 61.

6 *Secon-*

ἄχυλον καὶ ἄποιον, πρὸς δὲ τὸ γλυκὺ καὶ πικρὸν ἀνάλογον, καὶ πρὸς δριμὺ καὶ ἁλμυρόν. καὶ ὁ ἀὴρ ἀδιατύπωτος πρὸς ψόφον, καὶ πρὸς λέξιν, καὶ (πρὸς) μέλος. καὶ τὸ σκότος ἄχροον, καὶ ἄμορφον, πρός τε λαμπρὸν καὶ ξανθὸν καὶ λευκόν. λευκὸν δὲ πρὸς ἀνδριαντοποιητικὴν καὶ κηροπλαστικὴν, ἄλλως δὲ ἡ ὕλη πρὸς ἀνδριαντοποιητικήν. δυνάμει

eſt ſans ſaveur & ſans qualités, mais elle eſt analogue avec le doux, & l'amer, avec l'aigre & le ſalé : & l'air, qui n'a point de forme, eſt analogue avec le ſon, la parole, & le chant ; & les ténébres, qui ſont ſans couleur & ſans forme, ſont analogues avec la lumiere, les couleurs : & le blanc eſt lui-même analogue avec l'art ſtatuaire, & avec l'art de travailler en cire ; (quant à la matiere, elle eſt diféremment analogue à l'art ſtatuaire.) Il s'enſuit donc que dans le corps toutes choſes

εῦν

6 *Secondement il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques afin que les altérations & les changemens ſoient accomplis.* Δευτερον δε, τας εναντιοτητας, ινα μεταβολαι και αλλοιωσεις επιτελωνται Ariſtote a dit la même choſe, Selon lui, comme les premiers corps ſont pris dans la ma-

sont en puissance avant la génération, & qu'elles sont en perfection après avoir été produites, & avoir pris leur essence: d'où il est évident qu'il faut que le corps ou la *premiere matiere* existe pour que la génération ait lieu.

συν πάντα ἐν τούτῳ πρὸ τῆς γενέσεως, συντελείᾳ δὲ, γενόμενα καὶ λαβόντα φύσιν. ἓν οὖν δεῖ τοῦτο πρῶτον ὑπεῖναι πρὸς τὸ γίνεσθαι γένεσιν.

§. 4. Secondement [6] il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques, afin que les alterations & les changemens soïent accomplis. La matiere recevant l'état *passif* & les dispositions: il faut encore que ces puissances antipatiques ne se vain-

§. 4. Δεύτερον δὲ, τὰς ἐναντιότητας, ἵνα μεταβολαὶ καὶ ἀλλοιώσεις ἐπιτελῶνται, πάθος καὶ διαθέσεις ἐπιδεχομένης τῆς ὕλης· καὶ ἵνα αἱ δυνάμεις ἀντιπαθεῖς οὖσαι, μήτε κρατῶσιν εἰς τέλος αὐ-ταὶ

tiere, cette matiere est le premier principe des causes contraires. *Verum cum primum corpora efficiantur ex materia, ita agendum est, ut materiam esse rerum contrariarum principium, & primum statuamus. Arist. de corup. & generat. lib.* 2. *pag.* 173.

7 Car

ταὶ αὐτῶν, μήτε κρατῶνται αὐταὶ ὑπ' αὐτῶν. τυγχάνουσι δὲ αὗται τό τε θερμὸν καὶ ψυχρὸν, καὶ ξηρὸν καὶ ὑγρόν.

quent pas à la fin *entierement* les unes & les autres, ni ne soient vaincues lés unes par les autres. Ces qualités contraires sont le chaud, & le froid, le sec, & l'humide.

§. 5. Τρίτον δὲ αἱ οὐσίαι, ὧν αἱ δυνάμεις εἰσὶν αὗται, πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ ἀὴρ καὶ γῆ. διαφέρουσι δὲ αὗται τῶν δυνάμεων. αἱ μὲν γὰρ οὐσίαι ἐν τόπῳ φθείρονται ἐξ ἀλλήλων· αἱ δὲ δυνάμεις οὔτε φθείρονται οὔτε γίνονται· λόγοι γὰρ ἀσώ-

§. 5. Troisiemement il faut encore qu'il y ait des substances, sçavoir le feu, l'eau, l'air, & la terre dont les facultés ou les puissances sont les mêmes; or ces substances diférent *en dégres* de puissance, car elles se détruisent les unes & les autres dans leur lieu; mais au contraire les puissances ne sont pas détruites, & ne sont pas crées, car les causes

7 *Car les causes de ces puissances sont incorporelles.* Λογοι γαρ ασωματοι τυγχανουσι τουτων. C'est à di-

de ces puiſſances ſont incorporelles. 7

ἀσώματοι τυγχάνουσι τούτων.

§. 6. Le chaud & le froid ſont la cauſe efficiente de ces quatre puiſſances ; le ſec & l'humide en ſont comme la matiere & la choſe *paſſible* : or la matiere eſt ce qui reçoit tout, car elle eſt commune à toutes choſes, en ſorte que dès que le corps peut être touché & ſenſible à la puiſſance il devient le principe. Enſuite viennent les choſes contraires, comme la chaleur & le froid, l'humide & le ſec : & troiſiemement viennent le feu, l'eau, la terre, l'air, qui ſont ſujets au change-

§. 6. Τῶν δὲ τεσσάρων, τὸ μὲν θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὡς αἴτια καὶ ποιητικά· τὸ δὲ ξηρὸν καὶ ὑγρὸν, ὡς ὕλη καὶ παθητικά. πρῶτον δὲ ὕλη τὸ πανδεχές· κοινὸν γὰρ ὑπόκειται πᾶσιν· ὥστε πρῶτον τὸ δυνάμει σῶμα αἰσθητὸν, ἀρχή· δεύτερον δὲ ἐναντιώσεις, οἷον θερμότητος καὶ ψυχρότητος· καὶ ὑγρότητος καὶ ξηρότητος. τρίτον δὲ πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ γῆ καὶ ἀήρ. ταῦτα

re, ſont ſimples, & par-là elles ne ſont point ſujettes à la deſtruction.

8 Car

τα γὰρ μεταβάλλουσιν εἰς ἄλληλα· αἱ δὲ ἐναντιώσεις οὐ μεταβάλλουσι·

ment: [8] car les corps ſe transforment les uns dans les autres; mais les contraires ne changent pas; (*c'eſt à dire la chaleur, le froid, le ſec, & l'humide, parce que les puiſſances ne peuvent être détruites, ni crées, les cauſes de ces puiſſances étant incorporelles.*)

§. 7. Αἱ δὲ διαφοραὶ τῶν σωμάτων, δύο. αἱ μὲν γὰρ εἰσὶ τῶν πρώτων, αἱ δὲ τῶν γενομένων ἐκ τούτων. θερμὸν μὲν γὰρ καὶ ψυχρὸν, καὶ ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, τῶν πρώτων. τὸ δὲ βαρὺ καὶ κοῦφον, καὶ πυκνὸν καὶ μανὸν, τῶν γενομένων ἐκ τούτων. τυγχάνουσι δὲ αἱ

πᾶσαι

§. 7. Il y a deux diférentes ſortes de corps. Les unes viennent des premiers corps ou *élémens*. Les autres viennent des corps *mixtes*, qui ſont faits de l'aſſemblage des élémens: le chaud, le froid, l'humide, le ſec apartiennent aux premiers corps ou élémens. La peſanteur, la legereté, la denſité, la *poroſité* apartiennent aux corps

[8] *Car les corps ſe transforment &c.* J'ai ajouté tout le reſte de ce paragraphe pour rendre plus clair ce que dit l'auteur.

mixtes composés par les élemens ; il y a seize de ces diférentes qualités : le chaud, le froid, l'humide le sec, le pesant, le leger, le rare, le danse, le poli, le rude, le dur, le tendre, le mince, l'épais, l'aigu, & l'obtu. Le tact connoit toutes ces diférentes qualités, & en est le juge. Il est donc necessaire que les corps premiers, dans lesquels ces diférences sont en puissance soïent sensibles au tact.

πᾶσαι δέκα ἕξ. Θερμὸν ϗ ψυχρὸν, ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, βαρὺ καὶ κοῦφον, ἀραιὸν καὶ πυκνὸν, λεῖον καὶ τραχὺ, σκληρὸν καὶ μαλακὸν, λεπτὸν καὶ παχὺ, ὀξὺ καὶ ἀμβλύ. τούτων δὲ γνωςικὴ καὶ κριτικὴ πάντων ἁφή. διὸ καὶ (τὸ) πρῶτον σῶμα, ἐν ᾧ διαφοραὶ αὗται δυνάμει, αἰσθητικόν ἐςι πρὸς ἁφήν.

§. 8. Le chaud, le sec, le rare, & l'aigu apartiennent au feu. Le froid, l'humide, le danse, & l'obtu apartiennent à l'eau ; le tendre, le poli, le leger, le mince apartiennent à l'air ; & le dur, le ru-

§. 8. Τὸ μὲν οὖν θερμὸν, καὶ τὸ ξηρὸν, καὶ τὸ ἀραιὸν, καὶ τὸ ὀξὺ, πυρός ἐςι· τὸ δὲ ψυχρὸν, καὶ τὸ ὑγρὸν, καὶ τὸ πυκνὸν, καὶ τὸ ἀμβλὺ, ὕδατος. τὸ δὲ μαλακὸν, καὶ τὸ λεῖον, καὶ τὸ κοῦφον, καὶ τὸ λεπ-

τὸν, ἀέρος· τὸ δὲ σκλητὸν ϗ τραχὺ ϗ βαρὺ ϗ παχὺ, γῆς.

de, le pesant, & le gros apartiennent à la terre.

§. 9. Τῶν δὲ τεσσάρων πῦρ μὲν ϗ γῆ ὑπερβολαὶ καὶ ἀκρότητες τῶν ἐναντίων. τὸ μὲν οὖν πῦρ ἐστιν ὑπερβολὴ θερμότητος, ὥσπερ ὁ κρύσταλλος ψυχρότητος. ἐὰν οὖν ὁ κρύσταλλος ἐστὶ πῆξις ὑγροῦ ϗ ψυχροῦ, ϗ τὸ πῦρ ἔσται ζέσις ξηροῦ ϗ θερμοῦ. διόπερ οὐδὲν ἐκ κρυστάλλου γίνεται, οὐδὲ ἐκ πυρός.

§. 9. Dans les quatre élémens le feu & la terre sont les excès & les extremités des contraires: le feu est l'excès de la chaleur, ainsi que la glace est l'excès du froid. Mais si la glase est l'épaississement & la concretion de l'humide & du froid, de même le feu est l'effervescence du sec & du chaud. Ainsi rien ne peut être produit ni par la glace ni par le feu. [9] (*C'est à dire lorsqu'ils sont seuls; car il faut un mêlange pour que le chaud puisse produire, & il faut de même un mêlange pour que l'humide produise. Le feu & la glace ne sont que des excès.*)

§. 10.

[9] *C'est à dire lorsqu'ils sont seuls &c.* J'ai encore ajouté à ce paragraphe tout ce qui est en lettres

§. 10. Le feu & la terre étant parmi les élémens les extremes; l'eau & l'air ſont les moyens, car ils participent aux deux autres élémens. Il n'eſt pas poſſible qu'il n'y ait qu'un extreme. Il faut neceſſairement que ſon contraire ou ſon oppoſé exiſte auſſi. Il n'eſt pas plus poſſible qu'il n'y ait que les deux extremes, il faut qu'il y ait un intervale entre eux; or les milieux ſont oppoſés aux extremes.

§. 10. Τὸ μὲν οὖν πῦρ καὶ ἡ γῆ ἄκρα, τὸ δὲ ὕδωρ καὶ ὁ ἀὴρ μεσότητες. μικτὴν γὰρ ἔχουσι τὴν σωματοποιΐαν. οὔτε δὲ ἓν τῶν ἄκρων οἷόντε εἶναι, δεῖ δὲ τὸ ἐναντίον εἶναι· οὔτε δὲ δύο, δεῖ γὰρ τὸ μεταξὺ εἶναι. ἀντίθετοι γάρ ταῖς ἀκρότησιν αἱ μεσότητες.

§. 11. Le feu eſt chaud & ſec; l'air eſt chaud & humide; l'eau humide & froide; la terre froide & ſeche; ainſi donc le chaud eſt commun a l'air & au

§. 11. Τὸ μὲν οὖν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς, τὸ δὲ ὕδωρ ὑγρὸν, καὶ ψυχρὸν, ἡ δὲ γῆ ψυχ-

lettres italiques pour mieux exprimer ce que dit Ocellus.

ψυχρὰ καὶ ξηρά. ἀέρι μὲν οὖν καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ θερμόν. ὕδατι δὲ καὶ γῇ κοινὸν τὸ ψυχρόν. γῇ δὲ ϗ πυρὶ κοινὸν τὸ ξηρόν· ὕδατι δὲ καὶ ἀέρι κοινὸν τὸ ὑγρόν. ἴδια δὲ ἑκάστȣ, πυρὸς μὲν τὸ θερμὸν, γῆς δὲ τὸ ξηρὸν, ἀέρος δὲ τὸ ὑγρον, ὕδατος δὲ τὸ ψυχρόν. κατὰ μὲν οὖν τὰ κοινὰ διαμένουσιν αἱ ȣσίαι αὐτῶν· κατὰ δὲ τὰ ἴδια μεταβάλλουσιν, ὅτε τὸ ἐναντίον τοῦ ἐναντίου κατακρατήσει.

feu; le froid eſt commun à l'eau & à la terre; le ſec eſt commun à la terre & au feu; & l'humide eſt commun à l'eau & à l'air; mais le propre de chacun des élémens c'eſt la chaleur au feu, le ſec à la terre, l'humide à l'air, & le froid à l'eau. C'eſt ce [10] qui fait que les ſubſtances, ou les *élémens* des diférentes puiſſances *du chaud*, *de l'humide* &c. reſtent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre,

[10] *C'eſt ce qui fait que les ſubſtances, ou les elemens des diferentes puiſſances du chaud, de l'humide &c. reſtent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire.* Κατα μεν ουν τα κοινα διαμενουσιν αι ουσιαι αυτων. κατα δε τα ιδια μεταβαλλουσιν, οτε το εναντιον του εναντιου κατακρατησει mot à mot dans la conſtruction; μεν ουν αι ουσιαι αυτων διαμενουσιν κατα τα κοινα, δε μεταβαλλουσιν κατα τα ιδια οτε το εναντιον κατακρατησει του εναντιου. Mot a mot.

lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire ; comme lorſque l'humide dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu ; ou lorsque le froid qui eſt dans l'eau l'emporte ſur le chaud qui eſt dans l'air ; ou bien quand le ſec qui eſt dans la terre détruit l'humide qui eſt dans l'eau ; ou enfin lorsque l'humide qui eſt dans l'eau ſurmonte le ſec qui eſt dans la terre ; & le chaud de l'air détruit le froid de l'eau , & le ſec du feu fait évanouir

τήσει. Τὸ μὲν οὖν ἐν τῷ ἀέρι ὑγρόν τοῦ ἐν τῷ πυρί ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ὑγροῦ. καὶ ἀνάπαλιν τὸ μὲν ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῇ γῇ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ἀέρι θερμὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ψυχροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ πυρὶ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ

ἀέρι

a mot. *Donc les ſubſtances de ces puiſſances reſtent dans ce qu'elles ont de particulier lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire :* j'ai ajouté le mot *d'élement* à celui de ſubſtance, & ceux de *chaud & d'humide* à celui de *puiſſance*, pour expliquer plus clairement le ſens d'Ocellus, que la brieveté de la phraſe grecque rend un peu obſcur : c'eſt par la même raiſon que j'ai joint le paragraphe ſuivant avec celui-ci. Je n'ai pas voulu ſeparer & ſuſpendre ce que veut dire l'auteur.

ἀέρι ὑγρου̃. καὶ οὕτως αἱ μεταβολαὶ γίνονται, καὶ γενέσεις εἰς ἄλληλα ἐξ ἀλλήλων.	l'humide de l'air; c'est par-là que les changemens & les générations se font des substances & des élemens *mêlés* les uns dans les autres.
§. 12. Τὸ τεὐποκείμενον σῶμα, ϗ τὸ	§. 12. Le corps passif destiné à rece-

δε-

[11] *Les chargemens qui se font dans les élémens.* γινεται δε αι μεταβολαι, ητοι &c. Ocellus avoit pris dans la doctrine de Pithagore le sentiment, que toutes les choses sont faites des quatre élémens, qui se resolvent ou retournent dans eux, reviennent ou sont reproduits par eux. „ L'univers „ qui est éternel, dit Ovide, en parlant de la doctrine „ de Pithagore, a de tout tems quatre corps élementaires, qui sont les principes de toutes choses: l'élément de l'eau & celui de la terre, étant plus pesans, que le feu & l'air, sont situés au plus bas „ endroit, & comme ceux-ci sont fort legers ils se „ sont élevés en haut. Cependant quoique ces élémens soient séparés, ils entrent dans la génération de toutes choses, & tout s'en retourne, & „ s'abîme en eux. La terre quittant sa condensité „ se resout en eau: l'eau qui devient spiritueuse se „ change en air, & l'air depouillé de sa pesanteur va „ luire dans la region du feu. Ensuite ces élémens reviennent par gradation dans leur état naturel, le „ feu s'étant épaissi se transmue en air, l'air se convertit en eau, & l'eau condensée redevient ter-„ re

voir les changemens, & qui peut les recevoir tous, eſt le premier en puiſſance pour le tact.

§. 13. Les changemens [11] qui ſe font dans les élémens ſe font ou de la terre en feu,

δεχόμενον τὰς μεταβολὰς, τὸ πανδεχὲς, καὶ τὸ δυνάμει πρῶτον πρὸς τὴν ἁφήν.

§. 13. Γίνονται δὲ αἱ μεταβολαὶ ἤτοι ἐκ γῆς εἰς πῦρ, ἢ ἐκ πυ-

„ re. Dans cette viciſſitude la nature, qui ſe plait à „ la nouveauté, varie les figures qu'elles a tirées d'ail- „ leurs. Rien ne perit dans ce monde, toutes cho- „ ſes paſſent de l'une à l'autre ſous une forme nou- „ velle, & ce qu'on apelle naître n'eſt qu'un être „ qui eſt renouvellé ſous une figure diférente à cel- „ le qu'il a eue autre fois."

Quatuor æternus genitalia corpora mundus
Continet: ex illis duo ſunt oneroſa, ſuoque
Pondere in inferius, tellus atque unda, feruntur:
Et totidem gravitate carent, nulloque premente
Alta petunt, aër, atque aëre purior ignis.
Quæ quanquam ſpatio diſtent, tamen omnia fiunt
Ex ipſis, & in ipſa cadunt: reſolutaque tellus
In liquidas rareſcit aquas: tenuatus in auras
Aëraque humor abit; demto quoque pondere rurſus
In ſuperos aër tenuiſſimus emicat ignes.
Inde retro redeunt, idemque retexitur ordo.
Ignis enim denſum ſpiſſatus in aëra tranſit;
Hinc in aquas: tellus glomerata cogitur unda.
Nec ſpecies ſua cuique manet: rerumque novatrix
Ex aliis alias reparat natura figuras.

Ovid. metamorph. lib. XV. fab. 4.

ρὸς εἰς ἀέρα, καὶ ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ, καὶ ὕδατος εἰς γῆν, καί τρίτον ὅταν τὸ ἐν ἑκάστῳ ἐναντίον φθαρῇ, καὶ καταλειφθῇ τὸ συγγενὲς καὶ τὸ σύμφυλον. ἡ μὲν οὖν γένεσις ἀποτελεῖται, ὅταν μία ἐναντιότης φθαρῇ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρόν· ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς· κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτοῖς (τὸ) θερμὸν, ἴδιον δὲ πυρὶ μὲν (τὸ) ξηρὸν, ἀέρι δὲ τὸ ὑγρὸν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, μεταβάλλει τὸ πῦρ εἰς ἀέρα.

ou du feu en air, ou de l'air en eau, ou de l'eau dans la terre: *ces changements arrivent* quand le contraire, qui eſt dans chaque élément, eſt détruit, & que ce qui eſt homogene, ou de la même ſorte, demeure, la génération s'achevant entiérement lorsque les contraires ſont détruits: par exemple, le feu eſt chaud & ſec, & l'air eſt chaud & humide; le chaud eſt par conſéquent commun à ces deux *élémens*; mais le ſec eſt le propre du feu, & l'humide le propre de l'air; donc lorsque l'humide qui eſt dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu; le feu eſt changé en air.

§. 14. L'eau eſt humide & froide, & l'air humide & chaud; l'humide eſt commun à tous les deux; mais le froid eſt le propre de l'eau & le chaud eſt le propre de l'air; ainſi donc quand le froid qui eſt dans l'eau ſurmonte le chaud qui eſt dans l'air, le changement ſe fait de l'air en eau.

§, 15. De même encore la terre eſt fraide & ſeche, & l'eau froide & humide, & le froid eſt commun à tous les deux, mais le ſec eſt le propre de la terre & l'humide eſt le propre de l'eau: donc quand le ſec qui eſt dans la terre ſurmonte l'humide qui

§. 14. Πάλιν ἐπεὶ τὸ μὲν ὕδωρ ὑγρὸν καὶ ψυχρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ ὑγρὸς καὶ θερμός· κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτῶν τὸ ὑγρόν, ἴδιον δὲ τοῦ μὲν ὕδατος, τὸ ψυχρόν, τοῦ δὲ ἀέρος, τὸ θερμόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ μεταβολή.

§. 15. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ψυχρὰ καὶ ξηρὰ, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, κοινὸν ἀμφοτέρων αὐτῶν τὸ ψυχρόν. ἴδιον δὲ τῆς γῆς ξηρὸν, ὕδατος δὲ τὸ ὑγρόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ

ὕδατι

ὕδατι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ὕδατος εἰς γῆν μεταβολή.

§. 16. Ἀπὸ γῆς δὲ ἄνω κατὰ τὸ ἐναντίον· ἡ δὲ κατ' ἐναλλαγὴν, ὅτε ὅλον ὅλου κρατήσει, καὶ δύο δυνάμεις τὰς ἐναντίας φθείρουσι, μηδενὸς ὄντος αὐτοῖς κοινοῦ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ ἐστι θερμόν καὶ ξηρὸν, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, ὅταν τὸ ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τό δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ θερμοῦ, γίνεται ἐκ πυρὸς εἰς ὕδωρ μεταβολή.

eſt dans l'eau, le changement ſe fait de l'eau en terre.

§. 16. Le changement, qui ſe fait depuis la terre juſqu'aux élémens ſuperieurs, ſe fait d'une maniere contraire, de même que celui qui ſe fait par alternation ou par *échange :* ces changemens arrivent, lorsque le *tout* ſurmonte le *tout*, & que deux puiſſances détruiſent les puiſſances contraires, enſorte que rien ne reſte de commun à ces éléments. Par exemple puisque le feu eſt chaud & ſec, & l'eau froide & humide, lorsque l'humide qui eſt dans l'eau ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu, le changement ſe fait du feu en eau.

§. 17.

§. 17. Pareillement la terre eſt froide & ſeche, & l'air chaud & humide ; donc quand le froid qui eſt dans la terre ſurmonte la chaleur qui eſt dans l'air, le changement ſe fait de l'air en terre.

§. 17. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ἐςι ψυχρὸν ϗ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸν καὶ ὑγρόν. ὅταν οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν, τȣ̃ ἐν τῷ ἀέρι ὑγρȣ̃, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς γῆν μεταβολή.

§. 18. Mais quand l'humide de l'air eſt détruit, & que le chaud du feu perit auſſi, le feu eſt cependant engendré de ces deux élémens ; parce qu'alors le chaud de l'air, & le ſec du feu ſont laiſſés. Or les qualités du feu ſont le chaud & le ſec.

§. 18. Ὅταν δὲ τοῦ μὲν ἀέρος φθαρῇ τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ θερμὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν πῦρ. καταλείπεται γὰρ τοῦ μὲν ἀέρος τὸ θερμὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ ξηρόν· τὸ δέ γε πῦρ ἐςι θερμὸν καὶ ξηρόν.

§. 19. De même lorſque le froid de la terre & l'humide de l'eau périſſent, la terre ſera pourtant produite de ces deux élémens ; parceque le ſec

§. 19. Ὅταν δὲ τῆς μὲν γῆς φθαρῇ τὸ ψυχρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν (ἡ) γῆ. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς

τὸ

τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ψυχρόν. ἡ δὲ γῆ ἐςὶ ψυχρὰ καὶ ξηρά.

§. 20. Ὅταν ᾗ τῦ ἀέρος φθαρῇ τὸ θερμὸν, καὶ τῦ πυρὸς τὸ θερμόν, γένεσις ὐκ ἔςαι. τὰ γὰρ [ἐναντία καταλείπεται ἐπ' ἀμφοτέρων, τοῦ μὲν ἀέρος τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τό ξηρὸν. τὸ δὲ ὑγρὸν τῷ ξηρῷ ἐναντίον.

§. 21. Καὶ πάλιν ὅταν τῆς γῆς μὲν φθα-

de la terre & le froid de l'eau sont laissés. Or la terre est froide & seche.

§. 20. Mais lorsque le chaud de l'air & le chaud du feu perissent, il n'y aura point de génération, car les contraires, *c'est à dire* l'humide de l'air & le sec du feu sont laissés dans tous les deux, & l'humide est le contraire du sec.

§. 21. Et encore quand le froid de la

ρῇ

[12] Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections sur ce qui regarde la generation des premiers corps. Και περι μεν γενεσεως των πρωτων σωματων πε και τινων υποκειμενων γινεται, ικανως ειρηται δια βραχεων. Mot à mot, *mais a été dit suffisamment en peu de mots.* βραχεων sub. λογων. *touchant la generation des premiers corps comment & par quelles choses suposées elle est produite;* τινων υποκειμενων γινεται, *par quelles ch ses couchées dessous e'le est produite.*

Nous avons deja remarqué qu'Aristote avoit adopté le sisteme qu'Ocellus établit ici sur la maniere & les moïens, par lesquels la generation des êtres est produite par les premiers corps, c'est à dire par les élémens & par leur diférentes transmutations.

Voici

terre & le froid de l'eau periſſent il n'y a point de génération, le ſec de la terre & l'humide de l'eau ſont laiſſés, & le ſec eſt le contraire de l'humide. Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections [12] ſur ce qui regarde la génération des premiers corps, & ſur la maniere & les moyens par les quels elle eſt produite.

ρῆ τὸ ψυχρὸν, ὕδατος δὲ ὅμοιον, οὐδὲ οὕτως ἔϛαι γένεσις. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς τὸ ξηρὸν, τȣ͂ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρόν. τὸ δὲ ξηρὸν τῷ ὑγρῷ ἐναντίον. καὶ περὶ μὲν γενέσεως τῶν πρώτων σωμάτων πῶς τε καὶ τίνων ὑποκειμένων γίνεται, ἱκανῶς εἴρηται διὰ βραχέων.

§. 22.

Voici la preuve de ce que nous avons dit. *Mox etiam ex igne aqua, & terra ex aëre; ac rurſus ex aqua & terra aër & ignis oriri poſſunt; quamvis id difficilius accidat nam plurimum requiritur mutatio. Si enim ignis ex aqua fieri debeat, ut humor & frigus corrumpantur neceſſitas cogit: item ſi aër ex terra frigus & ſiccitas interimendæ ſunt. Eadem ratione ſi ex igne & aëre terra & aqua gignantur, ambæ qualitates mutentur neceſſe eſt; atque hæc quidem longior & diuturnior habetur generatio. Ariſt. de ortu & interitu. Lib. cap. 26.*

Après avoir expliqué la doctrine des Pythagoriciens & des Peripateticiens ſur la nature des élémens, il eſt eſſentiel que nous remarquions ici, que cette

cette opinion a trouvé de grands adverſaires parmi les philoſophes anciens, & quoiqu'elle ſoit ſoutenue aujourdhui par les Peripateticiens modernes & ſur tout par les Scholaſtiques, pluſieurs grands Phyſiciens & les plus célébres Chimiſtes l'ont combattue avec beaucoup de force. Voyons d'abord ce qu'ont dit contre ce ſentiment les philoſophes anciens, nous viendrons enſuite aux modernes. „ Si les choſes, dit
„ Lucrece, étoient compoſées de principes périſſa-
„ bles, la nature ſeroit détruite il y à longtems, mais
„ comme depuis des ſiecles infinis ſes diſſipations
„ ſont toujours reparées, il faut qu'elle ſoit redeva-
„ ble de ſa conſervation à l'immortalité de ſes prin-
„ cipes, & leur anéantiſſement doit être banni de
„ l'opinion des hommes. Si les compoſés n'étoient
„ pas d'une matiere éternelle, qui fit plus ou moins
„ la liaiſon de leurs parties, la même force & la mê-
„ me cauſe feroient leur deſunion : & ſi leurs princi-
„ pes n'étoient point éternels, la moindre attaque
„ troubleroit l'econonie de leur aſſemblage, & la
„ premiere violence ſeroit cauſe de leur deſtruction ;
„ mais parceque les principes s'acrochent diverſe-
„ ment entre eux, & que la matiere ne perit jamais,
„ le compoſé ne ſouffre point d'ateinte, juſqu'à ce
„ qu'il arrive une ſecouſſe aſſés forte, pour déranger
„ l'harmonie de ſes parties; rien par conſéquent n'eſt
„ anéanti par la diſſolution.... Enfin il y a dans cha-
„ que compoſé des limites pour la génération, l'aug-
„ mentation & la conſervation de ſon être: dans les
„ alliances des choſes, la nature leur a donné des loix
„ proportionnées à leur force, ou à leur impuiſſan-
„ ce, ſans que cet ordre puiſſe être changé.... Il eſt
„ évident que l'eſſence des principes eſt immuable ;
„ car ſi elle étoit ſujette au changement, de quelque
„ maniere que ce fut, on ſeroit toujours incertain de
„ ce

„ ce qui pourroit être produit ou ne l'être pas... Les
„ premiers corps ſont donc ſolides dans leur ſimplici-
„ té, & ont de petites parties, dont l'union compa-
„ cte n'eſt point faite par aucun aſſemblage, c'eſt le
„ propre de leur éternelle ſimplicité; de ſorte que
„ la nature, pour conſerver aux êtres l'integrité des
„ ſemences, ne permet point qu'ils ſoient ſeparés ou
„ alterés."

Omnia enim debet, mortali corpore quæ ſunt,
Infinita ætas conſumſe anteacta, diesque,
Quod ſi in eo ſpatio, atque anteacta ætate fuere,
E quibus hæc rerum conſiſtit ſumma refecta:
Immortali ſunt natura prædita certe.
Haud igitur poſſunt ad nilum quæque reverti.
Denique res omneis eadem vis cauſaque vulgo
Conficeret, niſi materies æterna teneret
Inter ſe nexus, minus aut magis endopedite.
Tactus enim leti ſatis eſſet cauſa profecto:
Quippe, ubi nulla forent æterno corpore; eorum
Contextum vis deberet diſſolvere quæque.
At nunc, inter ſe quia nexus principiorum
Diſſimiles conſtant, æternaque materies eſt:
Incolumi remanent res corpore, dum ſatis acris
Vis obeat pro textura cujusque reperta.
Haud igitur redit ad nihilum res ulla.

Lucret. de rer. nat. lib. I. v. 233.

Denique jam quoniam generatim reddita finis
Creſcendi rebus conſtat; vitamque tuendi,
Et quid quæque queant per fœdera naturaï,
Quid porro nequeant, ſancitum quandoquidem
exſtat.
Nec commutatur quicquam quin omnia conſtant.

Id. ibid. v. 577.

- - - Nam ſi primordia rerum

Com-

Commutari aliqua possent ratione revicta,
Incertum quoque jam constet, quid possit oriri;
Quid nequeat, *Lucret. ibid. v.* 584.

——— ——— ——— ———

Sunt igitur solida primordia simplicitate:
Quæ minimis stipata cohærent partibus arcte,
Non ex ullorum conventu conciliate:
Sed magis æterna pollentia simplicitate:
Unde neque avelli quicquam, neque diminui jam
Concedit natura, reservans semina rebus.
id. ibid. v. 602.

Les grands Chimistes modernes sont du même sentiment que les anciens Epicuriens, ils prétendent que les parties des premiers corps, qu'ils apellent élémens sont si adherentes les unes aux autres qu'on ne sauroit jamais les separer. Toutes les recherches faites par le plus habile Chimiste de ce siècle, (je parle du grand Boerhave) sur le feu, sur l'air, sur l'eau, sur la terre & sur les dissolvans, que la chimie emploïe, l'ont conduit par des experiences sans nombre à decouvrir, qu'il y a plusieurs corps élémentaires d'une simplicité parfaite, ou d'une telle simplicité qu'on ne peut les désunir.

Outre les quatre élémens connus, le sel est encore de la même simplicité dans sa nature primitive, & ne varie ses effets, toujours surprenens, que par des associations à d'autres diférentes natures.

Les metaux, le vif argent, sont encore d'une égale simplicité, cependant entierément diférents entre eux, & absolument diférents des autres corps.

On ne sauroit jamais, par la transmutation des parties, former un metal avec une matiere qui n'est point metallique.

Ceux d'entre les corps élémentaires, qui ont le plus d'action & de force, comme l'air, le sel, & le feu le plus

plus ardent, n'agissent que sur la surface des autres élémens, & ne peuvent que les dèsunir, ou les assembler, mais non les entamer & les changer.

Toutes les impulsions (si on admet l'impulsion) & toutes les atractions (si on admet l'atraction) peuvent mêlanger les principes élémentaires, les varier par ces mêlanges, les amalgamer, les diviser, les amoindrir jusqu'à les rendre insensibles; mais toutes les natures simples, comme les chaux d'or, d'etain, & des autres metaux, l'eau, la terre &c. demeurent indestructibles, inebranlables à quelque action que ce soit d'un autre agent, de quelque espece qu'il soit. Or la chimie n'emploïant que des agens naturels, & ne pouvant aller plus loin que la force de ces agens, ne peut créer de principes élémentaires, mais elle est bornée à unir ou à décomposer des natures faites, elle ne peut détruire ce qui est, ni le changer en ce qu'il n'est point, ni produire un seul grain d'une nature nouvelle. Il faut donc convenir qu'il y a des élémens pour chaque espece de corps, & ces élémens sont indestructibles.

Voila quel est aujourdhui le sentiment des plus savans Chimistes en général, je dis en général, car il y en a encore plusieurs qui sont persuadés, que les élémens peuvent être susceptibles de transmutation, & parmi ces Chimistes l'on doit placer tous ceux, qui cherchent la pierre philosophale, & qui pensent pouvoir créer de l'or. Ces philosophes sont également la dupe de leur sisteme & de leurs travaux. Je leur conseille, pour leur bonheur, d'avoir toujours prèsent à leur esprit ce bel axiome de Boerhave: *Nasci ergo de novo nihil, renasci omnia, mutari composita, neque interim elementa dissolvi.* Aucune nouvelle creature n'est crée, mais

§. 22. Ἐπεὶ δὲ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος καὶ ἀγένητος, καὶ οὔτε ἀρχὴν γενέσεως εἴληφεν,	§. 22. Puisque le Monde eſt impériſſable & improduit, & qu'il n'a pas eu un commencement de

οὔτε

elle eſt reproduite, les ſubſtances compoſées ſont détruites, mais les élémens ne ſont pas diſſous & n'eſſuïent aucune transmutation.

Avant de finir cette note je ferai ici deux reflections. La premiere ſera ſur la modeſtie de Boerhave, qui ayant fait de ſi grandes découvertes dans la chimie, avouoit qu'il n'avoit cependant qu'une très-legere connoiſſance des premieres parties actives de la matiere, & que tout ce qu'il en ſavoit conſiſtoit dans quelques foibles notions, dont il étoit redevable à certains effets, produits par les premiers principes. Mais après avoir voulu éclaircir quelle étoit la cauſe, par la quelle les premiers principes produiſoient ces effets, il avoit été auſſi peu éclairé qu'avant de les avoir connus par les experiences, qui les avoient operés. Ecoutons parler ce grand homme: *Utcunque tamen doctrinam hanc colueris, intelliges nihil de indole horum principiorum, niſi quatenus tecta eorum natura reveletur per efectus, qui lumine experientiæ in ſenſus refulgent, atque docent, eſſe revera aliquid incogniti, cujus id ingenium, ut tales inde mutationes prodire queant, id ipſum vero quale ſit, qua vi eventa hæc efficiat, jam ut ante ignorabis: ita plane eſt, ut in cauſa, quam hic indagas, reperias nihil præter id quod ſenſu attingis; ideoque non ex cauſa efectum, ſed ex hoc aliquid illius ſubintelligis. Boerh. de comparando certo in phyſicis, pag.* 12.

Ma

génération, il n'aura jamais de fin. Il faut encore *admettre*, qu'une chose qui opere la génération	οὔτε τελευτὴν ποτὲ λήψεται, δεῖ ϗ τὸ ποιοῦν ἐν ἑτέρῳ τὴν γένεσιν, ϗ τὸ γεννῶν ἐν ἑαυτῷ
F 2	συν-

Ma seconde reflection sera sur les avantages, dont certaines gens prétendent être doués. Voila Boerhave qui avoue, qu'il ne connoit que très peu de choses de l'essence, & de la nature des premiers principes de la matiere, & les personnes, dont je parle, savent parfaitement toutes les qualités qui sont dans cette matiere. Non seulement elles en connoissent toutes les proprietés; mais elles savent encore celles de l'ame. Heureux mortels, cheris du ciel, vos yeux percent également & dans les profondes tenebres de la matiere, & dans les incomprehensibles essences spirituelles. Impartials journalistes de Trevoux, illustres auteurs d'un journal, non *chretien*, mais très devot, dans lequel le fiel, le mensonge, l'ignorance, la mauvaise foi & l'impudence se disputent le premier rang: vertueux & discrets Ecrivains de la Gazette ecclesiastique, qui d'un stile tantôt fanatique, tantôt bas & rampant, repandés vôtre venin également sur les grands hommes de vôtre nation, sur vôtre Roi, sur ses ministres, & qui loués avec tant de raison & de modestie un tas de Seditieux & de miserables Convulsionaires, dignes ou des prisons de Bicêtre ou des petites maisons: vous tous vous êtes des Dieux sur la terre, *vos estis Dii*, vous savez tout; & l'on seroit tenté de croire qu'à tant de belles connoissances vous joignés celle du bien & du mal, si l'on ne vous voïoit pas taire toujours le dernier, & ne jamais donner des marques que vous connoissiés le premier.

συνυπεῖναι ἀλλήλοις. τὸ μὲν ποιοῦν (ἐν ἑτέρῳ) τὴν γένεσιν, τὸ ὑπεράνω σελήνης ἐστὶ πᾶν. σύνεγγυς δὲ μᾶλλον ὁ ἥλιος κατά γε τὰς προσόδους καὶ τὰς ἀφόδους, μεταβάλλων τὸν ἀέρα συνεχῶς πρὸς λόγον ψύχους (τε) καὶ θερμασίας, ᾧ συνεπακολουθεῖ καὶ τὴν γῆν μεταβάλλειν, καὶ πάντα τὰ ἐπὶ γῆς.

dans une autre chofe, & une chofe qui engendre en foi, font deux fubftances différentes qui fe prêtent mutuellement l'exiftence. Or ce qui opere la génération dans une autre chofe, c'eft toute la partie du monde, qui eft au deffus de la Lune: le Soleil, qui eft dans cette partie, tantôt en s'approchant, tantôt en s'éloignant, fait le changement continuel de l'air felon la force du froid & du chaud; d'où il s'enfuit que la terre, & toutes les chofes qui font fur la terre, changent à leur tour.

§. 23. Εὖ δὲ ἔχει καὶ ἡ λόξις τῶν ζωδίων τοῦ πόλου πρὸς τὸν τοῦ

§. 23. L'obliquité des fignes du Ciel s'accorde bien avec le cours du foleil, & cette obliquité eft la

ἡλίου

cause en général de la génération, & de l'arrangement de l'Univers, qui a en lui la puissance *active* & la *passive*. *Il faut donc établir comme un principe certain*; que la chose qui engendre dans une autre, est ce qui est au dessus de la Lune; & que la chose qui engendre dans soi, est ce qui est au dessous de la Lune. Or ce qui est composé de ces deux choses, ou de ces deux substances, sçavoir de la partie divine du monde, qui est toûjours dans un grand mouvement & *reside au dessus de la Lune*, & de la partie qui est produite, sujette aux changements, & *placée au dessous de la lune*, c'est l'Univers.

ἡλίου φοράν· αἰτία γὰρ καὶ αὐτὴ τῆς γενέσεως ἐστί. καθόλου δὲ ἡ τοῦ παντὸς διακόσμησις, ὥστε εἶναι ἐν αὐτῇ τὸ μὲν ποιοῦν, τὸ δὲ πάσχον. τὸ μὲν οὖν ἐν ἑτέρῳ γεννῶν, τὸ ὑπεράνω (τῆς) σελήνης ἐστί· τὸ δὲ ἐν ἑαυτῷ, τὸ ὑποκάτω σελήνης. τὸ δὲ ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν, τοῦ μὲν ἀεὶ θέοντος θείου, τοῦ δὲ ἀεὶ μεταβάλλοντος γεννητοῦ, κόσμος ἄρα ἐστίν.

Κεφάλαιον γ΄.

§. I.

Ανθρώπου δ' ἀρχὴ γενέσεως πρώτη οὐ γέγονεν ἐκ γῆς οὐδὲ τῶν ἄλλων ζώων, οὔτε φυτῶν, ἀλλ' ἀεὶ τῆς διακοσμήσεως οὔσης ἀνάγκη καὶ τὰ ἐνυπάρχοντα καὶ τὰ ἐνδιακεκοσμημένα συνεπεῖναι. πρῶτον μὲν γὰρ ἀεὶ ὄντος τοῦ κόσμου, ἀναγκαῖον καὶ τὰ μέρη

Chapitre III.

§. I.

Le premier commencement de la génération des hommes, des autres animaux, & des plantes n'a pas été produit par la terre, [1] mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems. Car il est necessaire que les choses, qui sont dans le

[1] Αλλα αει της διακοσμησεως ουσης, *mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems.* L'éternité de la génération des hommes, des plantes, & des animaux est une suite necessaire de l'éternité du monde, & dès que l'on admet l'un de ces sentimens il faut admettre l'autre. Aristote, & ses disciples les Peripateticiens, tiroient même de la necessité de l'éternité de la génération des animaux, un de leurs plus forts arguments pour prouver celle du monde. Ils demandoient lequel, lors de l'arrangement de la matière, avoit été formé le premier, de l'œuf ou de l'oiseau; car il ne peut y avoir d'œuf sans oiseaux ni d'oiseaux sans œuf; ainsi ils soutenoient, qu'il devoit y avoir une espece de cercle dans les semences, & que les œufs & les oiseaux avoient toujours été engendrés, & pro-

monde & qui ſont arrangées dans lui, coexiſtent avec lui. Le monde ayant toujours été, il faut donc que ſes parties aïent toujours coexiſtées avec lui.

μέρη αὐτοῦ συνυπάρχειν· λέγω δὲ μέρη, οὐρανὸν, γῆν, τὸ μεταξὺ τούτων. ὃ δὴ μετάρσιον καὶ ἀέριον ὀνομάζεται· οὐ γὰρ ἄνευ τούτων ἀλλὰ σὺν τούτοις, καὶ ἐκ τούτων ὁ κόσμος.

§. 2. J'appelle parties *du monde* le ciel, la terre, & l'intervale qui eſt entre eux, apellé la moyenne region, [2] *qui ont dû*

§. 2. Τῶν δὲ μερῶν συνυπαρχόντων, ἀνάγκη καὶ τὰ ἐμπεριεχόμενα συνυπάρχειν αὐτοῖς. οὐρανῷ μὲν ἥλιον,

produits alternativement l'un par l'autre, ſans que leur eſpece eut jamais eu ni origine ni commencement. Par conſéquent le monde, dans lequel s'étoit fait cette génération éternelle, devoit lui-même être éternel.

[2] Ο δη μεταρσιον και αεριον ονομαζεται, *apellé la moyenne region*; mot à mot, δη ο ονομαζεται μεταρσιον και αεριον, *qui eſt nommé ſublime & l'air.* Ariſtote ne s'eſt point ſervi du mot μεταρσιον pour ſignifier l'intervale qui eſt entre le ciel & la terre, il l'a emploié pour exprimer les choſes qui naiſſent, qui ſont engendrées, & qui paroiſſent dans cet intervale. Mais Philon le Juif l'a emploié dans le même ſens qu'Ocellus, dans l'ouvrage qu'il a ecrit ſur la durée du monde, περι αφθαρσιας κοσμου.

3 Μετα-

ον, σελήνην, ἀπλανεῖς τε ἀσέρας καὶ πλανήτας. τῇ δέ γῇ ζῶα, φυτὰ, χρυσὸν, ἄργυρον· μεταρσίῳ δὲ καὶ ἀερίῳ πνεύματα, ἄνεμον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ θερμότερον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ ψυχρότερον· σὺν τούτῳ γὰρ οὐρανὸς σὺν τῷ τὰ περιεχόμενα ἔχειν, καὶ σὺν τούτῳ γῆ σὺν τῷ τὰ ἐπ' αὐτῆς φυόμενα ϗ βοσκόμενα ὑπεῖναι, ϗ σὺν τούτῳ μετάρ

toujours exister. Le monde ne pouvant subsister sans ses parties, mais subsistant par elles, & avec elles ; donc toutes les parties du monde existent nécessairement avec lui ; & il s'ensuit absolument que les choses, qui sont contenues dans ces parties, coexistent avec elles : *par exemple* le soleil, la lune, les étoiles, les planetes coexistent a-

σιον

3 *Μεταρσιω δε και αεριω πνευματα, ανεμον, μεταβολην επι το θερμοτερον, μεταβολην επι το ψυχροτερον. Les vents, les changemens du chaud au froid, & du froid au chaud, sont dans la moyenne region.* Mot à mot : *Et dans le sublime & l'air (sont) les soufles, les vents, le changement en plus froid.*

4 *Τι γενος υπερεχον των αλλων. Une certaine sorte d'étres animés*, mot à mot, *une certaine race (d'etres) superieurs aux autres.*

5 *Εν μεν ουρανω το των θεων. Savoir les Dieux dans le ciel*, ou bien, *la race des Dieux dans le ciel.* Lorsqu'Ocellus dit, que les Dieux ont été placés dans le ciel, il ne faut pas penser qu'il ait entendu, par le mot *εντετακται*, *a été placé en dedans* ; qu'il y ait

vec la terre & les vents, [3] les changemens du chaud au froid, & du froid au chaud dans la moyenne region. Ainsi donc le ciel existe & *a toujours existé* avec les choses qu'il contient & de même la terre avec les choses qui naissent d'elle & qu'elle nourrit, & la moyenne region avec les choses qu'elle renferme.

σιον καὶ ἀέριον, σὺν τῷ τὰ ἐν αὐτῷ πάντα τὰ γινόμενα γίνεσθαι.

§. 3. Une certaine [4] sorte d'êtres animés ayant été placée, de tout tems, dans chaque intervale : sçavoir les Dieux [5] dans le ciel, sur

§ 3. Ἐπεὶ οὖν καθ' ἑκάστην ἀποτομὴν ὑπερέχον τὶ γένος ἐντέτακται τῶν ἄλλων, ἐν μὲν οὐρα-

F 5

ait eu un tems où les Dieux n'étoient pas dans le ciel, mais au contraire ils ont été toujours co-éternels avec lui & avec l'univers; cette co-éternité des Dieux & du monde n'étoit point un sentiment absurde. Car un grand Saint, dont le genie étoit très-profond, a soutenu que le monde pouvoit être éternel, & Dieu être la cause premiere du monde; tous ses disciples, qui composent aujourdhui un des plus respectables ordres de l'eglise romaine, soutiennent cette opinion.

Dès que l'on admet une cause suffisante, il est necessaire d'admettre un effet. Dieu est la cause suffisante de la production des creatures: or cette cause suffisante des creatures étant éternelle, il faut que les

les créatures, qui sont l'effet de cette cause, soient éternelles. Un être qui agit par sa volonté ne retarde jamais l'action de cette volonté, si ce n'est parce-qu'il attend encore quelque chose, qui n'est point dans le moment present, & dont le défaut arrête sa puissance: ou bien qu'il manque de pouvoir, ou qu'il est obligé d'attendre un autre tems, & de diférer ce qu'il veut faire; mais si cet agent ne trouve aucun de ces obstacles, d'abord l'effet suit sa volonté, comme lorsqu'un homme veut mouvoir un membre, il le meut dans le moment, s'il n'y a aucune cause, exterieure ou interieure, qui s'opose à l'execution de sa volonté, & s'il persiste toujours dans cette même volonté: or il est constant que tout ce que Dieu veut à present, il l'a voulu dans toute l'éternité, car Dieu ne peut être vacillant dans ses resolutions; il est aussi certain que rien ne peut ni arrêter, ni s'oposer à sa volonté toute puissante; il est donc necessaire que Dieu ait crée le monde de tout tems, Dieu étant l'agent de la création de l'univers, & un agent qui agit par sa volonté produisant toujours son effet. *Agens per voluntatem non retardat suum propositum exequi de aliquo faciendo, nisi propter aliquid in futurum expectatum quod nondum adest: & hoc quandoque est in ipso agente, sicut cum expectatur perfectio virtutis ad agendum, aut sublatio alicujus impedientis virtutem. Quandoque vero extra agentem, sicut cum expectatur præsentia alicujus coram quo actio fiat: vel saltem cum expectatur præsentia alicujus temporis oportuni quod nondum adest. Si enim voluntas sit completa, statim potentia exequitur, nisi sit defectus in ipso: sicut ad imperium voluntatis statim sequitur motus membri, nisi sit defectus potentiæ motivæ exequentis motum: & per hoc patet quod cum aliquis vult aliquid facere, & non statim fiat, quod*

vel

vel hoc ſit propter defectum potentiæ qui expectatur removendus, vel quia voluntas non eſt completa ad hoc faciendum. Dico autem complementum voluntatis eſſe, quando vult hoc abſolute facere omnibus modis. Voluntas autem incompleta eſt, quando aliquis non vult facere hoc abſolute, ſed exiſtente aliqua conditione quæ nondum adeſt, vel niſi ſubtracto impedimento quod adeſt. Conſtat autem, quod quicquid Deus nunc vult quod ſit, ab æterno voluit quod ſit: non enim novus motus voluntatis ei advenire poteſt, nec aliquis defectus vel impedimentum potentiæ ejus adeſſe potuit, vel aliquid aliud expectari potuit ad univerſalis creaturæ productionem, cum nihil aliud ſit increatum niſi ipſe ſolus, ut ſupra oſtenſum eſt. Neceſſarium igitur videtur, quod ab æterno creaturam in eſſe produxerit. S. Thomæ Aquinat. Summa catholicæ fidei. Lib. II. cap. 32. *pag.* 387.

Dieu a eu la volonté, pendant toute l'éternité, ou de produire l'univers ou de ne le pas produire; or il eſt manifeſte qu'il a eu la volonté de le produire; donc il l'a produit de toute éternité, l'effet ſuivant toujours la puiſſance d'un agent qui agit par volonté. *Aut igitur voluntas ſua eſt de hoc, quod nunquam creatura ſub æternitate ejus conſtituatur, aut quod ſemper conſtat. Non autem voluntas eius de hoc, quod nunquam creatura eius eſſe æterno conſtituatur: cum pateat creaturas voluntate eius eſſe inſtitutas. Relinquitur igitur de neceſſitate (ut videtur) quod creatura ſemper fuit. id. ibid.*

La bonté de Dieu étant infinie, & le bonheur des créatures dépendant de cette bonté, que Dieu leur communique, elle a dû leur être communiquée dans toute l'éternité, & non pas dans un certain tems determiné; car c'eſt l'eſſence de la bonté divine de faire toujours ce qui eſt le meilleur & le plus utile aux

crea-

creatures, *quia finis creaturarum est divina bonitas quæ in tota æternitate eodem modo se habet, in se*; c'est la reflection d'un habile Commentateur de St. Thomas. Mais ecoutons ce grand Saint parler lui même. *Cum bonitas divina perfectissima sit, non hoc modo dicitur, quod omnia à Deo processerunt propter bonitatem ejus, ut ei aliquid ex creaturis accresceret: sed quia bonitatis est ut seipsam communicet prout possibile est, in quo bonitas manifestatur. Cum autem omnia bonitatem Dei participent in quantum habent esse secundum quod diuturniora sunt, magis bonitatem Dei participant, unde & esse perpetuum speciei dicitur divinum esse: bonitas autem divina infinita est; ejus igitur est, ut se in infinitum communicet, non aliquo determinato tempore tantum; hoc igitur videtur ad divinam bonitatem pertinere, ut creaturæ aliquæ ab æterno fuerint.* id. 61. p. 389.

Les philosophes qui veulent, qu'il soit impossible que le monde puisse être éternel par la volonté de Dieu, aportent plusieurs raisons pour soutenir leur sentiment, je placerai ici les plus essentielles, & je n'emploierai pour les combattre que les reponses qu'y a fait S. Thomas.

I°. Il est demontré que Dieu est la cause de tous les êtres: or il faut que la cause soit premierement avant l'effet, car il ne peut point y avoir d'effet sans qu'une cause ait préexisté.

II°. L'on ne peut rien ajoûter à l'infini. Si le monde est éternel, il faut necessairement qu'on puisse ajouter à l'infini, ce qui est impossible. Il s'est écoulé dans l'éternité anterieure une infinité de jours & de revolutions du soleil, aux quels on doit ajoûter les revolutions, & les jours qui viendront à l'avenir, or rien ne peut être ajouté à l'infini, donc le monde ne peut être éternel.

Ces

Ces raiſons, dit St. Thomas, quoiqu'elles ne ſoient point deſtituées de toute probabilité, n'ont rien de concluant, encore moins d'évident, & doivent être refutées en deux mots: *Has autem rationes, quia usque quaque non de neceſſitate concludunt, licet probabilitatem habeant, ſufficit tangere.* Au premier argument S. Thomas repond, qu'il faut diſtinguer entre une cauſe, ou un agent qui agit, & produit ſon effet par le mouvement, & entre une cauſe qui agit dans l'inſtant & ſans mouvement. Car dans le premier cas, il eſt vrai que l'effet n'arrive, que lorsque la cauſe a agi par le ſecours de ce mouvement: mais cela n'eſt pas ainſi dans le ſecond cas, où l'agent produit ſon effet avec lui, & ſans le ſecours de la primauté du tems, comme lorsque le ſoleil paroit il porte avec lui la lumiere dans le même inſtant. Le ſoleil eſt la cauſe, & la lumiere eſt l'effet, produit par lui, mais la lumiere quoique l'effet a toujours coexiſté avec le ſoleil, & l'un n'a jamais été ſans l'autre; ainſi le ſoleil eſt bien la cauſe premiere de la lumiere, mais la lumiere a cependant toujours exiſtée avec lui. *Quod enim primo dicitur, agens de neceſſitate præcedere effectum qui per ſuam operationem ſit, verum eſt in his quæ agunt aliquid per motum, quia effectus non eſt niſi in termino motus, agens autem neceſſe eſt eſſe etiam cum motus incipit. In his autem quæ in inſtanti agunt, hoc non eſt neceſſe: ſicut ſimul dum ſol eſt in puncto orientis, illuminat noſtrum hemiſphærium.* id. ib. cap. 38. p. 498.

Quant au ſecond argument S. Thomas paroit n'en pas faire plus de cas que du premier Rien n'empêche, dit-il, que l'on ne puiſſe ajoûter au tems du côté où il eſt fini, car le tems eſt veritablement infini, ſi on le conſidere dans l'éternité anterieure; mais il ne l'eſt pas, ſi on le conſidere dans le moment

ment present, car le moment present est le terme du passé: or toute chose qui a un terme n'est pas infini du côté de ce terme, donc l'on peut ajoûter de nouveaux jours à ceux qui se sont écoulés dans l'éternité anterieure. J'ai un peu étendu la solution de S. Thomas, la voici en original. *Quod etiam quarto proponitur, debile est: nam nihil prohibet infinito ex ea parte additionem fieri, qua est finitum. Ex hoc autem quod ponitur tempus æternum, sequitur quod sit infinitum ex parte ante, sed finitum ex parte post: nam præsens est terminus præteriti.*

L'opinion de la possibilité de l'éternité du monde, si telle avoit été la volonté de Dieu, a été defendue par de très-grands hommes. Le célébre Durand s'est conformé à l'opinion de S. Thomas, & le Cardinal Toleta, Jesuite, remarque que cette question est très-importante, par le merite de ceux qui l'ont soutenue & de ceux qui l'ont attaquée, *est autem quæstio*, dit-il, *nimis gravis propter placita diversa insignium doctorum. & propter rationes validas ex utraque parte & propter rei ipsius magnitudinem.* Ensuite le même Cardinal recapitule les argumens de ceux, qui ont admis que le monde pouvoit être éternel par la volonté de Dieu; & il dit; Dieu a été de tout tems, & toujours également puissant, il a donc pû produire le monde de toute éternité, la consequence est certaine, & l'antecedent est très-vrai. Or Dieu a connu & voulu le monde de tout tems, il a donc pu le produire, parcequ'il avoit autant de facilité à le produire qu'à le connoître & à le vouloir, & que la simple connoissance & la simple volonté de Dieu produisent tous les Etres.

Si Dieu n'avoit pas pu produire le monde de tout tems, il s'ensuivroit qu'il ne l'auroit pas pû produire dans toute l'éternité anterieure à sa création,

tion ; or l'éternité eſt un eſpace infini de tems, dans lequel Dieu n'auroit pas eu le même pouvoir, qu'il a eu lors de la création, ce qui eſt abſurde, donc Dieu a pû créer le monde de toute éternité.

Si le monde n'avoit pû être crée dans toute l'éternité, cela viendroit parceque la cauſe & l'effet ne peuvent être dans le même inſtant, mais il eſt faux que la cauſe & l'effet ne puiſſent être dans le même inſtant : car ſi le ſoleil étoit éternel, la lumiere ſeroit neceſſairement éternelle, & ſi le pied, qui imprime ſa marque, avoit toujours porté ſur le ſable, la marque auroit toujours coexiſté avec lui. Cependant la lumiere eſt l'effet du ſoleil, & la marque ou le veſtige l'effet du pied. Donc, lorsqu'une cauſe eſt éternelle, l'effet eſt coéternel avec elle, S. Thomas, le premier des Theologiens, a été de ce ſentiment, ſes Diſciples Durand, Gregoire & pluſieurs autres l'ont ſuivi. *Eſt autem quæſtio nimis gravis propter placita diverſa inſignium Doctorum, & propter rationes validas ex utraque parte, & propter rei ipſius magnitudinem. Imprimis eſt argumentum primum, quo probatur Mundum potuiſſe ab æterno eſſe. Deus ab æterno fuit jam omnipotens, ſicut cum produxit mundum; ab æterno potuit producere mundum. Conſequentia certiſſima eſt, & antecedens veriſſimum. Et hoc argumentum eſt præcipuum pro hac ſententia.*

Secundo. Deus ab æterno cognovit mundum, & voluit : ergo potuit mundum producere. Probatur conſequentia : Quia tantæ facultatis eſt ipſi mundum producere, quantæ cognoſcere & velle; immo ſola cognitione & voluntate producit res has.

Tertio. Si ab æterno nonpotuiſſet mundum producere, ſequitur quod debuit exſpectare per æternitatem, ut mundum poſſet producere. Aeternitas autem major

οὐρανῷ τὸ τῶν θεῶν, ἐν δὲ γῇ ἄνθρωπος· ἐν δὲ

la terre les hommes, & dans [6] la moyenne region les demons, si

τῷ

major est quocunque tempore, & sic exspectaret per multum temporis; quod absurdum est & impossibile.

Quarto. Si mundus non potuisset ab æterno esse, ex eo foret, quia non possunt esse in unico instanti simul causa & effectus, producens & productum, sed hoc falsum est, ut colligitur ex his sensibilibus. Si enim sol ab æterno esset, lumen ab æterno esset, & si pes, similiter vestigium. At lumen, & vestigium effectus sunt efficientis solis, & pedis; potuit ergo cum causa æterna effectus coæternus esse. Cujus sententiæ est S. Thomas Theologorum primus, I. p. 9. 46. art. 2. *& cum eo ipsius discipuli. Similiter Durand.* 2. d. I. q. 2. *&* Gregor. 2. Sen. d. 2. q. 3. *Francis. Toletæ &c; Commentaria, &c. in Lib. VIII. Physic. Arist. Cap.* 2. *quæst.* 2. *fol.* 214. *Col. I.*

En voila je crois assés pour justifier un philosophe, privé des lumieres de la revelation, d'avoir cru que les Dieux avoient toujours coexisté avec le monde, & étoient coéternels avec lui: l'on voit qu'il n'y a aucune absurdité dans ce sentiment; & que même étant éclairés par la foi, les plus grands Saints, & les plus illustres Philosophes ont soutenu, que l'univers pourroit être éternel, avoir toujours coexisté avec Dieu, s'il l'avoit voulu de toute éternité; l'effet subit suivant toujours sa volonté.

[6] Εν δε τω μεταρσιω τοπω δαιμονες *& dans la moyenne region les Demons*, mot à mot; *& dans le lieu sublime les Demons*. Il est étonnant que les anciens

phi-

l'on veut raisonner conséquemment, il faut convenir que la τῷ μεταρσίῳ τόπῳ δαίμονες, ἀνάγκη τὸ γένος

philosophes aïent connu l'espece d'êtres qui se trouvent entre Dieu & les hommes, & qui forment, pour ainsi dire, une chaine entre la divinité & l'humanité. La race de ces demi-Dieux, ou demons τι γένος δαιμόνων, ressemble parfaitement à ce que les premiers Peres de l'Eglise ont dit de la nature des anges, jusqu'au siècle de S. Augustin & même après; ils ont tous prétendu, que les anges étoient formés d'une matiere plus subtile & moins crasse, que celle dont les hommes sont composés, mais plus grossiere que celle qui faisoit la nature divine. Ainsi ils étoient spirituels eu égard aux hommes, & corporels eu égard à Dieu, qui cependant étoit lui-même corporel mais composé d'une matiere ignée, d'un feu epuré & subtil. Origene établit cette distinction de la nature de Dieu, de celle des anges, & de celle des hommes; c'est ce que montre élégamment le célébre Mr. Huet dans son Commentaire sur les ouvrages d'Origene. *Deus igitur, cui anima similis est, juxta Originem reapse corporalis est, sed graviorum tantum ratione corporum incorporeus.* Voila la diférence de la subtilité de la matiere qui compose Dieu & l'ame humaine: & voici celle qui se trouve entre les anges & les hommes. *Angelos porro propter eximiam corporum subtilitatem spirituales dixerit, habita corporum nostrorum ratione quæ crassa sunt. Huet. Origenian. lib. 2. quæst. V. de Angel. art.* 5. Les philosophes payens, qui admettoient les Demons, en faisoient des intelligences, qui participoient tout à la fois à la nature divine & à l'humaine, ils étoient coéternels avec l'univers,

νος τῶν ἀνθρώπων ἀΐδιον εἶναι· εἴπερ ἀλη- | race des hommes est éternelle, *puisque nous avons prouvé* que non θῶς

nivers, exempts de la mort, mais ils étoient sujets aux passions humaines, & pouvoient même contenter l'amour, qu'ils avoient quelquefois pour de simples mortelles.

Quelque fausse que fut cette opinion, les Peres de l'Eglise, loin de la rejetter, la rendirent d'un plus grand poids, en soutenant que les Demons n'étoient que des anges qui avoient été punis, pour avoir connu charnellement des femmes. Il falloit donc que ces anges fussent des substances corporelles, car les actes amoureux, que leur faisoient faire les Peres de l'Eglise, ne se font point par des êtres immateriels: le contact corporel est absolument necessaire à la génération. *In coitu*, disent tous les medecins, *nisi fiat ejaculatio, nulla sequitur generatio ab actu veneris.* Tous les Peres de l'Eglise crurent donc jusqu'à S. Augustin, qui fut lui-même de ce sentiment, que tous les anges, les bons ainsi que les mauvais, étoient corporels: Origene, Tertulien, S. Justin, Athenagore, Tatien, Lactance, S. Augustin, S. Basile & plusieurs autres. Je me contenterai d'exposer ici aux Lecteurs, les sentimens de ceux que je viens de nommer, & je montrerai ensuite, que le dogme de l'ange gardien a une grande ressemblance avec celui des Demons anciens. Voïons d'abord la preuve, que presque tous les Peres de l'Eglise ont fait les anges corporels.

„ Les anges, *dit S. Justin*, aïant desobéi aux or„dres, qui leur avoient été donnés, & ayant été „vaincus par les femmes, ils habiterent avec elles & en-

ſeulement les parties du monde exiſtent, & ont toujours exiſté avec

θῶς ὁ λόγος συμβιβάζει, μὴ μόνον τὰ μέρη

G 2

„ engendrerent des enfans, qui furent les Demons, & „ qui reduiſirent le genre humain dans la ſervitude." Οἱ δὲ ἄγγελοι, παραβάντες τήνδε τὴν τάξιν, γυναικῶν μίξεσιν ἡττήθησαν, καὶ παῖδας ἐτέκνωσαν, οἵ εἰσιν οἱ λεγόμενοι δαίμονες. καὶ προσέτι λοιπὸν τὸ ἀνθρώπειον γένος ἑαυτοῖς ἐδούλωσαν. *Angeli autem ordinationem ſive diſpoſitionem eam transgreſſi, cum mulieribus, concubitus cauſa, & amoribus victi, tum filios procreaverunt eos, qui demones ſunt dicti, atque inſuper reliquum genus humanum in ſervitutem ſuam redegerunt.* St. Juſtini philoſoph. mart. Oper. Apol. 1. pag. 44.

Athenagore eſt encore plus précis ſur l'amour des anges avec les femmes, „ ils déchurent, *dit-il*, de „ leur état, les uns par la paſſion dont ils furent épris „ pour les femmes, & leur prince par la negligence „ & ſon peu de probité, dans les choſes dont il avoit „ été chargé. Or des amours de ces anges naquirent „ les géans." ἐκεῖνοι (ἄγγελοι) μὲν, εἰς ἐπιθυμίαν πεσόντες παρθένων, καὶ ἥττους σαρκὸς εὑρεθέντες, οὗτος δὲ, ἀμελήσας, καὶ πονηρὸς περὶ τὴν τῶν πεπιστευμένων γενόμενος διοίκησιν, ἐκ μὲν οὖν τῶν περὶ τὰς παρθένους ἐχόντων, οἱ καλούμενοι ἐγεννήθησαν γίγαντες. *Itaque a ſtatu ſuo defecerunt angeli, amoribus capti virginum, & libidine carnis accenſi: ipſe vero princeps, tum negligentia, tum improbitate circa procurationem ſibi concreditam; ex amatoribus igitur virginum gigantes, ut vocant, nati ſunt.* Athenag. legat. pro Chriſtian. pag. 27.

Selon Tatien „ les Demons ne ſont pas compoſés „ d'une chair humaine, mais d'une matiere legere, „ telle que le feu & l'air, qui ne peut être aperçue „ que

ϱη συνυπάρχειν τῷ κόσμῳ, ἀλλὰ καὶ lui; mais que les choses, qui sont contenues dans ses parties, τὰ

„ que par ceux à qui Dieu donne son Esprit, & non „ point par les autres hommes, qui n'ont que la simple connoissance acquise par leur ame." δαίμονες δὲ πάντες σαρκίον μὲν ὀ κέκτηνται, πνευματικὴ δὲ ἐστὶν αὐτοῖς ἡ σύμπηξις ὡς πυρὸς, ὡς ἀέρος, μόνοις δὲ τοῖς πνεύματι Θεοῦ φρουρουμένοις εὐσύνοπτα καὶ τὰ τῶν δαιμόνων ἐστὶ σώματος. τοῖς λοιποῖς δὲ οὐδαμοῦ, λέγω δὲ τοῖς ψυχικοῖς. *Porro Dæmones omnes non carnea, sed spirituali concretione constant, qualis est ignis & aër. quæ corporum constitutio a solis illis perspici potest, qui spiritu Dei muniuntur, non item a ceteris hominum quos anima regit.* Tatiani Assirii Oratio contra Græcos pag. 154.

Nous venons de raporter, ce qu'Origene a dit de la nature des anges, ainsi nous ne le repeterons point ici. „ On peut aprendre dans les Saintes Ecritures, „ *dit Tertulien*, comment du pêché de certains an„ ges, qui par le déreglement de leur propre volonté „ ont laissé corrompre leur innocence, est sortie la „ race des Demons, race encore plus corrompue, „ que ces malheureux anges dont elle tire son origi„ ne, & que Dieu a condamnée avec eux." *Quomodo de angelis quibusdam sua sponte corruptis, corruptior gens dæmonum evaserit damnata a Deo generis auctoribus apud literas sanctas ordine cognoscitur.* Tert. Apolog. Cap. 22.

„ Dieu, *dit Lactance*, envoia ses anges pour avoir „ soin de la vie des hommes, & pour les garantir de „ tout mal, il ordonna en même tems aux anges de „ prendre garde de ne souiller d'aucune tâche leur „ nature angelique, mais ils furent trompés par le „ Dia-

ont de même toujours existé avec ces mêmes parties.	τὰ περιεχόμενα τοῖς μέρεσι.

G 3 §. 4.

„ Diable, qui les porta à la volupté, & les poussa à
„ se souiller avec les femmes. Ils furent condamnés
„ & rejettés de Dieu à cause de ce pêché, ils perdi-
„ rent le nom & la nature d'ange, & devinrent des
„ satellites du Diable : " *Deus angelos suos misit, ut vitam hominum excolerent, eosque ab omni malo tuerentur, his mandatum dedit ut se terrenis abstinerent; neque labe maculati, honore angelico mulctarentur. Sed eos quoque idem ille subdolus criminator, dum inter homines commorantur illexit ad voluptates, ut se cum mulieribus inquinarent : tum damnati sententia Dei, & ob peccata projecti & nomen angelorum & substantiam perdiderunt ; ita diaboli satellites facti.* Lact. Inst. div. cap. XXVII. p. 50. edit. Cantabrig.

St. Ambroise établit, comme une verité autentique, l'opinion de la chûte des anges causée par les femmes. „ Lorsque l'Ecriture, *dit-il*, parle ainsi :
„ *Il y avoit des Géans dans ces jours sur la terre*, il
„ ne faut pas croire qu'elle veuille, selon la maniere
„ des poëtes, faire mention de ces géans, qu'ils di-
„ sent fils de la terre. L'Ecriture assure, que ces
„ géans avoient été procrées par les anges & par les
„ femmes ; & elle les apelle des géans parcequ'elle
„ veut exprimer la grandeur dont étoit leur corps. "
Gigantes autem erant in terra in diebus illis : non poetarum more gigantes illos terræ filios, vult videri divinæ scripturæ conditor : sed ex angelis & mulieribus generatos adserit, quos appellat vocabulo, volens eorum exprimere corporis magnitudinem. Ambrosius de Noe & arca Lib. un. cap. 4.

„ Dans

§. 4. Φθοραὶ δὲ καὶ μεταβολαὶ βίαιοι γίνονται κατὰ τὰ μέρη τῆς

§. 4. *Si l'on objecte,* qu'il arrive des destructions & des chan-

„Dans un autre ouvrage St. Ambroise compare „David aux anges, & dit qu'on doit lui pardonner „d'avoir cedé une fois à la tentation, aïant été nourri dès l'enfance au milieu des honneurs, des richesses & du pouvoir, puisque les anges du ciel, „ainsi que l'Ecriture nous l'aprend, se sont souillés „du même crime que lui.“ *Non miraris hominem, & angelis adæquandum judicas, plurimum vitæ suæ, immo a pueritia, in divitiis, honoribus, imperiis demorantem, in multis tentationibus positum, semel tantum locum errori dedisse, & ei errori quo etiam angeli cælorum, ut scriptura commemorat, de sua virtute & gratia dejecti sunt.* Ambros. Apolog. David. cap. I.

Voila une belle apologie pour les Rois, qui n'auront enlevé & seduit qu'une fois la femme d'un de leurs Sujets. On pourra les comparer aux anges, & se fonder sur l'autorité d'un Pere de l'Eglise. Il est vrai que ce Pere n'a pas pensé, que les anges furent changés en demons, pour avoir seduit des filles. Or la simple fornication est un pêché bien moins grand, que l'adultere qu'avoit commis David, & qu'il accompagna du meurtre du mari, dont il enlevoit la femme. Je demande donc à S. Ambroise, quelle punition n'auroit pas du essuïer David, si Dieu l'avoit puni aussi severement, qu'il punit les anges changés en diables? *& nunc Reges intelligite.*

S'il faut en croire le même S. Ambroise, les anges n'ont jamais vû Dieu le Pere, ainsi qu'aucun homme; lorsque Dieu a aparu à quelque creature, c'est le

gemens dans les parties de la terre, la mer prenant quelquefois

τῆς γῆς· ὅτὲ μὲν ἀνάχυσιν λαμβανούσης (τῆς) θαλάσσης εἰς ἕτε-

le Fils & non pas le Pere qui s'est montré. *Et quid de hominibus loquimur, cum etiam de ipsis cælestibus virtutibus & potestatibus legerimus, quia Deum nemo vidit unquam, & addidit quod ultra cælestes est potestates. Unigenitus filius, qui est in sinu patris, ipse enarravit. Aut adquiescatur igitur necesse est, si Deum patrem nemo vidit unquam, filium visum esse in veteri testamento. Ambros. expositio Evangel. sec. Luc. Lib. I. §. 25.*

St. Macaire ne parle pas des amours des anges, mais ils les fait corporels, ainsi que tous les Peres qui les ont fait engendrer les géans, & il donne également un corps aux demons. „ Les anges, dit ce Pe„ re, l'ame humaine & les demons ont des corps „ qui, quoique subtils, ont cependant une forme, „ une figure, & une substance selon la legereté de „ leur nature, de la même maniere que le corps des „ hommes a une forme, une figure & une substan„ ce dans une nature plus crasse & solide.“ Ἕκαστος γὰρ κατὰ τὴν ἰδίαν φύσιν σῶμά ἐστιν, ὁ ἄγγελος ἡ ψυχή, ὁ δαίμων. ὅτι κἂν λεπτὰ ὦσιν, ὅμως ἐν ὑποστάσει, καὶ χαρακτῆρι, καὶ εἰκονί κατὰ τὴν λεπτότητα τῆς φύσεως αὐτῶν, σώματα τυγχάνει λεπτὰ, ὥσπερ ἐν ὑποστάσει τοῦτο τὸ σῶμα παχύ ἐστιν. *Quamvis enim subtilia sint, tamen in substantia forma, & figura secundum tenuitatem naturæ eorum corpora sunt tenuia, quemadmodum & hoc corpus in substantia sua crassum, & solidum est. Sancti Patris Macarii Egyptii homeliæ. Homel. IV. cap. 9. pag. 48. Edit. Lips.* „ La substance des an„ ges, dit St. Basile, consiste dans un air leger, dans „ un

ρον μέρος· ὅτε δὲ καὶ αὐτῆς τῆς γῆς ἐυρυνομένης καὶ διϊςαμένης	ſon cours dans un autre lit, la terre étant elle-même tantôt élar-

ὑπὸ

„ un feu ſubtil, ſelon ce qui eſt dans les Ecritures, „ *il a fait les anges ſes miniſtres, un feu brulant, c'eſt* „ *pour cela qu'ils ſont dans un lieu, qu'ils peuvent étre* „ *viſibles lorsqu'ils veulent bien ſe montrer, dans la* „ *forme de leur corps, à ceux qui ſont dignes de les* „ *voir.*" Itidem & in cœleſtibus virtutibus, ſubſtantia quidem earum, puta ſpiritus eſt aërius, aut ignis, juxta id quod ſcriptum eſt: qui facit angelos ſuos ſpiritus, & miniſtros ſuos ignem urentem: ea propter & in loco ſunt, & fiunt viſibles, dum iis qui digni ſunt aparent in ſpecie propriorum corporum. *St. Baſilii oper. tom.* 2. *de Spirit. ſanct. cap.* 14. *pag.* 181.

Selon St. Auguſtin l'homme eſt quelque choſe de moïen entre les bêtes & les anges. „ Car, *dit ce Pe-* „ *re*, comme la bête eſt un animal ſans raiſon & „ mortel; & l'ange un animal raiſonnable & im- „ mortel; l'homme eſt entre les deux, au deſſous des „ anges & au deſſus des bêtes; mortel avec les bê- „ tes, & raiſonnable avec les anges, en un mot ani- „ mal raiſonnable & mortel." *Sic ut homo medium quiddam inter pecora & angelos: ut quia pecus eſt animal irrationale atque mortale, angelus autem animal rationale & immortale, medius homo eſſet inferior angelis, ſuperior pecoribus; habens cum pecoribus mortalitatem, rationem vero cum angelis: animal rationale mortale.* Sanct. Aug. de civ. Dei lib. IX. cap. 13. Le même Pere de l'Egliſe, après avoir fait trois diférentes claſſes d'animaux, celle des anges, des hommes, & des brutes, dit dans un autre endroit du mê-

gie, & tantôt séparée par les vents, & par les eaux qui la mi- | ὑπὸ πνευμάτων ἢ ὑδάτων, κρύβδην ἐπιφερομένων. παντελὴς δὲ

φθορὰ

même ouvrage, qu'il y a de l'impudence à nier, que les demons ne puissent avoir un commerce charnel avec les femmes. Ecoutons-le parler lui-même. „ C'est une chose publique, & que plusieurs ont ex- „ perimentée, ou apris de ceux dont la foi ne peut „ être suspecte, que les sylvains, les satires & les fau- „ nes, qu'on apelle ordinairement incubes, ont sou- „ vent tourmenté les femmes, & contenté leurs pas- „ sions avec elles: & beaucoup de gens d'honneur „ assurent, que quelques demons, que les Gaulois „ apellent *Duscins* tentent, & executent tous les „ jours ces impuretés, ensorte qu'il y auroit de l'im- „ pudence à le nier." *Creberrima fama est, multique se expertos, vel ab eis qui experti essent, de quorum fide dubitandum non est, audivisse confirmant silvanos & faunos, quos vulgo incubos vocant, improbos sæpe extitisse mulieribus, & earum apetisse ac peregisse concubitum: & quosdam dæmones, quos dusios galli nuncupant, hanc assidue immunditiam & tentare, & efficere plures talesque asseverant, ut hoc negare impudentiæ videatur.* August. de civit. Dei. Lib. XV. cap. 23.

Nous venons de voir, qu'en général les plus illustres Peres de l'eglise, & les plus savans ecrivains chretiens admirent, comme une verité constante, jusqu'au cinquieme siècle de l'eglise, que les anges & les demons étoient corporels & capables de connoître les femmes charnellement. Les lecteurs seront peut être curieux de savoir, de quelle maniere les Peres de l'eglise entendoient, que pouvoit se faire un

un coït auſſi extraordinaire. Louis de Vives, dans ſon excellent commentaire ſur la Cité de Dieu de S. Auguſtin, nous explique cela fort au long: il remarque que Pſellus dit, que les demons repandent une ſemence, d'où ſort une eſpece d'animal fort petit. Ils ont des parties genitales diférentes de celles des hommes. Mais ces parties genitales ne ſont pas le partage de tous les demons, il y en a qui en ſont privés. Seroit ce par hazard les demons chanteurs, deſtinés à la muſique du prince des tenebres? Si cela étoit, il ſeroit bien facheux que l'on imitat une pareille conduite à Rome, & que les hommes ſe traitaſſent dans la ville ſainte auſſi mal, que les diables ſe traitent entre eux. *Pſellus refert dæmones ſemen jacere, ex quo perpuſilla quædam oriuntur animalia, habereque membra genitalia, ſed non qualia homines; excrementum ex illis manare, quod tamen non omnibus dæmonum generibus contingat.* Lud. Viv. commentar. in civit. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23.

Avant de finir ce qui regarde la nature des demons, il faut obſerver qu'il y en a de males & de femelles. On apelle les males des *incubes* & les femelles des *ſuccubes*. „ Il y a, *dit Louis de Vives*, encore aujourdhui „ des nations, qui ſont gloire de tirer leur origine „ des demons, qui ont connu des femmes ſous des „ formes humaines, ou qui ſe ſont accouplés avec „ des hommes ſous la figure des femmes. Cette ori- „ gine me paroit plus honteuſe, que celle qui vient „ par les pirates, par les voleurs, & par les aſſaſſins „ les plus indignes.“ Je ne ſuis pas ici tout à fait du ſentiment de Louis de Vives, & je ne ſais pas ſi je n'aimerois pas mieux, qu'on me reprochat d'être deſcendu d'Aſtarot, ou de Belſebut, que de Guignard, de Malagrida, du Dominicain qui empoiſonna un Empereur en lui donnant la communion & de celui qui

qui aſſaſſina Henri trois. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que dit Louis de Vives: *Ab incubando demones qui mulieribus commiſcentur, a ſuperventu incubi dicuntur: qui viris, & patiuntur muliebria ſuccubi: extant hodie nonnullæ gentes, quæ originem ſuam habere gloriantur a dæmonibus, qui coierint cum fœminis virili forma, aut cum viris fœminea: quod turpius eſſe mihi videtur quam referre nobilitatis ſuæ initia in piratas, aut latrones, aut ſicarios inſignes, quod multi faciunt.* Lud. Viv. in civ. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23. Les lecteurs s'apercevèront que j'ai traduit ce paſſage le plus modeſtement qu'il m'a été poſſible, je ſuis très-mortifié que la dècence m'y contraigne, car il n'y a peut-être rien de ſi plaiſant que des demons, *qui patiuntur muliebria*, quelle ſource de plaiſanterie.

On ne doit pas être étonné de voir, que tant de Peres ſe ſoient trompés ſur la nature des anges & des demons, jusqu'à ce que l'Egliſe ait decidé que les uns & les autres étoient des êtres purement ſpirituels, & incapables d'aucun commerce charnel avec les femmes; car il y a un endroit dans l'Ecriture qui paroitroit encore établir le ſentiment de ces anciens Docteurs, ſi l'Eſprit de Dieu, qui nous inſtruit toujours par les déciſions infaillibles des ſaints Conciles, ne nous avoit apris comment il faut expliquer cet endroit des Ecritures, qui avoit trompé les premiers Peres. Voici cet endroit de la Geneſe. „Comme „les hommes ſe furent multipliés ſur la terre, & qu'„ils eurent engendré des filles, les anges de Dieu, „voïant que les filles des hommes étoient bonnes, „choiſirent pour femmes celles qui leur plaiſoient. „Alors Dieu dit, mon Eſprit ne demeurera plus dans „ces hommes, car ils ne ſont que chair, & ils ne „vivront plus que ſix vingt ans. Or en ce tems-là „il y avoit des géans ſur la terre, & depuis les enfans „de

„ de Dieu aïant commercé avec les filles des hom-„ mes, ils engendroient pour eux mêmes, & ceux „ qu'ils engendroient étoient ces Géans, qui étoient „ si renommés dans le monde." *Et factum est, postquam cæperunt homines multi fieri super terram, & filiæ natæ sunt illis : videntes angeli Dei filias hominum quia bonæ sunt, sumpserunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant. Et dixit Dominus Deus : non permanebit spiritus meus cum hominibus his in æternum, propter quod caro sunt, erunt autem dies eorum centum viginti anni : gigantes autem erant super terram his diebus illis. Et post illud cum intrarent filii Dei ad filias hominum, & generarent sibi, illi erant gigantes a sæculo homines nominati.* Genes. cap. VI. vers. 1. 2. 3. 4.

Il faut convenir de bonne foi, qu'il n'y a rien qui paroisse si clair que cet endroit, & qu'il étoit presque impossible que les Peres ne l'expliquassent pas à la lettre : mais ce qui sans doute les jetta encore plus dans l'erreur, c'est un passage de St. Paul qui paroit précisement apuïer celui, que nous venons de citer de la Genese. *L'homme*, dit cet Apotre, *n'a pas été crée à cause de la femme, mais la femme à cause de lui, la femme doit donc avoir une puissance sur sa tête à cause des anges.* „ Etenim non creatus est vir propter „ mulierem, sed mulier propter virum, propter hoc „ debet mulier potestatem habere supra caput pro-„ pter angelos." Le grec est tout aussi précis & peut être plus expressif. Καὶ γὰρ οὐκ ἐκτίσθη ἀνὴρ διὰ τὴν γυναῖκα, ἀλλὰ γυνὴ διὰ τὸν ἄνδρα. Διὰ τοῦτο ὀφείλει ἡ γυνὴ ἐξουσίαν ἔχειν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς διὰ τοὺς ἀγγέλους. *D. Pauli Epist. ad Corinth. XI. v. 9. &* 10.

Il parut évident aux Ecrivains des quatre premiers siecles de l'Eglise, que S. Paul, parlant de la necessité que la *femme fut soumise à son mari, & qu'il étendit*

sa

sa puissance sur la tête de son épouse à cause des anges, vouloit rappeller la chûte des premieres femmes avec ces mêmes anges, & faire sentir que, puisqu'elles avoient pû être seduites par des substances angeliques, elles pouvoient l'être bien aisément par des hommes. Cet endroit à exercé la critique de tous les interprêtes de l'Ecriture, mais tous ceux qui ne l'ont pas expliqué comme les anciens Peres, n'ont rien dit de convainquant, & qui donne aucun jour à ce passage, qui est clair dés que l'on convient que S. Paul a cru une tradition, qui dura plus de quatre cens ans après lui; c'est le sentiment de Jean Davisius, Docteur en Droit & en Theologie, & un des plus savans écrivains de ces dernier tems; *hunc certe locum*, dit-il, *misere vexarunt interpretes; at is clarus est & apertus, si Paulus eam traditionem in animo habuisse censeatur.* Jo. Davisius commentar. in Epist. divin. initit. Lactant. cap. XXVIII. pag. 50.

Je viens actuellement à la seconde chose que je me suis engagé de prouver, c'est la ressemblance du dogme des demons des philosophes, avec celui des anges établi par les théologiens anciens & modernes.

Les demons étoient selon les payens, des intelligences celestes, qui tenoient un milieu entre les hommes & les Dieux, & qui servoient de mediateurs aux premiers envers les derniers. Plutarque dit, que selon Platon les bons demons sont comme les interprêtes, & les messagers entre les Dieux & les hommes, portant les prieres des hommes aux Dieux dans le ciel; & de là raportant sur la terre les oracles & les revelations des choses cachées & des futures, & les biens que les hommes reçoivent Ὅ τε Πλάτων ἑρμηνευτικὸν τὸ τοιοῦτον ὀνομάζει γένος καὶ διακονικὸν, ἐν μέσῳ θεῶν καὶ ἀνθρώπων, εὐχὰς μὲν ἐκεῖ καὶ δεήσεις ἀνθρώπων ἀναπέμποντας, ἐκεῖθεν δὲ μαντεῖα δεῦρο καὶ δό-

σεις

σεις ἀγαθῶν φέροντας. Plato hoc genus inter homines ac Deos interpretum administrorumque fungi muneribus ait : qui ab hominibus vota precesque ad Deos perferant, a Diis ad homines oracula & dona bonarum rerum. Plut. de Isid. & Osi. pag. 36.

St. Bernard s'explique de la même maniere sur les anges gardiens, que Plutarque sur les bons Demons: afin, dit ce Pere, qu'il n'y ait rien dans les cieux qui ne soit employé à nôtre bien, Dieu nous envoie ses anges, il les charge du soin de nôtre conduite, & leur ordonne de nous servir de gouverneur, *& ne quid in cœlestibus vacet ab opera sollicitudinis nostræ, beatos illos spiritus propter nos mittit in ministerium custodiæ nostræ, deputat, jubet nostros fieri pædagogos.* St. Bernard. serm. XII. in Psalm. *qui habitat.*

Plusieurs philosophes crurent, que les Demons étoient punis, lorsqu'ils ne remplissoient pas bien l'emploi dont ils étoient chargés, & qu'ils commettoient quelques fautes. „ Empedocle, *dit Plu-* „ *tarque*, prétend que les demons sont chatiés des „ fautes & des offenses qu'ils font; alors l'air les „ précipite dans le fond de la mer, qui les rejette „ sur la terre, la terre les renvoie dans le Ciel, „ d'où le soleil les repousse dans la moïenne re- „ gion. Ainsi ils sont chassés & punis par tous les „ élémens, jusqu'à ce que leur faute étant expiée, „ & ayant repris leur premier état, ils retournent „ dans leur premiere demeure. Εμπεδοκλῆς δὲ καὶ δίκας φησὶ διδόναι τοὺς δαίμονας ὧν εξαμάρτωσι καὶ πλημμελήσωσιν,

Αἰθέριον μὲν γάρ σφε μένος πόντονδε διώκει,
Πόντος δ' ἐς χθονός οὖδας ἀπέπτυσε, γαῖα δ' ἐσαῦθις
Ηελίȣ ἀκάμαντος, ὁ δ' αἰθέρος ἔμβαλε δίναις·
Ἄλλος δ' ἐξ ἄλλου δεχεται, στυγέουσι δὲ παντες·

ἄχρις

ἄχρις οὗ κολασθέντες οὕτω καὶ καθαρθέντες, αὖθις τὴν κατὰ φύσιν χώραν καὶ τάξιν ἀπολάζωσι.

Empedocles genios etiam pœnas peccatorum delictorumque luere affirmat.

In mare namque illos adigit vis ætheris urgens
Expuit in terræ pontus sola: terraque in almi
Lampada propellit solis: sol ætheris illos
Vorticibus celer immittit. Sic ordine longo
Unus post alium exosos scelerum excipit ultor.

donec supliciis expiati ac lustrati pristinæ naturæ locoque suo restituantur. Plutar. de iside & osiride Tom. I. pag. 361.

Origene prétendoit, ainsi qu'Empedocle, que les anges étoient punis lorsqu'ils commettoient quelques fautes, comme cela étoit arrivé, & atesté par les saintes Ecritures, mais il croioit qu'après avoir été chatiés, ils reprenoient leur premier état. ,, Origene, *dit S. Augustin*, pense que le Diable même & ,, ses anges, aprés avoir longtems soufert, seront à ,, la fin delivrés de leurs tourmens, pour être associés ,, aux saints anges." *Misericordior profecto fuit Origenes, qui & ipsum diabolum atque angelos ejus graviora pro meritis, & diuturniora suplicia ex illis cruciatibus eruendos atque sociandos sanctos angelis credidit. Aug. de Civit. Dei Lib. XXI. Cap. XVII.*

Beaucoup de personnes suivirent anciennement le sentiment d'Origene, & il a encore aujourdhui bien des partisans, on a, pour en être persuadé, qu'à considérer ce qui se passe en Suisse, & surtout à Neufchatel. S. Augustin convient que le sentiment d'Origene a été condamné, mais il semble qu'il ne lui paroissoit pas extraordinaire. ,, L'erreur de ceux, *dit* ,, *il*, qui veulent, qu'il n'y ait que les damnés dont ,, les suplices finissent; pour jouir ensuite d'une feli- ,, cité éternelle, est bien diférente de celle d'Origene.

,, Ce-

„ Cependant si leur opinion est bonne & vraie, par„ cequ'elle est indulgente, elle sera d'autant meil„ leure & plus vraie qu'elle sera indulgente; que cet„ te source de misericorde s'étende donc jusqu'aux „ anges reprouvés, au moins après plusieurs siecles „ de torture. Pourquoi se repand elle sur toute la na„ ture humaine, & vient elle se tarir pour les an„ ges?" *Quæ sententia si propterea bona & vera, quia misericors est, tanto erit melior & verior quanto misericordior fuerit, extendatur ergo ac profundatur fons hujus misericordiæ usque ad damnatos angelos, saltem post multa atque prolixa secula liberandos: cur usque ad universam naturam manat humanum, & quum ad angelicam ventum fuerit, mox arescit?* id. ib.

Le même S. Augustin examine ensuite dans un autre chapitre les raisons, sur les quelles se fondent ceux, qui ne faisoient point les peines éternelles, il raporte tous les passages de l'Ecriture qui les favorisent, entre autres celui-ci: *Dieu oubliera-t-il sa clemence: & sa colere arretera-t elle le cours de ses misericordes?* „ Si l'on objecte, *dit S. Augustin*, que „ les menaces de Dieu sont donc fausses, puisqu'il „ ne condamnera personne; on explique qu'elles ne „ sont pas plus fausses, que celles qu'il fit à Ninive „ de la détruire, ce qui n'arriva pourtant pas quoi„ qu'il l'eut menacée sans condition: car le Prophe„ te ne dit pas: Ninive sera détruite, si elle ne se „ corrige & ne fait penitence; mais *encore quarante* „ *jours & Ninive sera détruite.* Cette menace étoit „ donc vraie, parceque les habitans de Ninive me„ ritoient ce chatiment, mais Dieu ne l'executa „ point, parceque *sa colere n'arrêta pas le cours de* „ *sa misericorde*, & qu'il se laissa flêchir à leurs lar„ mes. Si donc il pardonne alors, quoique cela dût „ affliger son Prophete, combien se rendra-t-il plus „ favo-

„ favorable, quand tous ſes Saints intercéderont pour „ des ſuplians. Ceux qui ſoutiennent, que les peines „ ne ſeront pas éternelles, ajoutent que l'Ecriture n'a „ point parlé clairement de ce pardon, afin d'en ef- „ frayer pluſieurs par la crainte des ſuplices, & les „ obliger à ſe convertir, & afin qu'il y en ait qui „ puiſſent prier pour ceux qui ne ſe convertiront pas. „ Cependant ils prétendent, que l'Ecriture n'a pas „ gardé abſolument le ſilence ſur cet article, car à „ quoi bon diſent-ils cette parole du Pſeaume: *Sei-* „ *gneur que la douceur, que vous avez cachée à ceux* „ *qui vous craignent, eſt grande & abondante*, ſi non „ pour nous faire entendre, que cette douceur de la „ miſericorde de Dieu eſt cachée aux hommes, pour „ les retenir dans la crainte? Ils ajoutent, que c'eſt „ pour cela que l'Apotre a dit, *Dieu a permis que tous* „ *tombaſſent dans l'infidélité afin de faire grace à tous*, „ pour montrer qu'il ne damnera éternellement per- „ ſonne. Toutefois ceux qui ſont de cette opinion „ n'étendent pas la miſericorde de Dieu juſqu'à Satan „ & à ſes anges. Mais ceux qui l'accordent même „ au prince des Demons & à ſes anges, portent en- „ core plus haut qu'eux la miſericorde de Dieu.“ *Sic ergo iſti volunt judicii Dei comminationem non eſſe mendacem, quamvis ſit neminem damnaturus; quemadmodum ejus comminationem, qua dixit everſurum ſe eſſe Ninivem civitatem, mendacem non poſſumus dicere, & tamen non factum eſt, inquiunt, quod ſine ulla conditione prædixit. Non enim ait, Ninive evertetur, ſi non egerint pœnitentiam, ſeque correxerint: ſed hoc non addito pronuntiavit futuram everſionem illius civitatis. Quam comminationem propterea veracem putant, quia hoc prædixit Deus, quod vere digni erant pati, quamvis hoc non eſſet ipſe facturus. Nam & ſi pœnitentibus pepercit, inquiunt, utique illos pœniten-*

nitentiam non ignorabat acturos, & tamen absolute ac definite eorum eversionem futuram esse prædixit. Hoc ergo erat, inquiunt, in veritate severitatis, qua erant digni, sed in ratione miserationis non erat, quam non continuit in ira sua, ut ab ea pœna supplicibus parceret, quam fuerat contumacibus comminatus. Si ergo tunc pepercit, aiunt, quando sanctum suum prophetam fuerat parcendo contristaturus, quanto magis tunc miserabilibus supplicantibus parcet, quando ut parcat, omnes sancti ejus orabunt? Sed hoc quod ipsi satis cordibus suspicantur, ideo putant scripturas tacuisse divinas, ut multi se corrigant, vel prolixarum, vel æternarum timore pœnarum, & sint qui possint orare pro eis, qui se non correxerint, & tamen opinantur omni modo id eloquia divina tacuisse. Nam quo pertinet, inquiunt, quod scriptum est: quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti metuentibus te, nisi ut intelligamus propter timorem fuisse absconditam misericordiæ divinæ tam multam secretamque dulcedinem? Addunt etiam propterea dixisse apostolum: conclusit enim Deus omnes in infidelitate, ut omnium misereatur, quo significaret, quod ab illo nemo damnabitur. Aug. de civit. Dei lib. XXI. cap. 18.

J'ai raporté ce long passage de S. Augustin pour montrer, que ce Pere parloit de la fin des peines des anges & des damnés, comme d'une opinion qui, loin d'être extraordinaire, n'étoit pas sans fondement, & trouvoit beaucoup de defensseurs. Si l'on regarde en philosophe le sentiment d'Origene, on conviendra qu'il est plus conforme à l'idée, que nous avons de la Divinité, que celui qui admet l'éternité des peines. Comment peut-on comprendre, que Dieu condamne des millions de creatures à un malheur éternel, lorsqu'il peut délivrer ces mêmes creatures après que leurs fautes auront été purgées & effacées?

facées ? Je ne crois pas qu'il y ait un Theologien, dans aucune religion, qui ose soutenir que l'Etre tout puissant ne puisse effacer les souillures d'une ame, quelques grandes qu'elles soient. S'il deffend une pareille erreur, il faut le regarder comme un homme qui n'a non seulement aucune idée de la puissance de Dieu, mais qui n'en a pas davantage des regles de l'ordre en général. Est-il naturel de croire, que la souveraine bonté, qui est maîtresse d'imposer des peines passageres, qui peuvent être utiles à ceux qui les souffrent, en ordonne de cruelles & d'éternelles qui ne servent à rien, si ce n'est à tourmenter des créatures infortunées ? Dieu pouvant terminer les peines des damnés, & les leur rendre utiles & profitables, pourquoi veut-on qu'il les rende éternelles & infructueuses, & que pouvant faire du bien il fasse du mal ? Admettre un pareil sentiment, c'est soutenir & croire que la souveraine bonté, la souveraine justice, fait la plus horrible injustice, & la cruauté la plus inutile. Il faut convenir, si l'on veut raisonner conséquemment, que nous n'avons de veritables idées de la bonté & de la clemence, qu'autant que ces idées sont conformes à ce que Dieu nous montre par le moïen de la raison, qu'il nous a accordée comme le seul flambeau, qui puisse servir à nous conduire dans l'obscurité, où les préjugés & l'ignorance ne nous jettent que trop souvent. Or la lumiere naturelle nous fait connoitre, par l'idée que nous avons de la clemence & de la bonté, qu'il est contraire à la sagesse suprême d'infliger des peines éternelles infructueuses, lorsqu'elle peut les rendre courtes & utiles.

Si l'on dit, que pour retenir les hommes dans la crainte, l'on a été obligé d'établir le dogme des peines éternelles, je reponds que bien loin que cette

croïance soit utile à la societé, elle y est très nuisible: car les peines éternelles étant contraires non seulement à la bonté de Dieu, mais même aux notions des hommes les plus simples, il s'ensuit que beaucoup de gens rejettent totalement la croïance de l'enfer, parcequ'ils ne voient aucune proportion entre les fautes passageres & les punitions éternelles. L'experience nous montre tous les jours cette verité, contre laquelle toutes les declamations des Theologiens sont inutiles. Ne voit on pas un nombre infini de gens grossiers, à qui l'étude n'a point inspiré le mepris de l'enfer, qui ont cependant pour lui une indiference outrée, qui n'est fondée que sur l'impossibilité qu'ils pensent qu'il y a, que Dieu punisse éternellement une faute passagere. Lorsqu'on veut faire impression sur l'esprit des hommes, il faut ne leur proposer que des choses, qui ne repugnent point à leur raison. Si on la heurte de front il arrive, ou qu'on ne trouve aucune croïance chez eux, ou que celle qu'on y acquiert est si chancelante, qu'elle ne produit aucun effet.

S. Augustin a beau dire, pour refuter les excellentes raisons qu'il aporte contre l'éternité des peines; „ que ceux qui les nient, sont touchés de compassion „ pour leurs semblables, & qu'ils plaident principale„ment leur cause, parceque comme ils vivent dans „ le désordre, ils se flattent de cette impunité généra„le, qu'ils couvrent du nom de misericorde." *Humana quippe circa solos homines moventur misericordia, & causam maxime agunt suam per generalem in genus humanum, quasi Dei miserationem impunitatem falsum suis perditis moribus pollicentes; Aug. de Civit. Dei* lib. XXI. cap. 8. Tout ce que dit-là S. Augustin sont des injures contre les gens, qui ne croïent pas l'éternité des peines, mais ce ne sont pas des raisons,

ſons, & malheureuſement pour ce Pere de l'Egliſe il n'en aporte point d'autres dans les deux chapitres, où il examine cette queſtion. D'ailleurs il n'y avoit rien de ſi aiſé que de prouver à S. Auguſtin, qu'il y avoit beaucoup de gens qui ne croioient pas l'éternité des peines, & qui cependant avoient des mœurs très-pures. Eſt-ce qu'Origene étoit un libertin, lui qui fut un Zelateur rigide de la chaſteté, de la temperance, & de la charité. On voit que S. Auguſtin devoit être perſuadé de cette verité, par la maniere dont il s'exprime en commençant l'examen du dogme de l'éternité des peines. „ Il eſt à propos, *dit-il*, de combat„ tre maintenant avec douceur l'opinion de quelques „ uns des nôtres, qui étant fort tendres pour les mi„ ſerables, ne veulent pas croire que les hommes, qui „ ſeront condamnés aux flammes par l'arrêt très„ équitable du ſouverain juge, ſouffrent éternelle„ ment." *Nunc jam cum miſericordibus noſtris agendum eſſe video, & pacifice disputandum, qui vel omnibus illis hominibus, quos juſtiſſimus judex dignos gehennæ ſuplicio judicabit, vel quibusdam eorum nolunt credere pœnam ſempiternam futuram. Aug. Civit. Dei* lib. XX. Cap. 16. Pourquoi donc injurier les gens tendres pour les miſerables, après avoir annoncé qu'on vouloit les combattre avec douceur? N'eſt-ce pas les injurier que de dire, qu'ils ne ſoutiennent une opinion, que parcequ'elle flate le désordre dans le quel ils vivent? avouons que la grace efficace avoit manqué dans ce moment à S. Auguſtin. Ce qui me le fait croire encore plus, c'eſt qu'il n'a aporté, comme je l'ai deja remarqué, aucune raiſon pour ſoutenir ſon ſentiment; or je crois qu'il n'y a pas de preuve plus évidente du défaut total de la grace efficace, que de prendre dans la dispute les injures pour des raiſons, & voila ce qui nous montre clairement, que jamais

les Ecrivains Jesuites n'ont eu cette grace efficace, qu'ils cherchent à détruire depuis si longtems.

Avant de revenir aux Demons des anciens, je dirai encore un mot sur la question dont je viens de parler. Les Theologiens conviennent, qu'il ne faut pas toujours s'en tenir au sens litteral de certaines expressions, pourquoi donc n'interprêtent-ils point ces paroles de *feu éternel*, de *tourmens sans fin*, d'une maniere qui ne détruise pas l'idée, que la raison nous donne de Dieu & de sa clemence? il faut toujours donner un sens au texte de l'Ecriture, le plus simple & le plus naturel qu'il est possible: par quelle raison ne pas expliquer les termes hebreux qui signifient *peines sans fin*, par les mots de *peines qui dureront très-longtems*, car plusieurs personnes soutiennent que les mots hebreux ne veulent pas dire autre chose? & dans la langue grecque, dans la latine, dans la françoise ne prenons nous pas souvent les mots *d'éternel* & de *sans fin* pour exprimer simplement l'idée d'une chose qui doit durer longtems? ne voïons nous pas dans tous nos livres, & ne disons nous pas tous les jours, je vous aimerai *éternellement*, je deffendrai *éternellement* mon opinion, les gens raisonnables *éternellement* obsedés par les disputes des Jansenistes & des Molinistes? dans la langue latine les mots *ex omni æternitate*, *ab infinito tempore*, *perpetuo*, *in sempiternum tempus* ne se prennent-ils pas pour exprimer un long espace de tems? *hujus viri laudem*, dit Ciceron, *ad sempiternam memoriam temporis calamitas propagavit*, le malheur des tems a éternisé la memoire de cet homme: & Terence ne dit-il pas? *Si perpetuam vis esse hanc afinitatem:* si vous voulez que cette alliance soit éternelle. Les grecs ont emploïé les mots ἀπαθανατίζειν éterniser, ἀϊδίως éternellement, ἀΐδιος éternel, διηνεκὴς perpetuel, διηνεκές perpetuité, διηνεκῶς per-

perpetuellement, *ἀεὶ* toujours, dans le même sens que les Latins. Hesiode dit, ces gens-là étoient chargés d'un travail éternel, *οἱ μὲν ἄρ ἀΐδιον εἶχον πόνον*, *Hes. scut. hercul* & dans Plutarque, il devient immortel par la memoire de sa vertu *ἀθάνατος μνήμη ἀρετῆς Plut. in symb.* Les Grecs & les Perses apelloient *ἀθάνατοι immortels* les soldats destinés à la garde du Roi de Perse. Donnons encore un exemple; *afin que la source de cette fontaine fut éternelle. πρὸς τὸ διηνεκὲς τῆς πηγῆς. Greg.*

Avant de finir cette digression sur l'éternité des peines, qui n'est déja que trop longue, je crois devoir dire ici qu'ayant raporté, ce que l'on peut dire sur cette question, je conviens qu'aujourdhui il n'est plus permis de s'éloigner du sentiment de S. Augustin, qui est devenu celui de l'Eglise; après avoir raisonné en philosophe, un homme sage doit se soumettre à ce qui lui est ordonné par ceux, à qui Dieu a accordé le pouvoir de le conduite, & de decider les points de sa croiance. Ainsi en exposant les objections, qu'ont fait certains anciens, & que font encore plusieurs modernes contre l'éternité des peines, je suis très-persuadé qu'elles sont éternelles, parceque les Conciles l'ont ainsi decidé, & que c'est par ces Conciles que Dieu a revelé la verité aux chretiens. Une seule décision de l'Eglise universelle vaut mieux, pour établir la réalité d'un article de foi, que tous les raisonnemens des philosophes, qui quelque bons qu'ils paroissent, n'ont jamais assés d'évidence pour détruire ce qui est veritablement revélé.

Je reviens actuellement aux bons demons des Payens & aux anges des Chrêtiens. Plutarque dit, „que lorsque les demons, qui président aux Oracles, „& qui sont chargés de les rendre dans certains lieux, „viennent à les quitter, il s'ensuit necessairement

„ que les Oracles cessent; mais lorsqu'ils retournent
„ dans ces lieux, après un long espace de tems, les
„ Oracles recommençent. Cette cessation & ce re-
„ tour d'Oracles ressemblent à des instrumens de mu-
„ sique, quand ceux qui en savent jouer les touchent."

Ἤδη γὰρ ἐπ' αὐτῷ γεγόναμεν, καὶ τετολμήσθω μετὰ πολλοὺς εἰρῆσθαι καὶ ἡμῖν, ὅτι τοῖς περὶ τὰ μαντεῖα καὶ χρηστήρια τεταγμένοις δαιμονίοις ἐκλείπουσί τε κομιδῇ συνεκλείπει τὰ τοιαῦτα, καὶ φυγόντων ἢ μεταστάντων ἀποβάλλει τὴν δύναμιν, εἶτα παρόντων αὐτῶν διὰ χρόνου πολλοῦ, καθάπερ ὄργανα φθέγγεται τῶν χρωμένων ἐπιστάντων καὶ παρόντων. Jam enim eo perventum est, audeamusque id post multos alios ipsi quoque pronunciare, geniis qui oraculis ac vaticiniis præfecti sunt, vel deficientibus omnino, etiam intercidere ista, vel fugientibus, aut alio migrantibus vim suam amittere: rursusque longo post tempore reversis iis, tamquam instrumenta sonare fatidica loca, eorum ob præsentiam. Plut. Oper. de Oraculorum defectu tom. 2. pag. 418.

Les anges cessent ainsi quelquefois d'avoir soin des lieux, qui leur ont été confiés, & de produire les effets qu'ils operoient auparavant. Ainsi l'ange, qui descendoit autrefois dans certains tems de l'année, pour remuer l'eau de la Piscine, construite auprès du temple, & dans laquelle (après que l'eau avoit été troublée) le premier malade qui y descendoit, obtenoit sa guerison, ne retourne plus depuis longtems pour operer cette guerison. Les anges, qui avant Luther & Calvin avoient des autels dans ces eglises, où plusieurs miracles étoient operés par leur intercession, ont cessé d'en faire dans ces eglises, dès lors qu'elles sont devenues protestantes. Mais si elles redeviennent catholiques, les mêmes miracles, qui y sont arrivés autrefois, peuvent y avoir lieu de nouveau.

Je pourrois encore trouver un nombre d'autres choſes, dans les quelles la croyance, que les payens avoient des bons demons reſſembloit parfaitement à celle des chrêtiens pour les anges. Mais je me contenterai de celles que je viens de metre ſous les yeux des lecteurs, & je finirai cette remarque par deux reflections. La premiere, c'eſt que S. Auguſtin n'a pas eu raiſon de dire, que les payens avoient tort d'invoquer les demons, puis qu'ils les croïoient tous mauvais. „ Si Apulée, *dit ce Saint*, vouloit que l'on „ crut, qu'il y a de bons demons, il auroit mis dans la „ deſcription qu'il en fait quelque choſe, qui donne- „ roit lieu de penſer qu'ils ont quelque part à la béati- „ tude des Dieux, ou à la ſageſſe des hommes, mais „ il ne leur attribue rien de ce qui fait la diférence en- „ tre les bons & les mauvais." *Proinde ſi (Apuleius) aliquos dæmones bonos vellet intelligi, aliquid etiam in ipſorum d ſcriptione poneret, unde vel cum diis aliquam beatitudinis partem, vel cum hominibus qualemcunque ſapientiam putarentur habere communem.* Aug. de civit. Dei. Lib. IX. cap. 8. Comment S. Auguſtin a-t-il pû ſe reſoudre à avancer une opinion auſſi peu fondée; & auſſi aiſée à détruire, ſur tout dans un tems où il y avoit encore pluſieurs écrivains payens? Il n'y a qu'à lire le traité qu'Apulée a compoſé ſur le genie ou le demon de Socrate, pour voir qu'il admettoit des demons, qui n'étoient occupés qu'à faire du bien aux hommes; tel étoit celui de Socrate, qui le conduiſoit dans toutes les actions de ſa vie. Le ſentiment des philoſophes & des poetes ſe reuniſſoit ſur l'article de l'exiſtence des bons demons. Plutarque dit, „ que quelques demons, après un long eſpace „ de tems, aïant été entierement purifiés par leur „ vertu, participoient enfin à la divinité, & ſe pla- „ çoient au rang des Dieux." Ἐκ δὲ δαιμόνων ὀλίγοι μὲν

 ἔτι

ἐπιχρόνῳ πολλῷ δι' ἀρετῆς καθαρθεῖσαι παντάπασι θειότητος μετέχειν. E geniis quasdam paucas longo tempore virtutis ope prorſus purgatas divinæ naturæ participes reddi. Plut. Oper. Tom. 2. de Orac. pag. 415. Voila qui eſt décifif contre S. Auguſtin. Il y a bien des accuſations contre les payens, dans la Cité de Dieu, qui n'ont pas plus de fondement que celle ici. On peut voir par-là, que de tout tems les plus grands hommes ont prêté aux gens, qu'ils n'aimoient pas & contre les quels ils écrivoient, des ſentimens qu'ils n'eurent jamais.

Je viens à ma ſeconde reflection. Après avoir parlé ſi longuement des bons, des mauvais anges & des demons, il eſt naturel de ſavoir où ſe trouvent aujourdhui toutes ces ſubſtances, qui par leur nature doivent neceſſairement toujours exiſter: quand aux anges nous ſavons en général leurs demeures, les uns ſont dans le ciel, les autres ſont ſur la terre occupés du ſoin de ceux dont ils ſont les anges gardiens. Ils les ſuivent aſſiduement dans quelque lieu qu'ils aillent, ils ſont toujours préſents, toujours attentifs. *In quovis diverſorio*, dit S. Bernard, *in quovis angúlo, angelo tuo reverentiam habe: tu ne audeas illo præſente, quod vidente me non auderes.* S. Bernard. ſerm. in Pſalm. qui habitat. Dans le même Ouvrage St. Bernard dit, „qu'avons nous à craindre ſous de pa-„reils gardiens, ils ne peuvent être ni vaincus, ni „ſeduits, ni ſeduire, & ils ſont nos conſervateurs „dans tous les évenemens de nôtre vie, toujours fi-„deles, prudens & puiſſants. Pourquoi craignons „nous donc? ſuivons-les ſeulement & ſoïons leur „fermement attachés." *Quid ſub tantis cuſtodibus timemus, nec ſuperari, nec ſeduci, minus autem ſeducere poſſunt, qui cuſtodiunt nos in omnibus viis noſtris: fideles ſunt, prudentes ſunt, potentes ſunt: quid trepida-*

pidamus, tantum ſequamur eos, adhæreamus eis. Id. ibidem.

La doctrine de S. Bernard ayant été aprouvée par l'Egliſe, il ne reſte plus aucune difficulté ſur ces anges habitans de la terre, & attachés à la perſonne & à la conduite des hommes. Il n'en eſt pas de même des demons. On nous aprend, dés nôtre enfance, que les demons ſont dans les enfers au milieu des flammes : lorsque nous ſommes parvenus dans l'âge de raiſon les Predicateurs nous tiennent le même langage : mais on nous dit ces ſortes de choſes fort legerement & ſans preuves; car l'Ecriture eſt contraire à ce ſentiment, elle nous aprent, en termes formels, que les mauvais anges ſont dans une region d'un air épais & groſſier, où ils habiteront juſqu'au jour du jugement. C'eſt ce que S. Pierre & S. Jude nous diſent. Ecoutons d'abord S. Pierre. *Car ſi Dieu n'a pas epargné les anges qui ont peché, mais les aiant envoié dans des chaines épaiſſes & obſcures, les a livré pour être reſervés au jugement.* Εἰ γὰρ ὁ Θεὸς ἀγγέλων ἁμαρτησάντων οὐκ ἐφείσατο, ἀλλὰ σειραῖς ζόφου ταρταρώσας, παρέδωκεν εἰς κρίσιν τηρουμένους. *Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, ſed catenis caliginis detrudens in tartarum tradidit in judicium ſervatos.* St. Petri Epiſt. ſecunda cap. 2. verſ. 4.

L'Apôtre S. Jude dit la même choſe que S. Pierre. *Il a reſervé ſous une épaiſſe obſcurité dans des liens éternels, juſqu'au jugement de la grande journée, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont abandonné leur propre origine.* Ἀγγέλους τε τοὺς μὴ τηρήσαντας τὴν ἑαυτῶν ἀρχὴν ἀλλὰ ἀπολιπόντας τὸ ἴδιον οἰκητήριον, εἰς κρίσιν μεγάλης ἡμέρας, δεσμοῖς αἰδίοις ὑπὸ ζόφον τετήρηκεν. *Angelos non ſervantes ſuum principium, ſed relinquentes proprium domicilium, in iudicium magni diei, vinculis æternis ſub caliginem reſervavit.* Judæ Apoſt. epiſt. v. 6.

Il

Il eſt donc certain que les Demons ne ſeront dans l'enfer qu'après le jugement dernier ; ils habitent actuellement dans un air épais & obſcur, & les plus grands theologiens en conviennent ; comment n'en conviendroient ils pas, puiſque ſur cet article les Saintes Ecritures ſont ſi claires? Il reſte à ſavoir quelle eſt cette region, qui ſoit la demeure des Demons : or l'Ecriture ne nous donnant la deſſus aucun éclairciſſement, les plus célébres Docteurs, tant anciens que modernes, ſont forts embaraſſés. Pierre Lombard, Archevêque de Paris, apellé le Maître des ſentences à cauſe de la ſageſſe de ſes déciſions, & dont l'autorité eſt du plus grand poids chez tous les theologiens catholiques, dit qu'il n'eſt pas permis aux demons d'habiter dans le ciel, parceque c'eſt un lieu clair & gracieux, ni ſur la terre afin qu'ils n'y perſecutent point trop les hommes ; mais que, ſelon ce que nous en aprend l'Apôtre S. Pierre, ils demeurent dans un air épais & obſcur, qui leur eſt donné pour demeure juſqu'au jour du jugement dernier, d'où ils ſeront enſuite envoiés dans l'enfer. *Non enim eſt eis conceſſum habitare in cœlo, quia clarus locus eſt, & amœnus : nec in terra nobiſcum, ne homines nimis infeſtarent. Sed juxta Apoſtoli Petri doctrinam, in epiſtola canonica traditam, aëre iſto caliginoſo, qui eis quaſi carcer usque ad tempus judicii deputatus eſt : tum autem detrudentur in baratrum inferni ſecundum illud : ite maledicti in ignem æternum, qui præparatus eſt diabolo & angelis ejus.* Petr. Lombardi Epiſc. Pariſ. ſentent. lib. IV. &c. Lib. 2. diſt. VI. pag. 130. Edit. Pariſ. 1548.

La plus part de mes lecteurs, qui ont toujours cru que les diables habitoient dans l'enfer, étant inſtruits à préſent du contraire, ſeront ſans doute bien aiſe de

ſavoir

ſavoir à quoi ils s'occupent, & s'ils reſtent toujours dans leur demeure aërienne. Le Maître des ſentences les inſtruira lui-même & ſatisfaira leur curioſité. „ On a coutume, *dit Pierre Lombard*, de demander „ ſi tous les demons ſont tous dans cette region d'un „ air épais & obſcur, ou s'il y en a deja quelques uns „ dans l'enfer. Il eſt vrai ſemblable que tous les jours „ il deſcend quelques demons dans les enfers, qui y „ conduiſent les ames, qui doivent y être punies, & „ qu'ils y tourmentent les damnés, & qu'ils ſe rélévent tour à tour dans cet emploi, deſcendant & „ remontant des enfers.“ *Solet autem quæri utrum omnes in iſto aëre caliginoſo ſint, an aliqui jam ſint in inferno: quotidie deſcendant aliqui dæmomum veriſimile eſt, quia animas illuc cruciandas deducunt: & quod illic aliqui ſemper ſint, alternatis forte vicibus, non procul eſt à vero, qui illic animas detinent atque cruciant.* Id. ib. p. 131.

Cet endroit peut nous fournir d'excellentes reflections pour les égards, que nous nous devons les uns les autres dans la ſocieté, & doit nous inſtruire à nous aider, à nous entre-ſecourir, & à partager mutuellement nos peines & nos embaras; puiſque nous voions que les diables, tout diables qu'ils ſont, ſoulagent mutuellement leurs tourments, ſe relévent les uns les autres pour deſcendre dans l'enfer, & ne ſouffrent point que leurs ſemblables ſoient perpetuellement dans cette demeure. Cependant nous voions tous les jours des hommes au milieu de l'opulence, nageant dans la joïe & dans les plaiſirs, n'avoir aucun égard aux maux de leurs concitoiens. Quel eſt le fermier général qui diminue un plat de ſa table, pour ſecourir tant de pauvres malheureux accablés ſous les impots, & ſous la miſere attachée à leur état? quel eſt le Général, qui enrichi par les contributions,

tions, & les presens que la guerre lui raporte, pense à secourir un soldat estropié, & quelque fois mendiant son pain dans les rues? quel est le Conseiller de grand Chambre, qui s'enrichissant des maux causés par la chicane, aide un plaideur indigent, & raporte son affaire sans interêt, uniquement pour aider un malheureux? Aucun de ces gens songe-t-il à pratiquer, je ne dis pas des vertus divines & humaines, mais des vertus diaboliques? Ces dernieres sont-elles donc encore trop severes pour les courtisans, pour les financiers, & pour les magistrats.

Je termine ici ces reproches pour venir à un article, qui sans doute intéresse la tranquilité de l'esprit de mes lecteurs; après leur avoir montré tous les demons, habitant hors de l'enfer, je crains qu'ils ne se figurent, voiant tant de maux qui arrivent dans le monde, que le genre humain est en proïe à la malice des demons, & que les demons sont les maîtres de la terre. Je dois donc les assurer, que le pouvoir des diables n'est point aussi grand qu'ils pourroient le croire, & que les demons ont des ennemis qui les detruisent tous les jours. Pour savoir comment cela se fait, écoutons parler un grand Theologien. „La puissance de tenter les hommes, *dit Pierre* „*Lombard*, est enlévée aux demons par les gens qui „vivent justement & chastement, ensorte que, „comme l'a remarqué Origene, tous les demons „qui aiant voulu tenter des justes en ont été vain-„cus, ne peuvent plus tenter d'autres personnes. „Mais il faut restraindre cela, au crime qu'un de-„mon voudroit faire commettre à un homme ver-„tueux: par exemple un diable qui veut induire un „Saint personnage au pêché d'orgueil & de vanité, „& qui a été vaincu par lui, ne peut plus tenter qui „que ce soit sur l'orgueil & la vanité. On voit donc

„qu'il

„ qu'il faut que chaque jour le nombre des ennemis „ du falut des hommes diminue." *Vincentes minuunt exercitum dæmonum.* Ecoutons parler Lombard plus amplement. *Aliis quoque, qui a ſanctis juſte & pudice viventibus vincuntur, poteſtas alios tentandi videtur adimi. Unde Origenes, puto, inquit, ſane quia ſancti repugnantes adverſus iſtos tentatores, & vincentes minuant exercitum dæmonum, & velut quamplurimum eorum interimant : nec ultra fas ſit illi ſpiritui, qui ab aliquo ſancto caſte & pudice vivendo victus eſt, impugnare iterum alium hominem, hoc autem putant quidam intelligendum tantum de illo vitio quo ſuperatus eſt: ut de ſuperbia aliquem virum ſanctum tentat & vincitur, ulterius non liceat in illum vel alium de ſuperbia tentare.* id. ib. p. 131.

Il reſte encore une difficulté, c'eſt que les gens, qui connoiſſent les hommes, & qui ſe ſont fait une étude du cœur humain, trouveront que ce ſecours eſt bien foible contre tous les Diables, qu'ils croïoient auparavant priſonniers dans l'enfer: Voions, diront-ils, choiſiſſons mille perſonnes parmi ceux qu'on conſidérera, par leur état, comme devant vivre *juſte & caſte.* Nous verrons que dans ce nombre il ne s'en trouvera peut-être pas dix, qui aïent jamais vaincu un demon. Prenons d'abord pour le pêché d'orgueil cent Jeſuites: qui peut ſe figurer qu'aucun de ces Reverends Peres eut jamais remporté pour la vanité le moindre avantage ſur le Diable? Actuellement choiſiſſons cent Janſeniſtes pour ce qui regarde la charité, la douceur, & l'amour de la paix, & ne faudroit-il pas ſe faire la plus forte illuſion, pour ſe perſuader, que des gens auſſi haineux aient jamais evité les pièges du demon, ſurtout ce qui peut flater leur aigreur, & favoriſer leur eſprit

de

de parti ? Venons au peché de la gourmandise & plaçons trois-cent Bernardins, vivant dans l'opulence comme des financiers, & n'attendant pas même que le Diable les tente pour faire leurs délices de la bonne chere ; enfin, augmentons le nombre jusqu'à cinq cent personnes prises parmi des Cordeliers & des Carmes qui doivent vaincre les Diables, qui conseillent le pêché de la chair ; qui est assés imbecile pour croire que parmi ces cinq cens combattans, enrollés dans la milice chrêtienne, un seul ait jamais triomphé du moindre Soldat de Belzebut ?

Je reponds à cette objection ; que si le nombre des soldats du Diable n'a pas diminué dans ces tems, il l'a été excessivement dans les siècles passés, où les Eveques vivant exemplairement n'étoient point des piliers de la Cour & des ruëlles, où les Ecclésiastiques étoient plus occupés de l'étude des sciences divines que des écrits ennuyeux du Jansenisme & du Molinisme ; & où les Religieux & les Moines vivant dans des retraites champêtres, comme des solitaires attachés à la méditation des choses célestes, n'avoient point quitté ces retraites pour venir inonder les Villes, en prendre les mauvaises mœurs, & les surpasser même s'il est possible. Voila le vrai tems où l'armée des Demons a été considerablement diminuée, & où il se trouvoit beaucoup de gens *qui minuebant exercitum dæmonum :* si nous n'avions pas eu de plus grand secours dans les anciens *justes & chastes* que dans les modernes, où en serions-nous aujourdhui ? mais la providence avoit prevu de tout tems cet inconvenient, & au secours que nous avons reçu des premiers chrêtiens, elle avoit encore ajouté celui de l'ange gardien qu'elle a donné à chaque particulier pour être son defenseur contre les demons ; ensorte que nous sommes tou-

toujours assuré, si nous voulons bien vivre, de meriter la protection de nôtre gouverneur, & de trouver en lui un secours contre les attaques du Diable, ce qui ne nous est jamais refusé „ Toutes les fois, „ dit S. Bernard, que nous sentons une forte tenta-„tation, ou qu'une grande tribulation nous ména-„ce, invoquons nôtre gardien, nôtre aide, soit dans „ le bonheur soit dans le malheur.“ *Quoties gravissima cernitur urgere tentatio, & tribulatio vehemens immiscere, invoca custodem tuum, doctorem tuum, adjutorem tuum in oportunitatibus, in tribulatione.* S. Bernard. *Sermon. XII. in Psalm. qui habitat.*

Voila surement qui doit bien être capable de rassurer tous les catholiques, contre la crainte de la liberté que peuvent avoir les demons, hors des enfers, jusqu'au jugement dernier. Je conviens que cette raison ne paroîtra pas bien satisfaisante aux protestans, mais c'est leur faute, pourquoi sont-ils heretiques. Qu'ils cessent de l'être, & ils craindront beaucoup moins les demons. Je leur annonce ici avec S. Macaire, ce qui leur arrivera à l'heure de la mort. C'est dans ce tems, où ils se repentiront inutilement d'avoir cru le culte des anges criminel, & d'avoir voulu dans leurs prieres s'adresser toujours directement à Dieu, malgré le culte & l'intercession des saints & des anges, si sagement & si invinciblement établi par l'Eglise Romaine; qu'ils aprennent donc le sort qui les attend, & qu'ils sâchent ce qui leur arrivera lorsqu'ils expireront. „ Quand l'ame, „ *dit S. Macaire*, sort du corps, il s'éfectue alors un „ grand mistere. Si elle est coupable de quelque pê-„ ché, une troupe de demons, de mauvais anges, de „ puissances des ténébres s'en saisissent & la soumet-„ tent à leur domination. Personne ne doit s'étonner „ de cela; car si lorsqu'un homme vivoit son ame a

φθορὰ τῆς περὶ τὴν γῆν διακοσμήσεως, οὔ- | minent, *nous repondrons à cela* que [7] *ces changemens sont parti-*

τε

„ été soumise aux demons, & a été leur esclave, „ combien à plus forte raison, quand elle sort de ce „ monde, doit elle être sous leur direction. Au con- „ traire, si l'ame n'est souillée d'aucun crime, les an- „ ges, les esprits saints l'entourent, la gardent, & une „ foule d'intelligences angeliques la conduisent à „ Dieu pour l'éternité des siècles.“ *Quando egreditur e corpore anima hominis, quoddam magnum illic perficitur. Si enim fuerit rea peccati, chori dæmonum, & angeli sinistri, ac potestates tenebrarum, abripiunt animam illam, atque subjugatam in suas partes pertrahunt: nec debet quis propterea velut re quapiam insolita in admirationem duci. Si enim, dum viveret homo, & in hoc seculo degeret, illis subjectus fuit & obtemperavit, ac servus illorum factus est, quanto magis cum egreditur ex mundo, detinetur ac subjugatur ab ipsis? Ex parte autem, quæ melioris est conditionis, potes cognoscere, rem ita sese habere. Sanctis siquidem servis Dei ab hoc tempore adstant angeli, ac spiritus sancti circumdant, easque custodiunt. Cumque exierint e corpore, chori angelorum assumptas eorum animas in suam partem pertrahunt, in seculum perpetuum, & sic adducunt eos ad Dominum. S. Macarii homiliæ, homil. XXII. pag.* 33.

Combien ne m'estimerai-je pas heureux, si les reflections, que je viens de faire ici, fortifiées par l'autorité d'un ancien Pere de l'Eglise, pouvoient convertir, & ramener à la verité quelques uns de mes amis protestans qui s'en sont éloignés: Je croirois jouir du même contentement, qu'aura un de nos

plus

culiers, & qu'ils n'arrivent jamais, [8] ni n'arriveront à toute la terre.	τε γέγονεν, οὔτε ἔσαι ποτέ.

plus grands poetes, lorsqu'il mettra aux pieds du S. Peres ces Genevois, à la converſion des quels il travaille, & qu'il doit conduire à Rome dans deux ans, comme il nous l'aprend lui-même dans une Lettre ecrite à Mr.... à Boulogne, & publiée dans plusieurs Journaux. Que diront alors ſes ennemis, qui lui reprochent depuis ſi longtems avec tant d'aigreur, ſa liberté de penſer: quoique ſes écrits ſoient remplis d'endroits également ſublimes & édifiants, comme on peut le voir dans cette même lettre? C'eſt une manie bien affreuſe, que celle des devots outrés & des hipocrites, ils n'ont jamais attaqué de grands hommes, qu'ils ne leur ayent fait le reproche de n'avoir point de religion; ils ont jugé que ce moyen étoit le plus court, & le plus ſur pour nuire à des gens, dont la gloire les offusquoit. C'eſt ainſi que pour tâcher d'acquerir quelque célébrité, une eſpece de Cuiſtre litteraire, qui s'eſt chargé de deffendre la religion pour quinze ſols par ſemaine, vomit tous les mois, dans une feuille periodique, les injures les plus groſſieres contre les gens les plus eſtimables, tels que Mrs. de Saintefois, de Monteſquiou &c. cet Ecrivain deshonoreroit par ſon ignorance la cauſe qu'il deffend, s'il étoit poſſible que quelque choſe d'auſſi reſpectable put l'être.

7 *Nous repondrons à cela que ces changemens ſont particuliers.* J'ai ajouté cette phraſe pour mieux lier le ſens.

8 *Παντελης δε φθορα της περι την γην διακοσμησεως, ουτε γεγονεν, ουτε εσαι ποτε. Ces changemens n'arriveront* *ja-*

§. 5. Διὸ καὶ τοῖς λέγουσι τὴν τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας ἀρχὴν ἀπὸ

§. 5. Quant à ceux, qui disent que l'Histoire grecque com-

jamais, ni n'arriveront à toute la terre. Mot à mot *mais la destruction entiere de l'arrangement autour de la terre n'est pas faite, ni elle ne se fera jamais.*

Il est certain que nous voions, pour ainsi dire, renouveller la terre dans l'Histoire, par les diférents changemens, qu'elle nous aprend être arrivés sur la planete que nous habitons; mais ces changemens, qui arrivent successivement, ne portent aucun dommage à la terre, qui en général reste toujours ce qu'elle a été, selon Ocellus, de toute éternité. Si la mer gagne d'un côté, elle perd de l'autre, & laisse à decouvert à peu près autant de terre, qu'elle en inonde d'un autre. L'on a vu par des tremblemens de terre des précipices s'ouvrir, des montagnes s'éléver, & par de semblables tremblemens plusieurs hauteurs ont été aplanies, & plusieurs ouvertures ont été comblées. De notre tems l'Isle de Santorin s'est élevée dans l'Archipel au milieu d'un bouillonnement épouvantable des eaux de la mer, ensuite ces eaux s'étant calmées, la nouvelle Isle est devenue stable, & elle est habitée aujourdhui : on peut lire l'histoire de la naissance de cette Isle, c'est un petit ouvrage très-curieux & très-judicieusement fait. Ovide décrit élégamment la succession des diférents changements, qui arrivent sur la terre sans qu'elle en soit endommagée. „ J'ai vu, *dit-il*, des campagnes chan„gées en mer, & des mers changées en campagnes; „ il y a des endroits éloignés de la mer, où il reste „ des coquilles, & l'on a trouvé sur des montagnes „ de vielles ancres de vaisseaux. Les ravines d'eaux „ font

mence à Inachus Argien, [9] on doit regarder cela non comme

ἀπὸ Ἰνάχου εἶναι τοῦ Ἀργείου, προσεκτέον οὕτως, οὐχ ὡς ἀπό

,, font des vallons au milieu des plaines, & il y a eu
,, des montagnes transportées dans la mer par des tor-
,, rens impetueux. On voit du sablon tout sec en des
,, endroits qui ont été marécageux, & il y a main-
,, tenant des marais qui se sont formés dans des sa-
,, blonieres. La nature produit dans quelques endroits
,, des fontaines nouvelles, & dans d'autres elle tarit
,, des sources. Plusieurs fleuves ont pris naissance,
,, & sont sortis des ruines des villes renversées par
,, des tremblemens de terre, & plusieurs s'y sont
,, desséchés. C'est ainsi que le Lyque, Fleuve d'A-
,, sie, s'abîme dans un énorme gouffre, & après un
,, long cours sort ensuite de terre.

Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum, vidi factas ex æquore terras:
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ:
Et vetus inventa est in montibus ancora summis.
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit: & eluvie mons est deductus in æquor:
Eque paludosa siccis humus aret arenis:
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.
Hic fontes Natura novos emisit, & illic
Clausit: & antiquis tum multa tremoribus orbis
Flumina prosiliunt; aut exsiccata residunt.
Sic ubi terreno Lycus est epotus hiatu,
Exsistit procul hinc, alioque renascitur ore.

Ovid. metamorph. lib. XV.

9 Διο και τοις λεγουσι την της ελληνικης ισοριας αρχην απο Ιναχου ειναι του Αργειου. *Quand à ceux qui disent que l'histoire grecque commence à Inachus Argien &c.*

τινας ἀρχῆς πρώτης, un premier commen-
ἀλλὰ τῆς γενομένης cement, mais comme
μετα-

Les philosophes, qui ont cru que le monde avoit eu un commencement, & que ce commencement n'étoit pas éloigné, ont apuié leur sentiment du peu de connoissance, qu'on a de ce qui s'est passé il y a un certain nombre de siecles: en effet si nous portons aujourdhui nôtre vue à plus de trois mille ans, nous n'avons plus aucun point fixe où nous puissions attacher notre croiance, & si nous allons jusqu'à quatre mille ans, nous entrons dans d'épaisses tenebres, où nous ne decouvrons plus rien. „ Si la terre & le ciel, „ *dit Lucrece*, ne sont pas une suite de la génération, & „ si la nature est immortelle, d'où vient que la guerre „ de Thebes, & la ruïne de Troye sont les premiers „ exploits que les poetes ont chantés? pourquoi tant „ de belles actions, qui ont du préceder ces expédi„ tions sanglantes, n'ont elles pas fait le sujet heroique „ de leurs poemes? c'est que la naissance de l'univers „ n'est point éloignée & qu'elle est peu ancienne. „ Pourquoi y a-t-il tous les jours des arts qui se perfe„ ctionnent, & qui s'augmentent par les recher„ ches qu'on fait, & par les soins qu'on se donne: on a „ perfectionné la navigation, la musique excelle par „ des tons nouvellement inventés. Enfin l'on a pene„ tré la nature, ses misteres ne sont plus câchés."

Præterea, si nulla fuit genitalis origo
Terrai, & cœli; semperque æterna fuere:
Cur supera bellum Thebanum & funera Trojæ
Non alias alii quoque res cecinere poëtæ?
Quo tot facta virum toties cecidere? nec usquam
Æternis famæ monumentis insita florent?
Verum, ut opinor, habet novitatem summa; recensque
Na-

un changement arrivé μεταβολῆς κατ' αὐτήν.
dans la Grece, qui πολλάκις γὰρ ἢ γέ-

Natura'st mundi, neque pridem exordia cepit.
Quare etiam quædam nunc artes expoliuntur;
Nunc etiam augescunt; nunc addita navigiis sunt
Multa: modo organici melicos peperere sonores
Denique natura hæc rerum, ratioque reperta'st.

Lucret. de Rer. nat. Lib. V. ℣. 325.

J'examinerai ici en detail toutes les raisons, qu'aporte Lucrece, pour prouver le commencement de la génération de l'univers, elles me fourniront matiere à quelques reflections: je repondrai donc article par article.

I°. *D'où vient la guerre de Thebes, & la ruine de Troye sont ils les premiers exploits, que les poetes ont chantés?* Je dis à cela, qu'il y a eu sans doute d'autres Ecrivains avant Homere, mais dont les ouvrages se sont perdus; si dans deux-mille ans, (ou sans doute tous les mauvais poemes épiques, qu'on a fait avant ce siecle, seront dans la nuit éternelle,) on disoit que la Henriade de Mr. de Voltaire, l'Homere françois, est le premier ouvrage où l'on ait chanté en France la gloire d'un Souverain, dans quelle erreur ne seroit on pas? Il n'est pas douteux qu'avant Agamemnon il n'y aient eu beaucoup de grands hommes; mais leur memoire est dans l'oubli, parce-qu'ils n'ont point eu de poetes qui aient célébré leurs actions, ou s'ils en ont eu, ces ouvrages ont peri comme ceux de tant de nos auteurs, qui ayant à peine été faits depuis cent ans, sont aussi inconnus que s'ils n'avoient jamais existé.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi, sed omnes illacrymabiles

Urgen-

Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro. Horat. l. 4. od. 9.

A ces premieres raiſons ajoutons en une encore un peu plus forte, c'eſt que quand même il auroit pû y avoir beaucoup de poetes auſſi bons qu'Homere, il faut neceſſairement que, dans la durée des tems, leurs ouvrages ſe perdent, comme ceux d'Homere ſe perdront à la fin dans le cours immenſe des ſiecles. Combien dans l'eſpace de dix-ſept ſiecles le tems ne nous a-t il pas ravi d'excellents ouvrages? Les harangues d'Hortenſius; pluſieurs livres de Ciceron; entre autres, preſque tout le troiſieme de la Nature des Dieux; l'hiſtoire entiere de Saluſte ſi eſtimée, dont il ne nous reſte plus que deux morceaux; une bonne partie de celle de Tite Live; les trois quarts de celle de Diodore de Sicile; les deux tiers de celle de Dion Caſſe. Enfin tant d'autres livres, faits par les plus beaux genies de la Grece & de Rome, que nous avons perdus entierement, ou dont nous n'avons plus que des fragments. Si Conſtantinople eut été détruite & ſaccagée dans le cinquieme ſiecle, ainſi que Rome le fut deux ou trois fois par les Barbares, & ſi l'Empire d'Orient eut eſſuié alors le même ſort que celui d'Occident, nous n'aurions peut être pas un ſeul auteur grec & latin du bon tems d'Athenes & de Rome, il ne nous reſteroit que quelques theologiens; encore combien n'avons nous pas perdu d'ouvrages d'Origene, de Tertulien & de tant d'autres?

Nos meilleurs ecrivains qui, malgré leur merite & leur genie, ne peuvent ſe garantir des effets d'une vanité, qui leur cauſe ſouvent bien du chagrin, devroient penſer ſerieuſement au peu de fond, qu'on doit faire ſur cette reputation, & ſur cette immortalité, après la quelle ils courent avec tant de vivacité,

cité, pour ne pas dire de fureur; ils changeroient alors ſans doute de conduite. Qu'ils profitent de l'avis, que leur a donné un philoſophe, qui avoit lui-même fait tous ſes efforts pour obtenir cette immortalité, & qui dans la ſuite en connut la frivolité. „Je ſupoſe, *dit Cardan*, que vous écriviés, „& que vous faſſiés des ouvrages dignes d'être lûs, „qui peut vous aſſurer que chaque jour ils ne „perdront point de leur prix, que le tems ne les „detruira pas, ou ne les rendra pas mépriſables, „le goût des hommes étant ſi ſujet aux change-„mens? Mais établiſſons qu'ils auront une certai-„ne durée, de combien d'années ſera-t-elle? de „cent ans? de mille? de dix mille? où eſt l'ou-„vrage qui ait ſurmonté autant de ſiecles, quel exem-„ple en peut-on citer? Mais enfin puisque tout doit „finir, il importe peu qu'une choſe dure ſix jours, „ou dix millions d'années; ces deux objets de tems, „qui paroiſſent ſi diférents, ſont égaux lorsqu'on les „compare à l'éternité, dans la quelle ce qui n'aura „duré, eu égard à elle, qu'un inſtant ſera plongé dans „un oubli éternel.“ *Scribis, inquam, quo modo legenda, & de qua re præclara, & adeo tibi nota ut deſiderare legentes poſſint? quo ſtilo, qua ſermonis elegantia, ut legere ſuſtineant? ſit ut legant, nonne ævo præterlabente, in ſingulos dies fiet auctio, ut prius ſcripta contemnantur, nedum negligantur? at durabunt aliquot annis: quot? centum? mille? oſtende exemplum vel unum inter tot millia; atque omnino cum deſitura ſint, etiam ſi per reditum mundus renovaretur ... non minus quam ſi ut initium habuit, & finem accepturus eſt; nihil intereſt an poſt decimam diem, an decem millia myriadum annorum, nihil utrumque, & ex æquo ad æternitatis ſpatium.* Cardan. de vit. propria, c 9. p. 39.

γονε ϗ ἔσαι βάρβα- ſouvent a été barbare,
ρος ἡ Ἑλλὰς, οὐχ ὑπ' & qui la ſera ſou-
ἀν-

II°. *Pourquoi y a-t il tous les jours des arts qui ſe perfectionnent, & qui s'augmentent par les recherches &c.* Les mêmes arts qui ſe perfectionnent aujourd'hui, par les ſoins de ceux qui les cultivent, avoient été pouſſés autre fois à une perfection encore plus grande, que celle où ils ſont aujourd'hui: les Grecs n'avoient-ils pas porté l'architecture, la peinture, & ſur tout la ſculpture au degré le plus éminent? La barbarie des Gots & des autres Barbares introduiſit un mauvais goût, qui fit totalement oublier le bon. Enfin après douze cens ans, l'architecture, la peinture, & la ſculpture ſont ſorties de l'état déplorable où elles avoient été. Cette circulation dans les arts du bon au mauvais, & du mauvais au bon, a toujours duré & durera toujours.

N'avons-nous pas vu perdre, pour ainſi dire de nôtre tems, bien des arts qui refleuriront peut être dans trois mille ans. La peinture ſur le verre eſt negligée à un point qu'on peut la regarder comme oubliée. L'art de faire ce maſtic, qui lioit la pierre, & qui prennoit avec elle une dureté plus forte que celle du marbre, nous eſt inconnu. Je ne parlerai pas ici de ces galeres, ou vaiſſeaux à trois rangs de rames, dont nous avons même peine à concevoir l'idée, & qui fait depuis ſi longtems & ſi inutilement le ſujet des ſpeculations des Antiquaires, & des Conſtructeurs de nos vaiſſeaux modernes. Toutes ces connoiſſances perdues reviendront dans la ſuite des tems, & celles que nous avons aujourdhui ſe perdront, & auront enſuite leur retour.

III°. *Enfin l'on a penétré la nature, ſes miſteres ne ſont*

vent encore. Ses habitans ont changé non

ἀνθρώπων μόνον γινομένη μετανάσαλος, ἀλλὰ

sont plus cachés : rien ne prouve plus la vanité de l'esprit humain, que ce discours de Lucrece, qui croioit de son tems connoître les misteres de la nature: heureusement pour lui la vanité des philosophes, qui l'avoient precédé, & celle de ceux qui l'ont suivi, font excuser la sienne. Democrite, Epicure crurent connoître les misteres de la nature. Platon, Aristote, Zenon rejetterent les sentimens de ces premiers & prétendirent avoir découvert ce que les autres n'avoient pas vu. Aux philosophes payens succederent les chretiens, qui ne furent pas plus d'accord entre eux ; dans ces derniers tems les Cartesiens ont assuré avoir *pris la nature sur le fait*, pour me servir des expressions d'un de leurs grands partisans (Mr. de Fontenelle). Neuton s'est moqué de cette prétendue surprise, & il a expliqué les misteres câchés de la nature d'une maniere entierement oposée à celle de Descartes. Les verités, les erreurs, les doutes, les conjectures se succedent les uns aux autres. Et l'on apelle une découverte ce qui dans l'infinité des siecles a été connu, & ignoré une infinité de fois.

10 *Πολλακις γαρ και γεγονε και εςαι βαρβαρος η ελλας. Souvent la Grece a été barbare & elle le sera souvent encore.* Voila une prophetie dont nous voions de nos jours l'accomplissement, & il y en a très-peu dont on puisse prouver aussi facilement la réalité. Mais chacun peut la faire hardiment de sa patrie, dans quelque pais qu'il soit, sans craindre d'être regardé comme un menteur. Combien de fois dans deux-mille ans l'Italie n'a-t-elle pas

λὰ ϗ ὑπ' αὐτῆς τῆς φύσεως ου μείζονος οὐδὲ μείονος αὐτῆς γινομένης, ἀλλὰ ϗ νεοτέρας ἀεὶ, καὶ πρὸς ἡμᾶς ἀρχὴν λαμβανούσης. Περὶ μὴν τοῦ ὅλου καὶ παντὸς, ἔτι δὲ καὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς τῆς ἐν ἑαυτῷ γινομένης, ὡς οὕτως ἔχει, καὶ ἕξει τὸν ἅπαντα αἰῶνα, τῆς

ſeulement par des revolutions humaines, mais par les effets de la nature, qui à la verité n'eſt jamais ni plus puiſſante ni plus foible, mais qui eſt toujours plus nouvelle, & prend un commencement par raport à nous. Je crois avoir aſſez parlé de la nature du monde, de la génération, & de la deſtruction qui arrivent dans lui. Il me ſuffit d'avoir *établi* invinciblement; que tout ce qui eſt, ſera de toûte

μὲν

pas été barbare, & civiliſée par les arts & les ſciences. Sous ſes Rois, & ſous ſes premiers Conſuls Rome fut ſauvage & groſſiere; après qu'elle eut conquis la Grece elle en prit les mœurs & l'eſprit; ſous la puiſſance des Gots & des autres Barbares, elle retomba dans la barbarie; après la priſe de Conſtantinople, par le ſecours des Medicis, elle reprit ſon ancienne gloire: elle la perdra de nouveau un jour, & la recouvrera comme elle l'a fait dans les tems paſſés.

éternité ; la nature étant toujours *d'un côté* active & en mouvement, & toujours *d'un autre côté* passive & *en repos* ; & encore toujours *gouvernante* d'un côté, & toujours *gouvernée* d'un autre côté.

μὲν ἀεικινήτου φύσεως οὔσης, τῆς δὲ ἀειπαθοῦς, καὶ (τῆς) μὲν ἀεὶ κυβερνώσης, τῆς δὲ κυβερνωμένης, ἱκανῶς μοι εἴρηται διὰ τούτων.

Chapitre IV.

§. I.

Je pense qu'il est à propos de dire [1] quelque chose touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelle

Κεφάλαιον δ'.

§. I.

Περὶ δὲ τῆς ἐξ ἀλλήλων ἀνθρώπων γενέσεως, ὅπως τέ καὶ ἐκ τίνων ἔσαι, κατὰ τρόπον ἐπιτελούμενα, νόμω

[1] Περι δε της εξ αλληλων ανθρωπων γενεσεως, οπως τε και εκ τινων εσαι κατα τροπον επιτελουμενα, νομω τε και σωφροσυνης και οσιοτητος επισυνεργουσης, τα δε καλως εχειν οιομαι. *Je pense qu'il est à propos de dire quelque chose touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelles loix elles doivent être achevées :* Ocellus va nous dire sur ce sujet les choses les plus importantes, & nous le verrons toujours parler dans ce chapitre en philosophe digne d'être un grand Legislateur.

[2] Πρω-

μῳ τε καὶ σωφροσύνης καὶ ὁσιότητος ἐπι- | lui elles doivent être achevées; la modestie & la pieté devant beau-

συνερ-

[2] Πρωτον μεν τουτο διαλαβειν, οτι ουχ ηδονης ενεκα προσιεμεν, αλλα τεκνων γενεσεως. *Il faut d abord convenir, que nous ne devons pas nous aprocher des femmes pour le seul plaisir* &c. Voici la construction μεν πρωτον διαλαβειν τουτο οτι προσιεμεν ουχ ηδονης αλλα γενεσεως τεκνων mot à mot *& d'abord il faut convênir, que nous ne nous aprochons pas des femmes à cause du plaisir, mais de la génération des enfans.*

Ocellus avoit donc dit, plus de huit siecles avant les S. Augustins, les S. Ambroises; & tant d'autres Peres de l'Eglise, cette verité importante au bien des Etats, & des familles particulieres; que le seul plaisir n'est pas ce qui doit conduire les hommes à jouir des douceurs de l'amour, mais qu'en bons citoiens, ils doivent songer à donner des sujets à leur Prince, & des concitoiens à leurs compatriotes, qui augmentent le nombre des gens vertueux, qui sont utiles à la Republique.

Lorsqu'Ocellus dit, que ce n'est pas pour le seul plaisir, mais pour la génération des enfans, qu'on doit s'aprocher des femmes, il se garde de bien prétendre comme l'ont fait plusieurs Peres de l'Eglise, qui ont poussé les choses à l'extrème, que ce plaisir soit criminel en lui même. Il savoit, qu'il ne peut y avoir rien de criminel dans les principes mechaniques, que la nature a établis dans le corps humain. Il vouloit seulement dire que le plaisir, qu'on goûtoit avec les femmes, ne devoit pas être nôtre principal but. C'est ce que nous verrons dans la suite de cet ouvrage. Au contraire les Peres de l'Eglise,

par

coup y contribuer; [a] il faut d'abord convenir, que nous ne devons pas

συνεργούσης, τάδε καλῶς ἔχειν οἴομαι· πρῶτον

par un ſentiment auſſi faux qu'extraordinaire, ont voulu que ce plaiſir par lui même fut un crime, qui ne devint pardonnable que par la dignité du mariage. S. Auguſtin eſt précis ſur cet article, car il dit: „l'accouplement conjugal, fait par la volonté à la „génération, n'eſt point un pêché, mais c'en eſt „un, s'il eſt fait par la concupiſcence; cependant „ce pêché n'eſt que veniel à cauſe du mariage.“ *Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam: concupiſcentiæ vero ſatiendæ: ſed tamen cum conjuge, propter fidem tori, venialem habet culpam*, Aug. lib. de bono conjugal. Cap. VI.

L'opinion, que le plaiſir dans l'acte de la génération n'étoit jamais exempt de faute, a fait examiner aux anciens Thologiens, ſi Adam auroit connu Eve dans le Paradis terreſtre s'il n'eut jamais pêché. S. Jerome dit, que cela eſt fort incertain, *quod ſi objeceris, antequam peccaret ſexum viri & fœminæ fuiſſe diviſum, & absque peccato eos potuiſſe conjungi: quid futurum fuerit incertum eſt. Hieron. contra Jovian. Tom. II. lib. I. p.* 37. S. Auguſtin n'a point été dans le doute ainſi que S. Jerome, il a examiné, comment eſt ce que, le plaiſir dans l'acte venerien étant toujours vicieux, Adam & Eve auroient pu *ſe joindre* enſemble ſans reſſentir la moindre atteinte de ce plaiſir. La queſtion eſt delicate & difficile à expliquer; voions comment la reſout S. Auguſtin. „Les hom„mes, *dit-il*, qui ne ſavent pas, qu'elle étoit la feli„cité du Paradis, s'imaginent qu'on n'y auroit pû „engendrer des enfans que par le moyen de cette „con-

τον μὲν τοῦτο διαλαβεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα nous aprocher des femmes pour le plaisir,

„concupiſcence, dont nous voions que le mariage „même, tout honorable qu'il eſt, ne laiſſe pas de „rougir..... mais Dieu nous garde de croire, que „ces mariés qui étoient dans le Paradis, euſſent ac„complis par cette concupiſcence, dont la honte „les obligeoit à couvrir leur nudité, ce que Dieu „leur avoit dit en les beniſſant: *croiſſés & multipliés* „*& rempliſſés la terre.* Car cette concupiſcence eſt „née dans le pêché..... l'homme donc eut repan„du la ſemence, & la femme auroit reçu les parties „génitales, autant que le beſoin l'auroit exigé & les „parties de la génération euſſent été mues par la vo„lonté, mais non point par la concupiſcence; car „nous ne remuons pas ſeulement à nôtre gré les „membres, où il y a des os & des jointures comme „les pieds, les mains & les doigts, mais auſſi ceux „où il n'y a que des chairs & des nerfs, & nous les „étendons, les plions, les accourciſſons ainſi qu'il „nous plait, comme cela ſe voit dans la bouche & „dans le viſage.... je laiſſe à part que certains ani„maux font mouvoir leur peau quand ils veulent. „Il eſt vrai, que les hommes n'ont pas cette ſorte „de mouvement, mais niera-t-on que Dieu n'ait „pû la leur donner? Ne ſe pouvoit-il donc pas faire „que la partie, qui ne ſe meut maintenant dans le „corps que par la concupiſcence, ne ſe fut mue „que par la volonté.“ *Sed nunc homines profectò illius, quæ fuit in paradiſo, felicitatis ignari, niſi per hoc quod experti ſunt, id eſt per libidinem, de qua videmus ipſam etiam honeſtatem erubeſcere nuptiarum, non potuiſſe gigni filios opinantur. . . . .*

abſit

mais dans la vüe d'engendrer des enfans. ἕνεκα προσίεμεν, ἀλλὰ τέκνων γενέσεως.

§. 2.

abſit itaque ut credamus illos conjuges, in paradiſo conſtitutos, per hanc libidinem, de qua erubeſcendo eadem membra texerunt, impleturos fuiſſe, quod in ſua benedictione Deus dixit : Creſcite & multiplicamini & implete terram; poſt peccatum quippe orta eſt hæc libido. Aug. Civitat. Dei L. XIV. cap. 21. *Seminaret igitur prolem vir, ſuſciperet fœmina, genitalibus membris, quando id opus eſſet, voluntate motis, non libidine concitatis. Neque enim ea ſola membra movemus ad nutum, quæ compactis articulata ſunt oſſibus : ſicut pedes, manus, & digitos; verum etiam illa quæ mollibus remiſſa ſunt nervis, quum volumus, movemus agitando, & prorigando producimus, & torquendo deflectimus, & conſtringendo duramus : ſicut ea quæ ſunt in ore ac facie quantum poteſt voluntas movet. . . . . Omitto quod animalibus quibusdam naturaliter inſitum eſt, ut tegmen, quo corpus omne veſtitur, ſi quid in quocunque loco ejus ſenſerint abigendum, ibi tantum moveant ubi ſentiunt. . . . . . numquid quia id non poteſt homo, ideo Creator quibus voluit animantibus donare non potuit. . . . neque enim Deo difficile fuit ſic illum condere, ut in ejus carne etiam illud non niſi voluntate moveretur, quod nunc non niſi libidine movetur.* Aug. de Civit. Dei L. XIV. cap. 24.

Avant de refuter le ſentiment de S. Auguſtin, & de prouver combien tout le ſiſteme, qu'il vient d'établir, eſt contraire aux notions les plus claires, & aux principes phyſiques les plus évidens, nous remarquerons que les Theologiens, qui ont vecu pluſieurs ſiecles après lui ont adopté ſon ſiſteme. Ecoutons Pierre Lombard, le Maître des ſentences. „ Il faut voir,

§. 2. Καὶ γὰρ αὐτὰς τὰς δυνάμεις, καὶ τὰ — §. 4. Il est certain que les puissances, les orga-

„ *dit-il*, comment nos premiers peres, s'ils n'avoient „ pas peché, auroient eu des enfans, & comment ces „ enfans seroient nés; quelques uns pensent que les „ hommes n'auroient pû avoir des enfans dans le Pa- „ radis, par un accouplement avec les femmes, si ce „ n'est après le peché; ils soutiennent que cet accou- „ plement n'auroit pû avoir lieu sans la corruption & „ sans la concupiscence dans l'homme, puisque c'est „ par le peché que ces passions ont eu lieu, donc cet „ accouplement n'auroit pû se faire: il faut repondre „ à cela, que si les premiers hommes n'avoient point „ peché, ils eussent procédé charnellement à l'acte „ de la génération, sans corruption & sans crime, il „ y auroit eu un accouplement immaculé, & un „ coit sans concupiscence, & les hommes eussent „ commandés au membre génital, comme ils com- „ mandent à leurs autres membres, ensorte qu'ils „ n'auroient senti dans la partie, destinée à produire „ la génération, aucun mouvement illicite: de mê- „ me que la main, & les autres membres peuvent „ être mus, sans concupiscence, de même aussi le „ membre viril eut été remué sans aucune deman- „ geaison de la chair, car cette maladie de deman- „ geaison a été communiquée par le peché aux par- „ ties de la génération. On auroit donc engendré „ dans le paradis par un coit immaculé & sans cor- „ ruption. C'est pourquoi S. Augustin a dit, par „ quelle raison ne croirons nous pas, que les hommes „ avant le pêché auroient pû commander à leur „ membre viril, pour l'emploier à la procréation des „ enfans? car il n'est point incroiable que Dieu n'eût

pû

nes, & les désirs qui ont τὰ ὄργανα, καὶ τὰς
été donnés aux hommes ὀρέξεις τὰς πρὸς (τὴν)
K 2 μίξιν,

„ pû faire de telle maniere leur corps, que s'ils n'a-
„ voient point pêché ils auroient commandé à leurs
„ parties génitales, ainsi qu'ils commandoient aux
„ autres parties du corps, comme par exemple aux
„ pieds. La semence eut donc été repandue sans plai-
„ sir, & l'accouchement fait sans douleur." *Videndum est qualiter primi parentes, si non peccassent, filios procreassent, & quales ipsi nascerentur. Quidam putant ad gignendos filios primos homines in paradiso misceri non potuisse, nisi post peccatum: dicentes concubitum sine corruptione vel macula non posse fieri. Sed ante peccatum nec corruptio, nec macula in homine esse poterat: quoniam ex peccato hæc consecuta sunt. Ad quod dicendum est, quod si non peccassent primi homines, sine omni peccato & macula in paradiso carnali copula convenissent, & esset ibi torus immaculatus, & commixtio sine concupiscentia: atque genitalibus membris sicut cæteris imperarent, ut ibi nullum motum illicitum sentirent; & sicut alia membra corporis aliis admovemus, ut manum ori, sine ardore libidinis: ita genitalibus uterentur membris sine aliquo pruritu carnis. Hæc enim letalis ægritudo membris humanis ex peccato inhæsit. Genuissent itaque filios in paradiso per coitum immaculatum, & sine corruptione. Unde Augustinus: Cur non credamus primos homines ante peccatum genitalibus membris ad procreationem imperare potuisse, sicut cæteris in quolibet opere sine voluptatis pruritu utimur? Incredibile enim non est Deum talia fecisse illa corpora ut, si non peccassent, illis membris sicut pedibus imperarent, nec cum ardore seminarent, vel cum dolore parerent. P. Lombardi Sent. Lib. II. dist. 20.*

Pour

μίξιν, ὑπὸ τοῦ θεοῦ δε- par la Divinité *pour en-*
δομένας τοῖς ἀνθρώποις, *gendrer*, ne leur ont
οὐχ

Pour repondre à toutes ces fictions plus poetiques que philosophiques, il s'agit d'abord de savoir si, lorsqu'Adam & Eve étoient dans le Paradis, ils mangeoient ou ne mangeoient pas : or il est certain qu'ils mangeoient, car Dieu dit à Adam, tu mangeras à ta volonté du fruit de tous les arbres de ce Jardin ; *de fructu quidem omnis arboris hujus horti libere comedes.* Genes. chap. 2. vers. 16. Et qu'on ne dise point que cette nourriture étoit spirituelle, elle étoit faite pour le corps. L'Ecriture nous aprend, que Dieu avoit orné le Jardin d'Eden de tout ce qui pouvoit servir à la nourriture & à la commodité. „ Le Seigneur Dieu „ avoit orné un jardin de plantes dans l'Eden à l'o- „ rient, où il plaça l'homme qu'il avoit fait, & le „ Seigneur Dieu fit que la terre y portoit toutes sor- „ tes d'arbres désirables pour la vuë, & propres à la „ nourriture." *Ornavit autem plantis Jehova Deus hortum in Hedene ab oriente : ubi collocavit hominem illum quem finxerat ; feceratque Jehova Deus ut germinaret de terra illa, quævis arbor desiderabilis ad aspectum, & bona ad cibum.* Genes. chap. 2. vers. 8. & 9. Il est donc certain qu'Adam mangeoit dans le paradis terrestre, & qu'il lui fut permis de se nourrir de tous les fruits, excepté de ceux de l'Arbre de la Science du bien & du mal : *de fructu vero arboris scientiæ boni & mali non commedes.* Or si Adam mangeoit, il falloit que ce fut avec plaisir ou sans plaisir : Si c'étoit sans plaisir il n'auroit point mangé, malgré la permission que Dieu lui avoit donné de le faire, car la nourriture, lorsque l'on n'a point faim, non seulement est insipide, mais elle est rebutante ; or nous voions qu'il

point été accordés pour le plaisir, mais pour la

οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα δεδόσθαι συμβέβηκεν, ἀλλὰ

qu'il mangeoit, il falloit donc qu'il ressentit du plaisir à manger, & que les organes de son gosier, & la disposition de son estomac lui fissent désirer, & trouver bonne la nourriture; aussi fut-ce le désir de manger un fruit, qui étoit bon au goût, & agreable à la vue, qui seduisit Eve, & après elle Adam. *Quum ergo videretur mulieri bonum esse fructum arboris illius in cibum & gratissimum esse illum oculis.* ,, Le fruit de cet ,, arbre étoit bon pour manger, & très-agreable aux ,, yeux." Cela est clair, il falloit donc qu'Adam & Eve mangeassent avec plaisir, puisqu'ils recherchoient un fruit parcequ'il étoit bon pour la nourriture *fructum bonum in cibum*, & qu'ils jugeoient qu'il devoit être tel par sa beauté à la vue, *& gratissimum esse illum oculis.* Si Adam mangeoit avec plaisir, ses organes devoient être disposés de maniere à recevoir les sensations, causées par les parties qui les affectoient, ensorte qu'en mangeant une figue il devoit y trouver un autre goût qu'à un citron; parceque les parties molles & rondes de la figue ne causoient point sur son palais les picotemens, que les parties acres & coupantes du citron y auroient faits; or par la même raison, si Adam avoit repandu la semence, elle auroit produit sur les glandes des parties de la génération, les sensations, que la structure du corps humain exige necessairement. Prétendre qu'Adam dans l'acte du coit n'auroient eu aucun chatouillement, c'est soutenir qu'Adam n'auroit senti aucun goût en mangeant. S Augustin a beau dire, que le champ de la génération, qui est un vase crée pour cet usage, auroit été ensemencé par les parties destinées à cela,

de

ἀλλὰ τῆς εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον διαμονῆς τοῦ γέ- durée de la race humaine, & pour la perpetuer

de même que la main répand les semences sur la terre. *Ita genitale arvum vas in hoc opus creatum seminaret, ut nunc terram manus. Aug. de Civit. Dei Lib. XIV. Cap.* 22. Cette comparaison de S. Augustin cloche entierement, car dans l'ordre des sensations, indispensables au corps humain par la maniere dont il est construit, autre chose est la sensation, que reçoit la main par l'atouchement du bled qu'elle jette sur la terre, & celle que ressentent les glandes de la génération par la pression qui s'y fait, lorsqu'elles expriment la semence.

Il ne reste que deux ressources à S. Augustin & à ses partisans : la premiere c'est de dire, que Dieu auroit arrêté par un miracle le cours des sensations naturelles à l'homme. Mais n'est-ce pas raisonner bien peu philosophiquement, que de vouloir établir un dérangement dans les loix générales de la Nature, par un miracle immediat de Dieu, toutes les fois qu'Adam se fut porté à l'acte de la génération ? Dieu fait toujours les choses par les voïes les plus simples : & c'est une des plus grandes marques de sa puissance. S'il avoit voulu qu'Adam eut repandu la semence, comme la main repand le bled sur la terre, il eut organisé d'une maniere diférente les parties génitales d'Adam lors de sa création.

La seconde ressource des partisans de S. Augustin, c'est de dire qu'avant le peché les parties viriles d'Adam étoient diférentes de ce qu'elles furent après. Mais nous ne trouvons rien de tout cela dans l'Ecriture, & ce changement auroit été sans doute assés considerable, pour qu'elle en fit mention ; elle dit au con-

éternellement. Comme γένους. ἐπειδὴ γὰρ il étoit impossible que ἀμήχανον ἦν θνητὸν

 φύν-

contraire, que la seule suite qu'eut le pêche d'Adam & d'Eve fut leur exil du Paradis : l'homme fut condamné à cultiver la terre à la sueur de son front *in sudore vultus tui vesceris cibo :* & la femme à enfanter avec douleur *in dolore pari's liberos.* Peut-on se figurer, que s'il fut arrivé quelque changement dans la construction des parties génitales d'Adam, l'Ecriture qui parle de la punition que reçurent celles d'Eve, par les douleurs de l'enfantement, n'eut pas dit un mot de la nouvelle construction de celle d'Adam ? Il y a quelque chose de plus pour détruire de fond en comble cette conjecture, c'est que lorsqu'Adam & Eve eurent mangé du fruit deffendu, ils eurent honte de leur nudité, & se couvrirent de feuilles de figuiers: *Tunc aperuerunt sese oculi amborum, noveruntque se nudos esse, & consutis foliis ficulneis, fecerunt sibi subligacula. Genes. Cap. 2. vers. 7.* Il falloit donc qu'alors Adam, qui avoit apris la science du bien & du mal, & qui étoit devenu sujet à la concupiscence, connut tout l'emploi & tout l'usage de ses parties génitales, puisqu'il les couvroit avec une feuille de figuier, & qu'Eve cachoit les siennes sous un même voile : cela étoit avant qu'ils eussent comparu devant Dieu pour recevoir leur punition ; donc on ne peut soutenir, sans absurdité, qu'Adam n'ait d'abord été crée dans le Paradis dans le même état, où il en sortit ; & s'il a été crée dans le même état, il a dû être sujet aux sensations attachées à l'organisation, & dépendantes absolument du corps humain.

S. Augustin ne dit donc rien de satisfaisant pour expliquer, comment Adam & Eve eussent eu des enfans ;

φύντα θείου (βίου) l'homme, né mortel,
κοινωνῆσαι, τῆς τοῦ eut part à une vie divi-
ne, & que l'immortali-
γέ-

fans: ils les auroient sans doute eus, comme ils les eurent dans la suite, mais étant sans peché ils auroient vecu heureux, & exempts des maux qui par leur crime ont inondés le monde. Si Dieu a sanctifié le mariage depuis le peché, qui doute que l'accouplement dans le Paradis n'eut pu être très-saint, encore qu'il eut procuré du plaisir aux époux? Il n'étoit pas plus contraire à la gloire du Seigneur qu'Adam en sentit dans l'acte de la génération, que dans l'action de manger & de boire.

La source de l'erreur de S. Augustin, & des Peres qui l'ont suivi, a été de croire, que tout coit conservoit toujours quelque chose de criminel, dès qu'il étoit fait avec plaisir, & que la sainteté du mariage ne pouvoit entierement justifier la concupiscence. Mais cette concupiscence, lorsqu'elle n'est point dèsordonnée, est une des choses les plus utiles à la génération; car sans elle, quelque envie qu'un homme marié eut de faire des enfans, il n'en viendroit jamais à bout; c'est l'attrait du plaisir qui porte l'homme à l'acte de la génération, la volonté seule ne peut rien dans cette affaire. S. Augustin en convient, & explique parfaitement ce qui arrive dans certaines occasions à un homme, qui n'a que la volonté. „ Ceux „ qui aiment, *dit-il*, cette volupté, soit dans la con- „ jonction du mariage, soit dans un commerce hon- „ teux, ne sont pas émus quand ils veulent, car quel- „ quefois ces mouvemens nous importunent malgré „ nous, & quelquefois il abandonnent ceux qui les „ désirent avec ardeur; & tandis que leur esprit est en

„ feu,

té ne pouvoit être le partage de l'humanité, Dieu a établi cette im-

γένους ἀθανασίας φθει- ρομένης, καθ' ἕκαστον

„ feu, leur corps demeure glacé : ainsi il arrive sou-
„ vent, que cette passion n'obeit pas non seulement
„ au désirs de faire des enfans, mais même aux autres
„ désirs dereglés de l'amour.“ *Sed neque ipsi amatores hujus voluptatis, sive ad concubitus conjugales sive ad immundicias flagitiorum, quum voluerint commoventur : sed aliquando motus ille importunus est nullo poscente, aliquando autem destituit inhiantem ; & quum in animo concupiscentia ferveat, friget in corpore, atque mirum in modum non solum generandi voluntati, verum etiam lasciviendi libidini libido non servit. Aug. de Civit. Dei Lib. XIV. c. 16.*

Voila qui est clair. S. Augustin convient que la volonté seule, quelquefois même aidée de la concupiscence, ne peut opérer l'acte de la génération ; que fera-t-elle donc lorsqu'elle en sera privée ? rien du tout ; & la destruction de la moitié du genre humain s'ensuivra bientôt. Je le repete encore, une des plus grandes marques de la sagesse du Createur, c'est d'avoir donné aux creatures de diférent sexe ce penchant & cette inclination, qu'elles ont les unes envers les autres ; & qui fait l'union & la propagation du genre humain. Il a plû à quelques Theologiens, enthousiastes de la chasteté, d'apeller ce principe fondamental du bonheur de la Societé une concupiscence criminelle, & sur cela ils ont debité, au sujet du premier homme, toutes les fabuleuses conjectures que nous venons de voir.

Pour mieux connoître l'utilité dont est dans l'univers cette concupiscence, si condamnée par beau-

ἀνεπλήρωσεν ὁ θεὸς, ἀκατάληκτον ποιήσας mortalité en rendant continuelle & perpetuelle la génération. Il

καὶ

coup de Peres de l'Eglise, suposons six hommes, trois sans concupiscence avec la simple volonté de procréer des enfans, & trois avec la concupiscence; les trois premiers restent sans être d'aucun secours à la Societé, malgré leur bonne intention : rendus inutiles par le défaut des désirs, qui seuls peuvent produire l'état où doivent être les parties viriles pour la génération; les trois derniers au contraire, profitant de la concupiscence & de la disposition, que la nature a donnée aux hommes pour le coit, par le plaisir qu'ils y trouvent, font toutes les années trois citoyens dans la Ville qu'ils habitent.

S. Augustin après être convenu que la seule volonté, même aidée de la concupiscence, ne peut suffire pour l'acte de la génération, avoue que c'est cette seule concupiscence, qui met en mouvement tous les organes de la propagation, & qu'elle les met même indépendamment de la volonté, tant elle a de pouvoir. „ Lorsqu'étant en colere, *dit ce Pere*, nous „ frappons ou injurions quelqu'un, c'est la volonté „ qui meut notre langue ou notre main, & elle les „ meut aussi lors même que nous ne sommes pas en „ colere. Mais pour les parties du corps, qui servent „ à la génération, la concupiscence se les est tellement assujetties qu'elles n'ont de mouvements, que „ ceux qu'elle leur donne.“ *Nam quisquis verbum emitit iratus, vel etiam quemquam percutit, non posset hoc facere nisi lingua & manus jubente quodammodo voluntate moverentur, quæ membra etiam cum ira nulla est moventur eadem voluntate : at vero genitales cor-*

faut donc établir d'abord, que la propagation n'a point été

καὶ συνεχῆ ταύτην γένεσιν. ἓν οὖν τοῦτο πρῶτον

corporis partes, ita libido suo juri quodammodo mancipavit, ut moveri non valeant, si ipsa defuerit & nisi ipsa vel ultro, vel excitata surrexerit. Aug. de Civitate Dei Lib. XIV. cap. 19.

Après cela comment peut-on condamner comme un mal, & comme un peché la concupiscence. Il est clair que le raisonnement de S. Augustin se reduit à ceci : Dieu a ordonné aux hommes & aux femmes de s'accoupler, *Croissés & multipliés*, a-t-il dit, *crescite & multiplicamini* : il ne leur a donné que la concupiscence, qui puisse faire mouvoir les parties de la génération, *ut moveri non valeant si illa defuerit.* Sans son secours & sans sa determination la volonté de procréer des enfans ne sert de rien, *si ipsa defuerit, & nisi ipsa, vel ultro, vel excitata surrexerit.* Cependant cette concupiscence est criminelle, & ne doit entrer pour rien dans la génération ; ce doit être la seule volonté de faire des enfans. Voila un raisonnement si absurde, qu'il n'est pas necessaire de le refuter pour en faire sentir le faux : Laissons donc dire à S. Augustin, & à ses Disciples, *que l'accouplement conjugal est sans peché, lorsqu'il est fait par la volonté de la génération, mais que c'en est un s'il est fait par la concupiscence. Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam, concupiscentiæ vero satiandæ.* Comment donc agir sans cette concupiscence, qui est le seul principe qui met en mouvement toutes les parties qui servent à la génération ? Il ne seroit pas plus étonnant de dire ; il est vrai qu'on ne peut jouer d'un Orgue, que l'on ne souffle du vent dans ses tuïaux, ce-

τον δεῖ θεωρεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα ἡ μίξις.

établie pour le plaisir.

§. 3.

cependant il faut jouer de l'orgue, & ne point souffler dans les tuïaux.

S. Thomas raisonne sur cet article bien plus conséquemment que S. Augustin. „ Il est absurde, *dit-ce* „ *grand Philosophe*, de croire que tout accouplement „ charnel n'est pas innocent: il n'y a de criminels que „ ceux qui sont deffendus par les loix. Les membres „ du corps étant les instrumens de l'ame, chaque „ membre a une fin qui lui est propre, de même qu'à „ un autre instrument. Il y a dans le corps certains „ membres dont l'usage est pour le coit: il s'ensuit „ donc que le coit à son tour est le but & la fin de ces „ mêmes membres; or ce qui est la fin de quelque „ chose de naturel, ne peut être un mal dans sa nature, parceque tout ce qui est dans l'ordre naturel des „ choses a été ordonné, & disposé par la providence, „ pour la fin & le but de ces mêmes choses. Il est „ donc impossible, que la conjonction charnelle soit „ un mal en elle même. Les inclinations naturelles „ ont été données aux êtres crées par Dieu, qui regit „ tout: il est donc impossible, que ces inclinations „ naturelles soient criminelles dans l'usage de cela „ même pourquoi elles ont été données par Dieu: or „ dans tout animal parfait il y a une inclination naturelle à la conjonction charnelle, il faut donc que „ cette conjonction ne soit jamais mauvaise en elle „ même. Une chose, sans la quelle une très excellente ne peut exister, ne sauroit être mauvaise de sa „ nature: la perpetuité de la génération de l'espece „ humaine, qui est un très-grand bien, ne pourroit „ être conservée sans l'accouplement charnel, donc „ cet

§. 3. Il est ensuite necessaire de conside-

§. 3. Ἔπειτα δὲ καὶ τὴν αὐτὴν τῶ ἀνθρώ-

„ cet accouplement est un bien, & ne peut jamais „ être un mal dans sa nature." *Sicut autem contra rationem est, ut aliquis carnali conjunctione utatur contra id quod convenit proli generandæ & educandæ: ita etiam secundum rationem est quod aliquis carnali conjunctione utatur secundum quod congruit ad generationem & educationem prolis, lege autem divina hæc solum prohibita sunt, quæ rationi adversantur, ut ex supradictis patet: inconveniens est igitur dicere quod omnis carnalis conjunctio sit peccatum. Adhuc quum membra corporis sint quædam animæ instrumenta, cujuslibet membri finis est usus ejus, sicut & cujuslibet alterius instrumenti: quorundam autem membrorum corporis usus est carnalis commixtio: carnalis igitur commixtio est finis quorundam membrorum corporis: id autem quod est finis aliquarum naturalium rerum non potest esse secundum se malum: quia ea quæ naturaliter sunt ex divina providentia, ordinantur ad finem, ut ex supra dictis patet: impossibile est igitur quod carnalis commixtio sit secundum se mala. Amplius, naturales inclinationes insunt rebus a Deo qui cuncta movet: impossibile est igitur quod naturalis inclinatio alicuius speciei sit ad id quod est secundum se malum: sed omnibus animalibus perfectis inest naturalis inclinatio ad conjunctionem carnalem: impossibile est igitur quod carnalis commixtio sit secundum se mala. Item, illud sine quo non potest esse aliquid quod est bonum & optimum, non est secundum malum, sed perpetuitas speciei non conservatur in animalibus nisi per generationem, quæ est ex commixtione carnali: impossible est igitur quod commixtio carnalis sit secundum se mala. D. Thomæ summæ cathol. lib. III. cap. 126.*

Il

θρώπῳ σύνταξιν πρὸς τὸ ὅλον, ὅτι μέρος ὑπ- rer, que l'homme, dans l'arrangement des choses qui le regardent,

Il est bon de remarquer, que le second argument de S. Thomas détruit tout ce que peut dire S. Augustin, car ce désir du plaisir dans la génération, qu'il apelle concupiscénce, a été donné à l'homme dans l'ordre naturel des choses & dans l'arrangement des organes. Ainsi il ne peut jamais être mauvais de sa nature, comme le prouve S. Thomas. Il est vrai qu'il devient vitieux lorsqu'il sort des loix, prescrites par les regles de la pudicité & de la societé, mais alors ce n'est pas par sa nature qu'il devient vitieux, c'est au contraire parcequ'il va au delà de sa nature.

En voila assés sur cet article, qui a fait dire tant de choses outrées à S. Augustin, & à plusieurs autres Peres de l'Eglise, contre le mariage, & par conséquent contre le lien le plus utile à la societé: c'est ce que nous verrons dans la remarque suivante. Mais avant de finir celle-ci, je dirai un mot pour contenter la curiosité de quelques uns de mes Lecteurs, qui désireroient peut-être de savoir, pourquoi Adam pouvant connoître Eve, il ne la connut pas dans le Paradis. Le Maître des sentences dit, que ce fut parcequ'Adam n'en eut pas le tems, Dieu l'aiant chassé peu de tems après la creation d'Eve; *Cur ergo non coierunt in paradiso? quia creata muliere, mox transgressio facta est, & ejecti sunt de paradiso. P. Lombard. Sent. Lib. II. dist. 20.*

Il reste encore une autre chose à savoir, c'est comment auroient été, en naissant & dans l'enfance, les enfans qu'Adam eut eus dans le Paradis. On convient qu'ils seroient nés petits, car sans cela comment Eve au-

doit être regardé comme ayant un raport direct avec l'arrange-

ὑπάρχων οἴκου τε καὶ πόλεως, καὶ τὸ μέγιστον

auroit elle pû les mettre au monde; c'est le sentiment de Lombard; *Filios parvulos nasci oportebat propter materni uteri necessitatem*, *id. ib.* Quant aux enfans, le Maître des sentences, apuié de l'autorité de S. Augustin, *dit* „ qu'il seroit arrivé de deux choses l'une; „ ou qu'après leur naissance ils seroient devenus „ grands tout à coup, Dieu ayant bien fait d'une cô„ te, qui étoit un petit morceau du corps d'Adam, „ une très-grande femme; ou qu'ils auroient été sem„ blables aux petits poulets, qui dèsqu'ils sortent de la „ coquille ont l'usage des pieds, des jambes, courent „ & suivent leur mere: de même les enfans d'Adam „ auroient d'abord eu l'usage de leurs membres, com„ me des gens formés, & auroient suivi Eve sans lui „ être d'aucune incommodite." *Super hoc Augustinus ambigue loquitur. Movet nos, inquit, si primi homines non peccassent, utrum tales filios essent habituri, qui nec lingua, nec manibus, nec pedibus uterentur. Nam propter uteri necessitatem forte necesse erat parvulos nasci: sed quamvis exigua pars corporis sit Costa, non tamen propter hoc parvulam viro conjugem fecit; unde & ejus filios poterat omnipotentia Creatoris mox natos grandes facere: sed ut hoc omittam, poterat certe eis præstare, quod multis animalibus præstitit quorum pulli, quamvis sint parvuli tamen mox ut nascuntur currunt & matrem sequuntur.* P. Lombard. II. Dist. 20.

C'est bien dans cette occasion que l'on peut dire *abissus abissum invocat*, un mauvais raisonnement en amene un autre; & pourquoi si les enfans d'Eve devoient tout à coup devenir grands après leur naissance,

γιςον κόσμου ; συμπληροῦν ὀφείλει τὸ ἀπογενόμενον τούτων ἕκαστον, ἐὰν μέλλῃ μή-

ment de l'Univers : ensorte qu'étant partie d'une famille, d'une ville, & principalement du monde, il doit

τε

ce, ou bien ressembler à de petits poulets, avoir l'usage de leurs jambes pour courir, de leurs bras pour se donner à manger, Dieu avoit il fait des tetons à Eve ? ce n'étoit pas sans doute, selon S. Augustin, pour exciter la concupiscence : à quoi servoient ils donc si Eve ne devoit pas nourrir ses Enfans ? Dieu avoit disposé l'organisation du corps d'Eve, pour renfermer le lait dans son sein, comme il avoit arrangé son *uterus* pour recevoir la semence de la génération : or il ne fait jamais rien envain, pourquoi donc Eve ne devant faire aucun usage de son sein en avoit elle, puisque Dieu ne produit rien ni sans cause, ni par necessité, mais par sa science & sa volonté ? *Deus res omnes in esse produxit non necessitate naturæ, sed per intellectum & voluntatem. D. Thomæ summ. fid. cath. lib. III. cap. 66. pag.* 135. Convenons donc que ces enfans, formés tout à coup comme des poulets sortant de la coque, repugnent non seulement à la construction de la nature humaine, mais encore à la sagesse de Dieu, qui eut donc inutilement organisé le corps d'Eve, pour y former le lait, propre à la nourriture de ses enfans.

Finissons cette longue remarque par observer, qu'Ocellus a eu raison de dire, que la procreation des enfans fait le but de la génération ; mais ce sage philosophe s'est bien gardé de prétendre, que le plaisir qu'on y goûtoit eut quelque chose, qui ne fut pas dans l'ordre de la nature ni conforme à la vertu : il raisonnoit

ſupléer à ce qui vient à y perir, s'il ne veut pas manquer à la ſocieté, à la politique, [3] & à la divinité.

τε συγγενικῆς ἑςίας λειποτάκτης γενέσθαι, μήτε πολιτικῆς, μήτε μὴν τῆς θείας.

§. 4.

noit conſéquemment, & il ſavoir que ce plaiſir avoit éte donné à l'homme par l'auteur de la nature, ainſi que tous les autres qui lui ſont procurés par ſes organes.

3 Εαν μελλη μητε συγγενικης εςιας λειποτακτης γενεσθαι, μητε πολιτικης μητε μην της θειας. *S'il ne veut pas manquer à la ſocieté, à la politique & à la divinité*, voici la conſtruction, εαν μητε μελλη γενεσθαι λειποτακτης εςιας συγγενικης μητε πολιτικης μητε της θειας, mot à mot *s'il ne veut pas être deſerteur de ſon foyer domeſtique & divin.*

Voila, dans ce ſage precepte d'Ocellus, la condamnation de tant de faux principes, que les anciens Theologiens ont debités ſur le mariage, c'eſt à dire ſur le nœud le plus fort & le plus eſſentiel de la ſocieté. Il n'a pas tenu à eux de détruire les Etats, en faiſant un crime de ce qui entretient le nombre des citoiens, enfin, pour me ſervir des termes d'Ocellus qui contiennent tout ce qu'on peut dire à ce ſujet, d'induire tous les hommes à manquer à la ſocieté, à la politique, & à la divinité. A la ſocieté en diminuant, par leur entouſiaſme outré pour la chaſteté, l'union qui ſe forme entre les diférentes familles à proportion de la quantité des mariages qui s'y font. A la politique, en introduiſant dans l'Etat une maxime, qui lui donne un deſavantage conſiderable ſur tous les autres païs, qui ne pratiquent point cette même maxime: on en voit aujourdhui la preuve évidente;

§. 4. Οἱ γὰρ καθάπαξ μὴ διὰ παιδοποι- | §. 4. Ceux qui ne voyent pas leur fem-

il y a en France plus de deux cens mille Prêtres ou Moines, ou ſimples Eccleſiaſtiques, ou Abbés qui ſont inutiles à l'agriculture, aux armes, au commerce, aux manufactures, à tous les metiers, & qui pis eſt, à la propagation des enfans. Si le quart de ces gens, qui ſont tous d'un âge fait, avoit été emploié à deffendre le Canada, le Cap Breton, le Guadaloupe, Marie-galante, la Gorée, le Senegal, Bengale, Ponticheri, enfin les Indes orientales, S. Dominique & Belle-Isle; on auroit eu une armée de cinquante mille hommes, qui eut empêché la conquête de tant de païs.

L'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande contiennent à peine la moitié des habitans de la France, mais par la diférente maxime de ces païs ſur le mariage, l'Angleterre regagne, pour le moins, l'utilité qu'elle retireroit de deux millions d'habitans de plus: car ſur un million d'ames on ne peut guere emploier que cent mille ames dans le commerce & à la guerre Il faut d'abord partager un million entre cinq cens mille femmes ou filles, & cinq cens mille hommes; enſuite il faut conter deux cens mille garçons ſur les cinq cens mille hommes, & ſur les trois cens mille qui reſtent il y a les vieillards, les malades, & les gens deſtinés à la magiſtrature. Ainſi après avoir ôté toutes ces perſonnes, on verra qu'il reſte à peine ſur un million d'ames, cent mille hommes qui puiſſent être emploiés dans les armées, ſur les flottes, & à l'agriculture. Il s'enſuit delà, qu'il eſt clair que le celibat de tant d'Eccleſiaſtiques & de Moines nuit autant à la politique dans les païs catholiques, qu'il ſert à cette

me dans la vue de la procréation des en- *δοποιΐαν συναπτόμενοι, ἀδικήσουσι τὰ τιμιώ-*

L 2 *τατα*

cette même politique dans les païs proteſtans. Par exemple, ſi la France a dix-huit millions d'habitans, il faut conter qu'elle ne peut faire que les mêmes efforts, que feroit une Puiſſance proteſtante qui en auroit ſeize.

Après qu'Ocellus a remarqué, que ceux qui dans les Republiques ne travaillent point par la propagation des enfans à leur ſoutien & à leur agrandiſſement, pêchent contre la ſocieté, contre la politique, il ajoute *& contre la divinité.* Il ſembloit qu'Ocellus prévit le fanatiſme, qui s'éleveroit pluſieurs ſiecles après lui contre le mariage. En effet peut on donner un autre nom, que celui de fanatiſme, à cette opinion de S. Juſtin, qui regarde le mariage *comme un uſage illegitime, par le quel on ſatisfait le deſir de la chair :* il aprouve ceux qui étant mariés vivent comme s'ils ne l'étoient pas. N'eſt-ce pas là détruire de fond en comble la ſocieté ? n'eſt-ce pas rompre le nœud qui lie toutes les familles ? & quelqu'un qui diroit, qu'il faut étouffer les enfans au berceau, feroit-il plus de mal que celui, qui exhorte les gens mariés à ne pas les mettre au monde ? l'un & l'autre ne font-ils pas le même mal à la ſocieté ? Les idées de chaſteté & de virginité avoient ſi fort échauffé la tête de S. Juſtin, qu'il ſe figuroit qu'il étoit très poſſible, que le genre humain put être conſervé ſans le ſecours des femmes. „ La ſeule raiſon, *dit-il*, pour la „ quelle nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt eſt né d'une „ Vierge, a été pour abolir la génération qui ſe fait „ par un déſir illegitime, & pour montrer que Dieu „ peut former un homme ſans aucun commerce „ char-

fans, violent le sistemē le plus essentiel de la

„charnel.“

τατα τῆς κοινωνίας συ- στήματα. εἰ δὲ ϗ γεν νήσου-

Καὶ ὁ Κύριος δὲ ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστος οὗ δὲ ἄλλο τι ἐκ παρθένε ἐτέχθη ἀλλ' ἵνα καταργήσῃ γέννησιν ἐπιθυμίας ΑΝΟΜΟΥ, ϗ δείξῃ ὅτι ϗ διχάοσνεσίας ἀνθρωπίνης δυνατην εἶναι τῷ θεῷ την ἀνθρώπε πλάσιν. Justin. Spicileg. tom. 2. pag. 180

Tertullien étoit aussi contraire au mariage & à la propagation des hommes que S. Justin ; voici comment il écrivoit à sa femme. „Si nous lisons dans „les Ecritures, qu'il vaut mieux se marier que brû„ler, quel cas doit-on faire, je vous demande, d'un „bien qui n'est bien qu'eu égard au mal ? S'il est per„mis de se marier, ce n'est qu'autant que cela est „moins mauvais que de bruler ; mais combien n'est„il pas plus salutaire, & plus heureux de ne point se „marier & de ne pas bruler ? *Quod denique scriptum est*, melius est nubere quam uri ; *quale hoc bonum est, oro te, quod mali comparatio commendat ? ut ideo melius sit nubere, quia deterius est uri. At enim quanto melius est, neque nubere, neque uri ? Tertull. ad uxórem, lib. I. Cap. III. pag.* 162. Qu'on introduise ces maximes de Tertullien dans un Etat, dans vingt ans il est détruit de fond en comble, ou s'il y reste des citoyens ce seront des fanatiques, qu'il faudra exterminer plutôt que de souffrir qu'ils passent dans d'autres republiques, pour y repandre leurs pernitieux sentimens.

Les Peres, qui vinrent après Tertullien, furent aussi peu raisonnables que lui sur l'article du mariage. Mais S. Jerome, S. Ambroise, & S. Augustin pousserent leur sentiment à l'excès.

S. Jerome dit en termes exprès ; „que si une jeune „veu-

Societé. Car ceux qui engendrent avec bruta-

νήσουσιν οἱ τοιοῦτοι μεθ' ὕβρεως, ϗ ἀκρα- σί-

„ veuve ne peut, ou ne veut pas garder la continen-„ ce, elle doit prendre un mari plutôt que le Diable. „ La belle chose & bien à souhaiter, où il faut choi-„ sir entre cette chose & Satan! *Ideo adolescentula vidua, quæ si non potest contineri, vel non vult, maritum potius accipiat quam diabolum. Pulcra nimirum, & adpetenda res, quæ satanæ comparatione suscipitur! Hieron. ad Salvinam, de servanda viduit. Serm. I. pag.* 77. *Edit. Basil.* 1537. Si le sentiment de S. Jerome avoit été établi, voila six à sept cens mille femmes en France, (car il y a bien ce nombre de veuves) qui seroient devenues inutiles à l'Etat, & qui n'auroient eu d'autre choix, si elles avoient voulu contribuer à le peupler, que de choisir entre le Diable, & le mari qu'elles auroient épousé; plaisante comparaison d'un esprit échauffé par la retraite, & par le climat du païs qu'il habitoit! Qu'on ne pense pas que S. Jerome s'arrête à l'odieuse comparaison *du mari & du Diable*, il n'auroit pas tenu à lui, s'il en avoit eu le pouvoir, de flêtrir d'infamie une femme qui se seroit remariée: c'est à dire qui au lieu d'être un fardeau inutile à la societé & à l'Etat, auroit voulu être utile à tous les deux. „ Considerez, *dit* „ *S. Jerome*, qu'une veuve qui a eu deux maris, „ quelque vieille & quelque indigente qu'elle soit, „ ne merite point d'être assistée des charités de l'E-„ glise. Si elle est privée du pain de l'aumône, ne de-„ vroit elle pas l'être à plus forte raison du pain du „ Ciel, qui fait la condamnation de ceux qui le man-„ gent indignement? " *Simulque considera, quod quæ duos habuit viros, etiamsi anus est & decrepita & egens,*

egens, Ecclesiæ stipes non meretur accipere. Si autem panis illi tollitur eleemosynæ, quanto magis ille panis qui de cœlo descendit? quem qui indigne comederit, reus erit violati corporis & sanguinis Christi. Hieronym. contra Jovinian. Tom. 2. Lib. pag. 28.

Comment peut-on lire cet endroit de S. Jerome, & ne pas être saisi de la plus forte indignation? quoi un homme à qui l'on a accordé le nom de Pere de l'Eglise, dit fort expressément qu'il faudroit priver de la communion une femme qui se remarie, parce-qu'elle est dans le cas de ceux, dont ce pain de vie fait la condamnation, & qui le mangent indignement! En voiant de pareils excès & des opinions aussi monstrueuses, aussi directement contraires au bien du genre humain, je ne puis m'empêcher, en songeant au Pere Hardouin, de ne plus trouver si extraordinaire, qu'il ait regardé les Ecrits de presque tous les Peres de l'Eglise comme suposés, & qu'il se soit figuré, qu'ils avoient été composés ou par des Moines, dont le genie s'étoit trop échauffé, ou par des gens qui avoient voulu nuire à la Religion, en faisant dire aux Peres, dont ils empruntoient les noms, des choses erronées, & capables d'introduire les sentimens les plus faux. *Incredibile ac simile portenti est, quantam falsorum scriptorum segetem de rebus tum sacris, tum profanis, execranda & detestabilis una quædam, ut cæteras sileam, ante annos fere quinquaginta, officina effuderit. Harduin. Chronologia ex nummis antiquis restituta prolusio, de nummis Hadrian. pag. 68.*

Je sçais que le sisteme du Pere Hardouin est faux, & qu'il est insoutenable de toutes manieres; mais j'ajoute à cet aveu, que lorsqu'on lit bien des choses dans les anciens Peres, il ne reste que deux partis à prendre: le premier, c'est de dire que les écrits de pres-

presque tous les Peres, dans les quels on trouve des erreurs grossieres, également contraires à la societé & à la justesse du raisonnement, ne sont point parvenus jusqu'à nous dans leur entiere pureté, qu'ils ont été interpolés par les copistes, qui y ont glissé des sentiments que les Peres n'ont jamais eus, & des expressions dont ils ne se sont jamais servis: le second parti, c'est de dire, ainsi que les Protestans, que tous les Peres de l'Eglise n'aiant été que de simples hommes, tels que les Theologiens de ces derniers siecles, & presque toujours beaucoup moins savans qu'eux, ont soutenu très-souvent des opinions erronées, & ne doivent être consultés que comme l'on consulte les auteurs modernes, qu'on estime plus ou moins, selon le degré de justesse d'esprit qu'on trouve dans leurs écrits, & non pas selon leur ancienneté, leur titre, leur chasteté, & leur devotion, tout cela ne valant pas, pour établir la verité d'une question, un seul bon argument.

S. Ambroise étoit aussi ennemi, que S Jerome, de la multiplication du genre humain, & s'il avoit dependu de lui, il auroit même fait vivre dans le celibat les femmes mariées. „J'enseigne dites-vous, „ *ecrit ce Pere*, à garder la virginité, & je viens à bout „ de persuader plusieurs personnes. Plut à Dieu que „ je fusse assez heureux, pour que cela fut vrai! j'em„ pêche que les filles, qui s'étoient devouées pour un „ tems au service des autels, ne viennent ensuite à se „ marier; que ne puis-je empêcher encore toutes les „ autres de se marier, que ne puis-je arracher au ma„ riage toutes celles qui y sont destinées, & changer „ leur voile de noces en un voile de virginité!" *Virginitatem, inquis, doces & persuades plurimis. Utinam convincerer, utinam tanti criminis probaretur effectus . . .! Initiatas, inquis, Sacris Mysteriis,*

&

& consecratas integritati puellas, nubere prohibes; Utinam possem revocare nupturas! Utinam possem flammeum nuptiale pio integritatis velamine mutare. Ambros. de Virgin. Lib. III. col. 101.

Quel est celui, qui doit être le plus honoré dans la societé, ou un Legislateur, tel que Solon, qui rend les Etats heureux, les familles contentes en prescrivant des preceptes pour faire fleurir les uns par l'accroissement des autres ; ou un Theologien, tel que S. Ambroise, qui se glorifie d'être le plus grand ennemi de ce qui peut faire le bonheur du peuple & du Souverain ? Car qu'est-ce qu'un Souverain dont le nombre des sujets va tous les jours en diminuant ? & qu'est-ce qu'un peuple qui se détruit, & dont le petit nombre le conduit peu à peu à être le partage, & le butin du premier ennemi qui voudra profiter de sa foiblesse ? Convenons donc que les Legislateurs payens ont raisonné bien plus sensément sur le mariage, que beaucoup de Peres de l'Eglise, & que bien des Theologiens, qui les ont suivis, & qui ont vecu plusieurs siecles après eux.

Pierre Lombard, fondé sur l'autorité de S. Augustin, veut que des qu'une femme est enceinte elle ne puisse plus coucher avec son mari sans commettre un peché veniel. *Reddere enim debitum conjugale, nullius est criminis, exigere autem ultra generandi necessitatem culpa est venialis. P. Lombard. Sent. lib.* 4. *Dist.* 311. Ce sentiment est la ruine totale de l'union des gens mariés, car ce qui l'entretient c'est le plaisir de l'amour, que les maris & les femmes peuvent goûter innocemment. Plaisante & ridicule opinion que celle, qui leur fait un crime de leur tendresse reciproque!

Voila comme les erreurs se perpetuent. Les Ecri-

vains

vains qui se succedent les uns aux autres, s'aproprient les opinions erronées de ceux qui les ont dévancés, & en deviennent les deffenseurs.

Dans ces derniers tems, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, les Theologiens ont parlé d'une maniere beaucoup plus décente du mariage: cependant les Jansenistes repandent encore, dans leurs ecrits, le germe des principes de S. Augustin sur le mariage, & si jamais cette secte, qui de nos jours a renouvellé le fanatisme, & enfanté les Convulsionaires, venoit a prendre le dessus, on verroit bientôt établir, & deffendre ces mêmes propositions, qui feront éternellement le mepris d'un philosophe, & l'indignation d'un bon citoyen.

Les Molinistes & les Jesuites ont raisonné, sur ce qui regarde le mariage, en gens sensés? il faut convenir, que malgré tout ce que Pascal a reproché justement à quelques uns de leurs Casuistes, dans toutes les choses qui regardent le bien de la societé, & la tranquillité des familles, les Jesuites ont établi de très sages principes: j'excepte ceux, où ils se sont efforcés d'étendre le pouvoir de la Cour de Rome, & de diminuer celui des Rois; mais ces questions regardent la politique, & ne concernent en rien la regle des actions ordinaires des particuliers. Les crimes des Molinistes prennent leur source dans la vanité, & ceux des Jansenistes dans le fanatisme. Or la vanité, conduite par l'esprit, n'embrasse que de grands objets, & le fanatisme se repand sans distinction sur les grandes & les petites choses. Voila pourquoi les sentimens des Jesuites seront toujours raisonnables sur tout ce qui regardera les mœurs du peuple; & les Jansenistes au contraire établiront des opinions qui à la fin te-

ront des Convulsionaires, & qui les rendront le mepris non seulement de leurs concitoyens raisonnables, mais de toutes les nations de l'Europe, ainsi qu'ils le sont aujourdhui.

Après avoir établi que les Théologiens de ces derniers tems avoient écrit très-senfément sur la dignité, sur l'utilité, & sur la sainteté du mariage, dont les plaisirs dans tous les cas sont toujours également innocents & exemps de faute; nous placerons ici ce que dit à ce sujet un des plus grands Theologiens, que les Confesseurs & les Avocats regardent comme le guide le plus assuré dans toutes les questions, qui concernent le mariage, & auquel on ne peut reprocher que d'avoir examiné certaines choses, qui arrivent très rarement, & qui étant fort indécentes à traiter, auroient dû être plutôt suprimées qu'agitées aussi longuement, & aussi clairement que l'a fait cet auteur, qui en cela est absolument inexcusable.

„Il y a, *dit Sanches*, outre quelques heretiques „qui ont cru les noces illicites, plusieurs Docteurs „catholiques, qui enseignent que l'acte conjugal ne „peut jamais être totalement exempt de faute: il n'en „est pas moins certain cependant que c'est une ve„rité catholique, que l'acte conjugal est par lui mê„me licite, & qu'il peut s'exercer sans la moindre „faute, ce qui se prouve ainsi: premierement, par„que lorsque l'usage d'une chose est un mal, il faut „que la chose soit un mal en elle-même: or si l'usage „de l'acte conjugal est un mal, il faut donc que le „mariage qui est la cause de cet acte soit un mal: ce „qui est une heresie manifeste, puisque le mariage a „été institué par Dieu pour la propagation du genre „humain. Secondement l'acte conjugal est une det„te qu'on rend aux personnes, à qui cette dette est

„due

„ due par l'accord fait dans le mariage, qui a été or„ donné par Dieu pour la multiplication du genre „ humain ; donc c'eſt un blaſpheme de dire qu'un „ acte ordonné par Dieu puiſſe jamais être mauvais „ par lui même." *Præter nonnullos hæreticos, qui nuptias illicitas eſſe teſtati ſunt, quos late confutat Belarminus, non deſunt ex Doctoribus catholicis, qui doceant actum conjugalem non poſſe absque culpa, ſaltem veniali, exerceri .... cæterum veritas catholica eſt, actum conjugalem eſſe ex ſe licitum, poſſeque absque omni culpa exerceri. Quod conſtat primo, quia cum res, cujus per ſe uſus eſt malus, iniqua ſit, ſi actus conjugalis, qui eſt per ſe matrimonii uſus, malus eſſet, neque abſque culpa exerceri poſſet, matrimonium ipſum iniquum eſſet. Quod manifeſta hæreſis eſt : cum ſit inſtitutum a Deo ad generis humani propagationem. Secundo, quia actus conjugalis reddendi debitum eſt actus virtutis juſtitiæ, cum reddatur conjugi debitum ex pacto matrimoniali contractum : præterea, tam in petente, quam in reddente, ordinatur ad propagandam ſobolem ad cultum Dei, conſervandamque ſpeciem : ad quod ipſa naturalis ratio inclinat. Inſuper is actus ſacramentali ſanctitate gaudet, ex ſignificatione conjunctionis Chriſti cum Eccleſia. Et quamvis aliqua detrimenta videatur afferre, ea tamen compenſantur bono fidei, prolis, ac ſacramenti : ut late explicuimus libr. 2. diſp. 29. fere per totam : ergo actus conjugalis eſt bonus. Tandem, quia Deus optimus maximus protoparentibus noſtris actum conjugalem præcipit, Geneſ. 2.* Creſcite & multiplicamini : *blaſphemum autem eſſet credere, actum de ſe malum præcipi a Deo. Diſput. de ſancto matrimonii ſacramento*, Auctore Thom. Sanches. lib, 9. diſput. 1.

Il y a autant de ſageſſe dans les deciſions de ce Theologien moderne, que d'erreurs dans celles des an-

σίας, μοχθηροὶ (οἱ) γενόμενοι, καὶ κακο- | lité 4 & avec intemperance, procréent des δαί-

anciens Peres, que nous verrons dans la remarque ſuivante ne pas raiſonner plus conſequemment ſur les plaiſirs innocents du mariage, que ſur la nature de ce lien ſacré de la ſocieté. Je placerai encore ici quelques reflections du Theologien, que je viens de citer, qui autoriſe ſon ſentiment de celui d'un grand nombre de célébres Docteurs: „ Le plaiſir, *dit-il*, „ dans l'accouplement nuptial n'eſt point un mal par „ lui même, car la nature l'a attaché fort à propos à „ cet acte, pour le bien de la géneration, & pour que „ les hommes attirés par ſes attraits ſe portent d'avan-„ tage à la multiplication, afin que l'eſpece ſoit tou-„ jours conſervée dans les Etats. La nature dans ce „ point a fait auſſi ſagement, que lorſqu'elle a attaché „ du plaiſir à la nourriture pour la conſervation de „ notre individu: il faut donc établir, que le plaiſir „ n'eſt pas un peché dans les careſſes conjugales, ex-„ cepté qu'on ne cherchat à le porter à l'excès: il n'y „ a point de crime d'uſer du mariage en goûtant les „ plaiſirs, que la nature y a attachés dans la vue d'une „ fin honnête & neceſſaire: & c'eſt le ſentiment de „ pluſieurs auteurs graves. *Delectatio vero non eſt in ſe prava, imo natura ipſa ſagaciter adjunxit illi actui, propter bonum prolis, ut ejus generationi avidius homines vacarent, ſicque ſpecies conſervaretur: ſicut in ciborum eſu delectationem poſuit, ob individui conſervationem. Quare dicendum eſt omni vacare culpa, niſi nimius voluptatis exceſſus procuretur. Quia multa eſt culpa, uti matrimonio fruendo delectatione, quam natura adjunxit propter honeſti finis neceſſitatem. Atque ita docent alii. Idem, ibidem Diſputat. II.*

4 Et

enfans qui ſont mé- δαίμονες ἔσονται, καὶ
chans, qui naiſſent mal- βδελυροὶ ὑπό τε θεῶν,
καὶ

4 Ει δε και γεννησουσιν οι τοιουτοι μεθ' υβρεως, και ακρασιας, μοχθηροι (οι) γενομενοι και κακοδαιμονες εσονται, και Βδελυροι υπο τε θεων, και δαιμονων, και ανθρωπων, και οικων, και πολεων. *Ceux qui engendrent avec brutalité, & avec intemperance, procréent des enfans, qui ſont mechans, qui naiſſent malheureux, abominables aux Dieux, aux Demons, aux hommes, & odieux aux familles & aux villes.* Il y a dans le grec, *ceux qui engendrent avec injure & intemperance.* μεθ' υβρεως και ακρασιας.

Sous les mots *d'engendrer avec injure*, Ocellus entend toutes ces générations produites par la debauche, qui ſe font dans de mauvais lieux, & qui ne donnent ordinairement, comme il le dit, que des ſujets à l'Etat, qui ſont également reprouvés de Dieu & des hommes. Que peut-on eſperer de bon d'une génération produite par la crapule la plus honteuſe, par le libertinage le plus effrené ? ajoutés à cela l'éducation que reçoivent la plupart de ces enfans procrées dans la débauche, élevés dans l'infamie, & nourris dans le crime : voila la pepiniere de tant de voleurs, de receleurs, de protecteurs de mauvais lieux, de fainéans à charge à l'Etat. Il eſt vrai que dans les hopitaux des enfans trouvés on tâche de corriger par l'éducation le mauvais germe de la génération, mais il y a parmi ces enfans trouvés plus de legitimes, que la miſere y fait porter, que de bâtards nés dans de mauvais lieux ; les femmes, qui les y ont mis au monde, les conſervant & les nourriſſant auprès d'elles autant qu'il leur eſt poſſible, pour s'en ſervir ſi ce ſont des gar-

καὶ δαιμόνων, καὶ ἀν- heureux, abominables
θρώπων, καὶ οἴκων καὶ aux Dieux, aux De-
πό-

garçons, comme d'apuis dans leur veilleſſe, & ſi ce ſont des filles, pour les vendre & les proſtituer dès que l'âge pourra le permettre.

Quant aux générations faites avec intempérance, Ocellus comprend parmi elles, non ſeulement toutes celles qui ſont produites dans la débauche, mais encore celles, qui ſont crées dans le mariage, où l'ivrognerie, la groſſiereté, & pour ainſi dire la brutalité, ont plus de part qu'une honnêre tendreſſe : il n'eſt pas douteux, que de pareilles générations ne ſoient presque auſſi contraires à la ſocieté, que celles qui ſont produites par la crapule. Nous en verrons les raiſons phiſiques dans les notes ſuivantes. Au reſte, il faut bien ſe garder de croire que par le mot *d'intemperance* ακρατιας Ocellus ait voulu condamner les plaiſirs, que les maris recherchent dans les careſſes de leur épouſe, & ceux que les femmes trouvent dans celles de leur mari, ni qu'il ait auſſi voulu reſtreindre ces careſſés à certains jours, & à un petit nombre; il étoit bien éloigné de ce ſentiment, & penſoit au contraire que les plaiſirs dans l'accouplement amoureux étoient très utiles à la propagation, *pourvu qu'on ne les goutat pas à la maniere des bêtes*, comme il dit lui-même en termes exprès, *mais en penſant à eux comme à un bien neceſſaire*. Ταυτα ουν προδιανεουμενους ου δει ομοιως τοις αλογοις ζωοις προσερχεσθαι τοις αφροδισιοις, αλλ' ως αναγκαιον και καλον ηγουμενους.

Les Peres de l'Egliſe ſe ſont encore ici éloignés des idées ſimples & naturelles pour ſe jetter dans des ſpeculations, qui ne leur ont fait produire que des
opi-

mons, aux hommes, πόλεων. Ταῦτα οὖν & odieux aux famil- προδιαννουμένους οὐ δεῖ ὁμοίως

opinions capables de détruire toute l'amitié des époux, & de les conduire dans la débauche : ils ont prétendu, que les maris ne devoient plus voir leur femme dès qu'elle étoit enceinte; & lorsqu'elle ne l'étoit pas, il ont reduit les jours, où les époux pouvoient se faire d'innocentes caresses, à un si petit nombre que s'ils en avoient été crûs, ils auroient fait perdre au mariage tout l'avantage qu'il a, pour empêcher les gens mariés de tomber dans la fornication, en trouvant dans leur femme de quoi faire cesser leurs tentations. „ Que doit-on penser, *dit S. Ambroise*, de la cupidité des hommes, lorsqu'on voit „ les bêtes, qui par un espece de langage muet, „ montrent qu'elles s'accouplent, non pas pour satisfaire leurs désirs, mais pour engendrer." *Quid mirum de hominibus, si pecudes quoque muto quodam opere loquuntur, generandi sibi studium, non desiderium esse coeundi. Siquidem ubi semel senserint genitali alvo semen receptum, jam nec concubitu indulgent, nec lascivium amantis, sed curam parentis assumunt. D. Ambros. Comment. in Cap. 1. Evangel. Luc.*

Cette déclamation puerile est prise presque mot à mot d'une pareille de S.Clement d'Alexandrie. „Les „ Betes, *dit ce Saint*, qui sont privées de la raison, „ n'ont qu'un tems pour s'accoupler : or s'aprocher „ de sa femme, lorsqu'on ne peut pas faire des en- „ fans, c'est faire outrage à la nature." *Aliquod tempus ad seminandum oportunum habent quoque rationis expertia animalia. Coire autem non ad liberorum procreationem, est facere injuriam naturæ.* Pedagog. Lib. II. Cap. X. pag. 225. Edit. Oxon.

S. Je-

ὁμοίως τοῖς ἀλόγοις ζώοις προσέρχεσθαι τοῖς ἀφρο-

les & aux Villes: il faut donc considerer

S. Jerome n'a pas manqué de s'exprimer encore plus fortement. Tout ce qui pouvoit fletrir le mariage, en interdire les plaisirs innocents, lui paroissoit trop essentiel pour le negliger: „ La procrea„tion des enfans, *dit ce Pere*, a été accordé au ma„riage, mais le plaisir qu'on prend doit être reservé „aux courtisanes & non point aux épouses, chez „qui ces plaisirs sont un crime: que tout homme & „que toute femme qui lit ceci aprenne, que dès que „la grossesse commence à paroître, il faut plutôt „songer à la priere qu'au lit nuptial. C'est ce que la „nature nous montre dans les bêtes, qui ne voient „plus leurs femelles, dès qu'elles ont conçu.“ *Liberorum ergo, ut diximus, in matrimonio opera concessa, voluptates autem, quæ de meretricum capiuntur amplexibus, in uxore damnatæ. Hoc legens omnis vir & uxor intelligat, sibi post conceptum magis orationi quam connubio serviendum, & quod in animalibus & bestiis ipso naturæ jure præscriptum est, ut prægnantes ad partum non coeant. Hieronym. Tom. I. pag.* 140.

Cela est vrai; les chiens ne voient plus une chienne qui cesse d'être en chaleur; mais ils en vont chercher d'autres. Les Peres de l'Eglise vouloient-ils, que les maris allassent faire des enfans à d'autres femmes que la leur, dès qu'elle auroit été enceinte? C'est sans doute ce qui arriveroit, si les plaisirs du mariage ne leur fournissoit dans tous les tems dequoi éviter l'adultere & la fornication, & ne leur donnoit un remede assuré contre les mouvemens que la nature inspire, & qu'elle rend plus ou moins forts selon

ces choses, & goûter ἀφροδισίοις, ἀλλ' ὡς les plaisirs de l'amour, ἀναγκαῖον καλὸν ἡγεμέ

selon le moins ou le plus de vigueur & de temperemment qu'elle a donné aux hommes. Bien loin que l'exemple des bêtes prouve, que les hommes ne doivent connoître leur femme que dans un certain tems, il montre au contraire que Dieu a voulu, qu'ils puissent en jouir toujours, puisqu'il leur a donné un désir continuel, qui n'est que momentané dans les bêtes; & ce désir est une des plus grandes marques de la sagesse de la divine providence. Elle a voulu former entre le mari & la femme, entre deux creatures douées de raison, un lien qui conservat toujours leur union & leur tendresse reciproque, qui servit à entretenir & à renouveller leur amitié mutuelle. J'ai dit en quelque endroit, & je le repete encore ici, que les Peres, qui écrivoient sur le mariage, en parloient comme les aveugles des couleurs, & ne connoissoient gueres l'interieur des menages. Quiconque est marié sçait assez, par expérience, combien le désir, que Dieu a donné aux hommes, de rendre le devoir conjugal a leur femme dans tous les tems, est utile à la paix, au bonheur, à l'union des familles; & c'est, comme le remarque sagement Ocellus, la prosperité des familles qui fait celle de l'Etat entier.

Voions encore ici comme les Theologiens modernes raisonnent, sur ce point, beaucoup plus sagement que les anciens. „Je pense, *dit Sanchès*, qu'un mari „ne fait aucun peché, lorsqu'il rend le devoir conju„gal à sa femme quand elle est enceinte, parceque je „ne trouve en aucun endroit que cela lui soit deffen„du. Lorsque la necessité ne l'exige pas, il est inu-

μένους. εἴπερ ἀναγκαῖον καὶ καλὸν εἶναι νομίζουσιν οἱ ἀγαθοὶ τῶν ἀνθρώπων, τὸ μὴ μόνον πολυανδρεῖσθαι

non pas comme les bêtes brutes, mais en pensant *à ces plaisirs* comme à un bien necessaire ; puisque les gens vertueux croyent

„ tile de chercher à multiplier le nombre des pechés, „ & l'on ne doit pas reduire le mariage à l'esclavage : „ si c'étoit un peché veniel de voir sa femme, lors- „ qu'elle est enceinte, comme une épouse peut être „ la plupart du tems dans cette situation, il faudroit „ donc qu'un mari s'abstînt, presque toute sa vie, de „ rendre le devoir conjugal, ou cette vie même ne „ seroit qu'un tissu composé d'une infinité de pechés „ veniels." *Dico probabilius esse, culpam venialem in ea debiti exactione non inveniri. Quia nullam prohibitionem reperio, & ubi necessitas non cogit, multiplicare culpas non oportet, eo vel maxime, quod matrimonium laqueum iniiceret, si hæc esset culpa venialis; cum enim magna temporis matrimonii parte uxor gravida sit, vel abstinendum esset conjugibus fere semper à debiti exactione, vel innumera essent venialia admittenda.* Sanches de Matrim. Lib. IX. p. 229.

Voila la raison qui parle, devant la quelle il faut que le prejugé s'éclipse. Toutes les vaines déclamations, toutes les triviales comparaisons des hommes avec les bêtes, tout cela disparoit, & ne peut plus trouver aujourdhui de croiance, que dans le cerveau de quelques personnes, qui n'ont qu'un pas à faire pour entrer en convulsions, & pour representer dans quelque grenier les mêmes tours de force, que les baladins font tous les jours à la foire.

Ajou-

qu'il eſt bon, que non ſeulement les familles, mais les plus grandes Villes de la terre ſoient peuplées & ſurtout de bons citoyens ; car

σθαι τοὺς οἴκους, καὶ τὸν πλείονα τῆς γῆς τόπον πληροῦσθαι. ἡμερώτατον γὰρ πάντων καὶ βέλτιστον ζῶον ὁ

M 2 ἄν-

Ajoutons aux raiſons des Theologiens, favorables à l'union des familles, celles des grands Medecins qui prouvent, par l'organiſation du corps humain, la neceſſité des careſſes des gens mariés pour la conſervation de la ſanté des femmes, à qui la nature a rendu neceſſaire, dans tous les tems, l'uſage moderé des plaiſirs du mariage. „Si les femmes, *dit Hipo-* „*crate*, couchent avec leur mari, elles jouiſſent „d'une meilleure ſanté que lorsqu'elles n'y couchent „pas, car la matrice devient plus humide dans l'ac- „couplement, & ſi elle eſt trop ſeche, elle vient à „ſe contracter, & de cette contraction il s'enſuit „toujours de grandes douleurs dans tout le corps.“ *Ἔχει δὲ τόδε οὕτως πῆσι γυναιξὶν, ἢν μὲν μίσγωνται ἀνδράσι, μᾶλλον ὑγιαίνουσι, ἢν δὲ μὴ, ἧσσον. ἅμα μὲν γὰρ αἱ μῆτραι ἰκμαλέαι γίνονται ἐν τῇ μίξει, οὐ καὶ ξηραὶ ἐοῦσαι μᾶλλον τοῦ καιροῦ συστρέφονται ἰσχυρῶς. Mulieres ſi cum viris coeant, magis ſanæ ſunt: ſi non, minus: nam & uteri ſimul humidi fiunt in commiſtione; qui enim ſicci ſunt, magis quam convenit, fortiter contrahuntur. Hipocrat. oper. omnia T. I. de genitura pag.* 129. Voila la voix de la nature, qui ſe joint à celle de la raiſon, & qui toutes les deux, d'un commun accord, ne laiſſent à l'opinion des Theologiens, opoſés aux plaiſirs du mariage, que le ridicule qu'elle merite.

5 Ἡμε-

ἄνθρωπος, ἀλλὰ καὶ τὸ μέγιςον, ἐυανδρεῖσθαι.	l'homme eſt l'animal le plus doux [5] & le meilleur de tous.

§. 5.

[5] Ημερωτατον γαρ παντων και βελτιςον ζωον ο ανθρωπος. *Car l'homme eſt l'animal le plus doux & le meilleur de tous.*

Je ne ſais comment Ocellus a pu avancer un paradoxe auſſi difficile à ſoutenir. Pour le rendre croyable il faudroit prouver, que les hommes du tems d'Ocellus étoient entierement diférents de ceux qui vivent aujourdhui. Quant à moi, je ſuis très convaincu que non ſeulement l'homme n'eſt pas le meilleur des animaux, mais je crois au contraire qu'il eſt le plus mechant: j'ajouterois volontiers qu'il ſe trouve ſouvent pluſieurs hommes, qui ſont auſſi mauvais & auſſi mépriſables que tous les animaux enſemble; enſorte que dans une ſeule perſonne ſe trouvent réunis les défauts particuliers à chaque animal.

C'eſt ce qu'a remarqué & exprimé élégamment un Pere de l'Egliſe. „Tous les diférents animaux, „*dit S. Chryſoſtome*, ſont enclins à certain défaut qui „leur eſt propre, comme le loup à la rapine, le ſerpent à la ruſe, l'aſpic à repandre ſon venin; mais „un méchant homme eſt voleur comme le loup, „trompeur comme le ſerpent, mauvais & répandant ſon venin comme l'aſpic, enfin il renferme en „lui tous les vices des diférents animaux." *Καὶ τὸ δὴ χαλεπώτερον ὅτι τῶν μὲν ἀλόγων ἕκαςον ἓν ἐλάττωμα ἔχει: ὁ λύκος εἰς τὸ ἁρπακτικὸν, ὁ ὄφις εἰς τὸ δολερὸν, ἡ ἀσπὶς εἰς τὸ ἰῶδες, ἐπὶ δὲ ἀνθρώπου πονηροῦ οὐκ ἔνι τοῦτο. οὐδὲ γὰρ ἓν ἐλάττωμα πολλάκις κέκτηται ὁ ἄνθρωπος ἀλλὰ καὶ ἁρπακτικὸς, καὶ δολερὸς, καὶ ἰώδης, καὶ τῶν ἀλόγων κακίας εἰς*

τὰς

§. 5. En obſervant la modeſtie & la pieté dans la génération, les

§. 5. Διὰ γὰρ ταύτην τὴν αἰτίαν καὶ τὰς πόλεις εὐνομουμένας

οἰκή-

τὴν ἑαυτοῦ συνάγει ψυχήν. *Idque eo gravius eſt, quod unaquæque bellua una conditione prædita eſt, veluti lupus ad rapinam natus eſt, anguis ad dolum, aſpis ad venenum dandum, in homine autem improbo hoc non ineſt. Non enim una varietas naturæ ſæpe ineſt in homine; ſed ſimul & rapax eſt, & dolo agit, & virus ſpargit, vitiaque beſtiarum in animum ſuum concludit.* Homil. D. Chryſoſt. in Pſ. XLVIII.

Si nous voulions ici examiner les diférents états de la vie, nous trouverions dans tous beaucoup de gens ſemblables à ceux dont parle S. Jean Chryſoſtome, mais nous nous contenterons, pour prouver nôtre ſentiment, de choiſir parmi les hommes ceux qui naturellement doivent avoir le plus de vertu : nous connoîtrons par leurs défauts ce que nous devons penſer de ceux des autres hommes, qui ſont privés des ſecours, que ces premiers ont pour ſe conduire dans toutes les actions de leur vie. Mes Lecteurs voient ſans doute que je veux parler des gens de Lettres, qui ayant plus de lumieres, que les autres foibles mortels, & prenant le nom de philoſophe ou d'amateur de la ſageſſe, doivent ſans doute ſe conduire avec plus de bonne foi & de vertu : cependant dans quels excès ne les voions nous pas donner tous les jours! ils ſont ſi grands que l'on peut dire qu'il y a plus de décence dans les diſputes des Courtiſanes, plus de bonne foi dans la conduite des Sauvages, que dans les demêlés & les actions de la plûpart des gens de Lettres. Pour mieux prouver ce que j'avance ici, j'exa-

οἰκήσουσι, καὶ τοὺς hommes habiteront
ἰδίους οἴκους κατὰ des Villes bien poli-
τρό-

j'examinerai ſeparement les deux points que je viens d'établir.

On voit rarement que les disputes des Courtiſanes ſortent des mauvais lieux, où elles prennent naiſſance: ces femmes, à propos d'un gain mal partagé ou d'une jalouſie peu fondée, ſe donnent mutuellement les noms qu'elles meritent, ſe diſent les injures, ſi l'on veut les plus groſſieres, cependant ces disputes reſtent entre elles: quoiqu'elles aient perdu toute pudeur, elles ont encore aſſés de honte pour ne pas vouloir rejouir le public à leurs depends. Mais les gens de Lettres n'ont pas même cette retenue, ils font aujourdhui imprimer, & repandre dans toute l'Europe les infamies les plus honteuſes, ils s'apellent Giton, voleur, eſcroc, adultere, renegat, athée. Si l'on jugeoit la plûpart des écrivains par ce qu'ils publient les uns des autres, les magiſtrats n'auroient point aſſés de boureaux pour punir tant de crimes. Ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt que pluſieurs auteurs très reſpectables par leurs connoiſſances, & par leur eſprit, tombent non ſeulement dans ce défaut affreux, mais y conduiſent un nombre de perſonnes qui, n'aiant que très-peu de merite, croient ſe faire un nom en entrant dans les demêlés des hommes célébres; enſorte qu'aujourdhui, dès que deux écrivains connus commencent à s'injurier, ils appellent à leur ſecours un nombre de ſcribes ſoumis à leur ferule, qui inondent le public de miſerables brochures; ce ſont des goujats, qui ſe battent à coup de poing pour divertir le peu-
ple,

cées ; ils ne feront pas τρόπον οἰκονομήσουσι, de folles depenses, ils καὶ τοῖς φίλοις αὐ-

ple, tandis que les Gladiateurs combattent à outrance aux yeux des Senateurs & des Chevaliers romains.

Il y a eu dans tous les tems des gens de Lettres qui ont manqué à la décence, & qui se sont appellés ignorans, imbeciles, mais il étoit reservé à nôtre siecle de voir des acusations, dans les ouvrages des philosophes, qu'on ne trouvoit autrefois que dans les procédures de ceux qu'on conduisoit aux galeres. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que dans tous ces reproches odieux, faits de part & d'autre avec tant d'aigreur, il n'y en a pas un de veritable. Le même homme qu'on traite de Giton est aussi éloigné de l'être, que celui au quel il reproche d'avoir friponné est incapable d'une pareille bassesse; il n'y a rien de vrai dans ces injures reciproques, que l'horreur qu'en ont tous les honnêtes gens.

Je viens actuellement au second point; c'est qu'il y a plus de bonne foi dans les actions des Sauvages, que dans celles d'une grande partie des gens de Lettres. Les Sauvages vivent en paix dans les bois avec ceux de leur nation, ils ne font la guerre qu'à leurs ennemis, mais les auteurs attaquent également, & ceux dont ils ont à se plaindre, & ceux qu'ils ne connoissent pas; il suffit pour leur devenir odieux, qu'on ait du merite, & qu'on soit applaudi du public. Ce n'est pas seulement les mauvais écrivains qui tombent dans ce défaut, les plus grands y sont enclins comme les plus petits.

Nous pourrions ici prouver cette verité par un grand nombre d'exemples, si nous ne nous étions pas inter-

τοῖς κατὰ τὰς πολιτείας, καὶ τὰς πολιτικὰς	assisteront leurs concitoyens & leurs amis

interdit dans cet ouvrage tout ce qui peut regarder quelqu'un en particulier. Contentons nous donc de remarquer, qu'il n'y a pas un homme, illustre aujourdhui dans la Republique des Lettres, contre le quel on n'ait écrit beaucoup d'indécence, & qu'il y a très peu de savans qui aient repoussé ces attaques avec modestie: ils ont repondu injure pour injure, & par cette conduite ils ont considérablement diminué l'indignation, que le public avoit contre leurs adversaires.

Pourquoi imprimer tant d'horreurs contre l'auteur de la Comedie des philosophes? n'étoit-il pas assés puni aux yeux de tous les honnêtes gens, d'avoir calomnié des personnes, dont les mœurs étoient pures, & les talens superieurs? son crime avoit excité l'indignation publique dans toute l'Europe; je ne dis pas à Paris, car peut-on savoir le sentiment d'une ville, où l'on ne pense pas deux heures de la même maniere? On a trouvé le moyen par les injures atroces, qu'on a publiés contre lui, d'aneantir le mépris qu'on avoit conçu pour sa conduite, & ce mépris ne tombe presque plus que sur les magistrats qui ont souffert qu'on representat une comedie, qui rendoit le jouet d'une sorte populace des gens, qui honorent autant la nation, que la plûpart d'entre eux la dèshonorent par leur ignorance, par leur maniere de vivre scandaleuse, & par leurs airs étourdis, qui les rendent le sujet de la plaisanterie de tous les étrangers.

En France depuis quelque tems on imite si mal les Grecs; les Demosthenes, les Platons, les Pindares

dans le gouvernement de l'Etat, dans les affai-res, les Thucidides parisiens ſont aujourdhui ſi éloignés des Atheniens; pourquoi faut il donc que la ſeule choſe, où nous égalions l'ancienne Grece, ſoit celle qui lui fait encore eſſuier les reproches du monde entier? Athenes ne ſe juſtifiera jamais d'avoir ſouffert qu'on inſultat Socrate ſur le theatre. O! vous ſages Magiſtrats de la police, éclairés Directeurs des ſpectacles, que ne pouvés-vous entendre la voix de l'Europe, vous ſeriés aſſez punis; mais comment cette voix pourra-t-elle jamais parvenir jusqu'à vous, vous qui n'étes entourés que de lâches flateurs ſubalternes, auſſi ennemis de la verité, que vous l'êtes des ſciences que vous ignorés? Je conviens que vous avez des oreilles aſſez grandes pour entendre, Midas ne les eut pas d'une plus ample étendue; mais c'eſt de vous dont il eſt dit, ils auront des oreilles & n'entendront pas, ils auront des yeux, & ils ne verront pas. *Aures habent, & non audient, oculos habent, & non videbunt.* Ils ſeront enfin ſi mépriſables, qu'ils n'auront pas même les organes, dont jouiſſent les animaux les plus vils.

τικὰς πράξεις παρέ-
ξουσιν, ὅτε μὴ μό-

Retournons à l'examen des actions des Sauvages, & de celles des gens de Lettres. Lors qu'un Iroquois croit avoir raiſon d'être faché contre un autre Iroquois, il n'a point recours pour ſe vanger, à des moyens cachés; il ne ſeduit pas par l'argent, par un vil interêt, ou par quelques autres motifs un de ſes compatriotes, pour aſſaſſiner ſon ennemi. On ne voit que trop, dans la Republique des Lettres, l'affreuſe coûtume de faire porter les coups les plus mortels,

ſans paroître y prendre part. Combien n'y-a-t-il pas d'auteurs, qui ſemblables à ces Seigneurs Napolitains, qui entretiennent cinq ou ſix bandits pour aſſaſſiner ceux qu'ils n'aiment pas, ont ainſi que ces Nobles italiens trois ou quatre écrivains ſubalternes, gens mépriſés du public par leurs mœurs, qui attaquent pour de l'argent les perſonnes les plus reſpectables: ce qu'il y a de plus affreux, & qui tôt ou tard détruira abſolument l'honneur des Lettres dans l'eſprit du public, c'eſt que les auteurs qui emploient ces *bandits Litteraires*, connoiſſant leur peu de merite, & leur ignorance, qui égale leur mauvais caractere, ont cependant l'audace de les louer en public, & de leur promettre l'immortalité, pour les encourager par les louanges aux aſſaſſinats aux quels ils les deſtinent. Ces auteurs reſſemblent au vieux de la Montagne, qui par la fauſſe eſperance d'une heureuſe immortalité, dans l'autre monde, formoit les plus dangereux aſſaſſins dans celui ci.

Si les Sauvages ſe portent à quelqu'action cruelle envers leurs ennemis, c'eſt toujours pour une offenſe grieve: ils deffendent leur femme & leurs filles, contre l'impudicité d'un autre Sauvage, leurs biens, leurs cabanes qui pour eux ſont des palais; mais les gens de Lettres ne ſe déchirent, ne ſe dèshonorent, ne s'aſſaſſinent enfin, que par la jalouſie d'une vaine fumée de gloire. N'eſt-ce pas la choſe du monde la plus affreuſe de faire ſervir l'eſprit, le plus beau partage de l'humanité, le don le plus brillant après la raiſon, à denigrer ce qui merite d'être honoré, cheri, & reſpecté? cependant c'eſt ce que l'on voit tous les jours: combien de critiques ameres, ou plutôt combien de poiſons la preſſe ne repand-elle pas? & ces venins ſont plus ou moins dangereux, ſelon l'eſprit de celui qui les aprête;

en-

ensorte que la probité fait désirer à ceux, qui lisent ces ouvrages, qu'il n'y eut que les sots, si cela étoit possible, à qui la nature donnat l'inclination de nuire & de calomnier.

Si l'on veut s'arrêter à ce que disent, pour justifier leur jalousie cachée, certains Critiques, on doit les regarder comme des gens, à qui l'on est redevable de la connoissance de plusieurs défauts, capables de détruire entierement le gout. Ils sont bien éloignés de penser, que les Lecteurs judicieux leur savent fort peu de gré de relever certaines fautes legeres, qu'on n'auroit pas aperçûes, & dont la connoissance ne sert qu'à diminuer le plaisir que donnent les beautés, qui sont repandues en abondance dans le même ouvrage. Ces Critiques ressemblent à des Empiriques, qui, par leurs drogues, rendroient aigues les plus petites incommodités, pour faire mieux sentir à leurs malades tous les avantages de la santé.

Les auteurs se livreroient beaucoup moins aux mouvemens de leur jalousie, s'ils connoissoient combien le public est en garde contre les décisions, qu'ils portent sur les ouvrages de leurs rivaux. Les lecteurs judicieux sont accoutumés, depuis longtems, à ne faire aucun cas des critiques, que les écrivains font des ouvrages de leurs contemporains. Ils veulent juger par eux-mêmes, parceque l'experience leur a apris, qu'ils se tromperoient grossierement s'ils vouloient s'en raporter à ce que disent les auteurs les uns des autres, (& dans ce cas les meilleurs, & ceux qui ont acquis le plus de réputation sont aussi suspects que les autres, & aussi peu équitables que les plus mauvais.)

Pour mettre ce que je dis ici hors de toute replique, & dans la plus grande évidence, je me conten-

terai

terai de faire voir en passant, la façon injurieuse dont se sont traités reciproquement les plus grands hommes, qui ont vecu depuis cinquante ans jusqu'aujourdhui. Si le public, toujours juste, les avoit jugés sur les critiques de leurs adversaires, ils seroient tous également méprisés. Au reste par le mot *d'adversaire*, je n'entends que les grands hommes, qui ont écrit contre de grands hommes; & mon dessein n'est pas de faire mention de ces écrivains subalternes, qui s'acharnent toujours sur les talens, & dont les critiques sont trop méprisables, pour qu'elles puissent jetter quelqu'un dans l'erreur.

Commençons par les philosophes, qui sont obligés à plus de moderation que les autres. Mr. Locke & Mr. de Leibnitz sont regardés avec veneration par toutes les personnnes qui respectent le merite. Voions un exemple de la foiblesse du dernier, & de la partialité de ses jugemens. Lorsque M. Locke eut publié son *Essai sur l'entendement humain*, Mr. de Leibnitz l'aprouva beaucoup, & en parla d'abord avec éloge dans des reflections, qui ne furent pas estimées par Mr. Locke. Mr. de Leibnitz changea alors de ton. Mr Locke ne fut plus, selon lui, qu'*un très petit Metaphisicien*. Voici comme il s'exprime dans une lettre, qu'il écrivit à ce sujet à Mr. Remont. *Mr. Locke avoit de la subtilité, de l adresse, & quelque espece de metaphisique superficielle qu il savoit relever.* Voila Mr. Locke reduit, par Mr. de Leibnitz autrefois son admirateur, au simple rang d'un Professeur Scholastique, à qui l'on accorde quelque subtilité, mais à qui l'on refuse la profondeur de la metaphisique.

Quand un homme lit que Mr de Leibnitz a osé dire, que Mr. Locke n'avoit qu'une metaphisique superficielle, doit on s'étonner que Le Clerc, après avoir

avoir loué Bayle dans ses premiers ouvrages, ait ensuite écrit dans les autres, que c'étoit un homme qui n'avoit absolument aucun merite. Il lui a même refusé celui d'être bon Dialectitien.

Si des philosophes, nous passons aux poetes, nous verrons Despreaux injuriant Fontenelle & Perault, & les traitant comme des Cotins & des Linieres; Rousseau attaqué par Mr. de Voltaire, & Mr. de Voltaire accablé d'epigrammes & de satires par le même Rousseau.

Il ne sert de rien, pour éviter les traits des poetes, susceptibles de jalousie, de joindre la douceur, la politesse, & la probité aux talents. Quelle persecution le sage La Motte n'a-t-il pas eu à essuier de la part de Rousseau; & quels chagrins n'a-t-on pas causé à Mr. de Crebillon; vieillard aussi respectable par la simplicité de ses mœurs, que par la sublimité de ses ouvrages?

Je m'arrête ici, parceque je craindrois (dans un ouvrage, où je m'éléve contre l'injustice de la critique, & contre l'indécence de ceux qui cherchent à rendre méprisables les Lettres) de tomber dans le défaut que je condamne. Si j'allois plus loin, je serois obligé de publier les motifs secrets des longues persecutions qu'ont souffert les Mairan, les Fontenelle, les Reaumur, & tant d'autres Savans, que l'Europe admire. Je me verrois contraint de déveloper les intrigues qu'on a faites contre les célébres auteurs de l'Encyclopedie. Couvrons d'un voile épais, s'il est possible, tant de manœuvres indignes. Oublions encore ces Libelles diffamatoires, dont l'on a vu l'Europe inondée; ces invectives sanglantes faites par des auteurs, qui avoient rempli leurs premiers ouvrages des louanges de ceux, qu'ils dechiroient si impitoiablement.

ment. Que des écarts aussi condamnables, dans les gens de Lettres, nous servent à être toujours en garde contre les jugemens, que les auteurs portent sur leurs Contemporains. Regardons ces jugemens comme suspects, presque toujours dictés par l'amour propre; & n'y donnons nôtre consentement qu'après nous être murement assurés par nous mêmes qu'ils sont équitables.

En parlant des dèsordres, que l'esprit d'envie & de jalousie produit dans la Republique des Lettres, je ne dois point oublier l'abus condamnable que l'on y fait des Journaux. Ces ouvrages, autrefois si utiles au public pour son instruction, semblent pour la plupart n'être faits aujourdhui que pour amuser les gens dèsœuvrés, par le recit des querelles des auteurs. Les trois quarts des Journaux sont devenus le champ de bataille des gladiateurs litteraires. C'est dans ces arenes qu'ils combattent tous les mois aux yeux du public. Les Journalistes, qui trouvent a cela leur profit, semblables aux anciens maîtres des animaux qu'on faisoit déchirer dans le Cirque pour amuser le peuple, donnent de tems en tems quelque coup d'aiguillon aux combattans qui, par la ferocité avec laqelle ils disputent, meritent bien d'être traités a la maniere des bêtes. Il arrive de cela qu'au lieu de s'instruire dans les Journaux, & d'y trouver, comme dans ceux de Bayle, de Le Clerc & de La Chapelle, des extraits de livres intéressants faits avec impartialité; on n'y voit que des combats, des injures, des cabales litteraires, & quelques extraits très superficiels. Il est vrai que dans le nombre immense de Journaux, qui paroissent tous les mois, il y en a quelques uns qui se sont garantis de ce mauvais goût: parmi ces Journaux on doit placer au premier rang celui des Savans. J'ai remarqué plusieurs

ſieurs fois que les auteurs du Journal Encyclopedique ſupriment les perſonalités & les injures, dans les diférentes pieces que leur envoient les auteurs acharnés à s'entre-détruire. La Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, qui s'imprime en Hollande, merite encore l'eſtime du public par ſon érudition & par ſon impartialité.

Aprés avoir prouvé évidemment la mechanceté, la ferocité, la fauſſeté, la haine implacable qui regnent parmi les gens de Lettres, qui par leur état doivent naturellement être les plus vertueux de tous les hommes, comment pourrai-je croire ce que dit Ocellus, & admirer l'homme comme le plus doux & le meilleur des animaux? Que feroit-ce donc ſi après avoir examiné le caractere des gens de Lettres, je paſſois à celui des financiers? quelle dureté, quelle rapacité, quelle indiférence pour le bien public, quelle envie de s'enrichir aux depends de la veuve & de l'orphelin n'y trouverois-je pas? Si du financier, je venois aux Magiſtrats; quelle ignorance, quel abandon des devoirs les plus saciés, quelle vanité, quelle injuſtice, quel mépris pour les loix, quelle facilité à ſe laiſſer ſeduire ne découvrirois-je pas du premier coup d'œil? Si enfin, je reflechiſſois ſur les courtiſans, c'eſt-là où je trouverois tous les vices reunis, & où je pourrois dire avec S. Chriſoſtome, même à celui qui ſeroit moins coupable que les autres. „Vous êtes veritablement „homme par le nom, mais non par la vertu; & je „ne trouve en vous que les défauts de tous les ani„maux enſemble. Quand je vois que vous vous con„duiſés dans le cours de votre vie comme un hom„me privé de la raiſon, pourquoi ne vous appelle„rai-je pas un bœuf plutôt qu'un homme? Quand „je découvre que vous pillés les provinces, pour„quoi

νον πολυπληθεία ἀν- res politiques. Et non
θρώπων, ἀλλὰ καὶ seulement ils fourni-
ἐυαν-

„ quoi vous donnerai-je le nom d'homme plutôt „ que celui de loup? Quand je vous entends vous „ glorifier de vos débauches & de vos impudicités, „ pourquoi vous accorderai-je le nom d'homme, „ au lieu de celui d'un animal immonde. Quand „ j'aperçois vôtre ruse, vôtre fausseté, d'où vient ne „ vous regarderai-je pas comme un serpent? Quand „ j'écoute vos medisances, que je vois vos levres „ couvertes de venin, pourquoi ne me paroitriés- „ vous pas plutôt un aspic qu'un homme? Quand „ je connois que vous vous conduisez comme étant „ privé de la raison, pourquoi penserai-je que vous „ êtes un homme plutôt qu'un ane? Quand je vous „ considere allant commettre des adulteres, & dés- „ honorer les femmes que vous seduisés, pourquoi „ ne vous donnerai-je pas plutôt le nom de cheval „ que celui d'homme? Enfin quand vous affectés „ de ne rien croire, que vous niés les verités les plus „ plus claires, pourquoi ne ferai-je pas persuadé que „ vous êtes plutôt, par vôtre stupidité, une piere in- „ sensible & inanimée qu'un homme?"

*Ἄνθρωπός ἐστι, φησιν, ἀλλ' ἄνθρωπος μὲν τὸ ὄνομα πολλάκις, οὐκ ἄνθρωπος δὲ το φρονημα. ὅταν γὰρ ἴδω σε ἀλόγως βιοῦντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ βοῦν; ὅταν ἴδω σε ἁρπάζοντα πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ λύκον; ὅταν ἴδω σε πορνεύοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ χοῖρον; ὅταν ἴδω σε δολερὸν, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ὄφιν; ὅταν ἴδω σε ἰὸν ἔχοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ἀσπίδα; ὅταν ἴδω σε ἀνόητον, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ὄνον; ὅταν ἴδω σε μοιχεύοντα, πῶς σε καλέσω

ront une grande multitude d'habitans [6], mais ils contribueront à leur perfection. | εὐανδρίω χορηγοῦνται

§. 6.

λέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ἵππον θηλυμανῆ; ὅταν ἴδω σε ἀπειθῆ καὶ ἀσύνετον πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον ἀλλ' οὐχὶ λίθον. *Homo est sed homo quidem nomine plerumque, verum homo non prudentia. Cum enim te vitam a ratione alienam agentem videro, quonam modo te hominem nominabo, non bovem? Cum rapientem te animadverto, quomodo te hominem, non lupum vocabo? Cum stuprantem te video cur te hominem appellabo, non suem? Cum ex dolo & insidiis agere te videro, quonam pacto hominem te, non anguem ac serpentem nuncupabo? Cum venenum tibi videro, quid est, quamobrem hominem te, non aspidem nominem? Cum stultum te animadvertam, cur hominem te, non asinum vocabo? Cum te cum aliena muliere concumbere cernam, quid te hominem, non in fœminas insanientem equum appellabo? Cum incredulum & stupidum te videro, cur te hominem potius quam lapidem, aut saxum nuncupabo?* D. Joannis Chrysost. Homiliæ septem selectæ, cum præfat. Joh. Wolffg. Jægeri &c. Tubingæ, anno 1755. Homil. V. pag. 227. Remarquons ici en passant qu'il y a dans l'Homélie de S. Jean Chrysostome, dont ce passage est tiré, des choses admirables pour l'éloquence.

6 Οτε μη μονον πολυπληθεια ανθρωπων αλλα και ευανδρια χορηγουνται, mot à mot *non seulement-ils fourniront à la grande multitude d'hommes, mais encore à leur perfection.* Οτι μη μονον χορηγουνται πολυπληθεια ανθρωπων αλλα και ευανδρια. *Non seulement ils fourniront une grande multitude d'habitans, mais ils contribueront à leur perfection.* Ocellus a raison de ne pas

N bor-

borner le devoir d'un homme vertueux à augmenter le nombre des citoyens, il faut encore qu'il les rende bons; ſans cela il ne remplit que la plus petite partie de ſon devoir. Tous les Etats, lorsque la vertu n'y domine point ſur le vice, doivent aller en periclitant: c'eſt envain que leur grande force, leur étendue, & leur richeſſe les garantiſſent, pendant un tems, de la deſtruction: le mal interieur, qui les mine, produit tôt ou tard ſon effet dangereux.

Le trop grand luxe, & la ſuperſtition ſont les vices les plus contraires à la proſperité des Republiques & des Royaumes. Le premier ſemble d'abord en augmenter la force par le commerce, & par la circulation de l'argent; mais cet état, qui paroit ſi avantageux, reſſemble à l'embonpoint du corps humain, cauſé par un amas de mauvaiſes humeurs, qui en gatent inſenſiblement toutes les parties; de même le trop grand luxe énerve le courage, rend les hommes incapables de ſe former à la fatigue, à la ſobrieté: ce ſont ces vertus qui font les ſoldats, les ſeuls ſoutiens de la patrie contre ſes ennemis. Pourquoi les Grecs vainquirent-ils les Perſes? c'eſt qu'ils étoient moins adonnés au luxe, & par conſéquent meilleurs ſoldats. Quant à la ſuperſtition, elle eſt plus dangereuſe que le luxe, parcequ'elle produit plutôt ſon effet, & qu'il eſt encore plus certain. Eloignons toutes les idées, que pourroient nous donner les gouvernemens modernes, pour prouver les verités que nous établiſſons ici; nous ne voulons déplaire à perſonne. Nous prendrons dans la chute de la Republique Romaine, & dans celle de l'Empire d'Orient, des exemples frapans des maux inévitables qu'entrainent le trop grand luxe & la ſuperſtition. Jentends par *ſuperſtition*, toutes ces diſputes eccleſiaſtiques, toutes ces ſéparations de diférentes communions, qui furent

rent inconnues aux Payens, & qui des Juifs ont passé aux Chretiens.

Jusqu'à la ruine de Carthage les Romains conserverent la pureté de leurs mœurs, mais quand ils se furent enrichis du bien de tant de nations qu'ils soumirent, le luxe qui s'introduisit dans Rome, y fut bientôt porté à un point excessif, & tous les diférents états de la Republique perdirent également leur vertu. Rome, victorieuse de tant de Peuples, commença par se détruire elle même par les guerres civiles, & la tirannie des Empereurs. Les Empereurs, qui presque tous furent de méchans Princes, occasionnerent l'entrée des Barbares en Italie, qui détruisirent entierement une puissance, dont les troupes depuis long-tems avoient perdu toute discipline, & dont les peuples étoient plongés dans la molesse & dans le luxe.

Les Historiens, qui vecurent à la fin de la Republique, s'aperçurent des maux que le luxe avoit faits à Rome, & prédirent ceux qu'il lui causeroit encore dans la suite. „Ce furent, *dit Florus*, les richesses „qui corrompirent les mœurs du siecle, & qui abimerent la Republique dans ses propres vices, comme dans une sentine & dans un cloac, d'où elle ne „put se retirer. Car pourquoi le peuple romain demanda-t il à ses Tribuns de nouvelles terres & „des distributions de bleds, si ce n'est à cause de la „faim & de la disette que son propre luxe lui à causées?.... mais ces superbes apareils des festins, „& ses somptueuses & excessives, largesses qui les a „donc introduits? n'est-ce pas cette trop grande „opulence, qui ne manque jamais d'engendrer la „pauvreté." *Illæ opes atque divitiæ affixere sæculi mores: mersamque vitiis suis, quasi sentina, rempublicam pessum dedere. Unde enim populus romanus a*

tribunis agros & cibaria flagitaret, nisi per famem, quam luxus fecerat..... Aut magnificus adparatus conviviorum, & sumptuosa largitio, nonne ab opulentia, paritura mox egestatem. Annæi Flori, Epit. de rebus gestis romanor. lib. 3. c. 12.

Voila ce qui ne peut pas manquer d'arriver dans les Etats, qui imitent le luxe des romains; sur tout dans un pais, où l'on enrichit aux depends dú public un nombre de financiers, qui étant les promoteurs du luxe, excitent ceux qui sont riches à les imiter: ils font commettre cent mauvaises actions, à ceux qui sont pauvres & qui veulent goûter les mêmes plaisirs que le luxe procure aux autres. Nous voions dans certains Etats des exemples bien frapans de cette pernitieuse coûtume.

Il semble que les financiers aient été de tous tems les mêmes qu'ils sont aujourdhui, & qu'ils aient toujours cherché à disposer des impots, pour en faire un infame trafic, qui en ruinant le peuple leur donne d'immenses richesses. Ce défaut dans le gouvernement de Rome fut encore une des principales causes de la décadence de la Republique, comme le remarque judicieusement un de leurs Historiens. „Pourquoi l'ordre des Chevaliers, *dit* „*Florus*, auroit-il fait tant d'instances, pour avoir „lui seul toute l'autorité des jugemens à l'exclusion „du Senat: c'est à dire, pourquoi s'en seroit-il se-„paré, & se seroit-il fait attribuer à lui seul toute „la puissance, & tout l'empire de l'Etat par les „loix judiciaires, si ce n'avoit été par pure avari-„ce, & afin de pouvoir disposer à son profit des „fermes, des impots, & de tous les revenus de la „Republique, pour vendre ensuite ces mêmes ju-„gemens, & en faire un infame trafic." *Unde regnaret judiciariis legibus divulsus a Senatu eques,*

nisi

nisi ex avaritia, ut vectigalia reipublicæ, atque ipsa judicia, in quæstu haberentur? Flor. lib. 3. c. 12.

Qu'il me soit permis ici de parodier le passage que je viens de citer; quelques peuples s'y reconnoitront si bien, qu'ils croiront qu'il a été fait par un Historien moderne & non par un ancien. „Pourquoi les fermiers généraux ont ils fait tant „d'instances pour avoir eux seuls toute l'autorité des „jugemens, à l'exclusion de la Chambre des comp-„tes & de la Cour des aides? pourquoi se sont ils fait „attribuer toute la puissance de ces Cours Souve-„raines? quoi, pour les depouiller de leur juris-„diction, ont-ils fait établir dans plusieurs villes des „tribunaux, qui jugent les contrebandiers, & les af-„faires des fermes, si ce n'est par pure avarice, „afin de pouvoir disposer à leur profit des fermes, „des impots, de tous les revenus du royaume, & „pour vendre ensuite ces mêmes jugemens, & en „faire un infame trafic?" Les deux Sosies & les deux Amphitrions ne se ressemblent pas davantage que le passage de Florus, & l'imitation que j'en ai faite. L'Historien Romain nous aprend que le défaut, qu'il condamne, fut une des causes de la perte de la Republique, c'est donc aux peuples (qui pensent avoir chez eux le même vice) à redresser un grief aussi dangereux, s'ils ne veulent pas dire dans quelque tems, ce que disoit un poete, qui vivoit environ cinquante ans après Florus. „Le luxe, plus redoutable que les armes, nous a „accablé & vaincu." *Sævior armis luxuria incubuit.* Le même poete se plaint, que de son tems toute sorte de crimes & de debauches regnoient à Rome, depuis que le luxe en avoit banni l'honnête pauvreté, & que la délicatesse de Rhodes, de Milet, des Sybarites & tous les délices des volup-

tueux & pétulans Tarentins, parfumés de roses & d'essences, s'étoient introduite dans la Ville.

Nullum crimen abest facinusque libidinis, ex quo
Paupertas Romana perit. Hinc fluxit ad istos.
Et Sybaris colles: hinc & Rhodos, & Miletos,
Atque coronatum, & petulans, madidumque Tarentum. Juvenal. Sat. VI.

Ne diroit on pas que Juvenal décrivoit les mœurs & les usages de certains peuples, qui doivent se reconnoitre bien aisément à sa description, quoiqu'ils vivent dix sept cens ans après-lui.

Passons actuellement aux maux que cause la superstition, maux qui sont encore plus à craindre que ceux que le luxe entraine après lui. La superstition conduit toujours au fanatisme, & les horreurs de ce dernier vice sont si connues, elles ont depuis deux cens ans fait de si grands ravages en Europe, qu'il ne faut quejetter un coup d'œil sur l'histoire, pour détester tout ce qui peut produire les malheurs, que tant de disputes theologiques ont causés à l'Europe. C'est une verité constante, que si Dieu avoit voulu que les hommmes crussent tous les mêmes dogmes de religion, ces dogmes auroient été si clairs, qu'aucun d'eux n'auroit pû leur refuser une entiere croyance. Pourquoi donc les Theologiens veulent-ils faire ce que la Divinité n'a pas jugé necessaire? la revelation n'est point claire sur quelques points, ou du moins paroit-elle pouvoir recevoir un sens diférent de celui, que nous lui donnons: faut-il pour cela bannir, égorger, bruler ceux qui ne sont pas de nôtre sentiment sur quelque point de doctrine, & qui conviennent de tous ceux qui sont essentiels à la morale & au bien de la societé? Les erreurs de bonne foi, dès qu'elles ne blessent point les égards que les hommes se doivent les uns aux autres, doivent

vent être détruites par le raisonnement, & point du tout par les suplices. Si l'on eut toujours envisagé de même les matieres de controverse, il n'y eut jamais eu de schisme ni d'excommunication, & l'on eut emploié à bien vivre, à fuir ce que tous les partis conviennent être un peché, la medisance, le vol, l'impureté, le meurtre, la haine de son prochain &c, le tems que l'on a perdu à disputer avec aigreur, ou à persecuter avec fureur : ce tems eut été emploié à chercher les moyens de faire fleurir la morale & de détruire le crime. Si cela eut été ainsi, jamais l'Université de Paris n'eut prononcé l'insolent decret, qui délioit tous les sujets de Henri III. du serment de fidelité, qu'ils avoient fait à ce Prince : le Dominicain, qui pour l'honneur & le maintien de l'Eglise Romaine lui enfonça un poignard dans le ventre, l'auroit respecté & laissé vivre heureux sur le trone : le Jesuite Guignard n'eut point été pendu, pour avoir fomenté, par ses écrits, les assassinats commis contre la personne de Henri IV ; & ce grand Roi n'auroit pas été blessé par Jean Chatel éleve des Jesuites, & assassiné enfin par Ravaillac, emploié pour ce crime, par les Espagnols, par les Jesuites, & par les Italiens qui étoient auprès de la Reine : car il est clair aujourdhui que toutes ces diférentes personnes eurent part à l'assassinat de ce grand homme.

C'est une chose terrible, & qui prouve bien la verité de ce vers de Lucrece *Religio peperit scelerosa atque impia facta.* „ *La superstition a été la cause des* „ *plus grands crimes* " que de voir dans l'Histoire, que presque tous les assassinats, qui ont été commis contre la personne des Rois, n'ont eu d'autre principe que le fanatisme, ou l'ambition des Ecclesiastiques. C'est par un Dominicain, que fut empoisonné dans le vin de la communion, l'Empereur Henri

VII.; trois Rois de France ont été assassinés, le premier par un Jacobin; le second par un écolier & un pénitent des Jesuites. Il est très facheux pour ces Peres, que Damien ait vecu plusieurs années dans une de leurs maisons, & qu'il ait resté quelques jours dans celle d'Arras, lorsqu'il partit de cette Ville pour assassiner Louis XV. Enfin il paroit par les procédures,, que l'on a imprimées en France, & par plusieurs reponses de ce miserable aux interrogations des Juges, que le fanatisme entroit pour beaucoup dans l'action horrible qu'il commit. Quant à l'assassinat du Roi de Portugal deux choses y ont également concouru, l'ambition des Jesuites, au dèsespoir de voir leur credit tomber dans cette Cour, & l'abus pernitieux que le Pere Malagrida faisoit dès exercices spirituels, aux quels il admettoit les principaux conjurés. On voit par toutes les declarations des criminels, qu'il les assuroit que non seulement il n'y avoit point de mal d'assassiner le Roi de Portugal, mais que c'étoit même faire une action très meritoire devant Dieu.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici, en passant, la hardiesse des Journalistes de Trevoux, qui assuroient encore dans leur journal, un an après l'execution du Duc d'Aveiro, du Marquis de Tavora, enfin de tous les criminels, qui avoient découvert avant de mourir les secrets de la conjuration, que ce que l'on disoit en Europe à ce sujet, n'étoit que des discours vagues & sans fondement. Mr. de Voltaire avoit dit dans une petite, mais excellente Dissertation, qui est à la tête d'une Ode sur la mort à S. A. R. Madame la Margrave de Bareuth. ,, Helas quel tems l'auteur du Journal de Tre-
,, voux, & ceux de son parti prennent-ils, pour ac-
,, cuser les philosophes d'être dangereux dans un
,, Etat!

„ Etat ! quelques philosophes auroient-ils trempés „ dans ces détestables attentats, qui ont saisi d'hor- „ reur l'Europe étonnée ? auroient-ils eu part aux ou- „ vrages innombrables de ces Theologiens d'enfer, „ qui ont mis plus d'une fois le couteau dans des „ mains parricides ? atiserent-ils autrefois les feux de „ la Ligue, & de la Fronde ? ont ils ... Je m'arrê- „ te : que le Gazetier de Trevoux ne force point des „ hommes éclairés à une recrimination juste & ter- „ rible." Que repondit à cela le Journaliste de Trevoux ? le voici : *Mr. de Voltaire garde longtems sa colere, il fabrique à loisir ses foudres. Mais si le Journaliste a écrit il y a sept à huit ans sur cet objet, il n'a donc pas pris ce tems facheux, ni attendu les circonstances de* 1759 *dont Mr de Voltaire fait mention d'après beaucoup de bruits populaires, sans compter les mensonges imprimés.* Il y a dequoi rester dans la plus grande surprise en voiant cette reponse des Journalistes de Trevoux. Quoi ! ces Reverends Peres regardent l'execution des plus grands Seigneurs de Portugal, faite aux yeux de tout Lisbonne, & de tous les Ambassadeurs étrangers, qui ont informé leur Cour de cette conjuration, comme *des bruits populaires :* ils traitent les lettres du Roi de Portugal écrites au Pape, les procédures publiés par ordre de la Cour de Lisbonne, comme *des mensonges imprimés.* Il faut convenir, qu'en voiant l'air cavalier avec le quel les Jesuites repondent à des accusations aussi atroces, mais malheureusement aussi bien prouvées, on tombe dans un étonnement dont on a peine à revenir. Si Mr. de Voltaire avoit reproché aux Journalistes de Trevoux, de se laisser seduire par quelque vue d'intérêt pour louer ou pour blâmer certains ouvrages, je leur aurois passé de dire, que Mr. de Voltaire pouvoit établir ce reproche sur *des bruits*

populaires sans compter les mensonges imprimés : mais est-ce ainsi qu'ils croyent démentir l'attentat contre la vie d'un bon & vertueux Roi, aimé de son Peuple, assassiné cruellement par les conseils du Jesuite Malagrida, & par les ordres de son Général ? Après cela il ne reste plus à la Societé que de dire, que les Livres que le Parlement de Paris vient de faire bruler, dans les quels la doctrine de l'assassinat des Rois est fortement établie, n'ont pas été faits par des Jesuites : & si elle ne veut pas abandonner entierement ces ouvrages, dont elle peut se servir un jour pour le malheur des Etats, elle n'a qu'à dire, que les propositions, qu'on y a condamnées, ne s'y trouvent pas. Les Jesuites n'ont ils pas soutenu que celles, qui n'étoient point dans Jansenius, y étoient? pourquoi ne diront-ils pas de celles-ci, qu'elles n'y sont pas, quoiqu'elles y soient ? ils ne faut pas plus de hardiesse pour l'un que pour l'autre.

J'examinerai encore ici une reponse des Journalistes de Trevoux à Mr. de Voltaire, qui vaut encore moins que celle dont je viens de parler. „ Les „ deux partis, les Jansenistes & les Molinistes, *dit* „ *Mr. de Voltaire*, si fameux longtems dans Paris, „ & si dedaignés dans l'Europe, ces champions de „ la folie, que l'exemple des sages, & les soins pa- „ ternels du Souverain n'ont pû reprimer, s'achar- „ nent l'un contre l'autre avec toute l'absurdité de „ nos siecles de barbarie, & tout le rafinement d'un „ tems également éclaire dans le crime & dans la „ vertu. Qu'on me montre un philosophe, qui ait „ ainsi troublé sa patrie, en est-il un seul, depuis „ Confucius jusqu'à nos jours, qui ait été coupable, „ je ne dis pas de cette rage de parti & de ces excès „ monstrueux, mais de la moindre cabale contre les „ Puissances, soit seculieres, soit ecclesiastiques? non,

„ il

„il n'y en eut jamais, & il n'y en aura point. Un „philosophe fait son premier devoir d'aimer son „Prince & sa patrie, il suit sa Religion, sans s'éle„ver outrageusement contre celle des autres peu„ples, il gemit de ces disputes insensées & fatales, „qui ont couté autrefois tant de sang, & qui exci„tent aujourdhui tant de haines. Le fanatisme allu„me la discorde, & la philosophie l'éteint."

Il n'y a rien que de vrai dans ce sage discours de Mr. de Voltaire, & les Journalistes de Trevoux n'y repondent que par de vaines déclamations, ils s'efforçent de trouver quelques philosophes mediocres parmi les anciens, dont les noms sont à peine parvenus jusqu'à nous, & qui condamnoient dans leurs discours la tirannie de quelques mauvais Princes, mais qui se gardoient bien de les faire tuer, encore moins de les assassiner eux-mêmes. *Sous Domitien*, disent les Journalistes de Trevoux, *Apollonius de Thiane, philosophe Pithagoricien, suscitoit de tout son pouvoir des ennemis à l'Empereur.* Il est faux qu'Apollonius ait voulu jamais causer aucune revolte: il est vrai qu'il condamnoit les cruautés de Domitien, qui fut un aussi grand Tiran, que le Roi de Portugal est un bon Prince; mais condamner les cruautés d'un Souverain ce n'est pas vouloir l'assassiner. Quand les Journalistes de Trevoux auront prouvé, que dans une seule secte de philosophes, par exemple parmi les Cartesiens, parmi les Gassendistes, il s'est trouvé trente personnes, qui ont composé des ouvrages qui ont été condamnés par le Parlement de Paris à être brulés, *comme séditieux, destructifs de tout principe de la morale chretienne, enseignant une doctrine meurtriere & abominable, non seulement contre la sureté de la vie des citoiens, mais même contre celle des personnes sacrées des Souverains:* (Ce sont là les propres termes

mes de l'arrêt du Parlement) quand dis-je, les Journalistes auront prouvé cela, alors on leur passera que parmi les philosophes il y a des gens dangereux, ainsi que parmi les Theologiens; mais on ne conviendra pas encore qu'ils le soient autant, parcequ'ils n'auront point assassiné le Roi de Portugal, ni empoisonné à la Chine le Cardinal de Tournon.

En attendant qu'il plaise aux Journalistes de reveler quelque grand crime, commis par un philosophe, nous soutiendrons hardiment, qu'on ne nous montrera jamais dans l'Histoire ancienne ou moderne, aucun philosophe, qui ait causé une guerre civile dans sa patrie, qui ait composé des livres pour autoriser le meurtre des Souverains, qui ait soutenu qu'il étoit innocent de tuer un homme qui disoit du mal des philosophes, ait écrit des ouvrages pour aprouver le meurtre des hérétiques, c'est à dire des gens qui ne pensent pas comme lui, qui ait voulu faire périr tout le Parlement de Londres en le faisant sauter, à l'aide d'une certaine quantité de barils de poudre, très-saintement disposés pour cette pieuse action, qui par ses intrigues au Japon ait été cause de la mort de deux millions de Chretiens; enfin qui, pour faire recevoir une de ses opinions, ait obtenu une bulle qui depuis soixante ans à plus occasionné de troubles en France dans un seul jour, que toutes les disputes sur les idées innées, sur la possibilité que la matiere puisse penser, n'en ont causées depuis la creation du monde, & n'en causeront jusqu'au jugement dernier.

Ce ne sont pas les disputes philosophiques, qui nuisent aux Etats, ce sont les disputes theologiques qui sont toujours suivies de tristes catastrophes. Celles de Descartes, de Gassendi, de Newton, de Leibnitz, de Spinosa & de leurs adversaires, n'ont pas

fait

fait perdre à l'Europe un ſeul homme, n'ont pas détruit la fortune du moindre particulier. Combien les diſputes de Luther & de Calvin, combien les decifions du Concile de Trente n'ont elles pas fait périr de malheureux mortels? que de millions d'hommes ces controverſes n'ont elles pas rendu malheureux, & combien n'en rendent elles pas encore tous les jours?

Je l'ai dit au commencement de cette note, rien n'accelere plus la ruine des Etats, que les demêles des Eccleſiaſtiques. L'Empire d'Orient périt par ces dangereuſes diſputes, autant que par les armes des ennemis: les Grecs étoient plus occupés des nouvelles opinions, que leurs Prêtres & leurs Evêques enfantoient preſque tous les jours, que de la deffenſe de l'Empire; ils perdoient l'Armenie, & ils diſputoient ſur l'eſſence de la lumiere, qui environnoit Jeſus Chriſt ſur le Tabor; les Mahometans prenoient l'Egypte, & ils agitoient le dogme du culte des images: enfin la fureur de disputer ſur des matieres theologiques s'étoit ſi fort emparée de leur eſprit, que leurs Prêtres diſputoient avec la même aigreur, lorsque Mahomet ſecond étoit aux portes de Conſtantinople. N'avons-nous pas vu en France, dans la guerre pour la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne, les Moliniſtes & les Janſeniſtes plus occupés de leur bulle *Unigenitus*, que de ſavoir ſi les Hollandois & les Anglois accepteroient le paſſage qu'on leur avoit offert, au milieu du Royaume, pour aller détroner Philippe Cinq en Eſpagne, ou s'ils exigeroient, comme ils firent, que Louis XIV. emploiat ſes propres troupes a détroner ſon petit fils. Si l'on eut alors conſulté les philoſophes, qui vivoient en France, on auroit vû qu'ils étoient auſſi touchés des malheurs de l'Etat que les Theo-

logiens y étoient peu ſenſibles. Arrêtons-nous ici, & ne pouſſons pas plus loin nos reflections: laiſſons à ceux, qui écriront dans un tems auſſi éloigné de celui-ci, que le moment où j'écris l'eſt de la guerre de ſucceſſion, à dire ce qu'ils penſeront de l'intérêt, que les Theologiens Moliniſtes & Janſeniſtes prennent aujourdhui au bien de l'Etat.

Avant de finir cette note, diſons un mot d'un ouvrage, où le fanatiſme eſt pouſſé au dernier point; il eſt écrit ſur la revocation de l'Edit de Nantes, & l'on y trouve une longue apologie de la journée de St Barthelemi: l'indignation publique, que ce livre a excitée dans toute l'Europe, auroit bien du reveiller celle des Magiſtrats. Il eſt auſſi criminel de ſoutenir, qu'un pere peut faire aſſaſſiner ſon fils cadet par ſon fils ainé, que de prétendre que dans certaines occaſions un enfant peut très ſaintement empoiſonner ou poignarder ſon pere: voila où ſe reduit le point de la queſtion du maſſacre de la St. Barthelemi. De même que le Parlement s'eſt élevé avec horreur contre tant de livres, qui permettent & qui conſeillent dans certaines occaſions de tuer un Roi, de même auſſi auroit-il dû condamner aux yeux de l'univers un ouvrage, qui juſtifie un Souverain, qui fait aſſaſſiner ſes ſujets. Pourquoi le crime d'un homme, qui tue ſon Roi eſt-il ſi grand? ce n'eſt pas parcequ'il donne la mort à celui qui commande, à celui qui eſt le plus riche, le plus puiſſant de l'Etat, mais c'eſt qu'il tue le Pere commun du peuple, & par conſéquent le ſien; ſon crime eſt un parricide plus grand, que s'il tuoit ſon propre pere; tous ſes concitoyens ſont en droit de lui demander compte, non ſeulement du ſang de ſon pere, mais du ſang du leur. Lorſque les Préſidents, & les Conſeillers du Parlement de Paris firent pendre

dre Guignard, & chasserent les Jesuites, c'étoient des enfans qui punissoient les attentats commis contre la vie du pere de l'Etat, & par conséquent du leur. S'il est donc clair, que ce qui rend les attentats contre la vie des Rois si criminels, c'est qu'ils sont les peres de leurs sujets; cette même qualité de pere, ne rend-elle pas horribles les assassinats que les Rois font executer, dans un seul jour, sur une partie de leurs sujets par l'autre partie? Ce crime n'est-il pas aussi horrible que seroit celui d'un pere, qui aiant cinq enfans ordonneroit à trois de massacrer les deux autres, pendant qu'ils seroient endormis: & combien deviendroit plus affreux ce crime, s'il avoit assuré ses enfans avant leur sommeil de son amitié paternelle? Un auteur, qui feroit un pareil livre en Angleterre, seroit obligé de faire une reparation autentique à la nation, qu'il livreroit par son systeme à la cruauté d'un Roi, qui pourroit un jour être aussi méchant que Charles IX; & si un homme s'avisoit de publier un semblable ouvrage dans les Etats du Roi de Prusse, je ne doute pas que ce Prince, un des plus grands hommes du monde, le plus illustre Souverain qu'il y ait eu depuis Jules Cesar, le pere du peuple, l'ami des citoiens, le compagnon d'armes de ses soldats, le protecteur des Lettres, l'apui de la Societé, enfin la gloire de l'esprit humain malgré les croassemens de quelques frenetiques, & de quelques vils scribes mercenaires: je ne doute pas, dis-je, que ce Heros n'ordonnat qu'on mit cet auteur entre les mains de quatre Medecins, pour le traiter & pour le guerir de la frenesie & de la rage la plus dangereuse. Les Journalistes de Trevoux ont donné de grandes louanges à cet écrivain, & en ont pris la deffense contre Mr. de Voltaire: j'en serois plus etonné, si je n'avois pas vû que dans le primitif
de

§. 6. Ὅθεν ἁμαρτάνουσι πολλοὶ μὴ πρὸς τὸ μέγεθος τῆς τύχης, μηδὲ πρὸς τὸ συμφέρον τῷ κοινῷ συνιστάντες τοὺς γάμους, ἀλλὰ πρὸς τὸν πλοῦτον, ἢ τὴν ὑπεροχὴν τοῦ γένους ἀποβλέ-

§. 6. Beaucoup de gens font des mariages sans avoir [7] égard à la gloire & à l'utilité publique. Ils ne considerent que les richesses & la noblesse de la race, *à laquelle ils s'allient*, au lieu de prendre une jeune & belle

de l'arret, prononcé par le Parlement contre les auteurs, partisans des assassins des Rois, les Journalistes de Trevoux y sont nommés comme favorisant cette affreuse doctrine: voici les termes du primitif de l'arrêt, *en Août* 1729. *par les Jésuites auteurs du Journal de Trevoux, contenant les éloges du Livre des dits Busembaum & la Croix.* Il est encore fait mention une seconde fois des Journalistes de Trevoux dans cet arrêt. On doit donc être peu surpris de voir que des gens, qui permettent aux fils de tuer leurs peres, ne fassent pas un crime aux peres de faire assassiner leurs enfans.

Voila les erreurs dans les quelles peut jetter le fanatisme: parmi toutes les diférentes sectes où il regne, il produit égalemeut des opinions, qui vont au renversement de la société & de la tranquilité des Etats: c'est ce que remarque judicieusement Mr de Voltaire, en faisant le portrait des auteurs des *Nouvelles Ecclesiastiques*, après avoir fait celui des Journalistes de Trevoux. Voici comment il s'explique. „ Si le Jour„nal de Trevoux excite le mépris & l'indignation, ce „ n'est

ſemme ils en prennent une âgée; ou au lieu d'épouſer une perſonne, dont l'humeur reſſemble à la leur & ſimpatiſe avec elle, ils s'uniſſent à une femme illuſtre par ſa race & fort riche, mais enſuite diſputant bientôt tous

βλέποντες. ἀντὶ μὲν γὰρ τοῦ νέαν καὶ ὡραίαν συναρμόζεσθαι, συνηρμόσαντο ἂν τὴν ὑπερηλικεστέραν· ἀντὶ δὲ τοῦ συμπαθῆ τὴν ψυχὴν καὶ ὁμοιοτάτην, ἐπίδοξον τῷ γένει, ἢ περιχρήματον.

τοσ

„ n'eſt pas qu'on ait moins d'horreur pour ſes adver„ ſaires les auteurs de la Gazette eccleſiaſtique, „ eux qui ont outragé ſi ſouvent le célèbre Mon„ tesquieu & tant d'honnetes gens, eux qui dans „ leurs libelles ſéditieux ont attaqué le Roi, l'E„ tat, l'Egliſe, qui fabriquent cette gazette ſcan„ daleuſe comme les filoux executent leurs larcins, „ dans les tenebres de la nuit, changeant perpetuel„ lement de nom & de demeure, aſſociés à des „ receleurs, fuiant à tout moment la juſtice, & „ pour comble d'horreur ſe couvrant du manteau „ de la religion, & pour comble de ridicule ſe „ perſuadant qu'ils rendent ſervice."

7 *Οθεν αμαρτανουσι πολλοι μη προς το μεγεθος της τυχης, μηδε προς το συμφερον τω κοινω συνισαντες τους γαμους. Beaucoup de gens font des mariages ſans avoir égard à la gloire & à l utilité publique.* Ce reproche d'Ocellus étoit ſans doute fondé dans ſon tems, mais il l'eſt bien plus aujourdhui; l'on peut dire que dans tous les diférents états il n'en eſt pas un ſeul, ou le bien de la patrie entre, pour la moindre choſe, dans

O les

τοι γὰρ τοι ἀντὶ συμφωνίας διαφωνίαν, καὶ ἀντὶ ὁμοφροσύνης, διχοφροσύνην κατασκευάξουσι, περὶ ἡγεμονίας διαμαχόμενοι πρὸς ἀλλήλυς. ἡ μὲν γὰρ ὑπερέχουσα πλούτῳ καὶ γένει καὶ φίλοις, ἄρ-

les deux ſur la préeminence de leur nobleſſe, au lieu de vivre dans la concorde & dans l'union, *ils paſſent leurs triſtes jours*, dans la diſcorde & dans la dèsunion. La femme ayant plus de richeſſes, de nobleſſe, & d'amis pré--

les mariages que l'on contracte: l'argent eſt le but ordinaire qu'on s'y propoſe, & quelquefois la protection pour parvenir à de plus grands honneurs, que ceux dont on jouit. Qu'arrive-t-il de ces mariages faits purement par des vues d'intérêt? les dèſordres dans les familles dont parle Ocellus, & pluſieurs autres dont il ne fait pas mention, l'abandon total de l'éducation des enfans, l'adultere, la perte des mœurs, & le mépris de la vertu. Toute femme riche, dit Juvenal, qui épouſe un avare, jouit des privileges d'une veuve: elle a acheté la liberté de tout faire en préſence de ſon mari, & même d'écrire à ſon amant.

Inde faces ardent, veniunt a dote ſagittæ;
Libertas emitur: coram licet innuat, atque
Reſcribat; vidua eſt, locuples quæ nupſit avaro.
Juvenal. Sat. 6.

Les mêmes inconveniens ſe trouvent presque toujours dans les mariages faits pas des vues d'ambition; une femme, qui épouſe un homme d'une naiſſance inferieure à la ſienne, mépriſe ordinairement ſon mari:

tend comander à ſon mari contre la loi de la nature ; & le mari combattant juſtement, & voulant être dans ſa maiſon non le ſecond mais le premier, ne peut obtenir la primauté.

ἄρχειν προαιρεῖται τοῦ ἀνδρὸς παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον· ὁ δὲ διαμαχόμενος δικαίως, ἢ οὐ δεύτερος, ἀλλὰ πρῶτος θέλων εἶναι, ἀδυνατεῖ τῆς ἡγεμονίας ἐφικέσθαι.

mari : elle veut en être reſpectée, toute idée d'égalité la bleſſe : il y a peu de bourgeois, ou de financiers, qui ayant épouſé une fille d'une maiſon diſtinguée, n'ait dit cent fois en ſa vie ; que n'ai-je pour femme une bonne bourgeoiſe, elle rendroit mes jours heureux, & la mienne avec toute ſa nobleſſe me donne envie vingt fois par jour de m'en ſeparer, la crainte de ſa famille me retient, & je ſuis obligé de dévorer en ſecret tous les chagrins que j'eſſuie. Combien n'y-a-t-il pas de maris à Paris qui pourroient dire avec Juvenal, s'ils étoient les maîtres de renvoier leur femme. „Je préfere une bonne „paiſane de Venuſe à vous Cornelie, mere des „Gracques, ſi avec toute votre nobleſſe vous me „regardés d'un œil mépriſant ; ſi pour dot vous ne „me paiés que des triomphes de vos ancêtres ; al„lez je vous prie conter ailleurs la défaite d'An„nibal, & de Syphax forcé dans ſon camp, allez „vous promener vous, & toute vôtre Carthage.

Malo Venusinam, quam te, Cornelia mater
Gracchorum, ſi cum magnis virtutibus affers
Grande

§. 7. Ὧν δὲ γενομένων, οὐ μόνον τοὺς οἴκους κακοδαίμονας, ἀλλὰ καὶ τὰς πόλεις συμβαίνει γενέσθαι. μέρη γὰρ τῶν πόλεων οἱ οἶκοι, ἐκ δὲ τῶν μερῶν, ἡ τοῦ ὅλου ϗ τοῦ

§. 7. Il arrive [8] de toutes ces diſputes que non ſeulement les familles particulieres, mais les Villes ſont malheureuſes, & *ces chagrins domeſtiques inondent pour ainſi dire l'Univers.* Car les familles ſont les parties des

Grande ſupercilium, & numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Annibalem, victumque Syphacem
In caſtris, & cum tota Carthagine migra.
Juvenal. Sat. 6.

8 Ων δε γενομενων ου μονον τȢς οικȢς κακοδαιμονας, αλλα και τας πολεις συνβαινει γενεσθαι. *Il arrive de toutes ces diſputes que non ſeulement les maiſons des particuliers, mais les villes ſont malheureuſes.* On voit toujours le bon ſens, la ſageſſe, & la verité marcher d'un pas égal dans les déciſions d'Ocellus; partout il parle en homme inſtruit à fond de tout ce qui a raport au bien de la ſocieté, & c'eſt avec raiſon qu'il remarque que les diſputes, qui arrivent dans les maiſons des particuliers, les rendent non ſeulement infortunés, mais influent beaucoup ſur le bonheur ou le malheur des Villes. Combien n'y-a-t il pas eu de gens, qui demandoient une grace à un Miniſtre, renvoiés avec dureté, parcequ'il étoit dans ce moment de mauvaiſe humeur contre ſa femme? Combien de plaideurs ont été mal écoutés, rebutés, parceque le Magi-
ſtrat

Villes, & ces mêmes parties entrent dans la composition du *Tout*, ou du monde; & il est naturel qu'un tout, qui est composé de parties *défectueuses*, soit tel que le sont ses parties.

τοῦ παντὸς σύνθεσις. εἰκὸς οὖν ὁποῖα τὰ μέρη τυγχάνουσιν ὄντα, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν τὸ ἐκ τοιούντων συντιθέμενον, τοιοῦτον εἶναι.

§. 8. De même que la construction des pre-

§. 8. Καὶ ἐν (ταῖς) πρώταις δὲ αἱ πρῶται οἰτο-

strat, à qui ils avoient à faire, venoit de découvrir qu'il étoit cocu? Combien d'avocats, de procureurs ont negligé les causes de leurs parties, parceque leur épouse avoit fait la veille, au bois de Boulogne, un soupé avec un de leurs clercs? Combien de militaires, utiles à l'Etat, ont quitté le service pour éclairer de plus près la conduite de leur femme? Combien de financiers ont redoublé leurs rapines pour contenter l'orgueil, & le luxe des filles de condition qu'ils avoient épousées? Combien de négocians ont fait banqueroute par la mauvaise économie, & par la dépense de leur femme? Combien de paisans ont abandonné leur village, pour laisser la leur, & sont allés se faire laquais, quittant l'état de laboureur, qui est le plus necessaire, pour augmenter celui qui est le moins utile, & dont on devroit avoir depuis longtems retranché la moitié? Enfin que l'on parcoure tous les diférents ordres du Royaume, l'on verra toujours qu'il est de la derniere importance que l'union, que la paix, que la modestie soient culti-

vées

οἰκοδομαὶ μεγάλα συνεργοῦσι πρὸς (τὸ) καλῶς ἢ κακῶς τὸ ὅλον ἔργον συντελεσθῆναι. οἷον ἐπὶ μὲν οἰκοδομίας, θεμελίου καταβολή· ἐπὶ δὲ ναυπηγίας, τρόπις· ἐπὶ δὲ συναρμογῆς καὶ μελοποιΐας, τάσις

mieres parties contribue beaucoup à la perfection ou au défaut d'un ouvrage; comme par exemple la position du fondement dans les édifices, la quille dans la construction d'un Vaisseau, le relachement de la voix

vées dans toutes les maisons des particuliers, pour que ces vertus puissent se repandre ensuite dans le général de la societé.

Les mariages des citoyens, surtout de ceux qui sont en place, sont un si grand objet pour l'Etat, qu'il devroit n'être permis à aucun Magistrat de se marier sans le consentement d'un tribunal, qui seroit établi pour juger, si son mariage peut être utile ou nuisible au public. Lorsqu'un Conseiller au Parlement voudroit épouser une fille laide, bossue, & très-riche, le tribunal lui diroit, on vous refuse la permission que vous demandés, parcequ'on prévoit que bien loin de vivre comme il faut avec vôtre femme, vous vous servirés de son argent pour entretenir une jolie fille; malheur au plaideur qui ne lui fera pas des présens, & qui ne l'aura pas dans ses intérêts. La même reponse seroit faite à tous les gens en place. Mais les mariages, aux quels on auroit le plus d'attention, ce seroit à ceux des Ministres d'Etat: on leur choisiroit des femmes vertueuses, qui loin d'exciter l'orgueil & l'ambition de leur mari, leur representeroient sans

cesse

dans l'harmonie & dans la melodie : de même aussi l'arrangement, & l'ordre des familles contribuent beaucoup à rendre un gouvernement bien policé ou mal administré.

τάσις φωνῆς ἢ λῆξις. οὕτως οὖν καὶ ἐπὶ πολιτείας ἐυνομυμένης τε ἢ κακονομουμένης, οἴκων κατάςασις ἢ συναρμογὴ μέγιςα συμβάλλεται.

§. 9. Ceux qui pensent à avoir des enfans

§. 9. Περὶ γενέσεως οὖν σκοπουμένους,

 τάδε

cesse la chûte de leurs prédecesseurs, leur feroient apercevoir le mépris que le public a pour les Ministres disgraciés, quand ils ont agi durement, qu'ils ont fomenté des divisions pour se faire un parti qui les soutint ; & tout au contraire l'estime que l'on fait de ceux, qui n'ont emploié leur credit, que pour le soulagement des particuliers, pour l'honneur de la nation, tels qu'ont été les Machauts, & les Maurepas dont les noms seront toujours cheris des gens vertueux. S'il existoit un tribunal, pareil à celui dont je parle, on s'apercevroit de ce que dit Ocellus, *qu'il est naturel qu'un tout, qui est composé de parties, soit tel que le sont ses parties.* Εικος νυν οποια τα μερη τυγχανουσιν οντα και το ολον και το παν το εκ τουτων συντιθεμενον τοιουτον ειναι, & l'on verroit bientôt, non seulement quelques Villes ; mais tout l'Etat changer de face ; la vertu y regneroit autant que le luxe y domine aujourdhui, la modestie prendroit la place de l'insolence, la fermeté raisonnable celle d'une fierté cruelle, & la temperance celle d'une débauche qui va jusqu'à la crapule.

Καθο-

τάδε χρὴ πράττειν. καθόλου μὲν δὴ φυλάττεσθαι χρὴ πᾶν τό ἀνό- doivent mettre en pratique les préceptes *que je viens d'établir.* Il

9 Καθολυ μεν δη φυλαττεσθαι χρη παν το ανομοιον και ατελες. *Il faut qu'ils évitent soigneusement tout ce qui est imparfait.* Il n'y a rien de plus contraire à la génération, que les mariages qui sont contractés entre deux personnes d'un temperamment également foible, ou d'un age trop peu avancé. Dans l'accouplement, fait entre deux personnes débiles & incommodées, l'action de la génération n'acquiert jamais la force qu'elle doit avoir, les semences sont défectueuses, & si par hazard elles produisent un enfant, il se ressent toujours de la foiblesse de son origine; la race des hommes dégénere, s'abatardit ainsi que celle de tous les autres animaux, dès qu'elle n'est pas soignée, & qu'on n'obvie pas à ce qui peut la détériorer. Les mariages, contractés dans un âge encore trop tendre, sont aussi infructueux à la societé, ils accoutument au seul plaisir les mariés dans un tems où les organes de la génération ne sont point encore assés formés, ils usent ces organes, qui n'aiant pas la force, qu'ils doivent avoir pour la génération, periclitent au lieu d'augmenter, & il arrive que quand l'homme & la femme parviennent à un certain âge, loin qu'ils acquierent la puissance necessaire à une parfaite génération, ils sont déja énervés, & ne produisent rien; ou s'ils ont des enfans, ces enfans sont foibles & se ressentent de la debilité de leur origine. „ Dans les „ jeunes gens, dit Hipocrate, les veines étant foibles „ & remplies, elles empêchent le passage de la gé„ nération, & le chatouillement qu'ils sentent n'est „ pas

faut encore [9] qu'ils évitent ſoigneuſement tout ce qui eſt impar-

ἀνόμοιον καὶ ἀτελές. οὔτε γὰρ τῶν ζώων εὐ-

O 5 καρ-

„ pas ſemblable à celui d'un homme formé : enſorte „ que l'humide n'eſt point aſſés ſecoué dans le corps „ pour produire la ſecretion de la génération."
Τοῖσι δὲ παιδίοισι λεπτὰ τὰ φλέβια ἐόντα κὴ πληρεύμενα κωλύει τὴν γονὴν ἰέναι. κὴ ὁ κνησμὸς οὐχ ὁμοίως παραγίνεται, διὰ ταῦτα οὐδὲ κλονέεται ἐν τῷ σώματι τὸ ὑγρὸν ἐς ἀπόκρισιν τῆς γονῆς. *At vero pueris venulæ tenues, & repletæ exiſtentes, geniture tranſitum impediunt, & pruritus ipſis non ſimiliter accidit; & propterea neque conquaſſatur in corpore humidum ad genituræ ſecretionem.* Hipocrat. Tom. 1. de genitura pag. 12.

C'eſt par la même raiſon, que les chatrés ne ſauroient être propres à la génération, & que par conſéquent tout mariage doit leur être interdit. „ Les „ Eunuques, *dit Hipocrate*, ne peuvent pas engen- „ drer, parceque le paſſage de la génération leur a été „ ôté : c'eſt par les teſticules que ſe fait ce paſſage; il „ y a dans eux une quantité de nerfs delicats, qui ſer- „ vent par leur tenſion au coit, & par les quels la „ partie génitale eſt élevée & relachée enſuite. Or „ ces nerfs ſont coupés lorsque l'on chatre, & c'eſt „ ce qui rend les Eunuques inutiles à la génération, „ car ces nerfs étant briſés, la voie de la génération „ eſt bouchée & endurcie, il ſe forme un calus aux „ nerfs des teſticules, qui devenus durs & engourdis „ ne peuvent plus donner la tenſion, & la detenſion „ neceſſaire au membre viril pour la génération. Οἱ δὲ εὐνοῦχοι διὰ ταῦτα οὐ λαγνεύουσιν ὅτι σφέων ἡ δίοδος ἀμαλθύνεται τῆς γονῆς; ἔστι γὰρ δι' αὐτῶν τῶν ὀρχίων

ἡ ὁδὸς

καρπα γίνεται. ἀλλὰ δεῖ γενέσθαι τινὰ χρόνον

fait: car parmi les plantes & parmi les animaux les choses im-

ἡ ὁδὸς. κὴ νεῦρα τείνει λεπτὰ κὴ πυκνὰ ἐις τὸ αἰδοῖον ἐκ τῶν ὀρχίων, οἷσιν ἀείρεται καλίεται; κὴ ταῦτα ἐν τῇ τομῇ, ἀποτέμνεται, διότι κὴ οὐχ ὑπαρχοῦσιν οἱ εὐνοῦχοι χρηστοί. τῶν δὲ τάδε ἐκθλιβέντων, ἡ ὁδὸς τῆς γονῆς ἐμπέφρακται. πωροῦνται γὰρ οἱ ὄρχιες, καὶ τὰ νεῦρα σκληρὰ κὴ μωρὰ γινόμενα ὑπο τοῦ πώρυ οὐ δυναται τείνειν κὴ χαλᾶν. *Cæterum eunuchi propterea non coeunt quia genituræ transitus ipsis sublatus est: est enim per ipsos testes via ejus, & nervi tenues ac crebri ex testibus in pudendum tendunt, quibus & elevatur, & demittitur: atque hi nervi in exsectione dum castrantur rescinduntur. Quapropter non sunt utiles eunuchi, nam nervis ipsorum extritis, genituræ via obturata est, callus enim obducitur testibus, & nervi duri ac torpentes a callo facti pudendum neque tendere, neque laxare possunt.* Hipocrat. T. 1. de genitura, pag. 16.

Les Theologiens ont beaucoup agité la question de la validité du mariage des Eunuques. „ Les chatrés, *dit Sanches*, qui ont le membre génital sain „ & entier, quoiqu'il leur manque un testicule, peu„ vent se marier, puisqu'ils repandent une semence „ parfaite. Un seul testicule suffit pour exercer le „ ministere de la génération, retenant les esprits, & „ pouvant mettre tous les membres en mouvement, „ de même qu'un seul œil donne à un homme l'acte „ complet de la vue: un seul testicule sert même „ quelquefois plus que deux, car la vertu seminale, „ qui seroit dispersée dans les deux, est reunie en „ un seul, & en devient plus forte. Aussi voit on „ ordinairement qu'un homme qui n'a qu'un testi„ cule

parfaites ne sont pas fertiles. Il y a un certain tems fixe pour la

νον πρὸς τὰς καρποφορίας, ὅπως ἐξ ἰσχυόντων

„ cule est beaucoup plus vigoureux qu'un autre. *Quid sentiendum sit de matrimonio Eunuchorum, qui sana & integra virilia habent, at altero seu utroque testiculo carent? Et quidem quando solo altero testiculo orbati sunt, nemini dubium est, eos aptos esse ad matrimonium; quod verum semen idonuemque generationi emittant. Testiculus enim ille potest ministerium generationi necessarium exercere, spiritus ad illam requisitos retinens, & tamquam follis membra commovens. Sicut alter solus oculus videndi actum perfecte exercet. Imo cum virtus unita sit fortior se ipsa dispersa, & in illum unum testiculum omnes spiritus generationi necessarii coeant, qui in utrumque confluere deberent, solent ii ad generandum potentiores esse.* Sanches de Matrim. lib. 7. pag. 336.

„ La difficulté consiste donc à savoir si les per-„ sonnes, à qui les deux testicules manquent, peu-„ vent se marier: plusieurs Docteurs sont de l'opi-„ nion qu'ils le peuvent s'ils ont l'érection du mem-„ bre génital, & qu'ils puissent le mettre dans le vase „ de la génération, quoiqu'ils n'y repandent pas la „ semence. Car la seconde fin du mariage est effec-„ tuée, puisqu'ils peuvent satisfaire la concupiscen-„ ce de la femme: & quant à la premiere fin, qui est „ la procréation des enfans, elle n'est pas absolument „ necessaire. D'ailleurs Aristote prétend, dans son „ Histoire des animaux, que les testicules ne sont pas „ d'une necessité indispensable à la génération, mais „ qu'ils la favorisent beaucoup, étant comme les „ poids suspendus au metier d'un tisseran, qui empê-„ chent

ὄντων τε καὶ τελειουμένων τῶν σωμάτων τὰ σπέρ-

production des fruits, afin que ces fruits & leur femence foient

„chent que le cours de la trame ne foit arreté & in„terrompû. Ariftote prouve fon opinion par l'exem„ple d'un bœuf qui étant chatré recemment, & „couvrant une vache la rend fertile. D'ailleurs les „ferpens & les poiffons engendrent fans tefticules : „& l'on voit dans la Genefe chapitre 37 que Puti„phar, qui y eft apellé Eunuque de Pharaon, engen„dre cependant une fille que Jofeph époufa. C'eft „fur ces autorités qu'une foule de graves Docteurs, „cités par Sanches, concluent que pourvu que la „femme y confente les chatrés peuvent fe marier. *Difficultas autem eft de Eunuchis utroque tefticulo carentibus. Quidam cenfent hos ad matrimonium ineundum idoneos effe, fi virgam erigere valeant, ac fubinde coire, quamvis femen emittere nequeant. Ducuntur, quod hi fatisfacere valeant concupifcentiæ mulieris, & ita obtinetur finis matrimonii fecundarius; nec primarius, nimirum generatio prolis, ad ejus valorem defideratur, ut in fterilibus conftat. Secundo probari poteft ex doctrina Ariftotelis* l. I. de gen. anim. c. 4. *ubi tradit tefticulos non defiderari ad generationem, quamvis expediant, tamquam pondera textrinis appenfa conferunt, ne liciatorii curfus inter ftamina impediatur. Idque comprobat experientia tauri, qui recens caftratus cum vacca coiens, illam prægnantem reddidit. Item quia ferpentes & pifces coeunt: cum tamen tefticulis careant. Tertio perfuaderi poteft, quod* Gen. 37. *Putiphar appelletur Eunuchus Pharaonis, cum tamen genuerit filiam, quam duxit Jofephus. Hugolinus de matrim. c.* 16. *n.* 1. *cum hac limitatione, quando alter conjux id impedimentum novit, Id. ib.*

„Il

σπέρματα καὶ καρποὶ γίνωνται. produits par les corps fortifiés & perfectionnés.

§. 10.

,, Il y a beaucoup d'autres Docteurs, qui demandent une condition de plus, que le consentement ,, de la femme, pour la validité du mariage des chatrés; ils veulent, qu'ils puissent repandre une espece de semence, quoiqu'elle ne soit pas propre à la ,, génération, parceque cela suffit dans le mariage, ,, puisque les personnes steriles ne repandent qu'une ,, pareille semence. (Or nous remarquerons ici en ,, passant que presque tous les chatrés ont une semblable semence.) " *Alii vero docent eos valide contrahere, si possint aliquale semen emittere, quamvis ad generationem ineptum; quoniam vera copula semine intra vas emisso, quamvis inefficaci ad generationem, contenta est, ut in sterilium copula evenit.* Id. ib. pag. 337.

Après avoir examiné les diférents sentiments des Theologiens fâvorables au mariage des chatrés, Sanches, toujours guidé par la raison, conclud que malgré l'autorité de ces Docteurs tous les chatrés, privés des deux testicules, ne peuvent jamais contracter un mariage valable, parceque dans l'union conjugale ,, il faut absolument que la semence, qui est repandue ,, dans le vase de la femme, soit propre à la génération. Or quoique les chatrés aient l'érection du ,, membre génital, & qu'ils repandent quelquefois ,, une semence aqueuse, cependant cette semence ne ,, peut jamais devenir parfaite; il ne se fait aucun ,, mouvement dans les principaux membres du corps, ,, par le défaut de testicules, qui sont comme des soufflets qui mettent en mouvement tous ces membres.

§. 10 Ὅθεν δεῖ τοὺς παῖδας ϗ τὰς παρθένους ἐν γυμνασί-

οις

§. 10. C'est par cette raison qu'il faut élever les garçons & les

„ bres. Car le cœur, le foye & le cerveau, qui sont „ les trois principales parties du corps, envoient leurs „ esprits aux testicules, qui ont la vertu de retenir ces „ esprits, par les quels tout le corps est échauffé. „ Mais ils se perdent par le manque de testicules, & „ la chaleur necessaire n'est plus repandue dans le „ corps: c'est la principale raison qui rend les chatrés „ incapables de la génération, ainsi que le prouve „ Galien & plusieurs autres célébres écrivains. Il „ faut donc établir comme une verité constante, que „ les eunuques sont incapables de se marier. Le pape „ Sixte-quint a deffendu expressement le mariage „ aux chatrés, il écrit à son Nonce Apostolique: „ *Nous chargeons Vôtre Fraternité, & nous lui mandons d'interdire toute sorte de mariage aux chatrés,* „ *privés des deux testicules. Vous devez les en declarer* „ *par nôtre ordre incapables, deffendre à tous les Prêtres de les marier, faire séparer d'abord ceux qui* „ *pourroient l'être, & déclarer nul & invalable leur* „ *mariage.*" *Sed indubitata sententia est, Eunuchos utroque testiculo carentes esse matrimonii incapaces, ac proinde irritum esse matrimonium, quod inierint. Quia ad matrimonii veritatem desideratur potentia verum semen intra vas femineum emittendi. Eunuchi quamvis membrum erigant, atque quandam aquosam materiam emittant, ea tamen non est verum semen nec ejusdem rationis cum vero semine: nec agitatio fit in principalibus membris, deficientibus testiculis, qui sunt tanquam folles omnia membra commoventes. Nam cor, iecur. & cerebrum, quæ sunt tres nostri corporis præcipuæ partes, trans-*

filles dans des exercices convenables qui soient continués, & leur don- οἷς τε καὶ καρτερίαις ταῖς προσηκούσαις τρέφειν, καὶ τροφὴν προσφέ-

transmittunt suos spiritus ad testes, qui virtutem habent hos spiritus retinendi, ex quibus totum corpus calefit. At si testes deficiant, spiritus non retinentur, sed evanescunt illuc transmissi: nec calor per totum corpus reflectitur: unde frigidiores fiunt, & inepti ad verum semen emittendum, ut optime probant ex Galeni *doctrina Ant. Musa &* Nicol. *Florentinus. Atque Aristoteles vocat spadones seminis expertes. Sunt ergo Eunuchi incapaces matrimonii. Quare ita declaravit Sixtus V. in quodam motu proprio edito an.* 1587. *quem verbo ad verbum referunt Gutier. & Petrus de Ledesma statim allegandi, cuius verba directa sunt ad Nuntium Apostolicum, & ita ipse declaravit. Verba hoc decidentia in eo motu proprio sic se habent*; Committimus Fraternitati tuæ, & mandamus, ut conjugia per dictos & alios quoscunque Eunuchos, & spadones utroque teste carentes, cum quibuslibet mulieribus defectum prædictum sive ignorantibus sive scientibus contrahi prohibeas: eosque ad matrimonia contrahenda inhabiles auctoritate nostra declares: & tam locorum ordinariis, ne hujusmodi conjunctione de cetero fieri quoquo modo permittant, interdicas: quam eos etiam qui sic de facto contraxerint separi cures, & matrimonia ipsa sic de facto contracta nulla, irrita, & invalida esse decernas. *Quare hodie dubitari nequit hos Eunuchos esse incapaces veri matrimonii, quamvis femina ejus defectus conscia velit juri suo cedere.* Sanches Matrim. lib. 7. pag. 338.

Après avoir sagement établi la nullité du mariage des chatrés, Sanches examine encore une question, c'est

φέρεσθαι (τὴν) ἁρμό- ner une éducation 10
ζουσαν φιλοπόνῳ τε convenable à une vie
καὶ

c'eſt celle où un chatré repandroit une ſemence propre à la génération. Il y a des Docteurs qui pretendent qu'il ſeroit alors habile à contracter le mariage par la nature, mais inhabile par la déciſion de Sixte-quint : Sanches dit que ces Theologiens ſe trompent, car Sixte a ſeulement renouvellé l'ancienne loi, qui privoit les chatrés du mariage, & n'en a point établi une nouvelle, il a donné des forces au reglement, qui déclaroit incapables de ſe marier tous ceux, qui ne peuvent pas repandre une ſemence propre a la génération : cependant en admettant l'hipotheſe impoſſible, ajoute Sanches, qu'un eunuque put repandre une veritable ſemence, la loi de Sixte-quint ne le regarderoit pas : ainſi quelques auteurs ont raiſon de dire, que les chatrés, dont la ſemence eſt prolifique, ſont capables de ſe marier. Mais comme il eſt impoſſible que des chatrés privés des deux teſticules puiſſent jamais engendrer, la déciſion de Sixte-quint eſt fort juſte. *Non tamen approbo quod tradit* Enriquez lib. 12. de matrim. cap. 1. *nempe, ſi daretur aliquis Eunuchus verum ſemen emittens, eum non eſſe jure naturæ inhabilem ad matrimonium, ſed motu proprio Sixti V. eſſe matrimonii incapacem. Sed hoc non approbo : quod Sixtus V. in eo motu proprio nil novum ſtatuerit, ſed ſolum jus antiquum & naturale declararit, ut conſtat ex illis verbis :* Autoritate noſtra declares. *Item quia non ſola matrimonia in poſterum contrahenda irrita declaravit, ſed etiam jam contracta, quod pontificem efficere non poſſe conſtat, ſi valida fuerant. Quare mens Pontificis fuit declarare attento omni jure matrimonium Eunuchorum eſſe irritum, ac eos ſemper fuiſſe matrimonii incapaces : utpote qui verum ſemen emit-*

penible, ſage, & constante dans la vertu. καὶ σώφρονι καὶ καρκερικῷ βίῳ.

§. II.

emittere non poſſunt. At admiſſa hypotheſi impoſſibili, ut daretur quiſpiam rarus Eunuchus veri ſeminis emittendi compos, is non excluderetur jure antiquo à matrimonio, ac ſubinde nec eo motu proprio, qui nil denuo ſtatuit, ſed ſolum ius antiquum declarat. Quare Auctores n. 15. relati verum dixere, aſſerentes Eunuchos, qui ſeminare poſſunt, eſſe aptos ad matrimonium: ſi quod ſupponunt eſſet verum. At cum id ſit impeſſibile, jure optimo Sixtus V. in univerſum matrimonia Eunuchorum utroque teſticulo carentium irrita eſſe declaravit. Id. ib.

Sanches ſe trompe ici dans une choſe, à la verité très rare, mais qui n'eſt pas ſans exemple : il dit qu'il eſt impoſſible qu'un chatré, privé des deux teſticules, puiſſe jamais être propre à la génération. Il arrive quelquefois que certains hommes ont trois teſticules; or ſi on lui en avoit ôté deux, il ſeroit cependant capable du mariage par les raiſons, que Sanches allegue pour prouver qu'un chatré, qui a un teſticule, peut ſe marier. Lorsque j'étois à Rome, il y a trente deux ans, un chatré, fils d'un domeſtique du Cardinal Ottoboni, à qui l'on avoit ôté les deux teſticules, s'aperçut un jour d'un troiſieme, qui dans ſa jeuneſſe avoit été attaché à la racine des bourſes, & qui par la ſuite du tems s'étoit détaché, & avoit occupé la place d'un de ceux qu'on lui avoit enlevés. Cette découverte, à ce que l'on prétend, fit perdre la voix à ce chatré, qui pouvoit avoir vingt quatre ans lorsque ce nouveau teſticule parut.

10 Και τροφην πρœσφερεσθαι (την) αρμοζουσαν φιλοπονῳ τε και σωφρονι, και καρτερικω βιω. *Et leur donner*

§. 11. Πολλὰ δὴ τῶν κατὰ ἀνθρώπινον βίον

§. 11. Il y a beaucoup de choses dans

ner une éducation convenable à une vie penible ſage, & conſtante dans la vertu, mot à mot *και πϱοσφερεσθαι (την) τϱοφην αρμοζουσαν βιῳ φιλοπονῳ και σωφρονι και καρτεριϰῳ & leur porter la nourriture arangée à une vie penible, ſage, & perſeverante.*

Le plus bel heritage, que les peres de famille puiſſent donner à leurs enfans, c'eſt une bonne éducation, qui leur aprenne à cherir la vertu, qui eſt la principale reſſource, non ſeulement contre tous les maux de la fortune, mais contre ceux de l'âge. Quiconque eſt vertueux trouve toujours des ſecours dans toutes les diférentes ſituations de la vie, il a un préſervatif contre l'orgueil dans la proſperité, & un aide contre les chagrins dans l'adverſité. „ Lorsque l'on a cultivé la vertu, *dit Ciceron*, dans „ toute la ſuite de la vie, on en recueille de merveil„ leux fruits dans la vieilleſſe; & non ſeulement ces „ fruits ſont toujours preſents jusqu'au dernier mo„ ment de la vie, ce qui ſeroit toujours beaucoup „ quand il n'y auroit que cela ſeul, mais ils ſont ác„ compagnés d'une joie perpetuelle, que produit le „ temoignage d'une bonne conſcience, & le ſouvenir „ de tous les biens que nous avons faits.“ *Exercitationes virtutum quæ in omni ætate cultæ cum multum diuvixeris, mirificos efferunt fructus, non ſolum quia nunquam deſerunt, ne in extremo quidem tempore ætatis (quamquam id maximum eſt) verum etiam quia conſcientia bene actæ vitæ multorumque benefactorum recordatio jucundiſſima eſt.* Cicer. de Seneſt. cap. 3. pag. 14.

Si un pere laiſſe à ſon fils les biens les plus conſidé-

la vie humaine, au sujet des quelles la con-	βίον τοιαῦτα ἐστὶν, ἐν οἷς βέλτιον ἢ ὀψιμαθία.

sidérables, qui peuvent lui procurer la plus grande aisance, & les plus grands emplois; il ne lui donne rien, s'il ne l'a pas formé à la vertu, le plus précieux de tous les biens & de tous les honneurs. Y en a-t-il qu'on puisse mettre en comparaison avec une considération, qui est la recompense du merite? quel est l'homme raisonnable qui n'aime mieux avoir la reputation d'être juste, raisonnable, bon citoien, charitable envers les pauvres, attentif à tous les devoirs de la societé, que de jouir des revenus mal acquis de tant de financiers, ou d'avoir des emplois dans les quels le peuple malheureux ensence malgré lui l'idole qu'il hait, & qu'il voudroit détruire? Mais, dira-t-on, la vertu, quelque grande qu'elle soit, n'est pas sans inquietude: j'en conviens, & je demande si les richesses & les dignités sont exemptes de troubles, & de chagrins. C'est au milieu d'elles qu'ils naissent & qu'ils séjournent. Voiés ce Général, qui croit être au comble de la gloire, disgracié de la fortune & de son Souverain au moment qu'il s'y attend le moins, dechiré par l'ambition, mortifié par la perte de sa gloire, & ne trouvant d'autre consolation, que l'esperance de voir bientôt ceux, qui lui ont succédé, aussi malheureux que lui. Considerés ce Ministre si fier, si hautain, dont la bouche distile le fiel de la plus cruelle plaisanterie, qui joint l'insulte au refus des graces, que le malheureux n'aproche qu'en tremblant, & dont le riche redoute les caprices; il tombe dans le moment où il se croioit le plus assuré; il emporte dans son exil le mépris du public, il ne lui reste pas

θία. διὸ καὶ πρὸς τὴν noissance tardive est la τῶν ἀφροδισίων χρῆσιν meilleure. Il faut élé-

οὕτως

même la consolation d'être plaint de ceux, qui par leur lache complaisance avoient attiré ses bienfaits. Mettés à la place de ces gens, tombés du faite des grandeurs, un philosophe, qui à l'abri de tous les coups de la fortune cultive les Sciences, & cherit la verité dans un état mediocre, où il n'a que le necessaire, & jugés après cela, si les foibles inquietudes, que peut avoir la vertu, aprochent de celles des hommes à qui elle est, pour ainsi dire, inconnue.

Tous les bons citoiens, dans les Etats bien policés, n'ont jamais eu en vue, dans l'éducation de leurs enfans, les richesses & les dignités, mais la vertu de leur famille qu'ils ont cherché à conserver: de même que leurs peres les avoient faits gens de bien par leurs instructions, il se sont efforcés de laisser à leurs descendans le dépot inestimable de la probité. „Je demande, dit Ciceron, si ceux qui nous ont „transmis cette Republique, sagement établie, pa-„roissent avoir jamais pensé ni à l'argent, qui est „l'objet de l'avarice, ni à toutes ces diverses sortes „de délices ou de magnificence, que la mollesse & „le luxe font rechercher, ni à ces délicatesses de la „table dont la volupté se repait.“ *Quæro enim a vobis num ullam cogitationem habuisse videantur ii, qui hanc rempublicam tam præclare fundatam nobis reliquerunt, aut auri, aut argenti ad avaritiam aut amœnitatum ad delectationem, aut supellectilis ad delicias, aut epularum ad voluptates.* Cicer. paradox. I. Cap. 2. pag. 274.

Il est évident qu'il n'y a aucun bien, qui puisse l'emporter sur la vertu, & qu'il ne peut y avoir d'heu-

ver les jeunes gens οὕτως ἄγεσθαι χρὴ τὸν
à ne pas rechercher παῖδα, ὡς μηδὲ ἐπιζη-

P 3 τεῖν

d'heureuse vie que celle qui lui est conforme; c'est là une verité dont tous les hommes doivent être convaincus, mais que les philosophes sont obligés, par leur état, de mettre en pratique plus que les autres hommes: tous les instants de leur vie doivent être emploiés à suivre la vertu, & à la faire pratiquer aux autres, autant qu'il leur est possible, soit par leur exemple, soit par leurs instructions; aussi voions nous que tous les philosophes, même ceux qui ont nié la providence, comme les Epicuriens, ont cependant admis la vertu pour base de la Societé. ,, Celui, *dit Lucrece*, que nous devons regarder ,, comme le veritable Titie, dechiré par les oiseaux, ,, c'est l'homme qui se laisse conduire par une pas- ,, sion aveugle, & qui est tourmenté par ses remords ,, & par ses désirs criminels. Sysiphe est encore pré- ,, sent à nos yeux, c'est celui là qui dévoré par l'am- ,, bition demande servilement au peuple les faisceaux ,, & les haches, & qui se livre à la tristesse parce- ,, qu'il n'a pu les obtenir."

Sed Tityus nobis hic est, in amore jacentem
Quem volucres lacerant, atque exest anxius angor;
Aut alia quavis scindunt cupedine curæ.
Sisyphus in vita quoque nobis ante oculos est:
Qui petere a populo fasceis, sævasque secureis
Imbibit: & semper victus tristisque recedit.

Lucret. de rer. natur. lib. 3. v. 1005.

La morale des Epicuriens étoit si bonne, que S. Augustin dit, qu'il auroit préferé Epicure à tous les autres philosophes, s'il eut cru l'immortalité de l'ame. *Epicurum accepturum fuisse palmam in animo*

meo

meo nisi ego credidissem post mortem restare animæ vitam, & tractus meritorum, quod Epicurus credere noluit. Aug. Conf. lib. 7. cap. 16. Epicure n'a pas été le seul philosophe, niant la providence, à qui les Peres de l'Eglise aient donné de grandes louanges par raport à la morale. S. Jean Chrysostome a proposé Diogene dans l'ouvage, qu'il a écrit contre ceux qui méprisoient la vie monastique, comme un modele de beaucoup de vertus religieuses. S. Basile fait l'éloge du même Diogene, & le donne comme un exemple de moderation. „ Diogene, *dit-il*, „ n'a-t-il pas été justement loué, lui qui étoit si mo„ deré dans ses besoins, & si content des simples „ biens de la nature, qu'il cassa une tasse fort simple, „ dont il se servoit, après avoir vu un enfant qui bu„ voit, aiant baissé sa tête dans le creux de ses mains. *Τὸν δὲ Διογένην οὐδὲ ἐπαύσατό ποτε θαυμάζων τοῖς παρὰ τῆς φύσεως μόνοις ἀρκεῖσθαι φιλοτιμούμενον· ὡς καὶ τὸ κισσύβιον ἀπεῤῥίψαι ποτέ ἐπειδὴ παρὰ παιδὸς ἐδιδάχθη κοίλαις ταῖς χερσὶν ἐγκύπτων πίνειν. Quin & Diogenem nunquam non celebravit, qui iis rebus tantum vivere ac contentus esse conatus est, quæ essent ex ipsa natura, ita ut & pastorale poculum abjecerit, cum a puero quodam concavis manibus deflexo capite bibere didicisset.* D. Basil. oper. Tom. II. Epist. pag. 954. Mais S. Justin va encore bien plus loin, que les Peres de l'Eglise que je viens de nommer; car après avoir dit que les philosophes, qui avoient suivi une bonne morale avoient été sauvés avant Jesus-Christ, & quoique athées devoient être regardés comme chretiens: il ajoute que ceux qui vivent bien après la venue de Jesus-Christ sont également chretiens, & ne doivent avoir aucune inquietude ni aucune crainte sur leur état. Il ne s'agit point ici de nier la verité de ce fait: voici les propres paroles de

S.

S Justin καὶ οἱ μετὰ λόγου βιώσαντες χριστιανοί εἰσι, κἂν ἄθεοι ἐνομίσθησαν. *Et quicunque cum ratione vixere Christiani sunt, quamvis ἄθεοι & nullius numinis cultores habiti sunt.* Voila la premiere proposition de S. Justin, voici la seconde qui est aussi claire. Οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες, καὶ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι, καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. *At qui cum ratione vixerunt, atque etiam nunc vivunt, christiani & extra metum & perturbationem omnes sunt.* Just. Martyr. apolog. 2. pag. 83. edit. Col.

Quand je considere la tolerance, que S. Justin a eue pour les philosophes qui l'ont précédé, & pour ceux qui vivoient de son tems, lorsqu'ils ont fait profession d'une morale pure & sans reproche, je ne puis assés blâmer les Theologiens de nos jours, qui pour quelques opinions philosophiques ou theologiques, diférentes de celles qu'ils soutiennent, voudroient, s'il leur étoit possible, détruire la moitié de l'Europe. Un Inquisiteur en Portugal, en Espagne, en Italie fait bruler un très galant homme, parcequ'il a mangé des pieds de cochon, ou des cotelettes de veau le vendredi, ou parcequ'il doute du miracle fait par les anges, qui transporterent l'Eglise de Lorette: & S. Justin disoit qu'un philosophe, qui ne reconnoissoit aucune providence, pouvoit vivre, s'il étoit juste, honnête homme, & suivant une bonne morale, sans crainte & sans inquietude: il le regardoit même comme un chrêtien. Οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες καὶ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. Cela est fort clair. Tous les sectateurs de l'intolerance ont beau se tourmenter, malgré leurs cris & leurs injures les philosophes qui croient, qu'il faut regarder tous les hommes comme freres, dès qu'ils sont vertueux, qu'il faut les convaincre par la raison & non par les suplices, quand

même ils nieroient une providence, les philosophes dis-je, auront toujours pour eux le sentiment d'un des plus savans & des plus illustres Peres de la primitive Eglise, & qui vivoit presque dans les tems apostoliques. Journalistes de Trevoux, auteurs vils de la Gazette ecclesiastique, vous ne ressemblerés jamais en rien à S. Justin: du moins suis-je bien convaincu, que vous ne serés point martirs ainsi qu'il l'a été; si vous étes un jour conduits devant les Juges ce sera, vous Journalistes de Trevoux, pour avoir favorisé l'assassinat des Rois, en louant les livres qui en enseignent la doctrine; & vous Gazetiers ecclesiastiques, pour avoir insulté, calomnié vôtre Roi, ses Ministres, les Eveques, & les plus respectables citoiens.

Après avoir montré par le temoignage des auteurs payens, & de plusieurs Peres de l'Eglise, que les anciens philosophes, même ceux qui ont nié la providence, avoient cependant suivi & établi une morale aussi saine que favorable à la societé; j'avance ici hardiment, que parmi tous les modernes, je n'excepte pas ceux qui ont eu les opinions les plus condamnables sur les dogmes de la religion, tels que Spinosa, Hobbes, Toland, Collins, Pomponace, Berigard, Cardan, on ne pourra jamais en nommer un, qui n'ait pas condamné, avec autant de force que les Theologiens les plus austeres, les vices que nous avons rangés dans nos catechismes sous sept classes diférentes; l'orgueil, l'avarice, l'impudicité, la gourmandise, l'envie, la colere, & la paresse. Qu'on parcoure tous les ouvrages des philosophes, qui ont écrit le plus hardiment sur les dogmes de speculation, l'on verra toujours que tous ces vices, si contraires au bien de la societé, y sont fortement condamnés. Comment est-ce qu'un homme, qui a

de

de la raiſon, pourroit en faire aſſés peu d'uſage pour vouloir ne pas s'opoſer à des défauts, qui vont à la deſtruction de la ſocieté. Choiſiſſons parmi les philoſophes un Epicurien, & voions comment il parlera ſur la *gourmandiſe*. „ S'occuper perpetuellement, „ *dit Lucrece*, à ſatisfaire l'avidité de la nature ingra-„ te; lui donner avec profuſion toute choſe, ſans „ pouvoir remplir ſon inſatiabilité, épuiſer les ſai-„ ſons dans le retour reglé de leurs productions nou-„ velles, & de leurs beautés diférentes, ſans que ja-„ mais il naiſſe un moment raiſonnable dans l'hom-„ me, pour ſonger qu'il doit penſer à mourir après „ s'être ſi fort raſſaſié des commodités de la vie: „ c'eſt reſſembler aux Danaides occupées inceſſam-„ ment à verſer de l'eau dans un tonneau percé, qui „ ne peut jamais être rempli.“

Deinde animi ingratam naturam paſcere ſemper,
Atque explere bonis rebus, ſatiareque nunquam,
Quod faciunt nobis annorum tempora, circum
Cum redeunt, fœtusque ferunt, variosque lepores,
Nec tamen explemur vitai fructibus unquam;
Hoc, ut opinor, id eſt, ævo florente puellas
Quod memorant, laticem pertuſum congerere in vas;
Quod tamen expleri nulla ratione poteſtur.

Lucret. de Rer. Nat. L. 3. V. 1026.

Ecoutons parler le même Epicurien ſur *l'orgueil*. „ Briguer un empire qui n'a que la vanité du nom, „ ſouffrir tout ce qu'il y a de plus indigne pour par-„ venir à l'autorité du commandement, n'eſt ce pas „ l'ouvrage laborieux de l'infortuné Siſyphe, qui rou-„ le au haut d'une montagne le rocher, que la pente „ fait redeſcendre dans la plaine?“

Nam petere imperium, quod inane'ſt, nec datur unquam,
Atque in eo ſemper durum ſufferre laborem,

Hoc est adverso nixantem trudere monte
Saxum, quod tamen à summo jam vertice rursum
Volvitur, & plani raptim petit æquora campi.
id. ib. v. 999.

Voions ce qu'un autre Epicurien dit de *l'avarice.* „ Un désir insensé d'amasser du bien trompe la plûpart des hommes, on n'en a jamais assés, disent-ils, „ parceque l'on n'est estimé qu'à proportion de ce „ que l'on est riche: que faire à ces gens là? le meilleur est de les abandonner à leur malheur, puisqu'ils „ veulent être malheureux. Tel étoit un certain Athenien, homme fort riche & fort avare, qui se „ mettoit peu en peine d'être la fable de la ville: le „ peuple me sifle, disoit-il, & moi je m'aplaudis, „ quand je suis chez moi, & que je contemple mes „ écus. Tantale dans un fleuve ne peut se dèsalterer. „ Qu'avez-vous à rire? ce Tantale de la fable c'est „ vous; il n'y a qu'à changer de nom: étendu, la bouche béante, sur des tas d'or & d'argent, vous n'osez non plus y toucher qu'à des choses sacrées.

At bona pars hominum decepta cupidine falso,
Nil satis est, inquit: quia tanti, quantum habeas, sis.
Quid facias illi? jubeas miserum esse; libenter
Quatenus id facit. Ut quidam memoratur Athenis
Sordidus, ac dives, populi contemnere voces
Sic solitus; Populus me sibilat, at mihi plaudo
Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arca.
Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina: quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur: congestis undique saccis
Indormis inhians: & tanquam parcere sacris
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.
Horat. Sat. I. L. 1.

Qui peut condamner plus fortement *la colere* qu'Epicure. „ Le Sage, *dit-il*, peut être outragé par la hai-

„ haine, par l'envie, & par le mépris des hommes; „ mais il croit, qu'il depend de lui de ſe mettre au „ deſſus de tout préjudice par la force de la raiſon. La „ ſageſſe eſt un bien ſi ſolide, qu'elle ôte à celui qui „ l'a en partage toute diſpoſition à ſortir de ſon état „ naturel, & l'empeche de changer par la colere de „ caractere, quand même il en auroit la volonté. A „ la verité le ſage eſt ſujet aux paſſions, mais leur im- „ petuoſité ne peut rien contre ſa vertu." Βλάβας ἐξ ἀνθρώπων, ἢ διὰ μῖσος, ἢ διὰ φθόνον, ἢ διὰ καταφρόνησιν γίνεσθαι. ὧν τὸν σοφὸν λογισμῷ περιγίνεσθαι. ἀλλὰ καὶ τὸν ἅπαξ γενόμενον σοφὸν, μηκέτι τὴν ἐναντίαν λαμβάνειν διάθεσιν, μηδ' ἐπαλλάττειν ἑκόντα. *Detrimenta quæ ex hominibus, ſive odii, ſive invidiæ, ſive contemptus cauſa fiunt, ſapientem autumat ratione ſuperare. Eum vero qui ſemel fuerit ſapiens, in contrarium habitum tranſire non poſſe nec ſponte variare. Perturbationibus obnoxium quidem fore: ſed nullo inde ad ſapientiam impedimento. Diog. Laert. de vitis & dogmatibus philoſophorum, Lib. X. ſeg.* 117. *pag.* 652.

Voions encore Epicure deffendre *l'adultere*, & même la *ſimple fornication*. „ Le Sage, *dit il*, doit „ éviter d'avoir commerce avec toute femme, dont „ l'uſage eſt prohibé par les loix: il doit même être „ inſenſible aux aiguillons de l'amour, qui n'eſt point „ envoié du Ciel ſur la terre; les plaiſirs de cette paſ- „ ſion ne furent jamais utiles, au contraire on eſt „ trop heureux lorſqu'ils n'entrainent point après „ eux des ſuites, qu'on auroit ſujet de déplorer. Le „ Sage peut cependant ſe marier pour procréer des „ enfans, & avoir la conſolation de ſe voir renaî- „ tre dans ſa poſterité." Γυναικί τε οὐ μιγήσεσθαι τὸν σοφὸν, ᾗ οἱ νόμοι ἀπαγορεύουσιν . . . ἐρασθήσεσθαι τὸν σοφὸν οὐ δοκεῖ αὐτοῖς . . . οὐδὲ θεόπεμπτον εἶναι τὸν ἔρω-

τα,

τα . . . συνεσία δὲ (φασὶν) ὤνησε μὲν οὐδέποτε, ἀγαπητὸν δὲ εἰ μὴ καὶ ἔβλαψεν. *Mulieri item non congressurum sapientem quam leges attingere vetant . . . amaturum sapientem negant . . . neque a deo amorem immitti . . . concubitus, inquiunt, nihil quidem unquam profuit, optabile vero si non nocuerit.* Diog. Laert. lib. X. seg. 118. & 119. Καὶ μὴν καὶ γαμήσειν καὶ τεκνοποιήσειν τὸν σοφόν. ὡς Ἐπίκουρος ἐν ταῖς διαπορίαις καὶ ἐν ταῖς περὶ φύσεως. *Uxorem tamen ducturum, ac liberos procreaturum sapientem, ut Epicurus in ambiguis, & in libris de natura.* id. ib.

Venons à *l'envie*. „ Le Sage, *dit Epicure*, n'est „ point jaloux de la sagesse d'un autre." Οὐ κινεῖσθαί τε ἑτέρου ἕτερον σοφώτερον· *Non commotum iri si alter altero dicatur fuisse sapientior*. id. ib. seg. 121. pag. 684. Quant à la *paresse*, elle à été condamnée si souvent dans les ouvrages de tous les philosophes, qu'il est inutile d'en donner ici une preuve. Je dirai cependant qu'Epicure étoit si fort l'ennemi de l'oisiveté, qu'il ne permettoit aux philosophes d'acquerir du bien que par l'étude. „ Le gain, *dit-il*, est „ permis au sage dans le besoin, pourvu qu'il l'ac- „ quiere par la science" Χρηματίσεσθαί τε, ἀλλ' ἀπὸ μόνης σοφίας, ἀπορήσαντα. *Quæstum facturum, sed ex sapientia sola, si inopia laboret.* id. ib. seg. 121. pag. 684.

Voila donc quelle a été la morale des philosophes qui ont nié la providence. On juge aisement, que ceux qui l'ont connue ont eu des principes aussi utiles à la societé: c'est ce qu'on peut voir dans Ciceron, dans Epictete & dans Seneque. Quant aux philosophes modernes, ils ont vecu dans des tems trop éclairés, pour ne pas avoir établi dans tous leurs ouvrages les fondemens de la plus rigide morale. On n'a qu'à voir, pour en être convaincu, ce que Spinosa.

nosa, Hobbes & Collins ont écrit, quad ils ont parlé de la vertu.

Je vais repondre à la seule objection qu'on pourroit me faire, détruire en même tems les reproches amers, que le delire d'un écrivain a attirés depuis quelques années aux philosophes, & rendre inutiles tous ces libelles, qu'on a repandus & qu'on repand encore dans toute l'Europe, avec autant de mauvaise foi que de ridicule ostentation. On voit bien que je veux parler du Medecin La Mettrie. Cet homme, comme l'a sagement dit un philosophe qu'on avoit attaqué à son sujet, composa dans les accès de sa folie plusieurs livres, où les mœurs, la probité, & les regles les plus essentielles de la morale étoient attaquées. Ces ouvrages souleverent l'indignation du public. En effet quel est le bon citoien, qui ne fremisse d'horreur en lisant ces affreux sentiments? „O toi, qu'on apelle communement malheureux, „& qui l'es en effet vis à vis de la societé, devant „toi-même tu peux donc être tranquile. Tu n'as „qu'à étouffer les remords par la reflection, si elle „en a la force, ou par des habitudes contraires beau„coup plus puissantes. Si tu eusses été élevé sans „les idées qui en sont la base, tu n'aurois point eu „ces ennemis à combattre. Ce n'est pas tout, il „faut que tu méprises la vie, autant que l'estime „publique. Alors en effet, je le soutiens, parrici„de, incestueux, voleur, scelerat infame, & juste „objet de l'execration des honnêtes geus, tu seras „heureux cependant. Car quel malheur, ou quel „chagrin peuvent causer des actions, qui, si noires „& si horribles qu'on les supose, ne laissent aucu„ne trace de crime dans l'ame du criminel? Mais „si tu veux vivre, prens y garde, la politique n'est „pas si commode que ma philosophie. La justice

„est

„est sa fille; les bourreaux & les gibets sont à ses „ordres; crains les plus que ta conscience & les „Dieux.“ *La Mettrie Discours sur le bonheur &c. pag.* 133.

Voila les raisonnemens faux & inconséquens d'un homme, que les ennemis de la philosophie disent être un philosophe Epicurien. Détruisons donc de fond en comble les sentimens affreux de ce frenetique par ceux d'Epicure: dira-t-on après cela qu'il ait été son disciple? „Le juste, *dit ce sage Philosophe*, est „le seul de tous les hommes qui puisse vivre sans „trouble & sans désordre: l'injuste au contraire est „toujours dans la crainte & dans l'agitation.“ 'O δίκαιος ἀταρακτότατος: ὁ δ' ἄδικος πλείστης ταραχῆς γέμων. *Justus a perturbationibus maxime liber est: injustus autem a plurimis perturbationibus obsidetur,* Diog. Laert. lib. X. pag. 668.

Avant que d'en venir à ce qui regarde personnellement ce fou, érigé en philosophe par ceux qui étoient charmés de pouvoir faire retomber l'horreur, qu'inspirent ses sentimens, sur des gens qui les détestent, comparons encore ses opinions avec celles de Lucrece sur la volupté & sur la temperance. „Et toi voluptueux, *dit l'auteur freneti-* „*que*, puisque sans plaisirs tu ne peux parvenir à „la vie heureuse, laisse là ton ame & Seneque, „chansons pour toi que toutes les vertus Stoiques? „ne songes qu'à ton corps. Ce que tu as d'ame ne „merite pas en effet d'en être distingué. Les pré- „jugés, les pédans, les fanatiques s'armeront con- „tre toi: mais quand tous les élemens s'y join- „droient? . . . Que faisoient à Tibulle dans les „bras de de sa Cloris la pluie, la grêle & les vents dé- „chainés; ils ajoutoient à sa felicité qui les bravoit. „Prens donc le bon tems, quand, & partout où il „vient

„ vient, jouis du préſent, oublies le paſſé qui n'eſt „ plus, & ne crains point l'avenir. Songes que le „ bled, qui eſt ſemé hors du champ, eſt toujours „ du bled; qu'un grain perdu n'eſt pas plus pour „ la nature, qu'une goutte d'eau pour la mer; que „ tout ce qui la delecte eſt plaiſir, & que rien „ n'eſt contre elle que la douleur; que la pollution „ & la jouiſſance, lubriques rivales, ſe ſuccédant „ tour à tour, & faiſant nuit & jour fondre de „ volupté, rendent ton ame, s'il ſe peut, auſſi gluan- „ te & laſcive que ton corps. Enfin puiſque tu „ n'as point d'autres reſſources? tires en parti: bois, „ manges, dors, ronfles, reves; & ſi tu penſes „ quelquefois, que ce ſoit entre deux vins, & tou- „ jours ou au plaiſir du moment preſent, ou au „ déſir ménagé pour l'heure ſuivante. Ou, ſi non „ content d'exceller dans le grand art des volup- „ tés, la crapule & la débauche n'ont rien de trop „ fort pour toi, l'ordure & l'infamie ſont ton par- „ tage; vautres toi, comme font les porcs, & tu „ ſeras heureux à leur maniere.“ *Diſcours ſur le bonheur, pour ſervir de préface au traité de la vie heureuſe de Seneque. pag.* 137.

Un fou né & élevé dès ſon enfance dans le plus mauvais lieu de Paris, pourroit-il parler autrement? O vous, qui cherchés à calomnier les philoſophes, comment pouvez-vous établir vos reproches ſur les diſcours d'un homme, dont la folie paroit à chaque penſée, & dont le ſtile démontre l'yvreſſe de l'ame. Ecoutés parler un veritable philoſophe ſur les mêmes matieres, qui ſont l'objet de vos reproches. „ Il faut, *dit Epicure*, s'habituer à manger ſobrement „ & ſimplement, ſans rechercher toutes ces viandes „ délicatement preparées; la ſanté trouve dans cette „ frugalité ſa conſervation, & l'homme par ce moyen „ de-

„devient plus robuste, & beaucoup plus propre à „toutes les actions de la vie. Cela est cause que s'il se „trouve par intervales à un meilleur repas, il y man„ge avec plus de plaisir : mais le principal, c'est que „par ce secours nous ne craignons point les vicissi„tudes de la fortune, parcequ'étant accoutumés à „nous contenter de peu, quelque abondance qu'elle „nous ôte, elle ne fait que nous remettre dans un état „qu'elle ne nous peut ravir, par la louable habitude „que nous avons prise. Ainsi lorsque nous assurons „que la volupté est la fin d'une vie bien heureuse, il „ne faut pas s'imaginer que nous entendions parler „de plaisirs, qui se trouvent dans la jouissance de „l'amour, ou dans le luxe & l'excès des bonnes ta„bles, comme quelques ignorans l'ont voulu insi„nuer, aussi-bien que les ennemis de nôtre secte, „qui en ont imposé sur cette matiere, par l'inter„pretation maligne qu'ils ont donnée à notre opi„nion. Cette volupté, qui est le centre de notre „bonheur, n'est autre chose que d'avoir l'esprit sans „aucune agitation, & que le corps soit exempt de „douleur; l'ivrognerie, l'excès des viandes, le com„merce criminel des femmes & des garçons, la dé„licatesse des boissons, & tout ce qui assaisonne les „bonnes tables, n'ont rien qui conduise à une agréa„ble vie, il n'y a que la frugalité & la tranquilité „de l'esprit qui puisse faire cet effet heureux; c'est „ce calme qui nous facilite l'éclaircissement des „choses qui doivent fixer nôtre choix, ou de cel„les que nous devons fuir; & c'est par lui qu'on „se défait des opinions, qui troublent la dispo„sition de ce mobile de notre vie" Τὸ συνεθίζειν οὖν ἐν ταῖς ἁπλαῖς καὶ οὐ πολυτελέσι διαίταις, καὶ ὑγιείας ἐςὶ συμπληρωτικον, καὶ πρὸς τὰς ἀναγκαίας τοῦ βιόυ χρήσεις ἄοκνον ποιεῖ τὸν ἄνθρωπον. καὶ τοῖς

τοῖς πολυτελέσιν ἐκ διαλειμμάτων προσερχομένους κρείττονας ἡμᾶς διατίθησι, καὶ πρὸς τὴν τύχην ἀφόβους παρασκευάζει· ὅταν οὖν λέγωμεν ἡδονὴν τέλος ὑπάρχειν, οὐ τὰς τῶν ἀσώτων ἡδονὰς καὶ τὰς τῶν ἐν ἀπολαύσει κειμένας λέγομεν, ὥς τινες ἀγνοοῦντες καὶ οὐχ ὁμολογοῦντες, ἢ κακῶς ἐκδεχόμενοι, νομίζουσιν. ἀλλὰ τὸ μήτε ἀλγεῖν κατὰ σῶμα, μήτε ταράττεσθαι κατὰ ψυχὴν συνείροντες. οὐ γὰρ πότοι καὶ κῶμοι, οὐδ' ἀπολαύσεις παίδων καὶ γυναικῶν, οὐδ' ἰχθύων καὶ τῶν ἄλλων ὅσα φέρει πολυτελὴς τράπεζα, τὸν ἡδὺν γεννᾷ βίον, ἀλλὰ νήφων λογισμὸς, καὶ τὰς αἰτίας ἐξερευνῶν πάσης αἱρέσεως καὶ φυγῆς, καὶ τὰς δόξας ἐξελαύνων, ἀφ' ὧν πλεῖστος τὰς ψυχὰς καταλαμβάνει θόρυβος. *Itaque ſimplicibus & non magnifice paratis cibis aſſueſcere, & ſalubritatis efficiens eſt, & hominem ad neceſſaria vitæ miniſteria impigrum reddit: & ſumptuoſas ad epulas per intervalla accedentes meliores nos efficit, atque adverſus fortunam parat interritos. Cum itaque dicimus voluptatem finem eſſe, non luxurioſorum voluptates, easque quæ in fruendo ſunt poſitæ dicimus, ut quidam ignorantes, aut a noſtra ſententia diſſentientes, aut male eam accipientes arbitrantur; ſed non dolere, corpore animoque tranquillum eſſe conjungimus. Non enim convivia & comeſſationes, non puerorum mulierumque congresſus, non piſcium eſus, & cæterorum quæ affert pretioſior menſa, ſuavem gignit vitam, verum ratio ſobria, cauſaſque perſcrutans cur quæque vel eligenda, vel fugienda ſint, opinionesque expellens, per quas animos ut plurimum occupat tumultus.* Diog. Laert. de vit. philoſoph. lib. 10. p. 657.

Voions encore une fois la comparaiſon des ſentimens de la raiſon avec ceux de la folie. „Tous les „mechants, *dit La Mettrie*, peuvent être heureux, „s'ils peuvent être mechans ſans remords. J'oſe dire „plus, celui qui n'aura point de remords dans une

„ telle familiarité avec le crime, que les vices ſoient „ pour lui des vertus, ſera plus heureux que tel au- „ tre, qui après une belle action ſe repentira de „ l'avoir faite.“

Voila le vice qui s'explique par la voix de la démence: voici la vertu qui va parler par l'organe de la ſageſſe. „ La philoſophie, *dit Epicure*, eſt la ſour- „ ce de toutes les vertus, qui nous enſeignent que la „ vie eſt ſans agrément, ſi la prudence l'honnêteté & „ la juſtice ne dirigent tous nos mouvemens; mais „ en ſuivant toujours la route qu'elles nous tracent, „ nos jours s'écoulent avec cette ſatisfaction dont le „ bonheur eſt inſéparable; car ces vertus ſont le pro- „ pre d'une vie pleine de felicité & d'agrément, qui „ ne peut jamais être ſans leur excellente pratique.“ Τούτων δὲ πάντων ἀρχὴ ϗ τὸ μέγιστον ἀγαθὸν, ἡ φρόνησις; διὸ ϗ φιλοσοφίας τὸ τιμιώτερον ὑπάρχει ἡ φρόνησις, ἐξ ἧς αἱ λοιπαὶ πᾶσαι πεφύκασιν ἀρεταί· διδάσκουσαι ὡς οὐκ ἔστιν ἡδέως ζῆν ἄνευ τοῦ φρονίμως, ϗ καλῶς, ϗ δικαίως, ἄνευ τοῦ ἡδέως. συμπεφύκασι γὰρ αἱ ἀρεταὶ τῷ ζῆν ἡδεώς· ϗ τὸ ζῆν ἡδέως, τούτων ἔστιν ἀχώριστον. *Horum autem omnium initium, maximumque bonum prudentia eſt. Quocirca ex philoſophiæ bonis prudentia antecellit, ex qua reliquæ virtutes omnes oriuntur: docentes quod jucunde vivere poſſit nemo, niſi prudenter, & honeſte juſteque vivat: nec contra prudenter, & honeſte, juſteque, quin & vivat jucunde. Virtutes enim jucundæ vitæ conjunctæ ſunt; jucundaque vita ſeparari a virtutibus nequit.* Id. ib. ſeg 132. La Mettrie n'eſt donc pas un Epicurien. Et l'on a tort de le reprocher avec tant d'aigreur aux philoſophes. Cet homme reſſemble aux ſectateurs d'Epicure, comme le Pere Malagrida reſſemble aux Miniſtres d'Etat de la Cour de Portugal.

Après avoir démontré combien la ſaine morale d'un

d'un ſage eſt eloignée de celle d'un fou, qui en a voulu prendre le maſque; je prouverai que non ſeulement La Mettrie ne doit pas nuire aux philoſophes, mais qu'il n'a pu ſe nuire à lui-même parcequ'il étoit fou; mais fou au pied de la lettre: il n'y avoit aucune idée, quelque fauſſe & quelque extravagante qu'elle fut, qui ſe préſentat à ſon eſprit, qu'il ne ſuivit. Un jour il ſe figura, qu'il devoit prouver à toute l'Europe qu'un des plus ſcavants, des plus ſpirituels, & des plus vertueux Ecrivains, que l'Allemagne ait produit (c'eſt Mr. Haller) étoit un athée: ſur le champ, dans l'accès de ſa folie, il compoſa une hiſtoire, où il dit qu'il avoit eu occaſion de faire connoiſſance avec ce Savant dans un mauvais lieu, & que là il l'avoit aſſuré qu'il étoit athée. Ce que je dis ici paroîtra ſi extraordinaire & ſi ridicule aux lecteurs, qu'ils auront peine à y ajouter foi. Je raporterai donc les propres termes de cet inſenſé, érigé en philoſophe par les ennemis de la philoſophie. „Il n'y „a pas, *dit-il*, juſqu'aux Dames de l'Univerſité de „Gœttingen, chez qui nôtre Profeſſeur ſe montre „auſſi brillant que profond philoſophe. Je me ſou„viendrai toute ma vie du dernier & ſingulier ſou„per de filles, que nous fimes enſemble, La * * „H * * & moi. La * * m'y mena, il a toujours „aimé le beau ſexe; & d'ailleurs, ſectateur d'un „maître charmant, il ſe faiſoit un plaiſir de le ſuivre „partout, juſques en ces lieux où la volupté regne, „ſans ſentimens à la verité, mais auſſi ſans contrain„te. Le célébre Docteur préſidoit à une table, „ornée par les Nymphes du Dieu des Jardins, avec „cette plaiſante gravité de Magiſter de Village, que „vous lui connoiſſez. Il fut d'abord queſtion des „preuves de l'exiſtence de Dieu par les merveilles „de la nature; j'avois ſous ma main deux de ces

„ preuves là ; & nos P … se regorgeoient, croiant „ que c'étoit des leurs qu'on parloit : mais quel fut „ leur étonnement quand elles entendirent *leur gros* „ (comme elles l'appelloient) philosopher, & se livrer à des reflections aussi bien placées, que celles de Trimalcion sur la mort.“

*Helas ! disoit H***, plus on devine la nature, & plus son auteur disparoit ; le fil, au quel teneit jadis son existence, s'extenue de jour en jour, il se brule au flambeau de la physique, qui n'eclaire que l'incredulité. On a beau dire, faire, calculer même des* x x x ; *ils ne prouveroient pas d'avantage, fussent ils algebraiquement multipliés à l'infini. En effet dans l'infinie combinaison du mouvement & des choses, combien de fois les dez du hazard n'ont ils pas pu produire tout ce qui vous paroit si marqué au coin d'une intelligence, que nos yeux n'imaginent ou croient voir, que parcequ'ils sont miopes & bornés. Telle fut aussi l'opinion du Pere de l'ancienne philosophie Epicure, que Lucrece prit pour son Dieu, n'en connoissant point d'autre. Quels genies, mes enfans, quels puissans genies que ces anciens ! ils ont tout connu, jusqu'aux globules organiques de Buffon qui n'est qu'un nouvel Anaxagoras. Voyez Lucrece, voiez la savante préface, dont j'ai orné la traduction allemande de l'Histoire naturelle de cet auteur françois, dont je fais cependant assez de cas.*

„ Ensuite entassant tous ces argumens rebattus, „ resacés, ou plutôt refutés cent fois : *s'il y avoit une* „ *providence*, ajoutoit nôtre incredule Amphitrion,“ *les mechans seroient punis, les bons recompensés*, les Mœurs *n'auroient pas été condamnés au feu, dans un païs où l'on se pique d'en avoir ; l'homme machine n'auroit pas fait fortune, Boindin seroit mort, & Bacouill cassé. Je ne sais pas au reste comment sont gou-*

vernés les autres mondes (s'il y en a :) mais il me paroit que celui-ci le seroit fort mal sans la ferule des Juges & des loix. Le merite encore, dans l'hypothese du Tien, comme parlent les Pré-Adamites Chinois, seroit autrement pensionné; les hommes utiles seroient mieux payés que des faiseurs de cabrioles, ou d'agréables marionettes, poursuivit-il, en regardant nos sœurs, qui penserent se fâcher; *& pour tout dire en un mot, moi Haller, moi, qui ai tant de lecture, de memoire; & de faits, quoique stériles, dans la tête, je le demande aux plus éclairés; pourquoi n'ai-je de reputation qu'en Allemagne? donc tout est hazard, donc rien n'est conduit, donc rien n'est gouverné.* „ Voyez „ si l'on peut juger des auteurs par leurs ouvrages! „ Qui eut cru celui-ci un Epicurien si déterminé, „ en voyant ce qu'il a si politiquement inseré ça & „ là dans ses écrits?" *Le Petit-homme à longue queue pag.* 42.

La surprise de Mr. Haller fut égale à son indignation, en voiant l'accusation & le roman imposteur de La Mettrie; mais l'horreur qu'en eurent tous les gens de Lettres le vangea mieux, que tout ce qu'il auroit pu faire & écrire.

On verra dans le passage, que je viens de citer, que La Mettrie affectoit de mépriser les allemands. Cet homme étoit de la plus grande ignorance, n'avoit aucune lecture; toute son érudition consistoit en quelques vers de Comedie. Il écrivoit en françois comme un énergumene, & savoit à peine assés de latin pour entendre les livres de medecine; ignoroit toutes les autres langues, surtout l'allemande, & jugeoit du merite des auteurs allemands. Et quel est le païs où il y ait aujourdhui plus de gens de merite dans les Lettres qu'en Allemagne? qui peut s'empecher d'admirer cet Haller, indignement outragé par La

Mettrie? qui unit les talens de Lucrece à ceux de Pindare & d'Anacreon; poete philoſophe, poete ſublime, poete galant; grand homme dans tous les diférents genres qu'il a également cultivés: phyſicien profond, habile Medecin, & célébre anatomiste. Qui peut encore ne pas cherir ce Gellert, qui joint la brieveté & l'énergie de Phedre à l'eſprit de La Fontaine, & dont la modeſtie & la douceur égalent les talens? quel eſt l'homme de genie qui ne ſoit enchanté de Rabner, attaquant dans ſes ſatires ſi ſpirituellement le vice, ſans outrager, comme l'ont fait les autres ſatiriques, les particuliers qui ont le malheur d'y être enclins? Quelles obligations la phyſique n'a-t-elle pas à un Tralles, Medecin admiré de tous ceux, à qui l'art ſi utile & ſi difficile des Hipocrate, des Boerhave, & des Sidenham eſt connu? Ce Tralles ſi reſpectable fut encore l'objet des indécentes, & des inſenſées ſatires de La Mettrie. Quel eſt le ſavant qui n'admire les connoiſſances d'un Erneſti, & qui ne s'intéreſſe à la conſervation, & au bonheur d'une perſonne auſſi remplie d'érudition, & auſſi neceſſaire à la Republique des Lettres, dans un tems où un nombre de gens du bel air, & qui veulent donner le ton, font plus de cas de quelque mauvaiſes ſatires, ou de quelque roman ordurier, que de Sophocle & de Thucidide? Si la France a eu Vaugelas, l'Allemagne a Gottſched: & la langue françoiſe n'a pas plus d'obligation au premier que l'allemande n'en a au dernier. Quelle foule de ſavans ne trouverois-je pas, ſi je voulois placer ici tous ceux qui vivent aujourdhui en Allemagne, & dans les païs de la Suiſſe, où l'on parle allemand? un Euler, le rival de Neuton; un Bernouilli, admiré des plus profonds geometres; un Merian, joignant la plus grande érudition à la plus ſublime metaphiſi-

que;

que; un Sulzer, rendant les ſciences aimables & reſpectables par ſa probité, & par ſa douceur; un Marggraf élévant la chimie jusqu'au plus haut point de perfection; un Meckel portant de nouvelles lumieres dans l'anatomie; un Heinius, rival de l'érudition de l'éclairé Thomaſius, un Formey, uniſſant un nombre de connoiſſances, dont chacune ſemble devoir être le partage d'un ſeul ſavant; un Pot, aux yeux du quel la nature ſe décompoſe, lorsqu'il le veut; un Pfaff détruiſant avec clarté & avec préciſion tous les ſophiſmes de l'élégant Schefmacher; un Erman émule de Saurin; un Sac, theologien éclairé, ſavant, modeſte, & ennemi de la perſecution; un Cothenius, joignant à la pratique la plus ſure dans ſon art la theorie la plus ſavante. Enfin tant de grands hommes, qui ſont dans toutes les Univerſités, & dont un ſeul ſuffiroit pour honorer un pais moins fertile en ſavans que l'Allemagne. Les françois, tels que les L'Enfant, les Beauſobre, les La Croze, les Peloutier, les Achard, les Premontval, les Franchevile, qui ayant beaucoup de merite ſe ſont diſtingués par des talents diférents, ſe ſont bien gardés, en venant en Allemagne, d'en mépriſer les ſavans; ils ſavoient trop, qu'ils meritoient l'eſtime des veritables connoiſſeurs: ce ridicule eſt le partage de quelques ignorants ſemblables à La Mettrie, dont l'érudition eſt puiſée dans le Mercure galant, dont le goût eſt formé par quelques feuilles volantes, & par quelques ſatires; telles que les *quant*, les *mais*, les *car*, les *ſi*, &c. ſinguliere nation, que celle à qui tous les monoſillables de ſa langue ſervent à former des Dictionnaires d'injures, & de calomnie!

Revenons à La Mettrie: après avoir exercé ſa folie ſur les gens les plus reſpectables, il en fit tomber ſur lui les plus dangereux effets. Aiant pris une indige-

digeſtion, pour avoir mangé exceſſivement d'un pâté, il prit la fievre; un Chirurgien lui conſeilla de prendre l'émetique: non, dit-il, je veux acoutumer l'indigeſtion à la ſaignée, & démentir tous les raiſonnemens des medecins allemands: il ſe fit donc ſaigner, quelque choſe que put lui dire le Chirurgien, quatre heures après la fievre redoubla, & devint inflamatoire, toute la nourriture, qui étoit dans l'eſtomac, aiant paſſé aiſément dans le ſang, par la facilité que la ſaignée lui en avoit donnée. Il vecut encore trois jours presque toujours dans le délire, & mourut dans la maiſon de l'Envoié de France plutôt plaint, que regretté des gens qui l'avoient connu. Dans les intervales de ſa folie il avoit pluſieurs vertus civiles, & dans la ſocieté il étoit amuſant, lorsque ſa gaieté n'étoit pas pouſſée jusqu'à l'extravagance, ce qui arrivoit aſſez ſouvent: il jettoit tout à coup ſa perruque par terre, & on l'a vu pluſieurs fois ſe dèshabiller, & ſe mettre presque tout nud au milieu d'une compagnie qui rioit de ſa folie, comme elle auroit fait de celle d'un inſenſé renfermé aux petites maiſons.

Voila quel a été l'homme, que les adverſaires des philoſophes leur reprochent tous les jours avec tant d'aigreur. A les entendre on diroit, que La Mettrie étoit un perſonnage tel qu'Epicure ou Platon, & qu'il avoit fait une ſecte conſidérable. Mais il n'étoit pas plus philoſophe qu'un certain fou, nommé Quiſant, qu'on a vu ſi longtems à Verſailles amuſer les Courtiſans, étoit Cardinal, quoiqu'il fut habillé de rouge, qu'il portat une épée & une Calotte de la même couleur, & qu'il ſe nommat *Cardinal d'épée*. Les philoſophes ne ſe croient pas plus offenſés de ce qu'un fou s'eſt apellé philoſophe, que les Cardinaux le furent de ce que le bouffon de la Cour de France

se disoit être Cardinal. Quelle injustice n'y auroit-il pas, à faire repondre les Societés les plus respectables des folies d'un homme, qui publieroit qu'il est membre de ces Societés, quoiqu'elles ne le regardassent pas comme tel?

On ne peut rien repondre à cela de raisonnable; mais enfin pour finir toute dispute, & pour anéantir à jamais les reproches de ceux, qui pensent rendre les philosophes odieux, en leur imputant d'avoir eu La Mettrie parmi eux: qu'on nous dise quel est l'Ordre le plus respectable, & l'état le plus saint où il n'y ait pas eu, dans le cours des siecles, plusieurs hommes plus méprisables par les mœurs & par les sentimens que La Mettrie. Est-ce que le sacré College des Cardinaux en doit être moins respecté, parcequ'il a eu dans son sein le Cardinal Cocia, le Cardinal Du Bois, & plusieurs autres qui leur ont ressemblé? Est-ce que les Pontifes, qui occupent la Chaire de S. Pierre, en doivent être moins en veneration à tous les catholiques, parceque beaucoup de Papes ont commis de fort mauvaises actions, & se sont rendus indignes de la place qu'ils occupoient? Clement IV. persuada à Charles d'Anjou Roi de Naples, de faire mourir Conradin, fils de Conrad IV, qui étoit venu en Italie pour se mettre en possession de l'heritage de ses peres. Ayant donné une bataille il la perdit, & fut pris en fuiant. Le Pape, Ministre de paix dans les tems de colere, oubliant son caractere, écrivit à Charles d'Anjou, *la vie de Conradin est la mort de Charles, & la mort de Conradin est la vie de Charles.* Etienne VII, homme d'un caractere violent & séditieux, fit deterrer le corps du Pape Formose, son avant-prédecesseur & son ennemi; après que par son ordre on l'eut depouillé de ses ornemens pontificaux, & revêtu d'habits

bits laiques, il le fit condamner juridiquement, on lui coupa la tête, & ensuite on le jetta dans le Tibre. Cette action rendit Etienne si odieux, que les citoyens se souleverent, le chargerent de fers, & l'étranglerent en prison. Jean IX, élu Pape après Etienne, fit pêcher le corps de Formose, mais Sergius III. ennemi de Jean IX, & qui fut un de ses successeurs, fit rejetter Formose dans le Tibre, Ce Sergius III. eut, étant Pape, un fils de Marosie sa Maîtresse qu'il éleva publiquement dans son palais, & qui fut Pape dans la suite.

Après la mort de Sergius III. Marosie, & Theodora sa sœur, procurerent la Chaire de S. Pierre à un de leurs favoris, nommé Landon: ce favori étant mort fort jeune, Theodora fit élire son amant Jean X. Evêque de Rome. Mais Marosie, toute puissante dans cette ville, aiant conspiré contre le Pape, ancien amant de Theodora sa sœur, le surprit, le mit aux fers, & le fit étouffer entre deux matelats: ensuite Marosie, maîtresse dans Rome, fit élire un nommé Leon, qu'elle fit mourir en prison au bout de quelques mois. Après elle donna le siege pontifical à un homme obscur qui ne vecut que deux ans. Enfin elle plaça parmi les successeurs de S. Pierre son propre fils, qu'elle avoit eu de son adultere avec Sergius III, & que ce Pape avoit fait élever publiquement dans son palais: ce bâtard, qui n'avoit que vingt quatre ans quand sa mere le fit Pape, prit le nom de Jean XI. Un fils du premier lit de Marosie, s'étant mis à la tête d'un parti contre sa mere, la renferma avec le Pape son bâtard dans le chateau S. Ange, où il mourut empoisonné. Etienne IX, allemand de naissance, élu Pape en 939, regna fort peu de tems: les Romains ne pouvant souffrir un Pape né en Allemagne, lui balafrerent

rent

rent le visage dans une sédition, & ce Pontife balafré ne put jamais depuis reparoitre en public.

Quelque tems après un petit fils de Marosie fut élu Pape, à l'age de dix-huit ans, par le credit de sa famille, il prit nom de Jean XII, en memoire de Jean XI son oncle le bâtard, empoisonné par son frere uterin dans sa prison du chateau S. Ange. Ce Jean XII aiant voulu soulever les Romains contre l'Empereur Othon, ce Prince le fit déposer dans un Concile, pour avoir donné l'ordination à des Diacres dans une écurie, commis inceste avec ses deux sœurs, bû à la santé du diable, & imploré son secours en jouant aux dez. Leon VIII. fut élu à la place de Jean XII mais l'Empereur étant retourné en Allemagne, Jean souleva les Romains, & fit à son tour déposer Leon VIII. dans un Concile. Un Cardinal, qui avoit écrit les accusations dans celui qui avoit deposé Jean, eut la main coupée, on arracha la langue, on coupa le nez & deux doigts au greffier du Concile. Ce Pape auroit sans doute porté sa vangeance plus loin, mais il fut assassiné trois mois après être remonté sur la Chaire de S. Pierre, dans les bras d'une femme mariée, dont l'époux le surprit dans cet adultere. Je crois qu'il n'y a point d'ennemi des Philosophes qui ne convienne, que La Mettrie auroit mieux figuré parmi ces Papes, que parmi Locke, Neuton, Leibnitz, Gassendi, Descartes, s'Gravesande, & Wolf.

Les désordres des successeurs de S. Pierre ne se sont pas bornés à ceux, que nous venons de parcourir succinctement. Dans ces derniers siecles, & peu de tems avant Luther & Calvin, l'on vit à Rome des Papes faire des cruautés plus grandes, que celles des Caligula & des Neron. Urbain II. fit apliquer à la torture plusieurs Cardinaux, & plusieurs Evêques

qui

qui avoient voulu le quitter à Naples : il conduisit à Genes, sur les galeres de cette Republique, ces Evêques & ces Cardinaux estropiés & enchainés ; un de ces Evêques demi-mort ne pouvant gagner le rivage assez tôt, au gré du Pape, il le fit égorger sur le chemin, & lorsqu'il fut arrivé à Genes, il fit mourir par divers suplices cinq de ces Cardinaux prisonniers. Après tant de cruautés Urbain mourut paisiblement & sans remords à Rome. Voila un Pape, digne d'être l'éleve d'un philosophe, qui veut qu'on étoufe les remords. En voici un autre, qui pratiquoit les preceptes de la même philosophie. Le Pape Sixte IV. favorisa une conspiration, excitée par l'Archevêque de Pise contre Laurent & Julien de Medicis, qui furent assassinés à l'Eglise, dans le moment où le Prêtre levoit l'hostie. La mort des Medicis fut vangée par les Florentins, & l'Archevêque fut pendu aux fenêtres de la Maison de Ville.

Après Sixte IV. vint Innocent VIII. qui d'un caractere plus doux que son prédecesseur ne fit assassiner personne, & se contenta de piller les biens de l'Eglise, de tirer secretement une pension considérable de Bajazet Empereur des Turcs, pour retenir à Rome prisonnier Zizim son frere, qui s'étant retiré chez les Chevaliers de Rhodes avoit cru trouver un azile, & non pas l'esclavage, chez des gens qui se disoient les deffenseurs de la religion. Les Chevaliers de Rhodes conduisirent Zizim en France, & le Pape obtint de Charles VIII. que ce Prince lui seroit remis. Innocent avoit eu à Naples, avant son Pontificat, deux enfans d'une Demoiselle, il les laissa très riches, maria l'ainé à une fille de Laurent de Medicis : l'amour paternel, disent les Historiens, lui fit faire beaucoup de choses peu équitables. Il eut pour successeur Borgia, qui prit le nom d'Alexan-

dre

dre VI. Ce Pape fut le plus mechant & le plus luxurieux des hommes. Il avoit un bâtard appellé Cesar Borgia, qu'il vouloit faire Souverain. Il vendit des indulgences pour une grande somme, afin d'avoir l'argent necessaire pour paier l'armée, destinée à prendre dans la Romagne les places qu'il vouloit lui donner. Il n'y eut point de violence, de cruauté, ni de sceleratesse que ce bâtard, veritablement digne de son pere, n'emploia pour reussir dans ses desseins. Enfin Louis XII, pour obtenir du Pape la cassation de son mariage, consentit de donner à Cesar Borgia une compagnie de cent hommes d'armes, une pension de cent mille livres, & le Duché de Valentinois. Il lui fit ensuite épouser Charlotte, fille du Seigneur d'Albret. Ce mariage étant fait, Cesar Borgia envoia à Rome un courier à son pere pour lui aprendre, qu'il avoit rempli, la premiere nuit des noces, huit fois de suite le devoir du mariage. Cet acte de vigueur plut si fort au S. Pere, qu'il en fit faire des feux de joie dans toute la ville de Rome. L'Historien, qui raporte ce fait, étoit grand Maître de Ceremonies d'Alexandre VI, & il ajoute que ces feux de joie causerent un grand dès-honneur au très saint Pere & au saint Siege. *Feria quinta vigesima tertia venit cursor ex Francia, qui nuntiavit sanctissimo Domino nostro Cæsarem Valentinum Ducem, filium suum, olim Cardinalem, contraxisse matrimonium cum magnifica Domina Allebreto a die presentis mensis, & illud dominica duodecima ejusdem consummasse, & fecisse octo vices successive. Fuerunt propterea ex mandato Pontificis facti multi ignes per urbem in signum lætitiæ, sed in magnum dedecus, & verecundiam sanctissimi Domini nostri, & ejus sanctæ sedis.* Specimen Historiæ Arcanæ, sive anecdotæ de vita Alexandri VI. Papæ, seu excerpta ex Diario Joan-

Joannis Burchardi Argentinenſis capellæ Alexandri Sexti Papæ Clerici Ceremoniarum Magiſtri, edente G. G. L. Hanovriæ MDCXCVI. pag 61.

Ce Pape avoit une inclination naturelle à ſe rejouir de tout ce qui pouvoit exciter les plaiſirs & les devoirs du mariage. Il couchoit avec ſa fille Lucrece, qu'il enleva ſucceſſivement à trois maris, dont il fit aſſaſſiner le dernier (Alphonſe d'Arragon) pour la donner enfin à l'heritier de la maiſon d'Eſte. Comme il craignoit qu'un époux, qui prenoit une femme qui avoit paſſé par tant de mains, n'eut pas l'ardeur requiſe pour la premiere nuit des noces, il voulut l'exciter dans ſon gendre. L'Hiſtorien Burchard, ſon grand Maître de ceremonies, nous a laiſſé la relation d'une fête, qu'il donna à ce ſujet. „Le dernier Dimanche du Mois d'Octobre, *dit cet Auteur*, cinquante courtiſanes honnêtes ſouperent „avec le Duc de Valentinois, dans ſon apartement „au Palais Apoſtolique, (au Vatican) elles danſerent après le repas avec les gens du Duc, & les „autres perſonnes, qui étoient preſentes d'abord habillées, enſuite toutes nues. Après qu'on eut ſoupé, „on rangea par terre les chandeliers de la table, & „l'on mit devant eux des chataignes, que les courtiſanes nues ramaſſoient en paſſant entre les chandeliers. Le Pape, le Duc de Valentinois & Lucrece ſa ſœur étoient preſents, & regardoient avec „attention. Enfin l'on expoſa les prix du combat, „ce furent des étoffes de ſoie, des chauſſures faites „en brodequin, diférentes coeffures qui devoient „être diſtribuées à ceux qui connoitroient charnellement le plus de ces courtiſanes, qui le firent à la „vue de tous ceux qui ſe trouvoient dans le Palais, „ſuivant la fantaiſie des combattans qui reçurent enſuite le prix de leurs proueſſes." Convenons que le

le philosophe La Mettrie auroit été un excellent danseur dans ce balet, mais que le pauvre Epicure y auroit joué un triste personnage, ainsi que Lucrece & ses autres disciples. Je crois pouvoir encore assurer, que Spinosa, Colins, & Hobbes ne s'y seroient gueres amusé. Mais pour qu'on ne croie pas, que nous avons embelli la narration de cette fête, nous placerons ici, suivant nôtre coutume, les paroles originales de l'historien. *Dominica ultima mensis Octobris in sero fecerunt coenam cum Duce Valentinensi in camera sua in Palatio Apostolico quinquaginta meretrices honestæ, cortesianæ nuncupatæ, quæ post cœnam chorearunt cum servitoribus, & aliis ibidem existentibus, primo in vestibus suis, deinde nudæ. Post coenam posita fuerunt candelabra communia mensæ cum candelis ardentibus, & projectæ ante candelabra per terram castaneæ, quas meretrices ipsæ super manibus & pedibus nudæ, candelabra per transeuntes, colligebant, Papa, Duce, & Lucretia sorore sua præsentibus & aspicientibus: tandem exposita dona ultimo, diploides de serico. paria caligarum, bireta & alia, pro illis qui plures dictas meretrices carnaliter agnoscerent, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter tractatæ arbitrio præsentium, & dona distributa victoribus.* Id. ib pag. 77.

Il falloit que cette petite fête galante eut produit un bon effet; car quelque jours après le très Saint Pere en donna encore une seconde, dans un gout diférent, qui n'étoit pas moins propre à faire naitre l'envie de remplir les devoirs du mariage Voici la description de cette nouvelle fête. „ Le 15. du mois „ de Novembre, un paisan entra dans la Ville par la „ porte des jardins, conduisant deux jumens chargées „ de bois: lorsqu'elles furent dans la place de S. Pier- „ re, les domestiques du Pape accoururent, coupe- „ rent

„ rent le poitrail, enleverent les bats, mirent à terre „ le bois que portoient ces jumens, & les conduisi„ rent ensuite dans la petite place, qui est entre le pa„ lais & la porte. Alors on lâcha quatre superbes „ chevaux entiers, qui libres de tout frein coururent „ auprès des jumens, & commencerent par un com„ bat entre eux, se battant avec les pieds & les dents: „ ensuite ils monterent sur les jumens & les couvri„ rent, mais non pas sans les avoir blessées aupara„ vant. Le Pape étoit à la fenêtre de sa chambre, qui „ donne sur la porte du palais; Lucrece sa fille étoit „ avec lui, & tous les deux voioient ce spectacle avec „ de grands éclats de rire & beaucoup de plaisir.“ Si le philosophe La Mettrie avoit été à cette scene, il auroit bien jetté sa perruque par terre & crié, voila qui est admirable! cela vaut mieux que la représentation du Misantrope: mais Epicure eut détourné les yeux d'indignation; Colins se fut sauvé du Vatican; Spinosa si modeste, dont les mœurs étoient si pures, eut regretté de n'avoir pas auprès de lui la piscine du Temple de Jerusalem, pour s'y plonger tout entier, & laver son corps de la souillure, que ses yeux auroient contractée. *Feria quinta undecima mensis Novembris intravit Urbem per portam Viridarii quidam rusticus, ducens duas equas lignis oneratas, quæ cum essent in plateola S. Petri accurrerunt stipendiarii Papæ, incisisque pectoralibus & lignis projectis in terram cum bastis, duxerunt equas ad illam plateolam, quæ est inter palatium juxta illius portam; tum emissi fuerunt quatuor equi cursorii liberi suis frenis & capistris ex palatio, qui occurrerunt ad equas, & inter se propterea cum magno strepitu & clamore morsibus & calceis contendentes adscenderunt equas & coierunt cum eis, & eas graviter pistarunt & læserunt; Papa in fenestra cameræ supra portam palatii & domina Lucretia cum exis-*

existente magno risu & delectatione præmissa videntibus. Id. ibid. pag. 78.

Alexandre VI. aimoit autant l'argent que les femmes. Il fit un traité avec Bajazet Empereur des Turcs, qui lui payoit une pension annuelle; il lui envoya un Ambassadeur, & lui écrivit pour l'avertir, qu'il devoit lui payer exactement la somme, qu'il lui avoit promise à condition qu'il retiendroit toujours prisonnier son frere Zizim; il l'avertissoit que le Roi de France Charles VIII. vouloit détrôner Alphonse Roi de Naples, & après s'être saisi de son Royaume déclarer la guerre aux Turcs, & conduire le Prince Zizim à cette guerre. Voyons les propres termes des instructions de l'ambassadeur du Successeur de S. Pierre au Successeur de Mahomet. *Ideo hac de causa prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properabit ut dictum Gem Sultan capiat & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretare & patrias Celsitudinis suæ debellare queat prout suæ M. innotescere debet; & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turchiam. Et cum nobis opus sit resistere, & nos defendere a tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare: quod cum jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus, quod in tali necessitate juvabit nos: quem rogabis & nomine nostro exhortaberis, ac ex te persuadebis, cum omni instantia, ut placeat quam citius mittere nobis ducatos quadraginta millia in auro Veneto pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire, in quo Majestas sua faciet nobis rem gratissimam.* Id. ib. pag. 15. & 16.

Charles VIII. s'étant fait rendre Zizim, & l'ayant conduit avec lui à Naples, Alexandre VI. fut fidele à ses engagemens avec Bajazet, & il fit empoisonner son frere infortuné. Quelques uns disent qu'il l'étoit deja lorsqu'il le rendit à Charles VIII. mais il y a aparence par ce qu'assure Burchard, que ce fut à Naples où ce Prince devint la victime de l'avarice du Pape; cet historien dit plaisamment, moitié en gaulois moitié en latin, *le 15. de Febvrier le filz du grand Turc mourut à Naples ex usu sive potu, non convenienti naturæ suæ, & consueto*; c'est à dire d'une nourriture ou d'une boisson qui ne convenoit pas à sa nature & à sa coutume.

Quoi que Bajazet eut paié cet empoisonnement par des sommes considérables: Alexandre VI. & son fils Borgia, toujours plus avides de richesses, resolurent d'empoisonner le Cardinal Adrien leur ami, pour s'aproprier son bien après sa mort. Ils le firent prier à souper dans un jardin, mais, par l'imprudence de celui qui versoit à boire, le poison fut donné au Pape, & à son fils Cesar Borgia. Le S. Pere en mourut, & Cesar en fit une longue maladie, qui le mit aux portes du trépas. Ainsi, dit le Cardinal Bembe, qui étoit contemporain de ce Pape, on voit la volonté & la justice des Dieux immortels, qui permit que ces deux hommes, qui avoient empoisonné beaucoup de Princes & de leurs cliens, pour avoir leurs biens, périssent par le poison, qu'ils avoient preparé, pour joindre leur hôte & leur éleve aux autres qu'ils avoient fait périr. *Alexander veneno, quod furtim dari Adriano Cardinali familiari suo jusserat, cujus in hortis una cum Cæsare filio cœnabat, per ministri imprudentiam epoto, quinto decimo Calendas Septembris excessit e vita. Cæsar eodem haustu pene absumptus, difficilem in morbum in-*

incidit. Qua in re Deorum immortalium mens & voluntas, visa est magnopere affuisse, cum ii, qui plurimos & Romanæ reipublicæ principes, & clientes suos, ut eorum opibus & thesauris potirentur, veneno necaverant, & tunc suum hospitem atque alumnum adjungi ad reliquos, necarique mandaverant, eo ipso in ministerio semet ipsos pro illo interficerent. Cardin. P. Bembi Historiæ Venetæ lib. sext. pag. 244.

Ce Cardinal Bembe, que je viens de citer, étoit un Savant illustre, il a écrit en latin & italien plusieurs beaux ouvrages, qu'il a donnés au public en l'une & l'autre langue. Il est vrai qu'il avoit un defaut, surtout pour un Cardinal, c'est qu'il ne croioit pas à la Religion. Monsieur de Thou dit pour excuser Bembe: „ Le Pape Leon X. son maître, dont „ les mœurs étoient trés-depravées, est la principa„ le cause des endroits licentieux, que l'on trouve „ dans certains ouvrages de Bembe.“ Quoi qu'il en soit, il est certain, que ni le Pape, ni le Cardinal ne croioient à rien. Leon X. se mocquoit de la Religion, & s'entretenant avec Bembe, il avoit coutume de dire, que la fable de Christ lui avoit été extremement utile & profitable. „ Ce Pape, *dit Teissier*, „ avoit été disciple d'Angelo Politio, qui étoit un „ homme fort savant, mais abandonné aux vices les „ plus infames, & qui préferoit les Odes de Pindare „ aux Pseaumes de David. Il disoit qu'il n'avoit lû „ qu'une seule fois l'Ecriture Sainte, & que le tems, „ qu'il avoit le plus mal emploié pendant sa vie é„ toit celui qu'il avoit mis à cette lecture. Après „ cela il ne faut pas s'étonner que Bembe, étant Do„ mestique & Secretaire d'un tel Pape, ait donné „ au public des écrits si peu dignes de son caractere, „ & du rang qu'il tenoit dans l'Eglise; qu'il ait en„ tretenu un commerce criminel avec une belle

„ femme qui le rendit pere de trois enfans, & „ qu'il ait été accusé de parler avec mépris des Epi- „ tres de S. Paul, les appellant *Epistolaccias*. L'on „ dit même, qu'il conseilloit à un de ses amis de ne „ les pas toucher, ou en cas qu'il eut commencé à „ les lire, de cesser cette lecture, s'il avoit de l'a- „ mour pour la politesse & pour l'éloquence." *Eloges des hommes savans tirés de l'Histoire de Mr. de Thou avec des remarques & des additions, par Ant. Teissier, Tome I. pag.* 10.

Remarquons ici que l'envie que Leon X. eût de ramasser de l'argent, pour fournir à son luxe & à ses plaisirs, lui fit vendre les indulgences contre les quelles Luther s'éleva si fort, & qui furent cause que l'Eglise Romaine perdit plus de la moitie de l'Europe.

Voila dans l'espace de cinq cens ans assés de mauvais Papes pour prouver, que dans les états les plus respectables il peut se trouver des hommes fort méprisables, sans que leurs vices puissent tomber sur ceux, qui étant vertueux, sont dans le même état, & dans le même poste. Qu'importe donc à tous les philosophes, qui de quelque secte qu'ils soient ont toujours eu une excellente morale, qu'il se soit trouvé parmi eux dans l'espace de trois mille ans un seul homme, qui ait permis le crime, qui ait encouragé & rassuré ceux qui le commettoient. Mais les philosophes n'ont pas besoin de cette raison, quelque convaincante qu'elle soit, car ils nient avec justice que La Mettrie ait jamais eu la moindre notion de la philosophie; ils le prouvent en montrant, que ses sentiments sont directement oposés à ceux de tous les philosophes, au nombre des quels leurs ennemis veulent le placer.

C'est

C'eſt au contraire parmi certains Theologiens qu'il faut mettre La Mettrie, c'eſt avec un Samuel Sa avec un Delrio, avec un Aquapontanus, avec un Bellarmin, avec un Molina, avec un Salmeron, avec un Gregoire de Valence, avec un Mariana, avec un Scribani, avec un Jean Azor, avec un Gretzer, avec un Vasquez, avec un Suarez, avec un Jean Lorin, avec un Leſſius, avec un Tolet, avec un Santarel, avec un Tonner, avec un Becan, avec un Pirot, avec un Eſcobar, avec un Tirin, avec un Buſembaum, avec un La Croix, avec les Journaliſtes de Trevoux, apologiſtes & panegyriſtes des dits Buſembaum & La Croix, c'eſt parmi tous ces Theologiens, enſeignant qu'on peut tuer un Souverain, que La Mettrie doit être placé; car au lieu de parler comme les philoſophes, aux quels il a toujours éte opoſé, comme nous l'avons montré; il a préciſement ſoutenu le même ſentiment, que les auteurs de ces livres, convaincus par l'arrêt du Parlement, d'enſeigner qu'il eſt permis de tuer un Roi. Sur ce chapitre La Mettrie s'explique auſſi clairement que ces Theologiens. Ecoutons-le parler, nous croirons lire un paſſage de Mariana ou de Buſembaum. „Prince, „je ne t'arrache point au maudit penchant qui t'entraine. Eh le puis-je? il eſt la ſource de ton bonheur. Les ours, les lions, les tigres aiment à déchirer les autres animaux; feroce comme eux, il eſt „trop juſte que tu cedes aux mêmes inclinations. „Je te plains cependant de te repaitre ainſi des calamités publiques; mais qui ne plaindroit encore „plus un état, où il ne ſe trouveroit pas un homme „aſſez vertueux pour le délivrer, anx dépens même „de ſa vie, d'un monſtre tel que toi?" *Diſcours ſur le bonheur* pour ſervir de préface au Traité de la vie heureuſe de Seneque, pag. 136.

τεῖν πρὸ τῶν εἴκοσιν ἐτῶν τὴν τοιαύτην χρῆσιν,

l'usage des plaisirs amoureux avant l'âge de vingt ans. Et il „

r Voilà qui est raisonner en Theologien moliniste; mais si La Mettrie avoit voulu parler en Philosophe epicurien, il auroit dit avec Epicure, que le Sage ne doit point se mêler des affaires de l'Etat, & qu'il doit toujours obéir à son Prince. Οὐδὲ πολιτεύσεσθαι. οὐδὲ τυραννεύσειν; *neque accessurum ad rempublicam, neque tyrannidem quæsiturum.* Diog. Laert. de vit. philos. L. 10. S. 119. Καὶ μόναρχον ἐν καιρῷ θεραπεύσειν, *Principem in tempore obsequio culturum.* Id. ib. S. 121.

Terminons cette note par un passage des Lettres Juives. „Peut-être me demandaras-tu jusqu'à quel „ point je crois que les sujets doivent être fideles à „ leurs Rois? je te repondrai que je pense qu'il ne „ leur est jamais permis de juger celui que Dieu a „ établi leur juge. C'est à cet Etre tout-puissant de „ punir les mauvais Rois. Les peuples doivent prier „ la Divinité de changer leurs défauts : mais contens „ de lever les mains au Ciel, si elle n'exauce pas leurs „ prieres, ils ne peuvent sans un crime énorme se re- „ volter contre l'Oint du Seigneur. Dieu se sert des „ mauvais Souverains comme d'un fléau semblable à „ la peste & à la famine. Les tirans naissent pour la „ punition du genre humain. Il faut flechir sous la „ main du Seigneur qui nous punit ou nous recom- „ pense, selon que nous le meritons. La colere divi- „ ne fit regner les Caligula & les Neron dans Ro- „ me. Les excès où ces monstres se porterent, fu- „ rent un chatiment des crimes des Romains.“ *Lettres Juiv. Tom. 2. pag. 243.*

„ Αλλα

faut les acoûtumer, lorsqu'ils s'en servent; à s'en servir rarement.

σιν, ἀλλὰ ἢ χρησάμενον, σπανίως χρῆσθαι.

[11] *Αλλα και χρησαμενον, σπανιως χρησθαι. Il faut les acoutumer lorsqu'ils s'en servent à s'en servir rarement.* Le trop grand usage des plaisirs de l'amour est nuisible, non seulement à la santé, mais encore à la force de l'esprit, qu'il énerve ainsi que le corps: le sage doit donc user avec modération de ses plaisirs dans le mariage. Les Medecins ont remarqué, qu'il y a des saisons qui sont beaucoup plus propres que d'autres à l'acte de la génération. Celse dit, que dans l'hiver Venus n'est point nuisible, qu'elle est très favorable dans le printems, & qu'elle n'est point utile ni dans l'été ni dans l'automne: cependant elle est moins nuisible pendant cette derniere saison, mais on doit y renoncer tout l'été si cela est possible. *Venus hyeme non perniciosa, vere tutissima: neque æstate vero neque autumno utilis est: tolerabilior tamen per autumnum est: æstate in totum, si fieri potest, abstinendum.* Aur. Cornel. Celsi oper. lib. 1. cap. 4. pag 35.

Hipocrate entre dans un plus grand detail sur les jours, qui sont favorables ou nuisibles aux plaisirs de l'amour. ,, Depuis le 12 de Novembre, *dit-il*, jus-,, qu'à la fin de Decembre, ce tems augmente la pi-,, tuite; il faut faire usage des bains, exciter la sueur ,, par les exercices, & prendre les plaisirs de l'amour; ,, depuis le premier de Janvier jusques au quinze ou ,, vingt de Mars, l'humidité & la quantité du sang ,, s'accroissent, alors les alimens secs, les promena-,, des, & les plaisirs de l'amour sont utiles; depus le ,, 24 de mars jusqu'au 13 de May le sang est considé-

,, ra-

σθαι. ἔσαι δὲ τοῦτο, ἐὰν καλὸν ἢ τίμιον S'ils ſuivent ces maximes, & obſervent une continence loua-

εἶναι

„ rablement augmenté; il faut boire du bon vin, faire de l'exercice, & goûter les plaiſirs de l'amour; „ depuis le 13 de May jusques au 24 de Juin la bile „ jaune devient plus conſidérable; il faut faire uſage „ de nourritures aqueuſes, tenir le ventre lache, „ s'abſtenir des travaux & des plaiſirs de l'amour; depuis le 24. de Juin jusqu'au 25 de Septembre la „ bile noire eſt augmentée; il faut prendre des nourritures froides & aqueuſes & ne faire aucun uſage „ des plaiſirs amoureux; depuis le 25 de Septembre „ jusqu'au 12 de Novembre la corruption des humeurs s'accroit; il faut ſe ſervir de nourritures aigres, faire de l'exercice & goûter les plaiſirs de l'amour." Hipocrate adreſſe ces préceptes, dont nous avons perdu l'original grec à Perdicas Roi des Macedoniens; & l'aſſure que s'il les met en pratique, il paſſera le reſte de ſa vie exempt de triſteſſe & de douleur. *A vergiliarum occaſu ad hyemale ſolſtitium, dies unde-quinquaginta, hoc eſt a duodecimo Novembris ad finem Decembris, ſunt. Hi quidem dies pituitam; balneis autem jejunus, ſudores excitando, detergendoque, & venereis ac laboribus uteris. Ab hyemali ſolſtitio ad vernale æquinoctium, dies quatuor & octoginta: a prima videlicet Januarii ad quintum ſupra vigeſimum Martii: hi dies humiditatum & ſanguinis exuberantiam peragunt, deambulationibus, & ſiccis quæ ad victum pertinent, deliciisque ac veneriis, beneque alentibus utendum. A vernali æquinoctio ad vergiliarum ortum, dies und'quinquaginta: ſcilicet a vigeſimo quinto Martii ad tertiumdecimum Maji;*

hi

ble, ils se formeront un excellent temperament. εἶναι νομίζῃ τὴν εὐεξίαν καὶ τὴν ἐγκράτειαν.

R 5 §. 12.

hi dies sanguinem augent, redolenti vino, & venereis, ac laboribus uteris. A vergiliarum autem exortu ad æstivum solstitium, dies quadraginta duo: tertia decima Maji ad vigesimum tertium Junii: hi enim dies flavæ bilis augendæ facultatem obtinent, dulcibus & aquosis utendum, ducendæ alvi cura agenda, & a veneris, ac laboribus abstinendum est. Ab æstivo vero solstitio ad æquinoctium autumnale, dies nonaginta tres: ab vigesimo quarto Junii, ad vigesimum quintum Septembris, hi dies atram bilem augent, frigidis & aquosis, redolenti vino, ac salitis uti opus est: a venereis vero abstinendum censemus. Ab autumnali æquinoctio ad vergiliarum occasum, dies duodequinquaginta: a vigesimo quinto Septembris ad duodecimum Novembris: hi enim dies saniem augent: acetosis, acerbisque, & venereis, ac laboribus uti expediet.

Si ad hæc observanda curam, o Rex, impenderis, circa omnem tristitiam doloremque in reliquum vita frueris. Hipocr. de structura hominis ad Perdiccam Macedonum Regem. Hipocr. Oper. tom. 1. pag. 284.

S'il est dangereux, selon les plus grands Medecins, de se livrer trop, pendant certains tems, aux plaisirs amoureux, il ne l'est pas moins aux gens mariés de n'en pas faire usage dans les tems où ils sont utiles, & même necessaires. „ Si une trop grande continen-„ ce, *écrit un fameux medecin*, empêche l'évacuation „ des humeurs, elles s'arrêtent dans le corps & y cau-„ sent plusieurs maladies; elles donnent des vapeurs, „ elles occasionnent des maux de tête, des douleurs „ d'estomac, & des foiblesses de cœur, elles affoi-„ blissent

§. 12. Δεῖ δὲ καὶ παιδεύειν τὰ τοιαῦτα

§. 12. Il doit être deffendu [12] dans les villes grecques, (par

τῶν

„ bliſſent tous les membres, & jettent le corps dans „ une eſpece de langueur, elles cauſent enfin autant „ de ravage qu'un venin ſubtil; celui d'une vipere ne „ fait pas un plus grand mal. Car il arrive quelque-„ fois à pluſieurs perſonnes (ſurtout aux veufs & aux „ veuves) qu'elles meurent ſubitement par une trop „ grande repletion de Semence." *Si ſuperfluitas aggregata in corpore ex ſpermate non egreditur per coitum, coarctatur in corpore, & generantur ex ea ægritudines. Male quidem eſt, quia coarctatione ſeminis generantur ex eo vapores mali, qui aſcendunt ad cor, & cerebrum, & ſtomachum, & corrumpunt ſanitatem illorum membrorum, & generant ægritudinem; & fortaſſis ex eo eſt aliquid ſimile veneno viperino, ſicut accidit ei qui conſuevit coitum, & dimittit eum longo tempore, ex debilitate appetitus cibi, & pigritia a motibus, a generatione humoris melancholici Et fortaſſe corrumpitur & exſiccatur ex eo quod eſt ſimile virtuti veneni, ſicut illud quod accidit viduis ex ſuffocatione matricis, & multis virorum qui moriuntur ex eo ſubito.* Hali Rodoan Tertio Tegni, Commentar. XXXI.

Les préceptes de ce Medecin ſont puiſés dans les ſentiments d'Hipocrate: & tous les grands phiſiciens conviennent de leur ſolidité. Ainſi ſi nous voulons conſerver nôtre ſanté, nous devons ſonger, qu'il faut de la modération dans toutes choſes, & uſer des plaiſirs de l'amour dans le mariage, en reflechiſſant qu'ils ſont auſſi nuiſibles, lorſqu'ils ſont pouſſés à l'extreme, qu'ils ſont utiles & profitables, quand on les prend avec meſure.

Les

les préceptes qu'on donna aux jeunes gens dans leur enfance)	τῶν νομίμων ἐν ταῖς Ἑλληνικαῖς πόλεσι, τὸ

Les Medecins ont regardé comme très essentiel de connoître non seulement le tems de l'année, mais celui de la journée, où les gens mariés pouvoient remplir le devoir du mariage avec le plus d'utilité; ils ont prescrit des regles sur cela. „ Aprés le „ travail, *dit Galien*, il faut boire & manger; après „ avoir bu & mangé il faut dormir; après avoir dor- „ mi il faut remplir le devoir du mariage." *Post labores sequi debent cibi & potus, deinde somni, postea vero venerea.* Galen. II. de regimine sanitatis.

[12] Δει δε και παιδευειν τα τοιαυτα των νομιμων εν ταις Ελληνικαις πολεσι, το μητε μητρι συγγινεσθαι, μητε θυγατρι, μητε αδελγη. *Il doit être deffendu dans les villes grecques de coucher avec sa mere, avec sa fille, avec sa sœur.* Il étoit permis chez les Atheniens à un frere d'épouser sa sœur; c'est ce que nous voyons par l'exemple de Cimon fils de Miltiade, Athenien, qui avoit épousé sa sœur *Elpinice* non seulement par amour, mais parceque c'étoit la coutume du païs, qui permettoit à un frere de prendre sa propre sœur en mariage. *Habebat autem in matrimonio sororem germanam suam nomine Elpinicen, non magis amore, quam patriæ more ductus, nam Atheniensibus licet eodem patre natas uxores ducere.* Cornel. Nepos de vit. excellent. Imperat. in vit. Cimonis. Cependant Ocellus condamne cette coutume, non qu'il y eut rien contre la loi naturelle; (car ce si mariage avoit été criminel en lui même, Dieu ne l'auroit point permis dans les premiers tems, & il eut crée plutôt plusieurs hommes & plusieurs femmes;) mais c'est qu'il

qu'il eſt contraire en général au bien de la ſocieté; parcequ'il faut établir autant qu'il eſt poſſible des loix, qui augmentent l'union parmi les diférentes familles, & qui raprochent tous les citoiens les uns des autres. C'eſt ce qu'a remarqué ſagement S. Thomas. „Il eſt neceſſaire, *dit il*, d'établir l'a„mitié autant qu'il eſt poſſible dans la ſocieté: or „lorsque des perſonnes, qui ne ſont pas parens, ſe „marient, c'eſt une nouvelle amitié qui ſe forme; „donc il faut établir, que les mariages doivent ſe „faire entre les étrangers, & non point entre des „proches qui ſont deja liés d'amitié.“ *In ſocietate humana hoc eſt maxime neceſſarium, ut ſit amicitia inter homines, dum perſonæ extraneæ per matrimonia colligantur: conveniens fuit igitur legibus ordinari, quod matrimonia contraherentur cum extraneis perſonis, & non cum propinquis.* S. Thomæ ſumma catholicæ fidei l. 3. cap. 125.

Cette raiſon eſt trés bonne, & c'eſt auſſi celle qu'Ocellus a eu en vue. Mais S. Thomas en ajoute une autre, qui me paroit de très peu de poids. „Comme il importe, *dit-il*, que les hommes ne „ſoient pas adonnés exceſſivemenr aux plaiſirs „de l'amour, parceque la trop grande volupté dé„truit la force de l'eſprit, il s'enſuivroit un trop „grand uſage de cette volupté, s'il étoit permis aux „perſonnes, qui habitent enſemble comme les fré„res & les ſœurs de ſe marier entre eux. Il a donc „fallu deffendre cette union.“ *Adhuc delectatio coitus maxime corrumpit æſtimationem prudentiæ: multiplicatio igitur talis delectationis repugnat bonis moribus: talis autem delectatio augetur per amorem perſonarum quæ conjunguntur: eſſe igitur contrarium bonis moribus, propinquis conjungi, qui in eis conjungeretur amor, qui eſt ex communione originis, conjunctione*

tione amoris concupiscentiæ : & multiplicato amore necesse est magis animam delectationibus subdi. Id. ib.

S. Thomas se trompe, il n'y a rien qui diminue plus les plaisirs de l'amour, que la liberté d'en jouir aisément, & rien qui les rende plus vifs, que la difficulté de les obtenir. Si la coutume des mariages entre les freres & sœurs subsistoit encore, on verroit plus de maris vivre froidement avec leur femme qu'on n'en voit aujourdhui, quoiquele nombre malheureusement pour la societé en soit excessif. Quant au mariage entre les peres & les filles, les meres avec les enfans, outre qu'il est revoltant en lui-même, & qu'il fait, pour me servir des termes d'Ocellus, injure à la nature γενεσεις παρα φυσιν γινομενως μετα υβρεως, il détruit toute subordination necessaire dans la societé. Il est contraire à la regle, dit S. Thomas, que quelqu'un soit uni par un lien d'égalité à une personne, à laquelle par la nature il doit être soumis. Or il est dans l'ordre de la nature, que l'on soit soumis à ses parens: donc, il ne doit pas être permis qu'on contracte un mariage, qui forme un lien d'égalité avec ceux à qui l'on doit être soumis. *Inconveniens est ut illis personis aliquis socialiter conjungatur, quibus naturaliter debet esse subjectus: naturale autem est quod aliquis parentibus sit subjectus, ergo inconveniens esset quod cum parentibus aliquis matrimonium contraheret, cum in matrimonio sit quædam conjunctio socialis.* Id. ib. On n'a jamais vu de peuples, je ne dis pas policés, mais ayant simplement quelque idée de l'ordre, où les mariages entre les peres & les filles, les meres & les enfans n'ayent été en horreur. Cependant il y a eu plusieurs peuples barbares, où cette coutume avoit lieu. Les Auses, dit Herodote, n'ont point de femme en particulier; mais ils les voient toutes indiféremment

ment à la maniere des bêtes. Il étoit impossible que dans ce mêlange, produit par le hazard, le fils plusieurs fois ne se rencontrat avec sa mere, & le pere avec sa fille. Quinte-Curce parle aussi d'un peuple barbare, qu'Alexandre soumit, où l'inceste entre les filles & les peres, les meres & les fils n'étoit point interdit.

Ces horreurs montrent dans quels égaremens épouvantables tombent les hommes, quand ils ne sont pas conduits par de bonnes loix. Que l'on vienne après cela vouloir établir les idées innées: n'est-il pas évident, que si Dieu avoit gravé dans l'ame des hommes un certain nombre d'idées & de principes de morale, il s'ensuivroit necessairement que tous les hommes donneroient unaniment leur consentement à ces principes innés de morale, parcequ'ils seroient également & universellement repandus dans tous les diférents entendemens humains, étant essentiellement gravés par leur essence dans toutes les ames. Nous voions au contraire des peuples entiers, chez les quels les idées les plus claires de la morale n'ont pu percer l'obscurité des préjugés & de la coutume; comment veut-on donc qu'il soit possible, que ces peuples ne paroissent avoir aucune notion d'une chose, qui doit avoir été gravée dans leur ame? cela est absurde, & aussi directement contradictoire, que si l'on dit que la vue aiant été donnée aux hommes pour voir, & le goût pour savourer, il y a des peuples entiers qui marchent & agissent sans se servir de leurs yeux, boivent & mangent sans sentir le moindre goût.

La raison que l'on aporte, pour excuser l'oubli total de ces maximes de morale, est évidemment fausse, c'est, dit-on, les passions, le libertinage, la débauche qui empêchent certains peuples de connoî-

noître, & de s'apercevoir des notions, qu'ils ont aportées en venant au monde. On peut d'abord repondre, que si les passions, les prejugés de la naissance peuvent offusquer les idées innées à un tel point, que des peuples entiers n'en aient aucune connoissance, il n'y a rien de plus inutile que ces idées, dont l'ame ne fait aucun usage. N'est-il pas naturel de croire, que si Dieu avoit voulu graver dans l'entendement des hommes certaines notions, pour être la base de toutes leurs connoissances, ils les auroit gravées de maniere, que rien n'auroit pu offusquer, encore moins détruire ces notions. Mais on n'a pas besoin de cette raison évidente pour détruire l'objection que l'on fait sur l'effet des passions, qui empêchent celui des idées innées. Car certains principes de morale les plus necessaires ont été entierement ignorés parmi des nations, qui aimoient la vertu, qui la respectoient, & qui même la déifioient. „ Les „ Nasomenes, peuple de la Libie, dit Herodote, „ ont ordinairement plusieurs femmes & ont con„ noissance devant le monde, presque de la même „ façon que les Massagetes, après avoir auparavant „ planté devant eux un baton dans la terre : leur cou„ tume est que quand ils se marient, la premiere nuit „ des noces la mariée va trouver tous ceux du festin, „ pour coucher avec eux, & quand chacun l'a con„ nue il lui donne le présent, qu'il a aporté avec lui „ de sa maison. Ils jurent par les hommes, qui ont été „ estimés chez eux les plus justes & les plus gens de „ bien, en metant la main sur leur tombeau." Γυναῖκας δὲ νομίζοντες πολλὰς ἔχειν ἕκαστος, ἐπίκοινον αὐτέων τὴν μίξιν ποιεῦνται τρόπῳ παραπλησίῳ τῷ καὶ Μασσαγέται. ἐπεὰν σκίπωνα προστήσωνται μίσγονται· πρῶτον δὲ γαμέοντος Νασάμωνος ἀνδρὸς, νόμος ἐστὶ τὴν νύμφην νυκτὶ τῇ πρώτῃ διὰ πάντων διεξελθεῖν τῶν δαιτυμόνων μισγομένην·

γην· τῶν δὲ ὡς ἕκαστος οἱ μιχθῇ, διδοῖ δῶρον τὸ ἂν ἔχῃ φερόμενος ἐξ οἴκου. ὅρκοισι δὲ καὶ μαντικῇ χρέωνται τοιῇδε. ὀμνύουσι μὲν τοὺς παρὰ σφίσι ἄνδρας δικαιοτάτους καὶ ἀρίστους λεγομένους γενέσθαι τούτους, τῶν τύμβων ἁπτόμενοι. Uxores plures ſinguli e conſuetudine habent, & cum eis in propatulo coeunt, eodem pæne quo Maſſagetæ modo, prius Scipione prætento. Naſamonibus mos eſt, quum quis primum ducit uxorem prima nocte ut ſponſa ſingulos convivas obeat concubitus gratia, & ut quisque cum ea concubuit donum det illi quod ſecum habet domo allatum. Jurejurando ac divinatione tali utuntur: per eos viros, qui juſtiſſimi atque optimi apud illos fuiſſe dicuntur, jurant illorum ſepulcra tangentes.

Dira-t-on que des peuples, qui rendoient un culte à la vertu, dans les gens qui l'avoient pratiquée, cherchoient par leurs paſſions à étouffer cette même vertu, & rendoient par là inutiles les idées innées. Les Naſomenes n'ont pas été les ſeul peuples chez les quels ces coutumes, détruiſant totalement les notions des principes de la morale, aient été en uſage. Pomponius Mela nous aprend, que les Augilomanes les pratiquoient: plus une femme avoit été connue par diférents hommes la premiere nuit des noces, & plus elle s'eſtimoit honorée, après quoi elle vivoit avec ſon mari le reſte de ſa vie dans la plus grande retenue, devenant un exemple de chaſteté. *Augilomanes . . . . feminis eorum ſolenne eſt, nocte qua nubunt, omnium ſtupro patere, qui cum muneribus advenerint: & tum cum pluribus concubuiſſe maximum decus: in reliquum pudicitia inſignis eſt.* Pompon. Mela de ſitu orbis. lib. I. cap. VIII. Si c'étoit le libertinage, qui empechat ſimplement les idées innées d'agir, elles devroient ſurement paroitre dans des femmes, qui ne ſe conduiſent

ſent qu'une ſeule fois contre la morale, par la coutume qui les y détermine, mais qui enſuite vivent dans la plus grande pureté de mœurs: que font dans leur ame ces caracteres gravés, dont elles ne s'aperçoivent jamais? Qu'eſt-ce qu'ils faiſoient dans celle de ces peuples, dont parle Pline, qui ſe nourriſſoient de la chair humaine? Que font ces mêmes notions innées dans les peuples de l'Amerique, qui de nôtre tems boivent encore tous les jours à la ſanté des Anglois dans le crane d'un François, dans le tems qu'un autre peuple, fort abondamment pourvu d'idées innées, fait rotir un Anglois, qu'il mange en auſſi grande ſureté de conſcience, qu'un proteſtant mange le vendredi un gigot de mouton, & un Minime une carpe à l'étuvée?

Il ne s'enſuit pas, dit-on, qu'une loi doive paſſer pour inconnue, parcequ'on la viole: cela eſt vrai; mais ce n'eſt pas le cas dont il s'agit ici, car cette loi eſt au contraire entierement inconnue, & les peuples où le pere couche avec ſa fille, où le guerrier mange un autre guerrier, qu'il a pris à la guerre, loin de croire manquer à une loi, qui condamne leur conduite, ſont au contraire très perſuadés qu'ils ſe conforment à une loi très juſte Il eſt impoſſible, dit le ſage Locke, que les hommes puſſent violer, ſans crainte ni pudeur, de ſang froid, & avec une entiere confiance, une regle qu'ils ſauroient évidemment, & ſans pouvoir l'ignorer, être un devoir, que Dieu leur a preſcrit, & dont il punira certainement les infracteurs. Or c'eſt ce qu'ils doivent neceſſairement reconnoître, ſi cette regle eſt innée avec eux: car ſans une telle connoiſſance, l'on ne peut jamais être aſſuré d'être obligé à croire une choſe en qualité de devoir.

Dieu ne fait jamais rien d'inutile; or il n'y a rien

de si inutile que ces idées innées, qui ne servent de rien à des peuples entiers, qui n'en ont aucune connoissance, & qui sont superflues aux nations qui font usage des principes qu'ils acquierent par les reflections, que leur fait faire la raison, & qui suffisent pour les faire vivre conformement à toutes les loix de la morale la plus pure. Car en niant les idées innées, on convient qu'il y a des verités si claires, que pour peu qu'on veuille y faire attention, on les aperçoit aisément par la seule lumiere naturelle. Mais il y a toujours une grande diférence entre une loi innée, & une loi de nature; entre une verité qui doit avoir été originairement gravée dans l'ame, & une verité que nous ignorons, mais que nous pouvons découvrir aisément, en nous servant comme il faut des facultés de la nature. Or il n'y a aucune regle de morale, qu'on dit être innée, qui ne puisse s'acquerir par la simple raison; il est même évident, qu'on ne parvient que par cette même raison à la connoissance de ces loix, puisque ceux, qui n'en font pas usage, ont beau avoir toutes les prétendues idées innées gravées dans leur ame, ils ne viennent jamais cependant à les apercevoir, ils continuent de manger des hommes, & de coucher avec leurs filles.

En verité n'est-il pas ridicule & absurde de prétendre que Dieu ait mis dans l'ame, dès sa formation, des notions qui lui sont si peu utiles pour la connoissance du bien & du mal? S'il y avoit dans l'esprit des idées innées, sans que l'esprit en eut une connoissance actuelle, il faudroit du moins qu'elles fussent dans la memoire, d'où elles pussent être tirées dans l'occasion par la voie de la reminiscence: c'est à dire, être connues lorsqu'on en rapele le souvenir, comme des perceptions qui ont été auparavant dans l'a-

me. Mais c'eſt ce qui n'arrive pas, car il eſt impoſſible, que qui que ce ſoit donne un exemple de quelque idée prétendue innée, qu'il a pu rapeller dans ſon eſprit comme une idée deja connue, avant que d'en avoir reçu aucune impreſſion par la voie des ſens.

Concluons donc, que toute idée, que l'eſprit n'a jamais aperçue, n'a jamais été dans l'eſprit; & que toute idée qui eſt dans l'eſprit, eſt ou une perception actuelle, ou une perception qui a été aperçue autrefois par les ſens, qui peut & doit même redevenir actuelle par la memoire. C'eſt ce qui n'arrive jamais dans les idées innées, au grand détriment des hommes qui ſont mangés, des filles qui ſont engroſſées par leur pere, & des femmes qui ſont fatiguées la premiere nuit de leurs noces, par l'accouplement de tous ceux qui ſont priés au feſtin.

S'il y avoit quelque idée dans l'ame, ce devroit être celle de Dieu. Or l'idée de Dieu n'eſt point innée, donc toutes les autres ne le ſont pas. Pour que l'idée de Dieu fut innée, il faudroit qu'elle ſe trouvat univerſellement repandue dans l'eſprit des hommes, qu'elle fut reçue dans tous les païs du monde, & qu'elle fut connue généralement de tout homme, qui ſeroit parvenu à un age mur: or c'eſt ce qui eſt évidemment faux, car il y a eu anciennement des peuples, qui n'ont eu aucune idée de la Divinité, & qui vivoient ſur cet article comme des bêtes; c'eſt ce que nous voions dans Pline, & ce que nos meilleurs voyageurs, & les plus dignes de foi, nous atteſtent encore aujourdhui. „On a découvert, *dit* „*Mr. Locke*, dans ces derniers ſiecles, par le moyen „de la navigation, des nations entieres, qui n'a„voient aucune idée de Dieu, à la Baye de Soldanie, „dans le Brezil, dans les Isles Caribes &c. Voici „les propres termes de Nicolas del Techò, dans les

„ Lettres qu'il écrit du Paraguai, touchant la con-
„ verſion des Caaigues: *reperi eam gentem nullum no-*
„ *men habere quod Deum & hominis animam ſignificet*,
„ *nulla ſacra habet*, *nulla idola*. „ J'ai trouvé que
„ cette nation n'a aucun mot qui ſignifie Dieu, l'ame
„ de l'homme, qu'elle n'obſerve aucun culte reli-
„ gieux, & n'a aucune idole.“ Ces exemples ſont
„ pris de nations, où la nature inculte a été abandon-
„ née à elle même, ſans avoir reçu aucun ſecours des
„ Lettres, de la diſcipline, & de la culture des arts &
„ des ſciences. Mais il ſe trouve d'autres peuples,
„ qui ayant joui de tous ces avantages dans un degré
„ très conſidérable, ne laiſſent pas d'être privés de
„ l'idée & de la connoiſſance de Dieu. Bien des
„ gens feront ſans doute ſurpris, comme je l'ai été,
„ de voir que les Siamois ſont de ce nombre. Il ne
„ faut pour s'en aſſurer, que conſulter *La Loubere*,
„ Envoyé du Roi de France Louis XIV. dans ce
„ pais-là, le quel ne nous donne pas une idée plus
„ avantageuſe à cet égard des Chinois eux-mêmes.
„ Et ſi nous ne voulons pas l'en croire, les Miſſio-
„ naires de la Chine, ſans en excepter même les Jeſui-
„ tes, grands panegyriſtes des Chinois, qui tous s'ac-
„ cordent unanimement ſur cet article, nous con-
„ vaincront que dans la Secte des Lettres, qui ſont
„ le parti dominant, & ſe tiennent attachés à l'an-
„ cienne religion du païs, ils ſont tous athées. Voyez
„ Navarette & le livre intitulé, *Hiſtoria cultus Si-*
„ *nenſium*, Hiſtoire du culte des Chinois.” *Locke Eſſais ſur l'entendement humain. Liv.* 1. *ch.* 3.

Voila des preuves évidentes que l'idée de Dieu n'eſt point innée, puiſque des peuples entiers n'ont aucune notion de la Divinité. Mais quand il ſeroit vrai que toutes les nations euſſent eu une idée de Dieu, cela ne prouveroit pas que cette idée fut in-

née;

née ; car pour qu'elle le fut, il faudroit qu'elle fut juste, & conforme à la veritable nature de Dieu, & c'est cequi n'est pas.

Si le consentement général étoit la preuve de la verité d'une notion, ce consentement auroit servi & serviroit encore à établir le dogme impie de la pluralité des Dieux ; car pendant plusieurs siecles, tous les peuples de la terre, excepté les Juifs, qui n'étoient qu'un point dans le monde, s'accordoient universellement à soutenir, qu'il y avoit plusieurs Dieux. Il faut donc convenir, que le consentement général des nations, n'est point une marque de la verité d'une notion, ou soutenir l'absurdité de la pluralité des Dieux. Et si l'on dit que le consentement général n'a jamais eu lieu pour la pluralité des Dieux, puisque les Juifs empêchoient que ce consentement ne fut général ; on repondra que jamais de même, le consentement de l'existence de Dieu n'a existé, puisqu'il s'est toujours trouvé des nations entieres, qui n'en avoient aucune idée.

Comment peut-on se figurer que les hommes aient une idée innée de Dieu, gravée par lui même dans leur ame, quand on voit toutes les notions ridicules, criminelles, & monstrueuses que presque tous les anciens ont eues de la Divinité, & qu'en ont encore tant de peuples aujourdhui ? Les uns ont cru honorer les Dieux en leur sacrifiant des hommes, les autres en se prostituant aux pieds de leurs autels, & y commettant les plus grandes impudicités. Dans quels travers honteux l'esprit humain n'a-t-il pas donné, pour honorer, pour vanger, & pour deffendre la Divinité, comme si elle avoit besoin des secours humains ? Que de sang n'en a-t-il pas couté, je ne dis pas parmi les nations barbares, parmi les payens, mais parmi les chrêtiens, pour savoir

comment il falloit ſervir Dieu ? Quel eſt l'homme de bon ſens, qui refléchiſſant ſur tous ces excès, ne diſe avec Mr. Locke : peut-on ſe figurer que les idées, que les hommes ont de Dieu, ſoient autant de caracteres de cet Etre ſupreme, qu'il ait gravés dans leur ame de ſon propre doigt, quand on voit que dans un même païs les hommes, qui le déſignent par un ſeul & même nom, ne laiſſent pas d'en avoir des idées fort diférentes, ſouvent diamétralement opoſées, & tout-à-fait incompatibles ? dira-t-on qu'ils ont une idée de Dieu, de ce qu'ils s'accordent ſur le nom qu'ils lui donnent ?

Mais, diſent les partiſans des idées innées, il eſt convenable que tous les hommes aient une idée de cet Etre ſupreme : donc Dieu a gravé cette idée dans l'ame de tout le monde. Premierement je reponds, que ſi cela étoit abſolument convenable, tous les hommes auroient cette idée; or ils ne l'ont pas, comme l'expérience nous le montre, donc elle n'eſt pas abſolument neceſſaire. Secondement, Dieu pour être connu des hommes n'a pas eu beſoin de graver ſon idée dans leur ame en caracteres innés, parcequ'il a donné à ces mêmes hommes des facultés, qui ſuffiſent pour leur faire découvrir, & connoître l'exiſtence d'une Divinité, & des autres choſes qu'il leur importe de ſavoir. Quand un homme refléchit, qu'il fait uſage de ſa raiſon, dans quelque païs qu'il ſoit né, il viendra bientôt à découvrir la neceſſité de l'exiſtence d'une Divinité : tout l'annonce à celui qui veut bien la connoître, la nature entiere n'a qu'une voix ſur cet article, *Cœli enarrant gloriam Dei.* Dans toutes les parties du monde les ſages ont connu la Divinité par la ſeule lumiere naturelle.

Je ne ſais pas à propos de quoi certains Theologiens,

giens, ignorans & persécuteurs, ont depuis quelques tems voulu faire un crime à ceux, qui n'admettent point les inutiles idées innées; est-ce que ces Theologiens ignorent que le dogme, qui rejette les idées innées, a été soutenu par tous les philosophes anciens, surtout par Aristote, & que l'opinion de ce philosophe, que rien n'est dans l'esprit qui n'ait été auparavant dans les sens, *nihil est in intellectu quod primum non fuerit in sensu*, a été reçue par tous les anciens Theologiens. C'est la doctrine de S. Thomas, que Gassendi a soutenue contre Descartes, avec l'aprobation de la Cour de Rome, dans la dispute qu'il eut avec ce philosophe, & alors les Meditations de Descartes furent mises à Rome à l'Index. Il faut bien avoir envie de trouver des crimes dans les gens, pour leur en imputer d'aussi faux, que celui de chercher à détruire les preuves qui favorisent la religion, parcequ'ils pensent, comme S. Thomas, & qu'ils disent avec Gassendi, un des plus vertueux philosophes qu'il y ait jamais eu: „ toute „ idée, qui est dans l'esprit, tire son origine des sens. „ C'est pourquoi celui qui est né aveugle n'a aucune „ idée des couleurs, parcequ'il est destitué du sens „ de la vue; celui qui est sourd n'a aucune idée „ du son, parcequ'il est privé du sens de l'ouïe. „ Ensorte que si un homme étoit privé de tous les „ sens, (ce qui ne se peut pas, car celui du tact est „ même necessaire à la vie) alors il n'auroit aucune „ idée, & n'en pourroit imaginer aucune. C'est „ donc ici qu'il faut établir ce fameux axiome; *il n'y* „ *a rien dans l'esprit qui n'ait été premierement dans* „ *les sens*. Il faut donc regarder l'ame d'un enfant, „ qui vient au monde, comme une table rase, dans la„ quelle il n'y a encore rien de marqué ni de peint; „ car quant à ceux qui disent, que la nature a gravé

„ certaines idées, qui ne ſont pas acquiſes par les „ ſens, ils n'aportent pour prouver leur opinion au„ cune raiſon, qui ait l'ombre de vraiſemblance. *Idcirco enim, qui eſt cæcus natus, nullam habet ideam coloris quia ſenſu viſus deſtituitur, cujus interventu eam habeat; qui ſurdus natus, nullam ſoni, quia caret ſenſu auditus, cujus ope illam acquirat. Adeo proinde, ut ſi eſſe poſſet, qui omni privatus ſenſu viveret (ſed nempe non poteſt ſaltem ſine tactu, qui unus animalibus intra uterum competit) is nullius rei ideam haberet ſicque nihil imaginaretur. Huc proinde ſpectat celebre effatum;* nihil in intellectu eſt, quod prius non fuerit in ſenſu. *Spectat & quod dicunt intellectum, ſeu mentem, eſſe tabulam raſilem, in qua nihil cælatum depictumve ſit. Quippe qui illi eſſe dicunt ideas a natura impreſſas, neque per ſenſum acquiſitas, ii quod dicunt, minime probant.* Gaſſend. Inſtit. log. part I. cap. 2. p. 6. edit. Londin.

Il eſt fâcheux pour l'auteur du Journal chrétien, deffendant la Religion pour trente ſols par ſemaine, grand partiſan des idées innées, que S. Thomas & Gaſſendi faſſent ſi peu de cas des idées innées. Ne pourroit-il pas dire chrétiennement quelques injures groſſieres, dans l'occaſion, à ces deux grands hommes, il excelle ſi fort dans l'art des harangeres? Il ſeroit à ſouhaiter, qu'il poſſédat auſſi bien les connoiſſances, qui ſont neceſſaires à un homme, qui veut s'ériger en ſavant, & qui plus eſt en cenſeur. Quand on le voit faire l'homme d'importance, les gens qui le liſent ou qui le connoiſſent diſent d'abord: *Spectatum admiſſi riſum teneatis amici.*

Un ſentiment de S. Auguſtin ſur la nature de l'ame a été cauſe, que pluſieurs Theologiens de ces derniers tems; (ſurtout les Janſeniſtes, qui ont voulu faire regarder comme des verités même les er-

teurs de ce Pere) ont soutenu les idées innées avec plus d'opiniatreté que de raison, avec plus de zele que de reussite. S. Augustin a prétendu, que de même que l'ame connoit les choses corporelles par le secours des sens, de même elle a des notions des choses incorporelles par elle même: il s'ensuit donc qu'elle se connoit elle même, par elle-même, puis qu'elle est incorporelle. *Mens sicut corporearum rerum notitias per sensus corporis colligit, sic incorporearum rerum per semet ipsam: ergo & se ipsam, & per se ipsam novit quoniam incorporea est.* August. de Trinit. Voila le germe de toutes les prétendues idées innées. C'est ce passage que l'auteur Janseniste de *l'Art de penser*, a commenté avec tant d'étendue: mais S. Thomas a refuté invinciblement cette opinion, & je m'étonne, qu'après ce qu'il a dit à ce sujet, il se soit encore trouvé des Theologiens, qui aient mieux aimé s'égarer dans des spéculations creuses, que de se rendre à la raison. Si l'ame se connoit par elle même, dit S. Thomas, comme tous les hommes ont une ame, il faut qu'ils aient tous une connoissance de leur ame, or c'est ce qui est évidemment faux. Secondement une connoissance que nous avons naturellement dans nous, doit paroître dans toutes les occasions, & nous devons en avoir une idée claire, comme nous en avons des principes certains, que nous connoissons par la lumiere naturelle; par exemple, un & un font deux: le tout est plus grand que sa partie. Si nous avons une connoissance de l'ame par elle même, nous devons donc la connoître avec autant de clarté, que nous connoissons ces principes: car dans les notions, que l'on aperçoit naturellement, personne ne peut se tromper; ainsi, il s'ensuit, que si nôtre ame se connoit par elle-même, personne ne doit se trom-

τὸ μήτε μητρὶ συγγίνεσθαι, μήτε θυγατρὶ, μήτε ἀδελφῇ, de coucher avec sa mere, avec sa fille, avec sa sœur. Il faut

μήτε

per à son sujet, & tout le monde doit avoir une idée claire de sa nature & de son essence : c'est ce qui est manifestement faux, puisque les uns ont dit que l'ame étoit un corps, les autres l'ont cru un rapport de nombre, plusieurs l'ont regardé comme une harmonie, quelques autres comme un feu, un air subtil &c. *Si anima per se ipsam cognovit de se quid est : omnis autem homo animam habet : omnis igitur homo cognoscit de anima quid est : quod patet esse falsum. Amplius, cognitio quæ fit per aliquid naturaliter nobis inditum, est naturalis : sicut principia indemonstrabilia quæ cognoscuntur per lumen intellectus agentis. Si igitur nos de anima scimus quid est, per ipsam animam hoc erit naturaliter notum. In his autem quæ naturaliter nota sunt, nullus potest errare : in cognitione enim principiorum indemonstrabilium nullus errat : nullus igitur erraret circa animam quid est, si hoc anima per se ipsam cognosceret : quod patet esse falsum, quum multi opinati sint animam esse hoc vel illud corpus : & aliqui numerum vel harmoniam : non igitur anima per se ipsam cognoscit de se quid est.* S. Thomæ Sum. Cathol. fid. contra gentiles, lib. 3. cap. 46. pag. 134.

13 Μητε εν ιεροις, μητε εν φανερω τοπω· *Il faut encore qu'il ne soit pas permis de jouir des plaisirs de l'amour dans les temples & dans les places publiques.* Il semble qu'Ocellus avoit prévu, ce qui arriva quelque tems après lui ; c'est qu'il y auroit des gens, qui abusant de la logique, autoriseroient leur impudence par quelques miserables sophismes. Diogene faisoit

pu-

encore [13] qu'il ne soit pas permis de jouir *du plaisir de*

μήτε ἐν ἱεροῖς, μήτε ἐν φανερῷ τόπῳ. καλόν γὰρ ἐστι καὶ

publiquement ses fonctions naturelles, celle de manger aussi-bien que les autres, & il s'excusoit en disant. S'il n'est pas déplacé de prendre ses repas, il ne l'est pas non plus de les prendre en plein marché; or il n'est pas malhonnête de manger, donc il ne l'est pas de manger en public. Après avoir établi ces principes, les Cyniques les pousserent encore plus loin. Ils dirent, ce qui est innocent & louable peut se faire en public, or le devoir du mariage est innocent, donc il peut se rendre en public. Fondés sur ces sophismes, on vit les Cyniques connoitre leur femme à la vue de tout le peuple, & célébrer leurs noces sous les Portiques publics. S. Augustin prétend, que dans ces accouplemens, faits aux yeux de „ tous les assistans, Diogene & ceux qui l'ont suivi, „ imitoient plutôt les mouvemens des personnes, „ qui font l'acte du mariage, qu'ils n'en remplissoient „ veritablement les fonctions: & qu'il trompoient „ par ces mouvemens les yeux des spectateurs, qui „ ne savoient pas ce qui se passoit sous le manteau, „ étant impossible de pouvoir jouir d'un plaisir veritable dans l'accouplement, à la vue de ceux qui „ nous regardent. Ensorte que ces philosophes ne „ rougissoient pas de paroître vouloir faire des cho„ ses, où la concupiscence même avoit honte de „ prêter son ministere." *Inde & illum*, (Diogenem) *vel illos qui hoc fecisse referuntur potius arbitror concumbentium motus dedisse oculis hominum nescientium, quid sub pallio geretur, quam humano premente conspectu potuisse illam peragi voluptatem. Ibi enim phi-*

καὶ πρόσφορον τὸ ὡς πλεῖςα κωλύματα γίνεσθαι *l'amour* dans les places publiques. Car il est beau & utile que

philosophi non erubescebant videri se velle concumbere, ubi libido ipsa erubesceret surgere. Et nunc videmus adhuc esse philosophos Cynicos : hi enim sunt, qui non solum amiciuntur pallio, verum etiam clavum ferunt : nemo tamen eorum audet hoc facere : quod si aliqui ausi essent, ut non dicam ictibus lapidantium, certe conspuentium salivis obruerentur. Aug. de Civit. Dei lib. XVI. cap. XX.

Je pense que S. Augustin se trompe, & que les Cyniques ont fait réellement, ce qu'il croit qu'il ne faisoient que faire semblant d'executer. Nous avons deja vu, dans la remarque précedente, plusieurs peuples, entre autres les Nasomenes, qui ayant différentes femmes, en avoient connoissance devant tout le monde, les Massagetes suivoient la même coutume. Pomponius Mela dit : „ Les Garamentes n'ont point de femme qui leur soit propre, „ mais ils se servent de toutes à mesure qu'ils les rencontrent, & qu'ils en ont besoin. Ceux qui naissent d'un accouplement aussi tumultueux & aussi „ confus, reconnoissent pour leur peres les hom„ mes aux quels ils ressemblent d'avantage." *Apud Garamantas nulli certa uxor est ; ex his qui tam confuso parentum coitu passim incertique nascuntur, quos pro suis colant, formæ similitudinis agnoscunt.* Pompon. Mela de situ orbis, lib. I. cap. VIII. Si des peuples entiers ont pu s'acoutumer à braver les regards de tous leurs concitoiens dans l'acte de la géneration, pourquoi quelques hommes n'auroient-ils pas fait ce que faisoient des Nations entieres?

Quand

les obſtacles à ces plaiſirs ſoient en très-grand nombre. | νεσθαι τῆς ἐνεργείας ταύτης.

§. 13.

Quand à ce que dit S. Auguſtin, que de ſon tems, on voioit encore tous les jours des philoſophes Cyniques, mais que ſi quelqu'un d'eux avoit été aſſés effronté pour faire quelque choſe de ſemblable, on l'auroit lapidé ou du moins ont lui eut craché au nez, cela eſt vrai; mais du tems de S. Auguſtin les Empereurs & les principaux Magiſtrats étoient chrêtiens, ainſi ceux qui auroient maltraité les philoſophes Cyniques n'auroient eu rien à craindre. La choſe étoit diférente lorsque la ſouveraine puiſſance étoit dans les mains des payens, qui auroient puni quiconque eut inſulté un Cynique, puiſqu'il étoit citoien, & par conſéquent libre de s'attacher à quelle ſecte de philoſophie il vouloit.

Il eſt des tems, où la même action, qui a pu ſe faire tranquilement, & ſans cauſer le moindre trouble, feroit ſoulever dans d'autres tout le peuple. Si aujourdhui un homme ſe dèshabilloit tranquilement tout nud, en préſence de ſon Evêque, & qu'il quittat ſa chemiſe devant tout le clergé de ce Prelat, on le mettroit aux petites maiſons : c'eſt cependant ce que fit S. François d'Aſſiſe, dans un mouvement, s'il faut en croire ſon Hiſtorien, de la grace efficace. „ Ce pere terreſtre & charnel, dit S. „ Bonavanture (parlant du pere de S. François,) „ après avoir ôté l'argent au fils de la Grace, tachoit „ de le mener devant l'Evêque de la ville, afin qu'il „ renonçât entre ſes mains à tous les biens paternels, „ & qu'il rendit tout ce qu'il avoit. François le fit ; „ &

§. 13. Καθόλȣ δὲ δεῖ περιαναιρεῖν τάς τε παρὰ φύσιν γενέσεις, καὶ

§. 13. Les générations faites contre nature, ou faites avec 14

„il rendit même à son pere ses habits, sous les quels „on trouva un cilice, dont il maceroit sa chair. „Ensuite, poussé par une admirable ferveur d'esprit „dont il étoit enivré, il se dépouilla tout nud de-„vant tous les assistans, & tint ce langage à son pere: „Jusqu'ici je vous ai apellé mon pere sur la terre; „mais dèsormais je pourrai dire avec sureté: *nôtre* „*pere qui es aux cieux*, puisque j'ai mis tout mon tré-„sor & toute ma confiance en lui." *Ferand Reponse à l'apologie pour la Reform. pag.* 361.

Voila des actions qui actuellement passeroient, auprès de tous les gens sensés, pour aussi folles, que celles que font les Convulsionnaires. Mais il faut toujours regarder les hommes, lorsqu'on veut en juger, selon le tems où ils ont vecu. Si un fondateur d'Ordre aujourdhui se rouloit tout nud dans la neige, comme S. François, s'il se faisoit, comme lui, une femme & des enfans de glace, il ne parviendroit pas à rassembler quatre hommes capables d'être Capucins, quelque méprisables qu'ils soient, même aux yeux de tous les catholiques. Ce nombre considérable de Moines mandians, à charge à tous les états, ayant la crasse des anciens Cyniques, sans en avoir les connoissances, ne se soutient encore, que parceque dans ce siecle éclairé on se contente de condamner les abus, sans avoir assés de force pour les détruire. Ajoutons ici, que Diogene se vautroit aussi, comme S. François d'Assise, tout nud dans la neige, & qu'ils étoient vetus tous les deux de la mê-

injure à la nature, doivent être suprimées avec autant de soin,

καὶ τὰς μεθ' ὕβρεως γινομένας. καταλιμπάνειν δὲ τὰς κατὰ φύσιν,

même maniere, quoique vivant dans des tems bien diférents.

14 Καθολου δε δει περιαναιρειν τας τε παρα φυσιν γενεσεις, και τας μεθ υβρεως γινομενας. *Les générations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, doivent être ſuprimées.* Il faut conſiderer ce passage d'Ocellus, comme diſant la même choſe de deux manieres diférentes. Ainſi par les générations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, Ocellus entend également les creatures qui naiſſent de l'accouplement de l'homme avec quelqu'autre animal. Il eſt donc certain qu'Ocellus, a cru, que la production des monſtres étoit poſſible par le mêlange de la ſemence humaine avec celle d'une bête. Je crois qu'il ſe trompe, & je penſe ſur ce ſujet comme les philoſophes Epicuriens, qui nioient abſolument que cela fut poſſible. „ Les Centaures, „ *dit Lucrece*, ne furent jamais qu'une fiction. Ja„ mais la Maîtreſſe des choſes n'a ſouffert, parmi ſes „ êtres, une double nature, un double corps formé „ de membres d'eſpeces diférentes; parcequ'on pour„ ra connoître, ſans beaucoup de pénétration, que „ la force & les facultés de ces prodiges n'auroient „ point eu de rapport, pour le mutuel concours de „ leurs actions & de leurs mouvemens. Un cheval „ de trois ans fournit impétueuſement une cariere, „ & à cet âge un enfant ne ſe peut presque encore „ ſoutenir; & dans le ſommeil même le ſouvenir de „ ſa premiere nourriture lui fait chercher les mamel„ les, qui l'ont alaité; le cheval auſſi n'a pas plutôt „ per-

φύσιν, ϗ μετὰ σω- qu'il en faut aporter
φροσύνης ἐπὶ τεκνο- pour conſerver celles
ποιΐα σώφρονί τε καὶ qui, conformes aux
νομί-

„ perdu ſa force par la vieilleſſe, que ſes membres de-
„ viennent languiſſans, & qu'il court à ſa fin, pen-
„ dant que le même enfant croit & ſe perfectionne,
„ & que ſes joues ſe couvrent d'un poil follet, que
„ fait naitre la floriſſante jeuneſſe; Ne vous imagi-
„ nés donc pas qu'il puiſſe naître un Centaure d'une
„ ſemence melangée de deux eſpeces diférentes, ni
„ qu'il y ait tant d'autres monſtres de cette ſorte à
„ qui l'on donne des membres ſi disproportionnés,
„ qu'ils ne peuvent ſe perfectionner enſemble ni
„ augmenter également, encore moins ateindre à
„ la vieilleſſe.

Sed neque Centauri fuerunt, nec tempore in ullo
Eſſe queat duplici natura, & corpore bino
Ex alienigenis membris compacta poteſtas,
Hinc illinc par vis ut non ſic eſſe potis ſit.
Id licet hinc quamvis hebeti cognoſcere corde.
Principio, circum tribus actis impiger annis
Floret equus, puer haud quaquam; quin ſæpe etiam num
Ubera mammarum in ſomnis lactantia quærit.
Poſt ubi equum validæ vires ætate ſenecta,
Membraque deficiunt fugienti languida vita:
Tum demum pueris ævo florente juventas
Occipit, & molli veſtit lanugine malas:
Ne forte ex homine, & veterino ſemine equorum
Confieri credas Centauros poſſe, nec eſſe:
Aut rapidis canibus ſuccinctas ſemimarinis
Corporibus Scyllas, & cetera de genere horum;
Inter

loix naturelles & à la temperance, produisent des enfans sobres, | νομίμῳ γινομένη. Δεῖ δὲ πάλιν πρόνοιαν ποιεῖσθαι τοὺς τεκνοποιουμέ-

Inter se quorum discordia membra videmus,
Quæ neque florescunt pariter, neque robora sumunt
Corporibus, neque proficiunt ætate senecta.
Lucret. de rer. nat. L. 5. v. 176.

Il y a encore plusieurs raisons, puisées dans les principes de la meilleure physique, qui montrent l'impossibilité de l'existence de ces monstres, car la nourriture, qu'ils prendroient, en substantant une partie de leur corps à la quelle elle seroit propre, tueroit l'autre, pour qui elle seroit un venin mortel: les chevres par exemple trouvent une grasse nourriture dans la cigue, pendant que les hommes y rencontrent un violent poison; au contraire les chevres periroient, si on leur donnoit des nourritures où il y eut des sucs de viande, & les hommes trouvent dans ces sucs leur plus excellente nourriture: comment donc nourrir un animal, de qui la moitié du corps doit recevoir une nourriture qui est contraire à l'autre?

La nature a prescrit des loix aux semences des diférents animaux; ensorte que l'union de ces semences, lorsqu'elles sont reçues dans un vase qui ne leur a pas été destiné, ne peut jamais rien produire. Chaque génération est necessairement effectuée par les regles de sa premiere disposition, & il n'y a rien dans la nature qui ne garde un ordre fixe, dans l'obéissance des loix qu'elle même a établies.

Mais dira-t-on, beaucoup d'anciens auteurs prétendent qu'il y a eu des Satyres, qui étoient moitié homme & moitié chevre, & des Centaures qui é-

ευμένους τῶν ἐσομένων τέκνων. πρώτη μὲν οὖν & engendrés légitimement. Ceux qui veulent procréer des enfans, με-

toient moitié homme & moitié cheval. S. Jerome l'assure dans la vie de S. Antoine. „ Ce Saint solitai-„ re, *dit il*, allant rendre une visite à S. Paul l'Ana-„chorete, rencontra un centaure moitié homme & „ moitié cheval ; saisi d'étonnement il fit d'abord le „ signe de la croix, ensuite il dit au centaure, aprends „ moi où reste le serviteur de Dieu ; ce monstre pro-„ nonçant quelques paroles, mal articulées, chercha „ à prendre un ton doux, après quoi il montra à S. „ Antoine de sa main le chemin qu'il falloit suivre, „ & prit ensuite la fuite au grand galop. *Conspicit hominem equo mixtum, cui poetarum Hippocentauro vocabulum indidit. Quo viso salutaris impressione signi armat frontem. Et heus tu, inquit, quanam in parte hic servus Dei habitus? at ille barbarum nescio quid infrendens, & frangens potius verba quam proloquens, inter horrentia ora, senis blandum quæsivit eloquium, & dextræ prætentione manus cupitum indicat iter: & sic potentes campos volucri transmittens fuga, ex oculis mirantis evanuit.* Hieron. Epist. Lib III. de vita Pauli primi Eremitæ. Avant de faire aucune reflection sur ce passage de S. Jerome, nous verrons encore celui où il parle des Satyres, parceque ce que nous dirons sur l'un servira également de refutation à l'autre. „ A quelque distance de là, *dit S. Jerome*, „ Antoine aperçut un Satyre, tel que les peintres les „ dépeignent, ayant la tête & le corps d'un homme, „ les cuisses & les jambes d'une chevre. Le Saint sur-„ pris d'une telle rencontre s'arma d'abord du bou-„ clier de la foi. Le Satyre ne fut point épouvanté de

la

doivent avoir de la prévoiance, au sujet de ces mêmes enfans; μεγίςη φυλακὴ πρὸς γένεσιν τῷ τεκνοποιεῖν

T 2 βου-

„ la vue d'un homme, il s'avance vers Saint Antoi„ ne, pour lui offrir des fruits de palmier, en signe „ d'amitié. Cet Anachorete lui demanda qui il étoit? „ je suis un mortel, lui dit-il, & un des habitans des „ forêts, que les payens seduits par leur erreur ado„ rent sous le nom de Faunes, de Satyres, & d'Incu„ bes: je m'acquite auprès de vous de la deputation „ de mon troupeau: nous vous prions tous, que vous „ invoquiés en nôtre faveur le Dieu qui nous est „ commun, que nous connoissons être venu pour „ le salut du monde, & dont la reputation a rempli „ toute la terre. Saint Antoine entendant ces dis„ cours, mouilla son visage de ses pleurs, causés par „ la joie qu'il ressentoit. Il se rejouissoit de la gloire „ de Christ, & de la défaite de Satan, admirant qu'il „ pouvoit entendre le langage des Satyres; & fra„ pant la terre de son baton, malheur à toi, s'écria„ t-il, il, o Alexandrie qui honores des monstres au „ lieu du vrai Dieu! malheur à toi Ville corrom„ pue, dans la quelle tous les demons de l'univers se „ sont retirés! que diras tu maintenant? les bêtes par„ lent de Christ, & toi, tu rends à des monstres „ l'homage que tu dois à Dieu." *Nec mora inter saxosam convallem haud grandem, homunculum videt, aduncis naribus, fronte cornibus asperata cujus extrema pars corporis in caprarum pedes desinebat. Infractusque & hoc Antonius spectaculo: scutum fidei & loricam spei bonus præliator arripuit. Nihilominus memoratum animal palmarum fructus eidem ad viaticum, quasi pacis obsides, offerebat. Quo cognito gradam*

dum pressit Antonius, & quisnam esset interrogans, hoc ab eo responsum accepit: mortalis ego sum, & unus ex accolis Eremi, quos vario delusa errore gentilitas Faunos, Satyrosque, & Incubas vocans colit. Legatione fungor Gregis mei: precamur ut pro nobis communem Deum depreceris, quem pro salute mundi venisse cognovimus, & in universam terram exiit sonus ejus. Talia eo loquente longævus viator ubertim faciem lacrimis irrigabat quas magnitudo lætitiæ indices effuderat. Gaudebat quippe de Christi gloria & de interitu Satanæ: simulque admirans, quod ejus posset intelligere sermonem, & baculo humum percutiens ajebat: Væ tibi, Alexandria, quæ pro Deo portenta veneraris: væ tibi, civitas meretrix, in quam totius orbis dæmonia confluxere. Quid nunc dictura es? bestiæ Christum loquuntur, & tu pro Deo portenta veneraris. Id. ib.

Il est aisé de voir, que tout ce que raconte là S. Jerome sont des fables pieuses, inventées pour occuper les jeunes veuves romaines, que ce Saint vouloit amuser, pour les empêcher de se marier. Si on ne prenoit pas dans ce sens tous les contes, que debite si gravement S. Jerome, il faudroit le regarder ou comme un homme de mauvaise foi, ou comme un esprit foible, capable de se prêter à la croiance des contes les plus ridicules. Qui peut se figurer, qu'il y ait jamais eu un peuple de Satyres, qui savoit que Jesus-Christ s'étoit incarné pour la redemption du genre humain, qui envoioit des deputés aux solitaires pour se recommander à leurs prieres? mais si ce peuple *homme-chevre* a existé, ainsi que celui des centaures, que sont devenus ces monstres? est-ce qu'ils ont imité dans leurs transmigrations les nations du Nord? en abandonnant l'Egypte où se sont ils donc retirés? si l'on dit qu'ils ont peri, je demande comment cela a pu arriver, sans qu'on ait eu aucune idée de

de leur destruction, sans qu'on sache comment, pourquoi, d'où vient ils ont peri?

Nous voions que dans le tems même, où l'on parloit le plus de l'existence de ces peuples fabuleux, non seulement les philosophes s'en mocquoient: mais les plus habiles geographes, obligés par le genre de leur étude à aprofondir cette question, en plaisantoient. Strabon tourne en ridicule ce que l'on disoit de tous ces peuples monstrueux. Mais dira-t on, est il possible, que S. Jerome ait menti? pourquoi n'a-t-il pû le faire puisque S. Augustin, ou l'auteur des Sermons qui portent son nom, a bien avancé un mensonge dans le même goût & aussi grossier? Ce qu'il y a de pis, c'est que l'Evêque d'Hippone parle comme temoin oculaire, au lieu que S. Jerome ne ment qu'en qualité d'Historien. „J'étois deja, *dit* „ *S. Augustin*, Evêque d'Hippone, lorsque je fis un „ voyage en Ethiopie, accompagné de quelques „ serviteurs de Christ, pour y prêcher l'Evangile. „ Nous vimes dans ce pais beaucoup d'hommes & „ de femmes qui étoient sans tête, mais qui avoient „ deux gros yeux sur la poitrine, tous leurs autres „ membres étoient faits comme les nôtres. Les prê„ tres de cette nation sans tête étoient mariés, mais „ ils vivoient dans une si grande chasteté, que quoi„ qu'ils eussent des femmes, ils ne s'en servoient „ qu'une fois l'année, & ce jour ils ne sacrifioient „ pas. Nous vimes encore dans les païs les plus me„ ridionaux de l'Ethiopie un peuple, qui n'avoit „ qu'un œil au front, dont les prêtres fuioient le „ commerce des hommes, s'abstenoient de tous les „ actes de la concupiscence pendant toute la semai„ ne, où ils offroient de l'encens à leurs Dieux, & „ ne prenoient alors d'autre nourriture, qu'une cer„ taine quantité d'eau pure." *Ecce ego jam Episcopus Hip-*

Hipponensis eram, & cum quibusdam servis Christi ad Ethiopiam perrexi, ut eis sanctum Christi evangelium prædicarem, & vidimus ibi multos homines ac mulieres capita non habentes, sed oculos grossos fixos in pectore, cætera membra æqualia nobis habentes: inter quos sacerdotes eorum vidimus uxoratos, tantæ tamen abstinentiæ erant, quod licet uxores sacerdotes omnes haberent, nunquam tamen nisi semel in anno eas tangere volebant, qua die ab omni sacrificio abstinebant. Vidimus & in inferioribus partibus Ethiopiæ homines unum oculum tantum in fronte habentes, quorum sacerdotes a conversationibus hominum fugiebant, ab omni libidine carnis se abstinebant, & in septimana in qua diis suis thura offerre debebant, ab omni labe carnis abstinebant se, nihil sumebant nisi metretum aquæ per diem, & sic contenti manentes digne sacrificium diis suis offerrebant. D. August. sermones ad fratres suos in eremo. Serm. XXXIII.

Comment S. Augustin, ou l'auteur qui pendant près de mille ans a emprunté son nom, & qui le porte encore aujourdhui, a-t-il pu se resoudre à débiter un pareil conte, de la verité du quel il ose se rendre garant aux yeux de l'Univers comme temoin oculaire? Il est impossible (dès que l'on veut raisonner en philosophe) de croire à la creation d'Adam, & d'admettre l'existence de semblables peuples, je ne parle pas d'une nation sans tête, car cela est si absurde qu'il ne merite pas d'être refuté, mais un peuple de Ciclopes, s'il y en a eu, n'avoit pas la même tige qu'un peuple à deux yeux: un seul œil au milieu du front change entierement l'ordre, l'harmonie, la configuration des parties du cerveau, & de tout l'interieur de la tête: une pareille organisation n'a rien de semblable avec celle de la tête des hommes descendus d'Adam.

L'on

L'on dira peut-être qu'il y a des hommes dont la couleur eſt diférente. Je reponds à cela, que la couleur de la peau ne change en rien l'organiſation du corps : qu'un cheval ait le poil blanc, gris, noir, c'eſt toujours un cheval ; mais s'il n'avoit qu'un œil, placé au milieu de la tête, ce ſeroit une autre eſpece d'animal, puiſqu'il faudroit que toute ſa tête fut diféremment arrangée, que celle d'un veritable cheval ; la couleur noire dans les Negres doit avoir été produite par l'exceſſive chaleur du pais qu'ils habitent, & elle eſt devenue, par la ſuite des tems, comme naturelle à cette race d'hommes, chez qui elle a été transmiſe de génération en génération. L'on voit les hommes dans le Nord avoir le tein blanc, en France ils ſont bruns en général, en Eſpagne ils ont le viſage baſané, ſur les côtes d'Alger ils l'ont encore plus, enfin dans l'interieur de l'Afrique ils ſont noirs. On aperçoit la couleur humaine s'éclaircir ou brunir, ſelon que la chaleur du Soleil eſt forte ou moderée dans certains pais.

Mais, dira-t-on encore, nous voions des ſemences, qui ne ſont point homogenes, produire dans les bêtes des animaux, qui n'ont pas été crées dans l'arrangement général des choſes. Un ane, qui couvre une jument, & un cheval qui couvre une aneſſe, font également un mulet, qui eſt une eſpece de monſtre dans la nature. Je reponds à cela que les ſemences d'un cheval & d'une aneſſe ſont infinement moins heterogenes entre elles, que celles d'un homme avec celles de quelque autre animal que ce ſoit. L'homme eſt un animal à deux pieds ainſi que tous les oiſeaux, avec les quels il n'a rien autre choſe de commun : il eſt par ſa configuration, auſſi éloigné de la forme des animaux *quadrupedes* que de la figure des animaux *bipedes*, par

conféquent fa femence eft totalement heterogene avec celle de toutes les autres creatures. Un cheval & un ane n'ont d'autre diférence que les oreilles un peu plus longues ou plus courtes, & la queue plus ou moins garnie de crain: il n'eft pas étonnant que dans deux animaux, qui font presque les mêmes, il fe trouve que les femences ne font point totalement heterogenes, & qu'elles peuvent produire quelque chofe, pour une feule & unique fois; car les nouvelles femences, qui viennent de ces premieres, n'ont plus aucune force, font fteriles, parcequ'elles n'ont pas été produites par des femences parfaitement homogenes.

Les hommes ne pouvant jamais produire un monftre par leur accouplement avec certains animaux: d'où venoient donc ces enfans, qu'on a montré plufieurs fois dans toutes les villes, & dans les foires, qui avoient des pieds de chevres, quelquefois de brebis, & qui reffembloient aux Satyres anciens? Je reponds, que ces monftres n'avoient pas été crées par un mêlange heterogene de femences, mais qu'ils avoient été formés, tels qu'ils étoient, dans l'uterus d'une femme: les parties du fœtus font toutes ébauchées dans l'œuf, mais elles ne croiffent pas toutes également, quelques unes fe font voir en peu de tems, au lieu que d'autres ne paroiffent que long-tems aprés, ou peut être jamais, fi elles rencontrent quelques obftacles qui les empêchent; fi le fœtus eft incommodé, les obftructions privent aifément quelques parties de leur nourriture, les quelles reftent dans un état difforme fans fe perfectionner, dans le tems que les autres parviennent a l'état de perfection où elles doivent être; les pieds & les jambes par exemple, au lieu de prendre leur veritable conformation reftent

à des

à demi formés, & reſſemblent en quelque maniere aux jambes & aux pieds d'une chevre. En voila aſſés pour faire d'abord crier au monſtre, & pour établir l'exiſtence de dix nations de Satires & d'autant de Centaures.

La mechante configuration de la matrice eſt, ſelon Hippocrate, la cauſe d'un nombre de difformités monſtrueuſes. „ L'enfant dans la matrice, *dit ce* „ *grand homme*, ſera difforme, s'il n'a pas aſſés d'eſ„ pace pour y demeurer à ſon aiſe. Il reſſemble en „ cela à un vegetable, lequel trouvant une pierre ou „ quelque autre choſe, qui le gene dans ſon accroiſ„ ſement, croit peu à peu tortu, de travers, mince, „ entierement difforme d'un côté & épais de l'autre.” Ἐπὴν ἐν τῇσι μήτρῃσι κατὰ τὸ χωρίον, καθ' ὅ, τι καὶ ἐπηρώθη, στενὸν ἔῃ, ἀνάγκη, ἐν στενῷ κινευμένου τοῦ σώματος, πηρεῦσθαι κατ' ἐκεῖνο τὸ χωρίον. ὥσπερ καὶ τῶν δένδρων ὅσσα ἐν τῇ γῇ ἐόντα μὴ ἔχῃ εὐρυχωρίην, ἀλλ' ὑπὸ λίθου ἢ ὑπό τινος ἄλλου ἀπολαμφθῇ, ἀναλέλλον σκολιὸν γίνεται, ἢ πῇ μὲν παχὺ, πῇ δὲ λεπτόν. οὕτω δὴ ἔχει καὶ τῷ παιδίῳ γίνεσθαι, ἢν ἐν τῇσι μήτρῃσι κατά τι τοῦ σώματος στενότερον ἔιη τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου. *Quum in utero, juxta locum in quo mutilatus eſt fœtus, anguſtia fuerit, neceſſe eſt corpus quod in anguſtia movetur mutilari juxta illum locum. Quemadmodum etiam arbores quæcunque in terra ſunt, & non habent ſatis amplum locum, verum a lapide, aut aliqua re impediuntur, quum emergunt, obliquæ ac tortuoſæ ſunt, aut hac parte craſſæ, altera tenues; ſic accidit etiam circa puerum ſi in utero juxta aliquam corporis partem, anguſtior altera uteri pars altera fuerit.* Hippocrat. de genitura Cap. IX. T. I. p. 132. Voila la ſeule & unique ſource, d'où ſortent tous ces prétendus monſtres, que la credulité populaire regarde comme la ſuite de l'accouplement d'un homme avec une bête. Les Medecins

βουλομένῳ, δίαιτα σω-φρονικὴ καὶ ὑγιεινή· la précaution la plus necessaire à celui qui veut faire un en-

ὡς

connoissent la cause veritable de ces difformités, mais eussent-ils la voix & les poumons de Stentor, comment pourroient-ils se faire entendre à des gens qui se bouchent les oreilles, pour ne pas ouir la verité?

Si quelques enfans viennent au monde avec une ressemblance de singe, de chien, ou de quelque chose de pis, on doit l'attribuer à ce que les levres, & les joues ne sont pas arrivées à leur perfection, la bouche est ouverte jusqu'aux oreilles dans les enfans qui ne sont pas entierement parfaits, & les oreilles alors presque imperceptibles. C'est ce qu'a observé Harvey: *Oris rictus ad utramque aurem protensus cernitur.* Harvei Exercit. 69. Le poil épais, qui ressemble à une espece de laine, que l'on voit quelquefois sur les jambes & sur les pieds difformes de quelques hommes, provient des humeurs qui s'y portent, & ne trouvant pas assés de place pour s'étendre, & pour s'évaporer par la transpiration, à cause de la peau qui est prèsque toujours rude dans les parties défectueuses, ces humeurs produisent le même effet, que leur superfluité cause sur le menton, & dans plusieurs parties du corps, où le poil croit en plus grande abondance que dans les autres. C'est cette même quantité d'humeurs, qui forme dans les quadrupedes leur poil, dans les oiseaux leurs plumes; ce qui fait dans ces derniers la diversité de leurs couleurs, c'est la diférence des excrétions, qui servent de nourriture à leurs plumes, comme l'a fort bien remarqué Bacon: *Verissima causa est quod humor exere-*

sant, c'est un regime chaste & sain, & une sage retenue dans la | ὡς μή τε πληρώσει χρῆσθαι τροφῆς ἀκαί-ρου,

crementitius animantium, qui æque constituit plumas in avibus ac pilos in bestiis. in avibus tenuiori & delicatiori colatura transmittatur, quam in bestiis, plumæ enim transeunt pennas, pili vero cutem. Bacon. syl sylvar. Hist nat. cent. I. art. V. p. 4.

[15] Πρωτη μεν ουν μεγιστη φυλακη προς γενεσιν τω τεκνοποιειν βυλομενω διαιτα σωφρονικη και υγιεινη. ως μη τε πληρωσει χρησθαι τροφας ακαιρυ, μητε μεθη. *La précaution la plus necessaire à celui qui veut faire un enfant, c'est un regime chaste & sain, une sage retenue dans la quantité des alimens, & une attention au tems où ces alimens doivent être pris; il faut encore éviter l'yvresse.*

Tous les plus grands Medecins conviennent, qu'il n'y a rien de plus capable d'alterer les semences & de les rendre même totalement défectueuses, que l'intemperance dans les viandes & dans les boissons. Quand les fonctions de l'estomac se font avec peine, l'accouplement est non seulement pernicieux à l'enfant qui en est produit, & qui par sa foiblesse, ou par sa stupidité, se ressent toujours de l'imperfection de son origine, mais il est encore très nuisible au pere. „ Si un homme, *dit un savant Medecin*, rempli de „ viandes & de vin s'accoûtume à faire usage du coit „ dans cet état, il contracte une debilité qui affoiblit „ tout le corps: ses nerfs se relâchent, il prend des „ douleurs dans les jambes, il se forme une opilation „ dans les viscéres, il dissipe la chaleur naturelle, & „ accroit considérablement les mauvaises humeurs, „ sa vue devient foible, & l'orbite de ses yeux se „ creu-

ρου, μήτε μέτῃ, μήτε ἄλλῃ τῇ ταραχῇ ἐξ

quantité des alimens, & une attention au tems où ces alimens

ὦν

,,creuſe conſidérablement." *Si cibo homo repletus, aut potu, coitu utatur, debilitas fit corpori, enervatio nervis, dolor in genibus, aliarumque continuationum ac viſcerum opilatio, generanturque exinde humores groſſi. calor naturalis diſſolvitur, tenebratur viſus, oculi fiunt concavi.* Hali Rodoan V. Theoriæ c. 36.

Hippocrate eſt précis ſur la neceſſité de la pureté des ſemences, & il remarque qu'elles ſe forment des ſucs de toutes les parties du corps, ſoit des molles, ſoit des ſolides, or les ſucs ou les humides ſont le ſang, la bile, l'eau, & la pituite. *τὴν δὲ γονὴν φημὶ ἀποκρίνεσθαι ἀπὸ παντὸς τοῦ σώματος, καὶ ἀπὸ τῶν στερεῶν, καὶ ἀπὸ τῶν μαλθακῶν, καὶ ἀπὸ τοῦ ὑγροῦ παντὸς τοῦ ἐν τῷ σώματι. εἰσὶ δὲ τέσσαρες ἰδέαι τοῦ ὑγροῦ. αἷμα, χολὴ, ὕδωρ, καὶ φλέγμα. Porro genituram dico a toto corpore ſecerni, & a ſolidis & a mollibus partibus, & ab humido omni in toto corpore; ſunt autem humidi ſpecies quatuor, ſanguis, bilis, aqua, & pituita.* Hippoc. Tom. I. de genit. cap. 5. pag. 127. Si les ſucs, d'où ſe forme la ſemence, ſont alterés & gatés, il faut abſolument qu'elle conſerve dans elle les mêmes vices, qui ſe trouvent dans les parties qui la compoſent: c'eſt une choſe évidente, à la quelle tant de peres, qui procréent des enfans, qu'ils rendent malheureux dès le moment qu'ils les font, ne penſent gueres. Il y a presque autant de crime à donner la vie, par ſa propre faute, à une creature qu'on fait devoir languir dans la foibleſſe, dans la douleur, dans la ſtupidité, & quelquefois dans la folie, qu'à l'oter à cette même creature: voila quelles

doivent être pris : il faut encore éviter l'yvresse, & tous les trou-

ὧν χείρους (αἱ) αὐτῶν σωμάτων ἕξεις γίνονται.

les sont les tristes suites du libertinage. O vous, qui vous dites hommes, vous avez la cruauté d'un tigre, & la brutale ferocité d'un ours, lorsque vous remplissez les devoirs du mariage, sans être assurés auparavant, que vous n'allez pas mettre un malheureux ou une malheureuse dans le monde! Il est plus essentiel à un homme, que la débauche a rendu malade, de connoître qu'il viole toutes les regles de la probité, tous les principes de la societé en communiquant son mal à sa femme, & à l'enfant qu'il va faire, que de savoir si la grace, qui l'empêche de commettre cette mauvaise action, est suffisante ou efficace. Qu'importe de quelle espece elle soit, pourvu qu'elle garantisse du crime. Theologiens, qui avés bouleversé & troublé tant de fois le plus beau Royaume de l'Europe, pour savoir quelle étoit la nature de ce qui nous rendoit bons, laissés nous être vertueux, cela nous suffira; au lieu de tant de livres, plus remplis d'injures contre vos ennemis, que de raisons évidentes pour l'opinion que vous soutenez, faites un ouvrage sur la pureté du coit: la societé en profitera, & vous repareres envers elle les troubles, que vos disputes ont causés. Le monde entier les a toujours meprisées, la France seule a été assés malheureuse pour y prendre part. Mais l'amour pour la nouveauté, qui a fait lire vos ouvrages à un peuple frivole, qui prend aujourdhui part, avec la même ardeur, aux demêlés des Theologiens, & demain à ceux des bouffons, fera bientôt tomber vos livres de con-

ται. μάλιςα δὲ πάν- των προσήκει φυλάτ]ε- σθαι

bles & les mouvements par les quels les habitudes du corps sont

controverse, & vos recueils d'injures reciproques dans cet oubli, où le bon sens les a condamné dès le moment de leur naissance. Qu'importe à l'Europe, que la Mere Louise, que la Sœur Dorothée, & les autres Réligieuses de Port Royal aient eu des images dans leurs cellules, ou n'en aient pas eu ? que fait à cette même Europe, que le Pere Girard ait couché avec la Cadiere, ou que ce soit le Pere Carme ? cela est aussi important à éclaircir, que de savoir le resultat de la fameuse consultation, faite pour tranquiliser la conscience d'une actrice de la Comedie, qui a excité si sagement le zele de tous les Avocats, & attiré avec tant de raison l attention du Parlement de Paris. O Anglois, ennemis éternels d'un peuple, plus aimable que vous, mais bien moins conséquent dans ses idées, que toutes ces pueriles & ridicules contestations doivent vous amuser, pendant que vous prenez les Indes Orientales & Occidentales!

16 Μαλιςα δε παντων προσηκει φυλατ]εσθαι το της καθεςηκυιας της διανοιας τας μιξεις γινεσθαι. εκ φαυλων γαρ και ασυμφωνων και ταραχωδων εξεων μοχθηρα γινε]αι σπερματα. *Mais ce qu'il faut surtout observer, c'est de prendre garde, que dans le moment où la semence est repandue, l'on ait l'esprit tranquille, car les semences sont rendues mauvaises par les affections folles inconstantes & fougueuses.*

Les plus grands physiciens conviennent tous, que c'est dans le moment où la semence est repandue, que la ressemblance de l'enfant au pere & à la mere est

endomagées. Mais ce qu'il faut surtout observer, [16] c'est de

σθαι τὸ τῆς καθεστηκυίας τῆς διανοίας τὰς μίξεις

est produite, soit pour le corps soit pour l'ame. La pensée ou l'imagination, dit Pline, du male & de la femelle passant subitement par l'esprit, forme la ressemblance. *Cogitatio utriusque, (patris & matris) animum subito transvolans, effingere similitudinem aut miscere existimatur.* Plin. Hist. natural. lib. VIII. cap. 12.

Il est aisé à present de connoître la cause du genie de tous les diférents peuples, de leurs bonnes qualités & de leurs défauts, que la meilleure éducation n'a pas la force de corriger, parceque le principe original de ces défauts est trop invinciblement imprimé dans l'ame, dès le moment de la conception. Pourquoi voit-on en France dans tous les diférents états, même chez les Ecclesiastiques & chez les Magistrats, tant de petits-maîtres étourdis, & assez insensés, pour qu'on les prenne plutôt pour des singes que pour des hommes? c'est que leurs peres les ont procrées, l'esprit rempli de l'amour des modes, occupés des disputes frivoles sur la musique françoise & italienne, entousiasmés des entre-chats d'une danseuse, affectés de deux ou trois mauvaises satires, cabalans contre une piece de theatre, enfin aiant l'imagination vuide de toute idée raisonnable. Il est impossible que de semblables peres ne produisent des enfans, qui se ressentent d'une origine aussi défectueuse. „Tout ce „que l'on a vu, *dit Pline*, tout ce que l'on a enten- „du, ou dont on s'est souvenu, & à quoi l'on a pensé „au moment de la conception, contribue beaucoup „à la ressemblance." *Similitudinem quidem in mente repu-*

μίξεις γίνεσθαι. ἐκ φαύλων γὰρ καὶ ἀσυμφώνων καὶ ταραχωδῶν ἕξεων μοχθηρὰ γίνεται τὰ σπέρματα.	prendre garde, que dans le moment de la génération l'on ait l'esprit tranquile, car les semences sont rendues mauvaises par les afections folles, inconstantes, & fougucuses.
§. 14. Μετὰ πάσης οὖν σπεδῆς καὶ προσοχῆς δεῖ καταβάλλεσθαι, ὅπως τὰ γεννώμενα γίνηται χαριέ-	§. 14. On ne sauroit donc aporter trop de soins & trop d'aplication *à l'acte de la génération*, afin d'avoir des enfans bien sa-

reputatio est, & in qua creduntur multa fortuita pollere, visus, auditus, memoria haustæque imagines sub ipso conceptu. Plinius ibidem. Voila pourquoi un Anglois, dès la tendre enfance, parle deja de la gloire & de l'interêt de sa patrie, du maintien de la liberté de sa nation, de l'equilibre de l'Europe, de l'utilité du commerce: il est procrée d'un pere rempli de ces idées. Un Milord, qui en sortant d'une séance du Parlement, va souper à la taverne, & de là procréer un enfant, fait un courtisan politique, qui passe sa vie à trouver le juste degré de la puissance du Souverain & du droit des sujets. Un Duc & Pair, qui revenant de Versailles, se donne un successeur dans sa famille, produit un courtisan aimable, brave dans les combats, & galant dans la paix. Il en est des autres nations, ainsi que de ces deux premieres. Le Ro-

nés, & enſuite bien élevés. Si ceux qui aiment les chevaux, les oiſeaux, les chiens, ont ſoin de la génération de ces animaux, & obſervent comment, quand eſt-ce, & par quelle bête il faut les faire procréer, pour que la race ne vienne point à pericliter; n'eſt il pas honteux [17] que les hommes ne faſſent

σατα, καὶ γεννώμενα, καλῶς ἀνατραφῇ. οὔτε (δὲ) γὰρ δίκαιον, τοὺς μὲν φιλίππους καὶ φιλόρνιθας καὶ φιλόκυνας, μετὰ πάσης ἐπιμελείας φροντίδα ποιεῖσθαι τῶν γινομένων, ὡς δεῖ, καὶ ἐξ ὧν δεῖ, καὶ ὅτε δεῖ, καὶ πῶς διακειμένων γίνεσθαι τὰς μίξεις καὶ τὰς κοινωνίας, τοῦ μὴ ὡς ἔτυχε γίνεσθαι τὰ γεν-

Romain fait un fils, qui rit de voir les autres nations recevoir un joug dont il profite, & dont il ſe moque au fond du cœur; le ſage Venitien produit un enfant auſſi prudent que lui; le grave & brave Espagnol, eſclave des femmes, & des Inquiſiteurs, voit dans ſa famille la gravité, la valeur, la ſervitude pour le ſexe & pour l'Inquiſition; d'un Hollandois, attaché à liberté de ſa patrie, nait un zelé republicain; & d'un Allemand, nourri dans les armes & dans la diſcipline, vient le meilleur Officier de l'Europe, & le Soldat le plus exact à ſon devoir

[17] Τους δε ανθρωπους μηδενα ποιεισθαι λογον των ιδιων εγγονων. *N'eſt-il pas honteux que les hommes ne faſſent aucun conte de leurs enfans* Dans ces dernieres reflections d'Ocellus, on voit tout

γεννώμενα, τοὺς δὲ ἀνθρώπους μηδένα ποιεῖσθαι λόγον τῶν ἰδίων ἐγγόνων, ἀλλὰ (καὶ) γεννᾷν ὡς ἔτυχε, καὶ γεννωμένων ὀλιγωρεῖν καὶ τῆς τροφῆς καὶ τῆς	aucun conte de leurs propres enfans, qu'ils les engendrent par hazard, & qu'ils ayent très-peu de soin de leur nourriture & de leur éducation. La negli-

ce que l'on peut dire de plus fort & de plus sensé, sur l'obligation des parens à instruire leur famille, & à leur donner une éducation vertueuse & convenable à leur état. Un pere qui abandonne à des étrangers le soin de ses enfans, devroit être privé pour toujours par les loix du nom de pere, qu'il ne merite pas. Cependant combien peu y a-t-il de parens qui prennent soin eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans ? s'ils ont des garçons ils les mettent dans un Colege, s'ils ont des filles, dans un couvent, ou à peine les voient-ils deux fois dans l'année. Je conviens que les Ecoles publiques sont nécessaires, elles doivent aider un pere dans l'éducation de son fils, mais elles ne le dispensent pas de joindre les soins paternels aux soins étrangers mercenairement achetés, & par conséquent toujours foibles & insuffisants, lorsqu'ils sont seuls ; l'âge de la jeunesse passe, & les défauts, qu'on y contracte, durent toute la vie, & ne doivent presque toujours être imputés qu'à la negligence des parens. Les gens vertueux devroient toujours avoir present à l'esprit cette maxime de Platon, par laquelle nous finirons nos notes sur la génération. Les hom-

τῆς παιδείας. Ταῦτα γὰρ ἀμελούμενα, πάσης κακίας καὶ φαυλότητος παραίτια γίνεται, βοσκηματώδη καὶ ἀγεννῆ ἀποτελοῦντα τὰ γεννώμενα.

gence de ces choſes eſt la cauſe de la malice, & de la méchanceté humaine, & achevant de faire dégénerer l'eſpece des hommes la rend ſemblable à celle des bêtes.

hommes ſages ne prient pas les Dieux de leur donner des enfans immortels, mais bons & louables. Οὐκ ἀθανάτους σφίσι παῖδας εὔχονται γενέσθαι οἱ γονεῖς, ἀλλ' ἀγαθοὺς καὶ εὐκλεεῖς. *Non ſibi precantur parentes liberos immortales, ſed bonos & laudabiles.* Chreſt. Platon. pag. 40. art. III.

AVER-

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

C'eſt avec la plus grande ſurpriſe que j'ai vu, que dans un petit dictionnaire, intitulé *La France Litteraire*, on m'a attribué un grand nombre de Livres, où non-ſeulement je n'ai aucune part, mais que je n'ai jamais lûs, & dont je ne connois pas même les auteurs. Voici quels ſont ces ouvrages: *Anecdotes hiſtoriques, galantes & litteraires du tems préſent: Lettres d'un ſauvage dépaïſé*; *Anecdotes Venitiennes & Turques, où Memoires du Comte de Bonneval*; *Avantures de la Ducheſſe de Vaujour*; *Lettres amuſantes, ou délaſſement de l'eſprit*; *Les Avantures de Donna Bella*. Les Libraires, qui ont imprimé ces ouvrages, doivent en connoître les veritables Auteurs, & auroient pû donner à celui de *La France Litteraire* des éclairciſſemens, qui l'euſſent empêché de ſe tromper. Quant aux autres livres, qu'on m'attribue dans ce Dictionaire, je reconnois en être l'auteur, excepté des pieces, qui dans les *Memoires de l'eſprit & du cœur* ne ſont pas ſous mon nom, aux quelles je n'ai veritablement aucune part. Mr. Formey, mon Confrere à l'Académie, doit avoir remarqué dans quelqu'un de ſes ouvrages, que l'auteur des *Lettres d'un ſauvage dépaïſé* vivoit à Amſterdam, & qu'il avoit compoſé quelques autres livres. Si lorsque Mr. Formey donna une nouvelle Edition de la *France litteraire*, il m'eut fait la grace de me conſulter ſur mon article, je l'aurois prié d'y mettre la déclaration que je fais ici; & s'il trouve à la placer dans quelque journal, dont il connoiſſe les auteurs, je lui en ferai très obligé.

